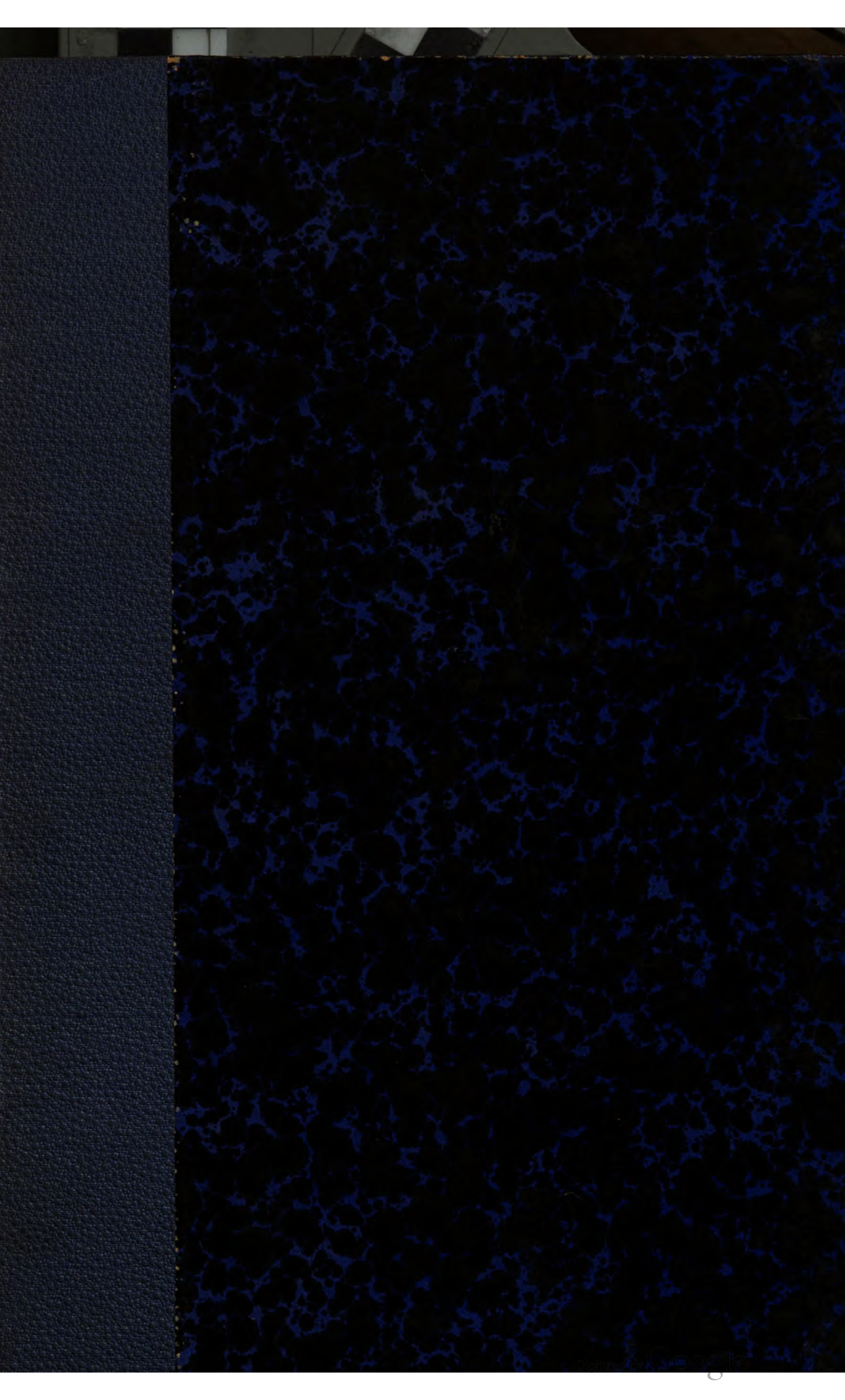




LE MYTHE

DE LA

MÈRE LUSINE

(Meurlusine, Merlusine, Mellusigne, Mellusine, Mélusine, Méleusine)

ÉTUDE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Par le Dr Léo DESAIVRE

> Mais plus il t'éblouit par mille formes vaines,
> Plus il faut resserrer l'étreinte de ses chaînes.
>
> (J. Delille.)

A MON EXCELLENT AMI

ABEL BARDONNET

LICENCIÉ EN DROIT

Secrétaire de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres, Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest et l'un des fondateurs de la Société des Archives historiques du Poitou.

En souvenir de notre longue collaboration.

LÉO DESAIVRE.

Tantùm abest ut nostra miremur !

(Cic.)

INTRODUCTION.

—

LES FÉES ET LES INCUBES.

I

Un recueil hebdomadaire de *Mythologie populaire*, fondé à Paris par MM. Henri Gaidoz et Eugène Rolland, au commencement de l'année 1877, avait emprunté le nom de notre célèbre fée Mélusine; une étude sur sa patronne s'imposait à cette publication, on l'annonça dans le journal du 4 février et les correspondants furent invités à transmettre toutes les traditions orales qu'ils pourraient recueillir.

La nouvelle revue n'eut malheureusement pas le succès matériel auquel ses éminents directeurs étaient en droit de prétendre; destinée à exercer dans l'avenir une influence durable sur les travaux des folkloristes ralliés autour d'elle et bientôt mieux accueillis du public, *Mélusine* disparaissait au bout de l'an, faute d'abonnés, avant même d'avoir pu réunir les matériaux de l'étude promise.

Des notes très sommaires qu'il nous fut impossible de produire en temps utile, est issu tardivement ce long mémoire.

Nous l'eussions volontiers livré à quiconque eût tenté de reprendre l'étude annoncée en 1877; c'est après avoir vainement attendu que nous nous décidons à publier enfin le résultat de patientes recherches ininterrompues depuis cette époque, sans nous dissimuler cependant que l'érudition nécessaire à un aussi vaste sujet, nous fait absolument défaut.

Nous avons suppléé à notre éloignement de la capitale, dans

la mesure du possible, en mettant à contribution l'inépuisable complaisance de M. Léopold Delisle, directeur de la bibliothèque nationale; ce savant a bien voulu, sur la demande de notre ami Abel Bardonnet, secrétaire de la Société de Statistique des Deux-Sèvres, nous adresser de précieux renseignements sur les manuscrits du roman de Jehan d'Arras et du poème de Couldrette, faisant partie du dépôt confié à ses soins. A Paris encore, un bibliophile bien connu, M. de Lignerolle, grâce à la recommandation de M. le sénateur Tribert, s'empressait de nous adresser la description de son inappréciable édition de la *Mélusine* de Jehan d'Arras.

A Vannes, nous devons à M. l'abbé Luco bibliothécaire de la ville, une légende d'un type particulier, souvenir des Lusignans, seigneurs de Porhoët, en Bretagne, au XIII[e] siècle. Mais c'est surtout en Poitou que nos correspondants ont été nombreux. Nous avons à citer tout d'abord feu Rédet (1) archiviste honoraire de la Vienne, possesseur des quelques pages imprimées de l'*Essai bibliographique sur le roman de Mélusine* de Pressac sous-bibliothécaire de la ville de Poitiers, œuvre de premier ordre, dont la connaissance nous a épargné bien des recherches.

A Poitiers encore, notre excellent cousin, Alfred Richard archiviste départemental, après nous avoir souvent patronné près de ses nombreux amis, prenait la peine de nous adresser une judicieuse et impartiale critique de notre manuscrit.

M. Vaugeois notaire à Lusignan, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, répondait à notre appel toutes les fois qu'il s'agissait de contrôler près du berceau des Lusignans quelque indication nouvelle.

M. Tom Arnauldet ex-attaché au cabinet des Estampes, aujourd'hui bibliothécaire de la ville de Niort, allait au devant de nos désirs en nous invitant à puiser largement dans les notes qu'il n'a cessé de prendre depuis plus de vingt années. Un autre de nos collègues de la Société de Statistique des Deux-

(1) M. Rédet poussa l'obligeance jusqu'à faire la recherche du manuscrit chez l'imprimeur et dans la famille du savant bibliothécaire.

Sèvres, notre ami Paul Frappier, mettait généreusement à notre disposition sa riche bibliothèque poitevine.

Bien d'autres noms seraient à mentionner, de tous les points du Poitou et surtout du département des Deux-Sèvres, des lettres nous sont venues, elles nous rendent une foule de légendes perdues, indispensables pour l'étude du mythe de la *mère Lusine;* c'est grâce à elles encore que nous avons pu à peu près reconstituer l'*œuvre* de la fée architecte, jusque-là peu connue.

La lecture du roman de Jehan d'Arras et du poème de Couldrette avait précédé notre étude des traditions locales, nous avons voulu ensuite connaître les travaux de nos devanciers, les études critiques ou bibliographiques auxquelles Mélusine a donné lieu nous sont successivement passées sous les yeux.

Ce labeur ne serait point l'œuvre *d'un petit compaignon* (1) si en Mélusine tout n'était essentiellement Poitevin, aussi bien sa légende que ceux qui ont cherché jusqu'ici à en débrouiller les mystères. Un heureux concours de circonstances nous mettait donc en mains les principaux éléments de cette étude, laissant ainsi quelque compensation à notre éloignement de Paris et des ressources qu'offrent ses bibliothèques. Que de difficultés encore en présence d'un mythe sans cesse en contact avec l'histoire et résumant toute la féerie en ses changeants aspects?

Des apports successifs avaient profondément modifié la légende primitive. Une longue analyse nous a permis de retrouver derrière le génie tutélaire des puissants barons, l'architecte et la gardienne de leurs forteresses, la banshee des rois de France et d'Angleterre, la serpente même, l'humble fée gauloise de la fontaine de Lusignan. S'il nous a fallu parfois aller chercher un peu loin nos termes de comparaison, on ne doit s'en prendre qu'au développement tardif des études mythologiques en France et par suite à l'ignorance presque absolue où nous sommes encore de la plupart de nos légendes nationales.

(1) Montaigne. *Les Essais.*

Loin de nous le désir d'imposer une seule de nos appréciations. Une notice bibliographique très complète termine cette étude, le lecteur pourra suivre à son tour la route que nous avons parcourue et refaire, si bon lui semble, notre long travail selon ses propres inspirations.

II

La présence d'une fée dans la famille des rois chrétiens de Chypre et de Jérusalem semble tout d'abord sentir quelque peu l'hérésie. On s'en étonne moins quand on considère la persistance du culte de ces divinités champêtres, malgré l'évangélisation, jusqu'à la fin du moyen âge.

Si les prêtres chrétiens leur attribuaient une origine diabolique, les paysans convertis se refusaient à crôire à la damnation éternelle des êtres bienfaisants dont ils avaient si longtemps imploré le secours. On les appelait encore les *bonnes dames,* à côté d'elles les nains « aux mortels secourables (1) », conservaient aussi leur gracieuse désignation de *bonnes gens,* et cela n'était point dû à un sentiment de crainte comme il en arriva pour les Euménides chez les Grecs (2).

Sur la fin du XVIIe *siècle*, un pasteur au pays des Higlanders, le R. Robert Kirke (3), imbu des idées qui régnaient autour de lui, représente encore les fées comme une sorte d'esprits célestes tenant le milieu entre les anges (4) et les hommes, se

(1) Voltaire.

(2) Les Grecs pour ne point désigner les Erynnies par leur nom, de peur de les irriter, les appelaient *Euménides* (bonnes déesses) dans leurs invocations.

(3) *Essai sur les êtres souterrains, etc.*, 1691, réimprimé à Edimbourg, en 1815, chez Longman. On doit à R. Kirke une traduction des psaumes en vers gaéliques (d'après Walter Scott).

(4) D'après une tradition juive, rapportée par M. Jules Souris, les anges s'unirent eux-mêmes aux filles de la terre, un jour de fête des tabernacles, sur le mont Moria.

mariant, naissant, mourant comme de simples mortelles. Cent ans plus tôt, *les causes célèbres de Pitcairn* nous montrent les accusés des tribunaux d'Ecosse se défendant de tout commerce avec le diable, mais ne voyant rien de compromettant à avouer des relations avec une race nullement hostile aux hommes et même toute disposée dans certains cas à leur être utile et favorable. Pour eux, de pareils rapports différaient certainement beaucoup de la conduite des sorcières qui renonçaient à leur salut, se donnaient personnellement au diable et s'assuraient une condamnation infaillible dans ce monde et dans l'autre.

Walter Scott (1) accorde, il est vrai, aux fées d'Angleterre « une nature plus douce et plus agréable, une délicatesse plus grande » qu'aux divinités similaires des autres contrées. Il ne voit point qu'elles fussent soumises ou alliées aux esprits infernaux. C'est, à notre avis, leur faire la part trop belle. La croyance aux esprits *bons ou mauvais*, qui cadrait si bien avec les tendances dualistes du moyen âge, est de tous les pays.

Une différence analogue existait entre la magie *blanche* et la magie *noire*. Il n'était point défendu de combattre l'enfer avec ses propres armes. Les cercles et les évocations interviennent à chaque instant dans les récits quand il s'agit de sauver des héros ou des âmes en peine (2).

L'astrologie elle-même n'a pour Jehan d'Arras rien de scabreux. C'est elle qui apprend au comte de Poitiers sa fin prochaine (3), le romancier ne voit point de mal à ce qu'il se soit fait instruire dans cet art occulte.

La pénitence du samedi, à laquelle ne manqua jamais Mélusine, même aux jours de sa prospérité, fut un des moyens inventés par le peuple pour mettre les bonnes fées tout à fait d'accord avec le ciel. La mère des Lusignans eut en outre une punition spéciale, une queue de serpent lui fut infligée pour s'être voulu venger de son père.

(1) *Démonologie*. Traduction Albert de Montémont. Paris, Ménard, 1838, lettre v, p. 141.

(2) Voir notamment Le Tasse et la chronique de Turpin.

(3) Jehan d'Arras. *Mélusine*, édition Ch. Brunet. Paris, Jannet, 1854, p. 30-32.

Grâce à tous ces châtiments, Mélusine put se dire « de par Dieu (1) » et se faire accepter comme une bonne chrétienne dans une famille de Croisés (2).

III

Mélusine ne fut point d'ailleurs la seule fée dont les descendants s'armèrent pour la délivrance du saint Sépulcre. Si l'on en croit une tradition populaire fort analogue à celle de Lusignan, le *pieux Godefroy de Bouillon* aurait eu lui-même pour bisaïeule une fée que le roi Lothaire avait *prise à femme*. Cette *bonne dame* d'une fécondité extraordinaire lui donna dans une seule grossesse six garçons et une fille. Chacun d'eux naquit avec un collier d'or, talisman qui lui permettait de se métamorphoser en cygne, puis de reprendre la figure humaine (3).

L'aventure attribuée à l'un des premiers comtes de Toulouse rappelle tout à fait celle d'Élinas Thiaus, roi d'Albanie, époux de la fée Pressine, mère de Mélusine. Ce comte en allant tendre ses rets pour prendre des fauves, rencontre une séduisante fée sur les bords d'un clair ruisseau et ne tarde pas à s'unir à elle (4).

Le second époux d'Éléonore d'Aquitaine, le roi Henri II

(1) Jehan d'Arras, p. 40 et aliàs.

(2) La mère Lusine apparaît tantôt avec une queue de serpent et tantôt avec une queue de poisson. La queue de poisson appartient plus spécialement à la fée des eaux, et la queue de serpent à la fée champêtre. On verra bientôt que la nymphe de la fontaine de Lusignan peut être envisagée sous ces deux aspects.

(3) Ernest Faligan. *Note sur une légende attribuant une origine satanique aux Plantagenets*, Angers, imp. Lachèse et Dolbeau, 1882. Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, p. 18. V. Grimm, *Veillées allemandes*, traduction L'Héritier de l'Ain, II, 342, 381.

(4) Ernest Faligan, L. C., p. 17, d'après la chronique rimée de Philippe Mouskes, publiée par le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1836, in collection des Chron. belges.

Plantagenet, resté célibataire jusqu'à l'âge de trente ans, n'avait voulu consentir une première fois à se marier qu'à la condition d'avoir « la plus belle femme de l'univers ».

Des ambassadeurs partis à la recherche de cette perle unique, rencontrèrent au milieu de l'Océan un vaisseau magnifique. On y voyait une princesse entourée d'une brillante cour. Son visage avait *l'éclat de la glace qui reflète le soleil.* Le roi Henri s'avoua vaincu et conduisit bientôt à l'autel *cet autre fée* (1).

On retrouve encore une variante de cette légende dans un poème du VIe siècle sur le roi de Bretagne Gradlon-le-Grand (2).

On pourrait ajouter à cette longue liste la fée Normande qui devint la femme du brave chevalier Robert d'Argouges, célébré par Wace, dans le roman de Rou, et même les Serpentes dont nous raconterons bientôt les aventures.

M. Ernest Faligan n'a pas sans raison confondu ces diverses fées avec les *incubes* auxquelles s'unirent Geoffroy d'Anjou et Baudouin de Flandres (3).

Gervaise de Tilbury avait déjà raconté l'histoire de l'une de ces singulières femmes.

La dame du château de l'Epervier ne pouvait assister à la consécration de l'hostie et sortait dès l'évangile. Un jour que son époux l'avait fait maintenir de force, elle s'enfuit à travers les airs au moment de l'élévation, renversant sur son passage une partie de la chapelle (4).

Hélius, comtesse de Flandre, était une belle inconnue que Baudouin avait rencontrée un jour à la chasse, au milieu de la forêt de Noyon, montée sur un palefroi noir. Comme la

(1) Ernest Faligan. L. C., p. 13, 21, 22, d'après George Ellis *specimens of early English métrical romances.....* Ellis a lui-même emprunté cette légende à un poème sur Richard Cœur-de-Lion, de la fin du XIVe siècle. Nous verrons bientôt que le prétendu mariage d'Henri II Plantagenet n'est qu'une réminiscence de celui qu'on attribuait à son ancêtre Geoffroy, comte d'Anjou.

(2) Ernest Faligan, L. C., p. 20.

(3) *Histoire et chronique du noble et vaillant Baudouyn, comte de Flandres, lequel épousa le Diable*, Paris, Michel Lenoir, s. d.

(4) Gervasius von Tilbury. *Otia Imperialia* 3a Decisio LVII. Edition Felix Liebrecht, Hannover Carl Rümpler, 1856, in-8°, p. 26.

dame du château de l'Epervier, elle sortait toujours de l'église avant que le sacrement ne fût levé. Exorcisée plus tard par un ermite, elle raconta qu'elle n'était qu'un diable inclus au corps de la fille morte d'un empereur d'Orient, puis elle disparut par une fenêtre dont elle emporta l'une des colonnettes (1).

Le mariage de Geoffroy d'Anjou rappelle tellement celui de son descendant, Henri II Plantagenet, qu'il est évident que l'auteur du poème sur Richard Cœur-de-Lion qui l'attribue au père de son héros (Henri II) n'a fait que changer le nom de l'époux; qu'on en juge plutôt par la citation que M. Faligan emprunte à Jehan de Fordun (2).

« Un certain Geoffroy, comte d'Anjou, voulant contracter mariage, fit chercher par des messagers une femme de la plus grande beauté, leur recommandant de n'avoir pas le moindre souci de sa famille et de ses parents, ni davantage de son extraction, si par ses attraits corporels elle devait satisfaire son aveugle passion. Laquelle femme ayant été trouvée et s'étant présentée à lui avec le désir de lui plaire, il s'unit à elle par un mariage précipité. »

« La comtesse d'Anjou allait rarement à l'église et alors c'était à grand'peine qu'elle y restât pendant la messe jusqu'à la consécration. La chose ayant fini par être remarquée, son époux la fit garder dans l'église par quatre soldats. Mais elle, ayant rejeté le manteau par lequel elle était tenue, s'envola par une fenêtre à la vue de tous les assistants et ne reparut plus jamais. »

Comme on le voit, il ne manque que l'épisode du vaisseau pour que les deux aventures soient identiques.

Si la nature de la comtesse d'Anjou, si facile à confondre avec la *fée* qu'avait épousée Henri II Plantagenet, pouvait laisser quelque doute, il n'en serait plus de même pour la *fée*

(1) Cf. la légende de la fondation d'Aix-la-Chapelle. (Note à la fin de l'introduction.)

(2) *Scotichronicon cum suppl.*, in-fol., editum, Edinburghi, 1752, d'après Ernest Faligan, L. C., 3, 4, 5.

véritable qu'avait épousée le comte de Toulouse (1). Même aversion de cette dame pour les églises et surtout pour le saint sacrifice de la messe, et même fuite par la fenêtre lorsqu'elle est retenue de force pendant l'office divin (2).

IV

Le peuple ne voyait d'ailleurs aucune différence entre toutes ces alliances. Chacune d'elles devait, à son avis, procréer une lignée d'êtres misérables, cruels pour leurs vassaux et sans respect pour les liens de la famille.

« Ceux-là sont les enfants de *Mélusine*, les parents de Merlin et de la femme de *Bauldouyn, comte de Flandres*, ensemble aultres qui sont descendus des *esperits succubes et incubes*, comme scaiz de ceulx *qui se jactent* d'être descendus de fayerie que malheur suit en celuy pays de Poictou (3). »

Les chroniqueurs Anglais et Ecossais du XIIIe et du XIVe siècle regardaient les désordres des Plantagenets comme une conséquence de leur origine (4). Eux-mêmes, si l'on s'en rapporte à ces auteurs, se croyaient en lutte contre la fatalité à la façon des héros antiques. « Ce n'est chose étonnante, font-ils dire à Richard cœur de lion, si provenant d'une telle souche, mes frères et moi nous harcelons et nous tourmentons les uns les autres comme des gens issus du diable et devant retourner à lui (5). »

(1) Voir ci-dessus.

(2) Ernest Faligan, L. C., p. 17. On pourrait nous reprocher d'employer le mot *incube* au lieu et place de celui de *succube* qui est le terme propre aux diables femelles. Nous n'avons fait que suivre l'exemple des auteurs cités et de beaucoup d'autres.

(3) J. Thenaud. *Le triomphe des vertus*. Pressac, *Essai bibliographique*, p. 105, 106.

(4) Ernest Faligan, L. C., 1, 2.

(5) Ernest Faligan, L. C., p. 56. Geoffroy la grand dent, a peut-être éprouvé un sentiment pareil. Comment expliquer son cri de guerre : *Non est Deus* en plein XIIIe siècle.

La divulgation d'une alliance presque oubliée sur le continent, n'était plus cependant qu'une manifestation de la haine vouée aux envahisseurs par les populations de la Grande Bretagne (1). Un sentiment analogue semble avoir été éprouvé par les vassaux des comtes de Flandres et de Toulouse à l'égard des familles de leurs suzerains. Si ailleurs ces prétendus mariages restèrent inaperçus cela serait peut-être à la louange des seigneurs. Il est vrai de dire pourtant que si les sujets des Lusignans ne songèrent point à leur reprocher leur origine, ceux-ci n'en ont pas moins cru aux conséquences fatales du mariage de Raymondin.

Il eut fallu sans doute peu de princes semblables à Geoffroy la grand dent pour que Mélusine ne redevînt un suppôt de l'Enfer. La mémoire de ce farouche guerrier paraît avoir beaucoup gagné à sa lutte contre saint Louis. Il s'y était montré le champion des pays d'outre Loire contre l'invasion des Français. La guerre des Albigeois à peine terminée venait de réveiller l'antagonisme du Nord et du Midi, Geoffroy devenait en quelque sorte un héros national. Le peuple dut aussi lui pardonner aisément d'avoir tourmenté des moines qu'il n'aimait guère.

L'antiquité fournirait des exemples sans nombre de fantaisies généalogiques analogues à celles des Lusignans. Il n'est point étonnant que l'alliance des fées soit la dernière manifestation de cette tendance, fort politique d'ailleurs, des grandes familles à se chercher des ancêtres en dehors de l'humanité. Elles étaient devenues les uniques représentants de la religion primitive et le monothéisme chrétien ne permettait guère d'aussi extravagantes conceptions.

Assez tardivement quelques seigneurs songèrent à se rattacher à la famille de David (2). On avait bien eu aussi de prétendus fils d'Énée, tels que Francus, Brutus et Belgius, soi-disant appelés à fonder autant de nationalités différentes plus ou moins en rapport avec leurs noms, mais ces bizarres inventions

(1) Ernest Faligan, L. C., 12.

(2) Les Lévis, par exemple.

n'avaient plus leur raison d'être, personne ne croyait à ces audacieuses fictions.

Saint-Maxire, 16 août 1882.

NOTE

D'un prodigieux amour de Charlemagne envers une femme.

..... François Pétrarque..... discourant en une épître son voyage de France et Allemagne, nous raconte que passant par la ville d'Aix, il apprit de quelques prêtres une histoire prodigieuse *qu'ils tenaient de main en main pour très véritable*, qui était que Charles-le-Grand après avoir conquesté plusieurs pays, s'esperdit de telle façon en l'amour d'une simple femme, que mettant tout honneur et réputation en arrière, il oublia non seulement les affaires de son royaume, mais aussi le soin de sa propre personne, au grand déplaisir de chacun, étant seulement attentif à courtiser cette dame, laquelle par bonheur commença à s'aliter d'une grosse maladie qui lui apporta la mort, dont les princes et grands seigneurs furent fort réjouis, espérant que par cette mort Charles reprendrait comme devant et ses esprits et les affaires du royaume en mains.

Il se vit tellement infatué de cet amour, qu'encore chérissait-il ce cadavre, l'embrassant, baisant, accolant de la même façon que devant, et au lieu de prêter l'oreille aux légations qui lui survenaient, il l'entretenait de mille bages, comme s'il eût été plein de vie. Ce corps commençait non seulement à mal sentir, mais aussi se tournait en putréfaction, et néanmoins, il n'y avait aucun de ses favoris qui lui en osât parler, dont advint que l'archevêque Turpin mieux avisé que les autres pensa que telle chose ne pouvait être advenue sans quelque sorcellerie. Au moyen de quoi, épiant un jour l'heure que le roi s'était absenté de la chambre, commença de fouiller le corps de toutes

parts, finalement trouva dans sa bouche, au-dessus de sa langue, un anneau qu'il lui ôta. Le jour même Charlemagne retournant sur ses premières brisées, se trouva fort étonné de voir une carcasse aussi puante. Par quoi comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, commande qu'on l'ensevelisse promptement. Ce qui fut fait; mais en contre-échange de cette folie, il tonrna tous ses pensements vers l'archevêque porteur de cet anneau, ne pouvait être sans lui et le suivait en tous les endroits. Quoi voyant ce sage prélat et craignant que cet anneau ne tombât en mains de quelque autre, le jeta en un lac prochain de la ville. Depuis lequel temps on dit que ce roi se trouva si épris de l'amour du lieu qu'il ne désempara de la ville d'Aix, où il bâtit un palais et un monastère en l'un desquels il parfit le reste de ses jours et en l'autre voulut être enseveli. Ordonnant par son testament que tous les empereurs de Rome eussent à se faire sacrer premièrement en ce lieu. — Petrarca. *Epistolæ familiares.* (Lib. I, cap. 3). — Etienne Pasquier. *Recherches*, VI, 33. Cf. Dippoldt *Karl der Gross*, p. 121. — *Veillées Allemandes* de Grimm. Traduction L'Héritier, t. II, p. 153. — *L'anneau du lac voisin d'Aachen* (Aix-la-Chapelle).

Le journal *le Temps* a reproduit cette légende dans son n° du 28 août 1882, in *La vie à Paris* (Chronique hebdomadaire de M. Jules Claretie). On en trouve une curieuse variante dans le n° du 1er septembre suivant, à la fin d'un autre article de M. Claretie. Son correspondant anonyme l'avait extraite de la chronique latine manuscrite de Brenwald, dernier prévôt du chapitre d'Embrach (Zurich). Cf. *Veillées Allemandes*, II, p. 155, Scheuchzer. *Itiner. Alpina*, III, 381, etc., etc.

Charlemagne étant à Zurich, logé dans la maison appelée Zumloch (1), ordonna d'ériger une colonne sur la place où les saints martyrs Félix et Régula avaient été décapités et d'y suspendre une cloche d'où pendrait un cordon. Puis il fit publier que quiconque demanderait justice eût à sonner à cette cloche pendant que l'empereur serait à dîner, avec promesse qu'il se lèverait pour connaître et juger la cause.

On entendit un jour la cloche, un page est dépêché pour savoir qui demande justice et revient sans avoir vu personne, — ce qui se répète par trois fois. L'empereur très émerveillé, ordonna à quelques personnes de se cacher dans le voisinage de la colonne et de faire bonne garde. Un moment après arrive un grand serpent qui tire le cordon

(1) Au trou.

et fait sonner la cloche. Le fait est rapporté à Charlemagne, qui se lève précipitamment de table en disant : Gens ou bêtes, n'importe, je dois la justice à tous mes sujets, sans dictinction.

Arrivé devant la colonne, il trouve, en effet, le serpent qui s'incline respectueusement devant Sa Majesté impériale pour lui rendre hommage et prend ensuite le chemin de la Limath. Le monarque le suit avec toute sa cour et ne tarde pas à découvrir un énorme crapaud qui s'était emparé du trou où le serpent se retirait et déposait ses œufs. Justice fut promptement rendue; le crapaud fut arraché du domicile dont il s'était emparé, condamné au feu et exécuté sur place.

Peu de jours après ce mémorable jugement, le serpent entra dans la salle où l'empereur était à dîner, et, après avoir fait une profonde révérence, il s'élance sur la table, découvre un riche bocal, y laisse tomber une pierre précieuse et se retire non sans avoir réitéré son inclination accoutumée.

D'autant plus frappé de ce prodige qu'il arrivait dans un lieu teint du sang des martyrs, le pieux empereur y fit construire une église appelée Wasserkirch (1), et donna comme un gage d'amour la pierre précieuse à l'impératrice. Or, cette pierre avait la propriété d'un philtre, car aussitôt que l'impératrice l'eut en sa possession, son mari ne pouvait plus la quitter. Etait-il obligé de s'absenter? il tombait dans une profonde tristesse. L'impératrice découvrit le secret et dans sa dernière maladie, elle cacha cette pierre sous sa langue, de peur qu'elle ne vînt à tomber entre les mains d'une autre femme qui, captivant ainsi l'empereur, lui ferait oublier sa première épouse. L'impératrice dûment embaumée, fut ensevelie, et la pierre avec elle, mais bientôt Charlemagne, fit tirer son corps du tombeau, et pendant dix-huit ans le mena avec lui dans tous ses voyages.

Un des courtisans ayant découvert le mystère, fouille le corps de l'impératrice, trouve le précieux joyau sous sa langue, et s'en rend maître; incontinent, l'empereur ressent pour lui la même passion que lui avait inspirée sa défunte épouse et ne peut plus vivre sans ce gentilhomme. Celui-ci ennuyé de ne pouvoir quitter le monarque et fatigué sans doute du poids de sa faveur (2), jette un jour la pierre dans

(1) Ou *Eglise de l'Eau,* ce nom s'explique mieux dans la version des *Veillées Allemandes,* le serpent conduit l'empereur sur le *rivage d'un étang* où un gros crapaud était établi dans son nid et sur ses œufs.

(2) Dans la version plus rationnelle des *Veillées Allemandes,* le courtisan laisse tomber par *mégarde* la précieuse pierre dans une source d'eau chaude d'où on ne peut la retirer.

un endroit marécageux, remarquable par une source d'eau chaude, d'où il ne fut plus possible de la retirer.

Charlemagne conçoit alors pour cette place la tendresse qu'il avait eue pour sa femme et pour le chevalier, et, en preuve de son attachement, il y fit bâtir la ville d'Aix-la-Chapelle. Il y fonde une superbe église et y dote richement un chapitre de chanoines qui établit une fraternité perpétuelle avec le chapitre de Zurich.

PREMIÈRE PARTIE.

—

LE LIVRE DES LUSIGNANS.

Et, par la lerme de Vendosme!
Je croy que ce n'est que fantosme.
Ne la vy-je pas en son baing?
Je n'en estoie pas moult loing,
Par le pertuis de l'uis, oyl,
De la teste jusqu'au nombril,
Femme estoit moult belle et gente,
Mais au dessoubz estoit serpente;
Serpente, voire vraiement:
Queue avoit burlée d'argent
Et d'asur, dont se débatoit
Tant que l'eau toute troubloit.

(Couldrette, 40e chap.)

CHAPITRE Ier

Origines de la légende de Mélusine.

Sommaire : L'histoire et l'épopée, les mythes et les rhapsodies. Le moyen âge et les traditions de races.

La fontaine de l'oppidum celtique et sa fée. Fondation de Lusignan par Lucinius, *mater Lusinia*, d'où la *mère Lusine*. Conquête barbare. Les Lusignans, *mater Lusinianorum*.

I

Les grands peuples de l'antiquité nous ont transmis en des poèmes immortels le secret de leur origine, l'épopée finit où commence l'histoire, elle seule nous fait assister à la genèse des nations.

On ne saurait lui demander ni de froides appréciations, ni des récits exacts, et cependant les plus anciennes annales ne nous léguèrent point des tableaux aussi fidèles des mœurs et des croyances religieuses. Dans son cadre immense, elle résume la vie d'une race, s'assimile toutes ses traditions et lui assigne sa destinée; l'histoire ne connaît plus ces entraînements inspirés, elle ne rayonne pas au-delà des faits, son unique but est de les étudier dans leurs conséquences et leur logique enchaînement.

Toutefois il ne faudrait pas croire qu'Hésiode ou même Homère nous ait livré les mythes sacrés de la Grèce dans toute leur pureté native. Leurs poèmes correspondent à une époque relativement récente de l'humanité, une longue élaboration a précédé leur avènement. Avant eux les chants de rhapsodes inconnus avaient déjà préparé plus d'une substitution, de nouvelles divinités succédaient aux anciennes, Zeus détrônait Chronos et foudroyait les Titans.

L'idée religieuse cessant d'être exclusivement naturaliste, s'incarnait en des personnalités nombreuses et changeantes que des attributs communs reliaient encore au type originel; mais à côté de l'ancien Dieu symbolisant seul l'une des forces de la nature, on en voyait surgir tout un groupe, les puissantes épaules d'Atlas gémissaient sous le poids des hôtes du ciel (1).

La fondation des diverses nationalités Helléniques avait produit une véritable invasion de héros et de demi-dieux; les anciens peuples croyaient se glorifier eux-mêmes en vouant leurs grands hommes à l'apothéose. On fit en l'honneur de plusieurs de ces déités nouvelles des emprunts aux mythes les plus divers et leur fonds légendaire s'accrut encore d'éléments de formation plus récente, éclos sous un autre ciel, loin de la mère-patrie, au sein d'une civilisation déjà plus avancée.

Nos sociétés modernes ont eu aussi leur âge héroïque, il apparaît dans les chants des troubadours, avec ses mœurs, ses traditions, ses aspirations et ses douleurs patriotiques, tout

(1) Voir M. Michel Bréal. *Le mythe de Cacus.*

aussi bien au moins que les temps fabuleux de la Grèce dans les immortelles rhapsodies d'Homère. La poésie naît des larmes et jamais encore on n'avait vu tant de ruines amoncelées. La chute de l'empire d'Occident, les luttes de Charlemagne, la conquête de Byzance et la délivrance du saint Sépulcre, offraient l'imposante grandeur des anciens récits.

La création des nouveaux idiomes fut fatale à ces premiers essais et nous priva d'une véritable épopée. Il fallut traduire des livres que personne ne comprenait plus et les rajeunir pour les sauver.

Les romans de chevalerie naquirent de cette transformation, ils conservèrent certains mythes qui, comme celui de Mélusine, se liaient intimement à l'histoire fabuleuse de leurs héros. Ces tardifs souvenirs de la religion des aïeux consacraient le pouvoir de beaucoup d'illustres familles en les plaçant sous le patronage de divinités toujours respectées malgré l'avènement du christianisme, les peuples qu'elles étaient appelées à gouverner aimaient à reconnaître les enfants des dieux et à croire à une mission providentielle (1). Ce rôle privilégié flattait l'ambition des princes, tout en mettant entre leurs mains un puissant moyen d'action, ils virent un précieux gage d'avenir dans la légende de leur origine et la gardèrent avec un soin jaloux; restait à fondre les anciennes croyances avec les nouvelles, le peuple et les trouvères s'en étaient déjà chargés. C'est ainsi que paraît s'être formé près de nous le livre des Lusignans.

Les traditions de cette famille se confondent avec celles du Poitou, le roman de Jehan d'Arras offre donc des ressources précieuses pour l'étude de nos anciens mythes; malheureusement, comme les poèmes du vieil Homère, il marque le terme ultime d'une longue série de métamorphoses.

Au moment où le secrétaire de Jehan de Berry réunit les fragments épars de sa prétendue histoire, Mélusine représente tout ce qui reste encore du vieux paganisme national, elle *résume toute la faérie*, comme l'a si bien dit avant nous M. Félix Herbet (2). Cette concentration d'attributs n'est point l'œuvre

(1) J. Grimm.

(2) Félix Herbet. *Le roman de Mélusine*, in *Revue de l'Aunis, etc.* Niort, Clouzot, année 1869, p. 296-313.

du romancier, ses précurseurs — et nous prouverons qu'il en eut beaucoup — ne firent que la constater, nous en avons pour preuves de vieilles traditions poitevines fort indépendantes de son récit et dont la haute antiquité ne saurait faire un doute, où la fusion des mythes est déjà très évidente. En réalité, l'*alma mater Lusianorum* ne fut tout d'abord qu'une simple fée gauloise, tout le reste de sa légende résulta de la lente assimilation d'éléments qui lui furent étrangers au début. Humble divinité agreste, elle régnait sur le rocher où les Lusignans vinrent bâtir leur forteresse, ils prirent son nom et son culte, en retour elle partagea leur brillante destinée, et bientôt le génie tutélaire des puissants barons usurpa le domaine des anciens dieux.

II

La ville de Lusignan paraît porter un vocable romain : Lucinius ou Licinius (1), dont hérita la famille du chef qui vint s'y établir lors de la grande invasion; une désignation latine ne saurait être le fait d'un barbare, et l'on sait que les noms de lieux subsistent toujours comme d'immuables témoignages du passé.

Un château était construit par Hugues de Lusignan, dit le Bien-Aimé, dès le milieu du x[e] siècle, réédifié par ses descendants, il conserva une grande importance stratégique jusqu'à la fin des guerres de religion.

On a pu supposer, non sans quelque raison, que le poste féodal avait remplacé un camp fixe de l'époque romaine, peut-être même les Gaulois avaient-ils déjà établi un oppidum sur le promontoire escarpé si bien protégé par la Vonne. Cette succession de forteresses d'âges différents est assez fréquente, les lieux d'un abord difficile s'imposant toujours à la défense avant l'invention des armes à feu.

(1) Feu M. Cardin paraît avoir le premier signalé cette étymologie.

Le château de Lusignan fut démoli en 1575, après avoir soutenu un long siège contre les troupes du duc de Montpensier. A cette époque, une fontaine consacrée à Mélusine coulait encore dans l'enceinte de l'une des tours ; c'est à cette modeste source que la fée poitevine a dû son illustre destinée.

Le culte des fontaines fut cher à nos aïeux, leurs fées gauloises étaient sœurs des nymphes de la Grèce et de Rome, les compagnons de Lucinius purent donc prendre pour génie tutélaire de la nouvelle ville une divinité autochthone que le peuple vaincu honorait déjà de ses offrandes et de ses prières ; restait à lui donner un nom, ils lui imposèrent celui de leur capitaine, et la nouvelle Egérie devint *mater Lucinia, la mère Lusine* (1).

Le mythe en était là sans doute quand les barbares envahirent la Gaule romaine, ils acceptèrent sans peine à leur tour une divinité très voisine des leurs et ne tardèrent pas à la gratifier de quelques-uns des attributs des dieux de la Gaule et de la Germanie. Un intérêt égoïste rattachait leur chef à la vieille fée dont le vocable romain rappelait le nom glorieux qu'il venait lui-même de conquérir. La déité protectrice de la forteresse devint la patronne de la première famille féodale, elle s'identifia avec sa destinée et la *mère Lusine* se changea peu à peu en *mère des Lusignans*.

C'est sur ce nom de *mère*, commun à tant de divinités gallo-romaines analogues aux fées celtiques sinon complètement identiques, que repose la fable du mariage de Mélusine avec l'ancêtre légendaire des seigneurs poitevins, et ce prétendu mariage fut l'origine de leur légende héroïque. Mélusine, *mère des Lusignans,* n'appartient pas plus à l'histoire que Vénus, *mère d'Énée,* et que tous les autres dieux ou déesses qui s'unirent à de simples mortels ; c'est une conception purement mythologique, et c'est à cet unique point de vue que nous continuerons de l'étudier.

(1) Par un heureux hasard, ce nom se trouvait en rapport avec le rôle capricieux d'une fée toujours à se jouer *(ludere)* dans les ondes ou dans les plaines de l'air. On peut encore rapprocher Lucinia de Luscinia = rossignol. On verra plus loin que Pressine et la Mélusine du Stollenberg attiraient les chevaliers par la douceur de leurs chants, à la façon des sirènes.

Sy veulle Dieu donner aux trespassez sa gloire
Et aux vivants force et victoire,
Qu'ils la puissent bien maintenir
Cy vueil ceste hystoire finir.
(JEHAN D'ARRAS.)

CHAPITRE II

Les précurseurs de Jehan d'Arras.

(*Jongleurs, trouvères et chroniqueurs des Lusignans.*)

SOMMAIRE : La librairie de la tour de Maubergeon. Chroniques latines antérieures au roman de Mélusine. Jehan, duc de Berry, et Guillaume de Parthenay. Jehan d'Arras et Couldrette.

I

Jean d'Arras ne nous donne que des renseignements fort incomplets sur les sources où il a puisé les éléments de sa prétendue histoire. Bien que le duc de Berry ait cru devoir le faire venir en Poitou et que sa présence au château de Lusignan avec la petite cour du prince royal soit des plus probables, il semble que les traditions orales du pays ne lui aient fourni qu'un assez maigre contingent (1).

(1) Ce fut sans doute pendant l'un de ces séjours que Jehan de Berry acheta un jardin à Lusignan, fait confirmé par une charte de la seigneurie de Mauprié citée par M. J. Babinet. *Sec. mem.*, 31. Charles-Quint fut invité à visiter Lusignan lors de son passage en France et plus tard Catherine de Médicis en déplora la ruine. Il paraît bien peu probable que Jehan de Berry n'ait jamais habité un château si justement célèbre.

Il ne paraît pas en être ainsi des *chroniques qu'il reçut de son maître et du comte de Salebri* (Salisbury ?) *en Angleterre.* A ces documents étaient joints *pluisieurs autres livres* réunis par ces seigneurs pour faciliter son travail et parmi eux se trouvait très certainement un manuscrit des *Otia imperiala* de Gervasius de Tilbury (1) qui déjà avait raconté l'histoire de la serpente Provençale.

Couldrette, quelques années plus tard, mit en vers le livre des Lusignans et travailla certainement sur les mêmes documents quand il ne se borna pas à suivre le récit de son prédécesseur. Il y a donc lieu de s'arrêter au complément d'informations qu'il nous donne.

Le chapelain trouvère déclare s'être conformé à un *livret* que Guillaume de Parthenay avait fait faire, ce livret concordait à la fois avec *les deux chroniques latines* de Maubergeon et avec celle du comte anglais :

> Des trois fu vostre livre extrait
> Ainsi le dist-on et retrait (2).

Ailleurs Couldrette indique très clairement des vers antérieurs aux siens et ce poème n'était pas perdu puisqu'il le recompose pour complaire aux désirs de son seigneur :

> Mais à mon povoir je feray,
> Se Dieu plaist, tant que le mettray
> D'autre forme, se j'ay loisir,
> Qui mieulx vous venra à plaisir,
> Quand l'autre pas ne vous hette (3).

En vain dirait-on que le ménestrel de la Gâtine ne parle ainsi que pour faire oublier le roman de Jean d'Arras qu'il se garde bien de citer, eût-il été si osé que de prendre pour compère son vieux maître, le sire de Parthenay ?

Jehan Bouchet, le célèbre auteur des *Annales d'Aquitaine*,

(1) Jehan d'Arras, édition Brunet, 1854, p. 13-14.
(2) *Mellusine.* Ed. Fr. Michel, Niort, 1854, vers 113-4.
(3) *Ibid.*, vers 93-97.

devait plus tard lui rendre justice, car il déclare avoir vu le roman de Mélusine en *rithme ancienne :*

« Est à présupposer que dès l'an mil deux cent on commença à faire plusieurs livres en gros et rude langage et en rithme mal taillée et mesurée, pour le passe-temps des princes et aucunes fois par flatterie pour collauder oultre mesure les faits d'aucuns chevaliers, à ce qu'on donnast courage aux jeunes gens de bien faire et de se hardier, *comme ledict roman de Méluzine*, les romans d'Artus de Bretagne, Lancelot du Lac, Tristan l'Aventurier, Ogier le Danois et autres *que j'ai vus en ladicte rithme ancienne*, en aucunes notables librairies ; lesquels ont été depuis rédigés en prose et en langage assez bon, selon le temps qu'ils furent ainsi rédigés, esquels on veoit choses incrédiles et toutes fois délectables à lire. Et à la vérité, c'est un songe que ledict romant de Mélusine, et ne pourroit estre soutenu ainsi qu'il est escript (1). »

M. Félix Herbet (2) se refuse pourtant à croire à l'existence d'un poème relatif à Mélusine antérieur à Couldrette. Jehan Bouchet, dit-il, n'affirme le fait que pour quelques-uns des romans qu'il cite, et suppose seulement l'analogie pour celui de Mélusine. *L'aurait-il vu en vers*, ce serait le poème de Couldrette qui serait tombé sous ses yeux ; en l'examinant à la légère, il a pu le croire antérieur au roman en prose. L'autorité de Couldrette serait elle-même très contestable.

Le chapelain dit en effet :

Je le feray à mon povoir ;
Mais n'en vueil pas le los avoir,
Si los y a car autrefois
Elle a été mise en François
Et rimée, si comme on compte.
Pourquoy ce me seroit à honte
De me vanter de cestui fait
Puisque autrefois a été fait (3).

(1) *Annales d'Aquitaine*. Poitiers, 1545, feuillet 66. Citation de M. Herbet.

(2) Félix Herbet, *le roman de Mélusine*, in *Revue de l'Aunis, etc.* Niort, Clouzot, 1869, p. 302.

(3) Edition 1854. V. 85-92.

L'histoire de Mélusine a déjà été mise en vers : *si comme on compte*, mais ce n'est plus qu'une tradition, le nouveau troubadour n'a plus rien en mains, il n'a même jamais vu le poème, et trop peu d'années le séparent de l'époque où le clerc de Jehan de Berry a écrit son roman pour que l'on puisse supposer que ce dernier ait été plus heureux.

Enfin on ne trouve nulle part mention d'un roman en vers de Mélusine, antérieur au livre des Lusignans de Couldrette, et Jehan d'Arras n'a pu recueillir, selon toute apparence, en dehors des légendes qui avaient cours en Poitou, que les chansons informes des jongleurs, etc., etc. (1).

Ainsi, on le voit, peu s'en faut que M. Herbet n'aille jusqu'à nier l'existence de tout document écrit relatif à Mélusine antérieur à Jehan d'Arras. Il cite cependant la *cronique gardée en l'abbaye du Moutier-Neuf à Poictiers* qui est authentique et dignement escrite à la main avec brièves et belles observations, mentionnée par Jehan de la Haye, baron des Coulteaux, dans les *Mémoires et recherches de France et de la Gaule aquitanique* (2). Les histoires de Lezignem relatées dans les divers inventaires de Jehan de Berry lui sont demeurées inconnues.

L'une d'elles cependant avait été récemment indiquée par feu M. Pressac, dans son *Essai bibliographique sur le roman de Mélusine* (3), à la suite des manuscrits du roman de Jehan d'Arras, dont elle suit la numérotation (N° XIII), mais il est vrai de dire que le tirage de cet opuscule resta inachevé, les quelques feuilles imprimées ne furent point mises dans le commerce, elles ne purent dès lors parvenir à M. Herbet.

(1) Un ms. en *françois rimé* du roman de Mélusine est mentionné dans la *Bibliothèque prototypographique des fils du roi Jean*, par J. Barrois, Paris, Treuttel et Wurtz, 1830. Rien ne prouve, il est vrai, qu'il ne s'agisse pas ici du poème de Couldrette.

(2) Paris, Parent, 1581, chap. III, p. 8.

(3) Cette savante bibliographie était destinée à servir de complément à la brochure de feu M. Jérémie Babinet qui a pour titre *Mélusine, Geoffroy la grand' dent*. Paris, Techener, 1847, dont elle continue la pagination et le format. (Gustave Bardy.)

Le sous-bibliothécaire de la ville de Poitiers avait trouvé cette chronique mentionnée au nombre des manuscrits ayant appartenu à Jean de France, duc de Berry, comte de Poitou, etc., dans l'inventaire fait après la mort de ce prince (1), que donne Le Laboureur dans son édition de l'*histoire de Charles VI* par le moine de Saint-Denis (2).

Le traducteur (3) a placé en tête du livre des biographies fort abrégées des plus proches parents du malheureux monarque. C'est à l'occasion de celle de Jehan de Berry qu'est reproduit ledit inventaire (p. 83).

Le précieux manuscrit figure parmi les livres « trouvez et inventoriez à Mehun (sur-Yèvre), amenez à Paris et prisez illec » (4); il est ainsi désigné : *Un livre de l'Histoire de Lezignem, escrit en latin, de lettre de fourme, bien historié, et au commencement du second feuillet après la première histoire a escrit, sola sed tantùm, couvert de drap de damas rouge, fermant à deux fermoirs de laiton, et tixus de soye, prisé huit livres parisis.*

Il est enfin une autre chronique citée par M. Hiver de Beauvoir dans sa *librairie de Jehan, duc de Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre* (5), (p. 72), sous le n° 149, et ainsi décrit.

Un livre de l'istoire de Lesignen (6), *en latin de lettre courant, et au commencement du second feuillet, après la première histoire du livre, a escript : Ornatus stans super equum, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de laiton et cinq bouillons sur chascun ais*, 10 livres.

Comme on ne peut guère admettre qu'il ne fût très longuement question de Mélusine dans ces deux *Histoires*, l'existence

(1) Il n'y eut pas moins de quatre inventaires. (V. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale.*)

(2) 2 tomes en un vol. in-folio. Paris, Louis Billaine, 1663.

(3) L'original était en latin.

(4) Jehan de Berry mourut en 1416.

(5) In-8°. Auguste Aubry, Paris, 1860.

(6) Le manuscrit 1482 de la Bibliothèque nationale a pour titre : *La noble histoire de Lusignan*. Ce fut celui peut-être que Jehan d'Arras donna à son roman.

de *très anciens manuscrits* sur les discours et les actions de la fée, admise déjà par M. Arthur Dinaux (1), devient fort vraisemblable. Ces chroniques longtemps conservées dans les archives des Lusignans avaient été sans doute transportées à Poitiers bien avant que Jehan de Berry ne devînt apanagiste du Poitou. Couldrette nous dit que :

> Dedens la tour de Mabergeon (2)
> Deux beaux livres furent trouvez
> En latin et tous approuvez (3)
> Qu'on fit translater en françois (4).

Ces vers sont tout au moins la preuve qu'une ancienne *librairie* avait existé dans la tour de Maubergeon, les deux manuscrits de l'inventaire en proviennent vraisemblablement et tout porte à croire qu'ils furent bien au nombre de ceux que Jehan d'Arras et Couldrette eurent entre les mains (5). Comment admettre en effet qu'une source aussi riche de renseignements n'ait pas été mise à contribution tout au moins par le clerc de Jehan de Berry, lorsque nous les voyons figurer dans la bibliothèque de son maître. Aussi ce sont bien là pour nous deux de ces *vrayes chroniques* que le prince confia à son secrétaire lorsqu'il le chargea de composer son histoire de *Mélusine*, à la prière de sa sœur Marie, duchesse de Bar et marquise de Pont, et de son cousin-germain le marquis de Moraine (6).

(1) *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères.* Caen, 1834, 2 vol. Citation de M. Herbet.

(2) Maubergeon (Maal-berg) centre féodal du comté de Poitou.

(3) Cela rappelle les *brèves et belles observations* de la chronique de Montierneuf, citée par Jean de la Haye, vide suprà.

(4) Couldrette, 102-5.

(5) M. Léopold Delisle (*Cab. des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tome 1er, Louis IX), a pensé qu'Alphonse de Poitiers avait eu une librairie. C'est peut-être l'origine de celle de Maubergeon. Thibeaudeau avait émis la même opinion.

(6) Quel était ce marquis? Peut-être M. G. Brunet eût-il pu nous le dire en se rapportant à quelqu'un des nombreux manuscrits qui existent encore. Lorraine et Moravie sont les leçons les plus probables.

Accuser Jehan d'Arras de mensonge nous paraît bien hardi quand nous ne le trouvons jamais en faute dans aucune des citations qu'il est permis de contrôler (1).

Le romancier parle encore d'une autre chronique de provenance anglaise. Il est facile de reconnaître un comte de Salisbury sous le nom de *Salebri.* Cette indication serait vraiment singulière si elle n'était exacte; il faudrait avouer que Jehan d'Arras se serait donné, sans raisons appréciables, beaucoup de mal pour nous dévoyer. Couldrette mentionne aussi ce livre, mais pour le besoin de la rime, le seigneur anglais devient :

Le comte de Salz et Berry (2).

Pour ce qui est du document lui-même :

. . . . Il parloit en tous ses dis
Comme les livres dessus dis (3).

C'est à dire comme les deux histoires latines de la tour de Maubergeon.

Il indique la provenance de ce dernier manuscrit mais de façon assez incompréhensible. Le chapelain dit en parlant de la chronique du comte Anglais :

D'un livre qu'avoit du chastel
Qui tant parest fort et bel (4).

laissant à la perspicacité du lecteur le soin de deviner le nom du beau château fort, celui de Lusignan sans doute qu'il hono-

(1) Jean d'Arras n'est point un clerc à la solde des Lusignans, il n'a aucun avantage à dérouter le lecteur en lui citant des sources mensongères. Conclure de ce qu'un document est perdu ou ignoré à sa non existence dans le présent et surtout dans le passé, nous semble bien hardi.

(2) Vers 108. Ce comte de Salisbury était sans doute un allié des Pembrocke que J. d'Arras (p. 404), mentionne parmi les descendants des Lusignans. V. aussi Couldrette, vers 5743-46.

(3) Vers 111-112,

(4) Vers 109-110.

rera d'une visite avant d'en chanter la légendaire histoire, comme il nous l'apprend bientôt après :

> Lors print congié de monseigneur,
> A qui Dieu doint joie et honneur!
> Et m'en vins tout droit au chasteau
> De Lezignen, qui tant est beau,
> Dont vous orrez briefvement l'histoire (1).

II

On ne peut concevoir aucun doute sur la date du roman de *Mélusine* et sur le nom de son auteur. Tous les manuscrits portent ces trois mentions :

» Et commençay ceste histoire présente à mettre en prose le mercredi devant la saint Clément en yver (2) l'an de grâce 1387 (3). »

« ..... Et encore au jour de la perfection de ceste histoire qui fut parfaicte le jeudi 7e jour d'aoust, l'an de grâce 1394 (4). »

« Et icy se taist *Jehan d'Arras* de l'histoire de Lusignen (5). »

Ces phrases reparaissent dans toutes les bonnes éditions françaises, il est donc absolument certain que Jehan d'Arras a composé son livre de 1387 à 1394 (6). Couldrette nous apprend que son poème n'était pas fini le 17 mai 1401, au moment où mourut Guillaume VII de Parthenay :

> Bons chevaliers, ilz ont été (7)
> . . . .

(1) Vers 119-123.
(2) La saint Clément tombe le 23 novembre.
(3) Dernière phrase du prologue.
(4) Dernier chapitre à la fin de l'épisode de Mélior.
(5) A la fin du livre, dernière phase avant le quatrain.
(6) M. Herbet donne 1393.
(7) Les Larchevêque.

Oncques ne faulsèrent leur foy

. . . .

Bien parut au bon chevalier
Qui ce livre fit commencier,
De Parthenay le bon seigneur
En sa vie a moult gaint honneur,
Mais tant que ce livre faisoye
Et que *grand part* fait en avoye,
Le bon chevalier trespassa
Qui grand honneur en sa vie a.
On ne peut rien contre la mort
Elle prend le fieble et le fort.

. . . .

. . . .

Ainsy que je cuide pour vray
Que monseigneur de Perthenay
C'estoit Guillaume Larchevesque

. . . .

. . . .

Et trespassa le mardy que
Len dit devant la Penthecouste
A maint povre ot esté hoste,
En l'an mil ung et quatre cens,
Le bon chevalier plein de sens
Ne se pot de la mort défendre,
A Dieu lui convint l'âme rendre
Le dix septiesme jour de may.
Et gist en terre à Parthenay,
En l'église de Sainte Croix,
Là gist le chevalier courtois
En moult belle sépulture (1).

Si le poème de Couldrette n'était qu'en *grand part* fait le

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, manuscrit 24,383. B. Ledain, *la Gâtine*, p. 185. Vers à la louange des Larchevêque, à la fin du poème, publiés pour la première fois par M. Pressac en 1855 et reproduits encore par M. Herbet en 1869. Ces vers ne se trouvent pas dans l'édition de M. Francisque Michel, Niort, Robin et Favre, 1854, faite d'après un autre manuscrit.

17 mai 1401, il est donc postérieur d'au moins sept années au roman de Jehan d'Arras.

M. Pressac nous apprend (1) que la *Mellusine* de M. Fr. Michel fut annoncée par un prospectus dans lequel le futur éditeur disait que le poème de Couldrette fut *mis en prose au* XV[e] *siècle.* On ne dit point par qui, ajoute notre bibliographe poitevin, mais c'est évidemment de Jehan d'Arras qu'on a voulu parler. Il ne saurait, en effet, être question du texte en prose plus ou moins parallèle au poème de Couldrette, qui a servi aux imprimeurs allemands depuis 1474, dont nous parlerons bientôt.

Au reste, en 1854, date de la publication du poème du trouvère de Parthenay, l'opinion de M. Francisque Michel était celle de tout le monde. Ainsi on lisait, à propos du roman de Jehan d'Arras édité par M. Ch. Brunet, à la même époque, dans le catalogue de la bibliothèque Elzévirienne : « On connaît sur ce sujet le roman en vers de huit pieds écrit par Couldrette en l'honneur de la famille de Lusignan, plus court, moins chargé d'incidents et *par conséquent antérieur* (2). »

L'honneur d'avoir prouvé l'antériorité du roman de Jehan d'Arras revient à M. Pressac et après lui à M. Herbet qui très certainement ne connaissait pas l'œuvre de son devancier.

Couldrette n'a pas seulement daté son poème, il a pris en quelque sorte le soin de la signer en nous donnant son nom à l'avant-dernier vers, à l'exemple de Jehan d'Arras qui avait cru bon de se mentionner dans la dernière phrase de son livre :

> Toute l'ouvrage sera faicte
> Adoncques se taira Couldrette.

On ne sait rien de sa vie ni des autres poésies qu'il a sans doute composées. De même qu'il est peu probable que Jehan de Berry ait confié à un clerc dont la réputation ne fût pas faite la rédaction du roman de *Mélusine*, il paraît acquis que le trouvère Parthenaisien avait dû faire ses preuves avant de mettre en vers *le livre des Lusignans.* Mais tandis qu'il est bien

(1) *Essai bibliographique.*
(2) Pressac.

établi que Jehan d'Arras est venu en Poitou à la suite du puissant comte, rien ne nous prouve que Couldrette fût étranger à cette province; ses fonctions de chapelain du seigneur de Parthenay (1) permettent même de lui assigner pour patrie notre Gâtine poitevine avec quelque chance de certitude. C'est plutôt, il est vrai, un trouvère qu'un troubadour, mais cela ne saurait prouver qu'il fût venu d'outre-Loire, puisque Parthenay se trouvait au point de contact des deux langues.

Le *livre des Lusignans* ne fut point composé comme le roman de Jehan d'Arras pour le seul plaisir d'un prince et de ses amis. Il continue, sans la compléter cependant, la série des chroniques légendaires de l'illustre famille des enfants de la fée. Guillaume VII de Parthenay croyait descendre de Mélusine comme tous les alliés des Lusignans, c'est à ce titre qu'il fit composer un poème en l'honneur de sa glorieuse aïeule, cherchant une consécration à la genèse fabuleuse de ses ancêtres :

> Faites, dit-il, tout à loisir,
> Car vostre est toute la journée.
> Le chastel (2) fu fait d'une faée,
> Si comme il est partout retrait,
> De laquelle je suis extrait
> Et moy et toute ma lignie
> De Partenay, n'en doubtez mie.
> Mellusigne fu appelée
> La fée que vous ay nommée,
> De quoy les armes nous portons (3),
> En quoy souvent nous déportons,
> Et afin qu'il en soit mémoire,
> Vous mettrez en rime l'histoire;
> Je vueil qu'elle soit rimoye :
> Elle en sera plus tôt oye.

La glorification des Parthenay sera donc la préoccupation constante de Couldrette, elle débute dès les premiers vers et

(1) Ce titre nous est révélé dans une édition allemande citée plus loin.

(2) De Parthenay.

(3) C'est-à-dire burelé d'argent et d'azur comme la queue de la serpente. V. pour cette singulière comparaison vers 3772-76.

prend après l'aventure de Palatine la proportion d'un épisode, enfin, c'est encore par une charmante prière en l'honneur des Larchevêques — et non des Lusignans — que le dernier chant sera terminé.

N'est-il pas probable que le sire de Parthenay ne faisait que suivre l'exemple des Lusignans eux-mêmes, et que cette noble race avait dû elle aussi être célébrée en son temps par ses troubadours ?

Il est facile de reconnaître, dit M. Herbet, que le poète s'est souvent contenté de mettre en vers la prose du romancier. Il paraît avéré en effet qu'il a connu l'œuvre du secrétaire de Jehan de Berry. Le fait s'explique de lui-même par le voisinage de Parthenay et de Lusignan (1), et surtout par la parenté qui unissait les Larchevêques aux anciens seigneurs de cette dernière ville.

On n'est pas mieux renseigné sur Jehan d'Arras que sur Couldrette, son nom semble devoir lui faire attribuer la ville d'Arras comme lieu d'origine, mais ce n'est qu'une pure hypothèse. Il ne figure point parmi les officiers connus du duc de Berry, peut-être cependant avait-il reçu de son maître quelque emploi richement salarié, tel que celui de secrétaire qu'on lui décerne assez gratuitement, ou de gardien de la librairie.

III

Si nous avions à porter un jugement sur la valeur littéraire du roman de *Mélusine,* nous trouverions que M. Herbet s'est trop arrêté *au titre* du chapitre où Noël du Fail (2) donne son sentiment sur Jehan d'Arras.

Il nous semble que loin de *se moquer,* ce charmant conteur

(1) Il paraît probable que Jehan d'Arras venu en Poitou sur la demande du duc de Berry, a composé son roman à Lusignan ou à Poitiers; cette dernière ville est encore moins éloignée de Parthenay.

(2) *Contes et discours* d'Eutropel, xxxiii, *De la Moquerie,* p. 367, de l'édition J.-Marie Guichard.

apprécie très nettement les conditions de temps et de milieu où s'est formée l'invraisemblable histoire des enfants de la Serpente, comment, en un mot, Jehan d'Arras procède de ses précurseurs et rajeunit de vieux récits, suivant en cela l'exemple des traducteurs qu'avait autrefois réunis dans sa librairie le frère de son maître, Charles V, roi de France (1).

« S'ils objectent..... que les romans ou livres touchant ce, sont trop approchant de notre langue d'aujourd'hui pour prouver telle antiquité; je leur répondrai que le roi Charles-le-Quint les fit mettre et traduire en langage de sa saison, comme aussi il y fit traduire plusieurs livres latins. Et qui voudra voir la conférence des premiers vieux romans écrits à la main dont s'en voit beaucoup à la librairie du roi et autres où l'on ne peut presque rien entendre, avec iceux ainsi faits agencer par iceluy roi Charles, jugera aisément que les choses ont été ainsi sans fables. Si quelqu'un se fondait sur la non verisimilitude de tant d'aventures, enchantements, de la flûte d'un roi Oberon, tant de somptueux palais soudainement se perdant et évanouissant, et du cheval de Pacolet, *qui est encore plus en ça d'une Mélusine,* de Merlin, je lui répondrai que le christianisme étant pour lors bien peu avancé aux contrées de par deçà, le diable avait beau jeu à faire ses besognes, essayant en tant qu'il est en lui, nous empescher et divertir du vrai service de Dieu, par ses moqueries et illusions et gagnant toujours pays, allant de pied à pied a si bien fait cet esprit calomniateur que d'éteindre en ce qu'il a pu le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et icelui obscurcir et cacher aux hommes.....

« Et ne trouveront étranges telles badineries diaboliques et sorcelleries ceux qui auront lu les histoires des pays septentrionaux et autres nouvellement trouvés, Saxo grammaticus, Olaus le grand, Spranger, Pol Grilland et surtout ce qu'en a dernièrement écrit ce très docte Bodin en sa démonomanie. »

M. Herbet nous conduit encore à citer Rabelais qui tout en se taisant sur l'auteur, traite à sa façon ses deux principaux

(1) Charles V mourut en 1380, sept ans à peine avant que Jehan d'Arras n'entreprît d'écrire son roman de *Mélusine*.

personnages. Dans l'enfer visité par Epistémon, Geoffroy à la grand'dent passe à l'état *d'allumetier* et Mélusine n'est plus qu'une *souillarde de cuisine* (1). »

Un curieux rapprochement entre les Titans, Mélusine et la nymphe scythique Ora, nous semble plus digne de remarque que toutes ces fantaisies.

« ..... Et vous réduisez à mémoire la force des géants antiques, lesquels entreprindrent le haut mont Pélion imposer sur Osse, et l'umbrageux Olympe avecques Osse envelopper pour combattre les dieux et du ciel les déniger. Ce n'estoyt force vulgaire, ne médiocre. Iceulx toutesfoys n'estoyent que andouilles pour la moitié du corps, *ou serpens,* que je ne mente.....

« Si ces discours ne satisfont à l'incrédulité de vos seigneuries, présentement (j'entends après boyre) visitez Lusignan, Partenay, Vovant, Mervant et Pouzauges en Poictou : là trouverez témoings vieulx de renom et de bonne forge, lesquelz vous jureront sur le bras sainct Rigomé que Mellusine leur première fondatrice, avoyt corps féminin jusques aux boursauits, et que le reste du corps *estoyt andouille serpentine.* Elle toutes foys avoyt alleures braves et guallantes.....

« La nymphe scythicque Ora avoyt pareillement *le corps mi-party en femme et en andouille.* Elle toutesfoys tant sembla belle à Jupiter qu'il coucha avecques elle et en eut un beau filz nommé Colaxès (2). »

C'est ainsi que, tout en se jouant, l'immortel curé de Meudon nous révélait les singulières analogies qui rattachent le mythe de Mélusine aux cosmogonies des temps antiques.

Est-ce une circonstance fortuite qui a conduit le premier auteur qui ait porté au XIXe siècle la question de Mélusine sur son véritable terrain à une conclusion presque identique (3)?

M. Ursin identifie Mélusine à Echidna, la déesse Serpente

(1) *Pantagruel,* livre II, chap. 30.

(2) *Pantagruel,* livre IV, chap. 18.

(3) Ursin. *Notice sur Mélusine,* in *Annales de la Société académique de Nantes,* 2e vol. 12e livr., déc. 1831, p. 408-418.

des Scythes (1) « que Phœbé remplaça plus tard dans le Panthéon grec. Tout s'accorde, dit-il, à nous montrer Diane ou la lune dans le personnage fabuleux de Mélusine. C'est un ancien mythe apporté dans la Gaule par les nations Indo-Germaniques qui vinrent s'y établir dans les temps antérieurs à l'histoire. »

(1) Hérodote, livre IX, traduction de L'Archer. (Citation de M. Ursin).

Est à présupposer que dès l'an mil deux cent on commença à faire plusieurs livres en gros et rude langage et en rithme mal taillée et mesurée pour le passe-temps des princes et aucunes fois par flatterie, pour collauder oultre mesure les faits d'armes d'aucuns chevaliers, à ce qu'on donnast courage aux jeunes gens de bien faire et de se hardier, *comme ledict roman de Méluzine,* les romans d'Artus de Bretagne, Lancelot du Lac, Tristan l'Aventurier, Ogier le Danois, et autres.....

(Jehan Bouchet.)

Si quelqu'un se fondait sur la non vérisimilitude de tant d'aventures, enchantements, de la flûte du roi Oberon, tant de somptueux palais se perdant et évanouissant, qui est plus encore en çà d'une *Mélusine*, de Merlin ; je lui répondrai que le christianisme étant pour lors bien peu avancé aux contrées de par deçà, le diable avait beau jeu à faire ses besognes, essayant en tant qu'il est en lui, nous empescher et divertir du vrai service de Dieu par ses moqueries et illusions.....

(Noel du Fail.)

CHAPITRE III.

Le roman de Mélusine.

Sommaire : La fée chrétienne et sa lignée. Les trouvères et Mélusine. La conquête de Jérusalem et le parjure de Raymondin. Geoffroy la grand'dent.

I

Le premier chapitre de *Mélusine* n'est que le canevas du vieux livre des Lusignans. Il nous montre quelle faible part le

clerc de Jehan de Berry prit à l'ordonnance générale du roman.

Comment expliquer ces épisodes annoncés dont l'omission va laisser le drame sans issue, que signifierait surtout la singulière apologie de Geoffroy la grand'dent, s'ils étaient l'œuvre de Jehan d'Arras? On comprend que Couldrette, en présence d'un ancêtre très direct du sire de Parthenay, ait accepté avec empressement les louanges du romancier, mais pour Jehan d'Arras les conditions ne sont plus les mêmes, les longues guerres des aïeux de son maître contre les puissants comtes de la Marche le mettaient fort à l'aise. La lignée directe des seigneurs de Lusignan était éteinte, le prince Jehan occupait leur château par droit de conquête, aucun intérêt personnel ne le portait à célébrer la gloire des barons poitevins qu'il était venu supplanter à son tour, et surtout à faire un héros du féroce Geoffroy.

Les « bons chevaliers » (1) devaient se trouver en bien mauvaise compagnie avec ce farouche soudard dont le cri de guerre était un blasphème (2) et qui si souvent avait pillé les moines et brûlé les abbayes. Un troubadour à la voix complaisante ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli quand il évoquait les luttes imaginaires de Geoffroy contre des géants terribles, pour faire oublier de très réelles violences.

Bien longtemps avant que Jehan d'Arras ne fût appelé en Poitou, un flatteur habile avait dû songer à mettre dans la bouche de la douce Mélusine des paroles d'indulgence et de pardon.

Mais laissons là ces appréciations qui se présenteront bientôt d'elles-mêmes; après avoir montré dans quels milieux s'est formée la légende de Mélusine et à quelles sources a puisé Jehan d'Arras, le moment est venu d'envisager de plus près son œuvre et d'en faire connaître au moins les grandes lignes.

(1) Couldrette.

(2) « *Non est Deus* ». Chron. ap. Labbe.

II

Le mariage d'Elinas *Thiaus*, roi d'Albanie (1), avec la fée Pressine est la première phase du récit. Leur rencontre près d'une fontaine et le serment exigé du futur époux se reproduiront encore lors des amours de Mélusine et de Raymondin (2). Une fée a toujours des précautions à prendre quand elle s'allie à un enfant des hommes (3), et pour ce qui est de la fontaine elle indique nettement la nature même des êtres surnaturels dont procédera la lignée des Lusignans.

Le roi a promis de ne point assister aux couches de sa femme mais, à l'instigation d'un fils issu d'une première épouse, il pénètre dans l'appartement au moment où Pressine *baigne* les trois jumelles qu'elle vient de mettre au monde et la fée disparaît pour toujours avec ses enfants. Pressine se réfugie chez sa sœur, la reine de l'île d'Avalon (4), là ses filles grandissent

(1) M. G. d'Espinay, *La fée Mélusine*, brochure in-8° de l'imprimerie Lachèze et Dolbeau, Angers, sans date (Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*) identifie l'Albanie avec l'Ecosse ainsi appelée par Geoffroy de Montmouth, et où il existe encore un *duché d'Albany*.

(2) M. F. Herbet. Le père de Raymondin avait épousé lui-même une fée qui l'avait quitté on ne sait pourquoi Il l'avait rencontrée dans le Foretz, pays de haultes montagnes et de haultes foretz. (Jehan d'Arras, p. 25.) Raymondin était né d'un second mariage.

(3) V. plus loin les traditions similaires.

(4) D'après Laisnel de la Salle, *Croyances et légendes du centre de la France*, t. II, p. 55, la presqu'île de Glastonbury (Sommerset, au sud du canal de Bristol) ne serait rien moins que l'ancien pays d'Avalon. On y rencontre, il est vrai, les traces d'un ancien sanctuaire druidique, et J. d'Arras dit un peu plus loin que de la montagne d'Elinéos, située en Avalon, Mélusine voyait la terre d'Hibernie *où elle était née*, ce qui rend cette attribution assez défendable.

Il est à remarquer que la légende débute en plein pays celtique. Les principaux attributs de Mélusine expliquent sa présence dans ce milieu. Comme les Mermaids Bretonnes, la fée Poitevine a une longue chevelure blonde et une queue de poisson, et tient un peigne d'or. Le don de prophétie indiqué par le miroir n'était pas non plus étranger aux nymphes d'Albion.

et atteignent l'âge de quinze ans, elle leur apprend alors le parjure de son époux. A son insu, les trois sœurs la vengent d'une façon cruelle; par leur pouvoir surnaturel, Elinas est enfermé pour toujours dans la montagne de Brumbeloy, située dans le Northumberland.

Pressine punit ce crime en condamnant Mélusine, l'aînée et la plus coupable, à se métamorphoser tous les samedis en femme serpente; la seconde, Mélior, ira garder jusqu'au jour du jugement un *épervier* dans un château d'Arménie. Tout noble chevalier qui veillera trois nuits de suite dans ce manoir, l'avant-veille, la veille et le soir du 20 *juin*, recevra un don honorable et raisonnable des choses terriennes à son gré (1), mais Mélior devra bien se garder de se livrer à lui, même en le prenant pour époux; le chevalier qui se sera laissé aller au sommeil ne sortira plus du château.

La dernière enfin, Palatine, sera enfermée dans la montagne de Guigo en Aragon, pour y garder le trésor d'Elinas jusqu'à la venue d'un héros de la lignée de Mélusine, qui s'en rendra maître et l'emploiera à la conquête de la terre promise.

Ainsi la plus lourde peine retombe sur l'aînée, instigatrice du châtiment paternel; elle ne peut s'en affranchir qu'en trouvant un mari qui consente à ne jamais la voir le samedi.

Sa vie ne dépasserait point alors le terme ordinaire, mais son tourment serait sans fin ni trêve jusqu'au jour du jugement si, comme Elinas, il manquait à la parole donnée. Il lui faudrait en outre apparaître trois fois sous sa forme de serpente devant le château qu'elle bâtira et auquel elle donnera son nom, quand ce château changerait de maître ou que quelqu'un de ses descendants devrait mourir. Sa race sera d'ailleurs illustre *et de grande prouesse.*

Mélusine, maudite par sa mère, va cacher sa détresse dans la forêt de Colombiers où Raymondin, réduit au désespoir par

(1) Le canevas du roman semble montrer que ce *don précieux* était pour les précurseurs de Jehan d'Arras, *la couronne de Jérusalem.* Cette hypothèse rendrait à l'œuvre l'unité qui lui fait défaut dans les textes qui nous sont parvenus. S'il était autre, le rôle de Mélior ne s'expliquerait plus.

le meurtre involontaire du comte de Poitiers, la rencontre s'ébattant à minuit, au clair de la lune, avec deux autres fées « *sur une fontaine merveilleuse appelée la fontaine de soif* » (1).

Les dix fils qui naîtront de leur mariage ne participeront point au pouvoir surnaturel de Mélusine, tandis que les trois filles d'Elinas et de Pressine, dont la condition semble identique, sont des fées comme leur mère. On ne conçoit pas bien la cause de cette différence, peut-être y aurait-il lieu de croire que le prétendu roi d'Albanie était lui-même dans l'origine un personnage pris hors de l'humanité comme l'a pensé avant nous un membre de la Société Asiatique, M. E. Blacher (2).

S'il en était ainsi, la déchéance des enfants de Mélusine s'expliquerait par son alliance avec un simple chevalier.

Couldrette prendra par deux fois la peine de nous dire qu'Avalon est un pays situé *en faérie* (3), on le nommait aussi l'*île perdue*, parce que ceux qui la visitaient en oubliaient le chemin. Au milieu s'élevait une haute montagne, Elinéos ou la *montagne florie*, que Pressine visitait souvent avec ses filles. Elinéos fait penser au Pushpagiri — mont des fleurs — séjour favori du dieu indien Varuna, *le roi des eaux* (4), et permet à M. Blacher de comparer à cette divinité Elinas dont la montagne rappelle le nom. C'est enfin à Avalon que les druides plaçaient leur Elysée (5). On portait encore en procession,

(1) Aujourd'hui la Font de Cé, près Lusignan. *Melusine*, édition Ch. Brunet, p. 35-36.

(2) Nous trouvons dans l'un des catalogues de la librairie L. Clouzot le nom de cet auteur : 1059. *Étude de philologie et de mythologie comparées. Essai sur la légende de Mélusine*, par E. Blacher. Paris, Parent, 1872, brochure in-8°.

(3) V. 4897-4922.

(4) A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, I, 76.

(5) Avalon est le séjour de Morgane, la fée protectrice d'Ogier le Danois. C'est dans le château de la fée qu'il rencontre le roi Artus, Oberon et plusieurs défunts illustres des deux sexes. Avalon semble venir du radical celtique Aval = *pomme*. La pomme était considérée comme un fruit prophétique. V. Laisnel de la Salle, L. C. On pourrait comparer la *montagne florie* de l'île d'Avalon, Elysée des Druides, à l'*himmel stollen* de la Mélusine de Stauffenberg dont nous parlerons bientôt.

comme cadeau de Noël, au temps de Charles I[er], une branche de l'aubépine de *Glastonbury* que l'on prétendait descendre en ligne droite du bâton de Joseph d'Arimathie. Cette aubépine fleurissait toujours la veille de Noël, c'était ce jour-là que Joseph avait planté son bâton en terre et opéré le prodige pour la première fois (1). On n'a pas oublié que Laisnel de la Salle avait identifié Glastonbury à Avalon.

La légende de Mélusine fournit encore à M. E. Blacher d'autres ingénieux rapprochements favorables à la déification du roi d'Albanie. Le trésor d'Elinas Thiaus, confié à Palatine et enfermé dans la montagne de Guigo, n'est pour lui que la figure de la pluie au sein du nuage, considérée par les Aryens comme le plus précieux des dons de Varuna et la troisième fille de Pressine se confond elle-même avec les déesses des eaux célestes — les *âpah* — gardiennes de l'ambroisie. La montagne de Brumbeloy, située dans le Northumberland, où Elinas est « enclos » par les trois sœurs et plus tard enterré par Pressine, évoque par son nom (2) le souvenir du tonnerre et nous fournit encore l'image d'une de ces montagnes résonnantes où se cache la pluie bienfaisante. Enfin l'épervier figure au nombre des messagers célestes chargés d'apporter l'étincelle qui fait crever le nuage et jaillir le breuvage divin. C'est vers la Saint-Jean qu'un chevalier peut aller braver l'insomnie dans le château d'Arménie gardé par Mélior, le jour où finit l'épreuve coïncide même avec le solstice, époque bien connue des fêtes solaires.

Il n'est donc pas étonnant que pour M. E. Blacher la légende de Mélusine, loin d'être propre au Poitou, « fasse partie d'un cercle mythique dont on trouve des traces chez tous les peuples d'origine aryenne (3) ». Le drame aurait au début la voûte céleste pour théâtre et reproduirait même sous des noms nouveaux un épisode des Védas.

(1) A. de Gubernatis, *Mythologie des plantes*, II, 30.

(2) Du radical Brem, en haut allemand, Brim, en grec βρομὸς, βροντή.

(3) Nous consacrons un chapitre au remarquable travail de M. Blacher. Une seconde étude, du même auteur, depuis longtemps annoncée, doit comprendre l'examen de ce cycle de légendes et du mythe qui y est renfermé.

Quoi qu'il en soit, la fondation de la glorieuse dynastie des Lusignans par l'un des dix fils de la fée est la conclusion naturelle de cette période purement fabuleuse de la prétendue histoire des barons Poitevins. Ce guerrier, d'une force extraordinaire, détruisait ses ennemis et purgeait le pays des monstres qui l'infestaient.

Pendant longtemps sans doute la légende s'arrêta sur cette première donnée, célébrant uniquement les exploits du *prototype* de Geoffroy la grand'dent et de ses successeurs.

III

Le prologue du roman de chevalerie assigne, il est vrai, une mission toute chrétienne à la lignée de Mélusine, mais il est bon d'observer que les Lusignans ne purent songer à conquérir la terre promise avant qu'elle ne tombât aux mains des infidèles (1). Ce n'est même qu'à la fin du XIe siècle que les éloquentes prédications du pape Urbain II et de Pierre l'Ermite soulevèrent l'Occident contre l'Asie et firent songer à la délivrance du saint Sépulcre.

Près de sept siècles s'étaient écoulés depuis la conquête de la Gaule romaine, pendant cette vaste période la *mère Lusine* devenait la *mère des Lusignans*, tout ce qui restait encore de vieux paganisme local s'accumulait sur sa tête, elle se divinisait au détriment des anciens dieux mais le christianisme restait étranger à la formation de la chronique légendaire des puissants seigneurs.

Au XIIe siècle au plus tôt (2) trouvères et chroniqueurs s'emparèrent à leur tour de la vieille fée gauloise pour lui faire subir une dernière métamorphose et comme une sorte de baptême chrétien. Il ne fallait pas que la religion nouvelle fît oublier l'illustre épouse du premier des Lusignans. Sa conversion salutaire lui valut un rôle providentiel et la divinité

(1) Commencement du VIIe siècle.

(2) Jehan Bouchet parle des premières années du XIIIe.

payenne se racheta en facilitant à sa race la conquête de Jérusalem.

La délivrance du tombeau du Christ fut la grande pensée du moyen âge, elle s'imposait d'ailleurs à la légende héroïque des Lusignans. L'intervention d'une divinité payenne était alors fort acceptable, le peuple se refusait à croire à la damnation éternelle des êtres surnaturels dont il avait si longtemps imploré le secours, les trouvères plus instruits croyaient combattre l'Enfer avec ses propres armes, le Tasse lui-même plus tard ne dédaignera pas l'aide des bons génies.

Nous voici donc en présence d'une autre action dont la conclusion est nettement indiquée; les Lusignans obéirent à leur destinée, ils occupèrent le trône de Jérusalem et cependant le livre de Jehan d'Arras ne nous en dit rien, il nous laisse vainement attendre le dénouement annoncé dès le début, par suite le rôle de Mélior est tout à fait inutile et devient inexplicable, bien plus la troisième sœur, Palatine, n'a même pas l'honneur d'une mention, c'en est fait du trésor qui devait être consacré à la conquête de Jérusalem et pour couronner l'épopée il ne nous reste que les exploits fantastiques et fort inattendus de Geoffroy la grand'dent.

Nous n'accuserons point Jehan d'Arras d'avoir volontairement négligé des personnages indispensables à l'action pour le plaisir d'exagérer sans raison un rôle purement secondaire, il nous semble qu'il a dû suivre pas à pas les textes qui lui ont été confiés par le duc de Berry. Si l'on en juge par son propre récit les chroniques *latines* de Maubergeon et celle du comte de Salisbury furent composées vers la fin du XIII[e] siècle, nous y voyons figurer Geoffroy la grand'dent, mort en 1248, et il est difficile d'admettre que leur rédaction soit postérieure à la réunion de la baronnie de Lusignan à la couronne de France, survenue en 1308 après le décès sans hoirs mâles du dernier seigneur.

Ces prétendues histoires ne furent sans doute que la traduction de toute une série de chants héroïques (1) qui conti-

(1) M. F. Herbet croit « aux chansons informes des Jongleurs » tout en paraissant peu disposé à admettre l'existence des chroniques qui les ont suivies.

nuèrent à célébrer les exploits des descendants de Mélusine longtemps après la perte de Jérusalem, conséquence immédiate de la perte de la bataille de Tibériade, livrée dès 1137; l'apologie du sinistre Geoffroy est leur fait, car personne n'admettra que le clerc de Jehan de Berry se soit chargé sans motifs d'une aussi ingrate besogne, et c'est avec un étonnement bien légitime que l'on voit le féroce incendiaire de l'abbaye de Maillezais métamorphosé en pieux héros d'une épopée chrétienne.

Il est à remarquer cependant que Mélusine et Geoffroy *au grand'dent* furent *les seuls Lusignans* qui laissèrent leurs noms aux tours du château détruit en 1575. On peut se demander ce qui valut au fils d'Eustache Chabot toutes ces glorifications posthumes.

Le rival de saint Louis s'est peut-être substitué à son ancêtre Hugues-le-Diable mais il est plus probable qu'il représente un personnage emprunté à la période barbare de la légende de Mélusine que nous croyons être le fondateur de la dynastie, fils de la fée et du premier chef qui s'établit à Lusignan (1). Faute d'un dénouement rationnel l'action évolue sur elle-même et revient à son point de départ,

> *Elle* se ramène en soi n'ayant plus où se prendre.
>
> (Corneille.)

Si l'on tient compte des divers éléments inscrits au prologue du livre de Jehan d'Arras, il est permis d'apprécier la savante composition de la véritable épopée chrétienne qui a précédé le roman de chevalerie et de rendre un juste hommage au talent du trouvère ingénieux qui sut si bien l'adapter à l'antique tradition des filles d'Elinas. La destinée des Lusignans était intimement liée à celle des trois sœurs, chacune d'elles concourait à l'action et servait en quelque sorte d'intermédiaire entre la divinité et le héros chargé de la mission providentielle. Il n'est pas jusqu'à l'insuccès de la conquête de Jérusalem qui ne semble prévu par suite de la folle curiosité de Raymondin.

(1) Ce serait là le *prototype* de Geoffroy dont nous avons déjà parlé.

Dans toutes les histoires de *serpentes* le chevalier parjure est toujours voué au malheur et sa lignée condamnée à « décroître de jour en jour de toutes ses prospérités » (1).

Cette observation, si elle était fondée, nous fournirait un renseignement plein d'intérêt sur l'époque de la formation de ce poème, il serait forcément postérieur à la bataille de Tibériade (1187) qui réalisa la funeste prédiction. Plus tard les trouvères auraient continué à célébrer les exploits des Lusignans malgré leur expulsion de la ville sainte et c'est ainsi qu'auraient été composés tant de récits incorporés vaille que vaille au cycle des aïeux où chaque chevalier intervient sous un pseudonyme emprunté à l'un des enfants de la fée. On en serait venu ainsi jusqu'à Geoffroy la grand'dent, trop connu pour changer de nom, qui, par un artifice singulier qu'explique à peine l'oubli de la première donnée, devint le héros de la famille et sur lequel le livre se ferma. Les dix fils si généreusement accordés à Mélusine offraient un canevas commode pour l'emploi successif de tous ses personnages. La chronique des Lusignans telle qu'elle fut transmise à Jehan d'Arras ressemble quelque peu à un *livre à tiroirs*. Il y eut même des cadres qui ne furent pas remplis et qui nous valurent en plein XVII[e] siècle le singulier pastiche de Nodot (2).

C'est ainsi que la gracieuse épopée des Lusignans aurait fini par se transformer en une chronique sans doute successivement rimée, traduite en latin et incorporée telle quelle ou peu s'en faut dans le roman de chevalerie.

Couldrette, plus soucieux de la bonne ordonnance de son poème que de l'informe récit de son précurseur, s'efforça de rendre à l'action son unité première en confiant à Geoffroy la délivrance du saint Sépulcre mais, hélas! le chevalier à la grand'dent meurt de vieillesse avant même d'avoir pu s'emparer du trésor d'Elinas. C'était apparemment chose convenue

(1) *Mélusine*, p. 13, 14.

(2) Nodot prend le soin de nous annoncer dans sa préface qu'il a entrepris de renouveler l'histoire de Mélusine et même de l'éclaircir *en quantité d'endroits*, à la sollicitation de plusieurs personnes qui sont issues de la fameuse fée.

que l'on se tairait sur la première occupation de Jérusalem et que tout était à recommencer. Le trouvère voulait sans doute laisser croire qu'il était réservé à un futur héros de la race de Mélusine d'arracher pour toujours le saint Sépulcre aux infidèles. A la fin du XIVe siècle les Lusignans n'avaient point encore perdu tout espoir de reconquérir leurs trônes d'Orient, une dernière croisade venait de se terminer par la sanglante défaite de Nicopolis.

IV

L'Allemagne a eu incontestablement l'honneur d'imprimer pour la première fois le roman de Mélusine. Brunet (1) et Renouvier (2) nous apprennent que, dès 1456, Thüring von Ringeltingen, de Berne au pays de Luchtland, donna une traduction d'après l'original français pour rendre honneur et service à son gracieux seigneur, le margrave Rodolphe de Hochberg, et qu'elle fut imprimée à Augsbourg en 1474 par Jean Baemler. Hain (3) ne croit pas que ce soit la première édition allemande puisqu'il décrit avant elle, sous le n° 11061, un livre s. l. n. d. qu'il dit publié à Strasbourg. Brunet, moins affirmatif sur le lieu d'origine, pense au contraire qu'il s'agit d'une édition voisine de 1477, c'est-à-dire plus récente.

Il n'en est pas moins absolument certain que ni l'une ni l'autre ne reproduit littéralement le texte de Jehan d'Arras, le poème de Couldrette a été aussi consulté, il est même probable qu'il fait en partie les frais de la traduction de Thüring von Ringeltingen.

N'oublions pas les premiers vers du ménestrel du sire de Parthenay :

(1) *Manuel du Libraire*, 1862, *verbo* J. d'Arras.

(2) Jules Renouvier. *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du* XVe *siècle*. Bruxelles, Hayez, 1860, p. 226-28.

(3) *Repertorium bibliographicum*. Stuttgartiæ, Cotta, 1826-1838, 4 vol. in-8°.

Le philosophe fut moult sage,
Qui dit en la première page
De sa noble métaphysique
Que l'humain entendement s'applique
Naturellement à concevoir
Et à apprendre et à savoir.

Bien qu'Aristote ne soit pas désigné par son nom, il est impossible de ne pas le reconnaître. Or voici comment débute l'édition allemande de 1474 :

« Seyt das der gross natürlich meister Aristotiles... » C'est à dire le grand maître en ce qui concerne la nature Aristote.....

Il faut reconnaître que le texte de Jehan d'Arras n'a rien de commun avec cette entrée en matière (1), mais le n° 11061 de Hain, nous fournit une preuve tout à fait irréfragable. La rubrique du premier chapitre se poursuit ainsi :

« Wye her Johannes von Portenach Sienem Capplon beualch dis buch in franczosischer sprach zu machen. » Comment le sgr Jean de Parthenay (2) commanda à son *chapelain* (3) de composer ce livre en langue française.

Ne savons-nous pas très pertinemment que ce fut le duc de Berry qui fit faire le roman de Jehan d'Arras et qu'au seigneur de Parthenay revient seulement l'honneur d'avoir inspiré un peu plus tard le poème de Couldrette. Ces observations s'appliquent aux autres éditions allemandes du xve siècle, notamment à celle qui figure à la vente d'Ourches (Hain, 11063), nous y retrouvons encore Aristote et Jean de Parthenay. Ce livre, d'après Panzer (4), a été imprimé avec les mêmes caractères que l'*Histoire de Bourgogne,* en allemand, sortie des presses de Strasbourg en 1477.

Il en est encore ainsi pour la *Mélusine* que l'on attribue à Antoine Sorg, d'Augsbourg (Hain, 11062), et pour celle de

(1) Voir plus loin la description des manuscrits et des éditions diverses du roman de *Mélusine*.

(2) Ce fut en réalité Guillaume VII de Parthenay qui fit faire le poème de Couldrette, mais il est vrai que l'œuvre ne fut terminée que sous son fils Jean II, le dernier des Larchevêques, mort en 1427.

(3) C'est la première fois que ce titre est donnée à Couldrette.

(4) *Annal. der deutch litterat.*, p. 86.

Knoblochtzern, Heidelberg, 1491 (Hain, 11066). Comme il n'est pas bien prouvé qu'il existe d'autres éditions allemandes antérieures au XVIe siècle (1), on peut affirmer qu'à l'époque où Steinschaber imprima à Genève la première édition française (1478), le véritable texte du roman de Jehan d'Arras était encore inédit. Les successeurs de Baemler s'étaient contentés de reproduire son livre sans recourir aux manuscrits, la traduction que Thüring von Ringeltingen avait faite de son mieux pour l'agrément de son gracieux seigneur continuait à avoir cours et il semble en avoir été ainsi jusqu'à nos jours où d'autres versions sont enfin apparues.

M. Schwab a mis en lumière un manuscrit à peu près inconnu de la bibliothèque de Stuttgard (2), auquel M. Pressac se promettait de consacrer une note spéciale quand la mort le surprit en 1855, alors que l'on commençait à imprimer sa description des manuscrits du poème de Couldrette. Depuis lors il a été impossible de retrouver les notes du bibliothécaire de Poitiers et la fin de son travail semble à tout jamais perdue. Nul doute cependant que le manuscrit de Stuttgard ne doive être attribué au chapelain troubadour car nous ne le rencontrons pas dans la première partie du Mémoire de M. Pressac, consacrée à l'œuvre de Jehan d'Arras. La capitale du Wurtemberg n'a donc très vraisemblablement qu'un pastiche du roman français dont la version rappelle encore celle de Thüring von Ringeltingen.

On ne saurait s'étonner que le traducteur du margrave ait préféré le poème à l'œuvre assez indigeste de Jehan d'Arras. En présence de deux compositions d'inégale valeur, il a choisi la meilleure et tout homme de goût en eût fait de même.

Avant de terminer cette longue digression sur les éditions allemandes, il est de notre devoir de déclarer qu'à M. Pressac revient incontestablement l'honneur d'avoir montré que jus-

(1) Panzer, *Deutch Ann.*, suppl., p. 11, mentionne très laconiquement une édition in-folio datée de 1478, et Hain dit encore moins : n° 11065, anno Domini MCCCCLXXVIII iar in-folio.

(2) La *Mélusine* de M. Schwab a eu l'honneur mérité de trois éditions données à Stuttgard en 1836-42-46 (Pressac).

qu'au XIX[e] siècle on n'a guère connu de l'autre côté du Rhin qu'une traduction arrangée du poème de Couldrette (1).

V

Un mot maintenant sur le vocable de l'héroïne. Feu M. de Sainte-Hermine (2) observe avec raison que c'est mal à propos et par corruption que les savants (*sic*) se sont servis du nom de *Mellusine* et que le peuple n'a jamais cessé de dire *Merlusine,* ou plutôt *mère Lusine* (c'est-à-dire *mère des Lusignans*). Nous n'ajouterons qu'un mot à cette étymologie rationnelle et la seule vraie, c'est qu'il y eut une *mère Lusine gallo-romaine* avant les Lusignans et que les premiers *savants* auxquels ce nom parut trop populaire pour figurer dans une généalogie féodale furent évidemment les trouvères à la solde des Lusignans.

Quoi qu'en aient dit Dom Mazet et ceux qui vinrent après lui, il n'y eut jamais dans l'histoire de princesse nommée Mélusine, et faire dériver ce mot de Mélisende est étymologiquement aussi téméraire que de lui donner pour origine le nom de la déesse védique Milushi (3).

La mère Lusine est une *déesse mère* analogue à celles qui figurent dans des inscriptions bien authentiques et dont nous avons même plusieurs images votives (4). C'était dans le principe une divinité agreste aimée du peuple dont elle était le génie tutélaire, une de ces bonnes petites déesses qui firent

(1) L'Allemagne a eu une foule d'éditions populaires analogues à celles de notre bibliothèque bleue où d'importantes modifications furent souvent apportées au thème initial, c'est ainsi que le texte du Walhalla (Berlin, 1841, et Leipsig, 1844) ne donne plus les épisodes de Mélior et de Palatine. (Pressac.)

(2) Deuxième édition de l'*Histoire du Poitou,* de Thibaudeau, notes.

(3) Comme M. E. Blacher.

(4) Consulter sur les déesses mères : C. de la Ménardière, *Le Culte chez les Pictons,* in *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2[e] série, t. III, 1880.

oublier au moyen âge les *bons petits saints* dont parle Rabelais et que rappellent encore aujourd'hui les patrons de nos villes et villages. Qu'il nous soit donc permis de lui rendre désormais le nom sous lequel nos aïeux l'ont adorée et que beaucoup de gens ne prononcent point encore aujourd'hui sans quelque émotion superstitieuse.

On a compté seulement que parfois,
Pendant la nuit Mélusine qui pleure,
En long serpent vient sans bruit et sans voix
Revoir encor son antique demeure.
Mais quand des maux s'élèvent menaçants
Sur sa famille ou bien sur sa patrie,
Quand un grand homme ou l'un de ses enfants
Perd le bonheur ou va perdre la vie,
Peignant son trouble en d'horribles accents,
Du haut des tours Mélusine s'écrie.

(Creuzé de Lesser. *La Table ronde*, ch. xii.)
Citation de M. E. Blacher.

CHAPITRE IV.

Après Jehan d'Arras.

(*Fin de l'histoire de Mélusine.*)

Sommaire. Diffusion de la légende de Mélusine. Les alliés des Lusignans. La banshee. La fée champêtre et les dragons des cavernes, hôtes plus tard des souterrains des châteaux. La queue de serpent. Ruine du château de Lusignan et délivrance de la mère Lusine. La chasse-gallery. Les gâteaux Merlusins et le vers d'Horace.

I

Le grand succès du roman de Jehan d'Arras ne suffit pas à expliquer la diffusion de la légende de Mélusine ; pendant bien longtemps il n'y eut guère de grande famille en Europe qui ne songeât à se rallier à la descendance de la fée et toujours les

apparitions de la pauvre serpente servirent de consécration et de preuve à ces prétentions généalogiques (1).

Les Sassenages du Dauphiné osèrent même se dire les frères utérins des Lusignans. Prenant la fable où le romancier l'avait laissée, ils donnaient l'un des leurs pour second mari à Mélusine après le décès de Raymondin et ce nouvel époux, observateur fidèle des conventions jurées, permettait à la fée maudite de mourir enfin comme une vraie chrétienne.

Il est à remarquer que presque partout la légende poitevine venait supplanter une fable plus ancienne que nous rencontrerons parfois libre de tout apport étranger.

Le roman du XIVe siècle paraît avoir été accueilli avec peu de faveur dans nos contrées ; tandis que les éditions se multipliaient à l'infini dans le reste de la France et jusqu'en Allemagne, on n'en voyait point apparaître à Poitiers, ni dans aucune de nos villes de l'ouest et pourtant il n'existe nulle part un pareil contingent de traditions locales, preuve nouvelle que le roman s'est fait en dehors d'elles et, pour ainsi dire, à leur insu.

La patronne payenne de Lusignan devint celle de toute une région, ce fut bientôt la divinité la plus en vue, elle fit oublier toutes les autres, grâce à la brillante destinée de ses enfants.

Mais la mère Lusine du Poitou n'est pas la Mélusine de Jehan d'Arras, elle mènerait volontiers la *chasse-gallery* (2)

(1) Voici les indications que donne Jehan d'Arras sur les descendants de Mélusine, p. 403-404. « Et dist l'histoire que le roi Urian régna moult puissamment en Chippre et aussi firent ses hoirs après luy. Et par cas pareil régna roy Guiou en Arménie, et aussi semblablement le roy Regnault en Behaigne (Bohême), Antoine à Lucembourg, Odon à la Marche, Raimonnet en Foretz, Geoffroy à Lusignan, Thierry à Parthenay.

« Et en sont issus ceulx de Penebrot (Pembrocke) en Angleterre, ceulx de Cabières en Arragon, comme j'ai dessus dit ; ceulx du Chassenage (Sassenage) du Dauphiné ; ceulx de la Roche et ceulx de Candillat, si comme on le trouve ès anciennes croniques. »

Rabelais pense qu'une aussi belle lignée peut bien aussi recevoir Pantagruel et les siens.

Brantôme cite les d'Archiac et les Saint-Gelais.

(2) C'est la chasse nocturne désignée ailleurs sous le nom de *Mégnie Hennequin, Chasse du roi Hugon, etc.*

et guiderait fort mal une armée de croisés; nos ancêtres ne la reconnaissant plus après sa dernière métamorphose lui ont conservé sa première forme et son véritable nom.

Bien longtemps avant qu'un trouvère ingénieux n'eût songé à en faire une fée chrétienne, la mère Lusine avait posé des pierres levées et construit des édifices romains (1); si elle éleva ensuite des châteaux et même des églises, ce fut plutôt pour se livrer à un divertissement favori que pour le plaisir des Lusignans ou par un esprit de dévotion assez inexplicable.

La fée poitevine tend souvent, nous l'avons dit, à se confondre avec ces divinités agrestes qui, après avoir régné paisiblement sur les lieux solitaires, devinrent les bons génies des villes et des forteresses quand leur domaine fut envahi par les bâtisseurs; sœur des géants, des fadets et des *dragons* qui vivaient dans les cavernes des montagnes avant d'aller garder des trésors dans les sombres galeries des châteaux, derrière des portes de fer, la mère Lusine participe même à leur forme ambiguë, car sa queue de serpent et ses ailes de chauve-souris sont les attributs d'un rôle souterrain (2).

A cet aspect du mythe correspondent encore les singulières fonctions de messagère funèbre. La divinité protectrice de la forteresse est devenue la patronne vigilante des hôtes qu'elle reçoit sans subir de nouvelle métamorphose et par une extension logique et naturelle de son domaine religieux. La triste

(1) Ce ne sont pas seulement les anciennes voies qui sillonnent la contrée, les arènes et les aqueducs de Poitiers, que les traditions populaires attribuent à la mère Lusine. Toute trace de construction romaine a retenu son nom. Aujourd'hui encore lorsque les terrassiers poitevins viennent à rencontrer quelque vestige d'édifice romain, ils se plaignent que la mère Lusine gêne leurs travaux. (Communiqué par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne.)

(2) Nos recherches personnelles nous ont appris que le génie local, le dieu du foyer, prend encore souvent en Poitou la forme ophique (serpent génie). Notre article iconographique montrera bientôt que cette assimilation n'a rien de forcé. Cf. Jehan d'Arras, p. 358 « et lors se mua en forme de serpent moult grande, grosse et longue comme de xv piés » et p. 359. « Car ils veoient la figure d'une serpente et oyoient la voix d'une dame qui sailloit d'elle. »

serpente sortira donc de son ténébreux séjour pour servir de banshee à ses enfants (1) et venir annoncer leurs malheurs.

II

La banshee de Lusignan est certainement plus ancienne que le roman de Jehan d'Arras. C'est l'un des aspects les mieux accusés du mythe de la mère Lusine et celui peut-être que les prétendues chroniques ont le moins défiguré. Brantôme (2) retrouvera la tradition au XVIe siècle telle qu'elle était à l'origine. Il n'y a plus de Lusignans, leur forteresse a déjà bien des fois changé de mains depuis que le dernier seigneur de ce nom est descendu dans la tombe, la mère Lusine n'en reste pas moins fidèle à son château, elle en sera la gardienne jusqu'au jour fatal de sa destruction; elle est, nous le répétons encore, la fée autochtone, la divinité du sol sur lequel la forteresse est bâtie et par suite la protectrice de la forteresse elle-même. C'est à ce titre qu'elle devient l'*alma parens*, la *mère* de *tous* les possesseurs du château quels qu'ils soient (3); les Lusignans n'ont donc pas tout-à-fait tort de la revendiquer, mais les rois de France et d'Angleterre (4) pourraient leur opposer les mêmes prétentions.

Si les apparitions funèbres de Mélusine suivirent ses prétendus enfants et même leurs alliés partout où ils furent s'établir, il ne faut pas oublier qu'elle devint aussi la banshee de

(1) On donne en Angleterre le nom de banshee à des esprits qui apparaîtraient peu avant le décès des représentants de plusieurs familles presque toutes irlandaises.

(2) Pierre de Bourdeilles, sgr de Brantôme, *Vies des hommes illustres et grands capitaines français. Eloge de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier*.

(3) Cf. Walter Scott. *Monastère,* la dame blanche d'Avenel.

(4) Les Plantagenets se reliaient à Mélusine par les alliances des comtes de Poitou, ancêtres d'Aliénor, avec les Lusignans. Ils passaient eux-mêmes pour être issus d'une succube. V. Ernest Faligan, *Note sur une légende attribuant une origine satanique aux Plantagenets,* brochure in-8°, Angers. 1882.

nos rois (1) et qu'elle apprit au gouverneur anglais, Sersuelle, la prochaine victoire des Français.

Elles se renouvelèrent à Lusignan toutes les fois que la forteresse eut à changer de maîtres, soit par le décès du seigneur, soit par droit de conquête. Trois jours auparavant la mère Lusine apparaissait, faisait trois fois dans son vol le tour de la ville en poussant des cris, et venait finalement s'abattre sur la tour Poterne avec un grand fracas (2).

Jean d'Arras nous la montre encore annonçant jusque dans l'île de Chypre la triste fin du roi Pierre le Grand (3). Mais, dit Brantôme, ce fut lorsque la sentence fut donnée d'abattre et ruiner *ses* châteaux qu'elle fit entendre *ses plus hauts cris et clameurs.*

La fée vint encore quelquefois pleurer et se lamenter sur les ruines, bientôt pourtant on sembla oublier la brillante épouse de Raymondin, ses cris n'éveillaient plus chez les voyageurs étrangers à la contrée que le souvenir de la *chasse-gallery* (4); nous ne la verrons même pas figurer dans le combat fantastique dont Lenglet Dufresnoy nous a conservé le curieux récit (5).

La mère Lusine redevenue libre avait repris le chemin des airs et se livrait de nouveau à ses capricieux ébats en compagnie des autres habitants de la nuit. Une croyance très répandue au moyen âge voulait que les édifices construits au milieu des

(1) Dom Mazet raconte que M. Robert, président et lieutenant-général de la basse Marche (Robert du Dorat), a consigné dans ses écrits le récit que lui firent les officiers de la ville de Lusignan et les principaux habitants du lieu des apparitions qui précédèrent de quelques jours la mort d'Henri IV et celle de Louis XIII. La serpente jetait *trois* cris effroyables.

(2) Jehan d'Arras, édition Brunet, 400, 421-22.

(3) *Id.*, 423. Pierre le Grand fut assassiné en 1369.

(4) Note qu'au pays de Poictou est de tout temps cette vaine opinion qu'il y a un rabat qui rôde encore quelquefois par les ruines de ces édifices (Lusignan) qu'ils appellent *Méluzine, comme en la ville de Tours le roi Hugon. (La grande guide des chemins pour aller et venir par tout le royaume de France.* Rouen, Clément Malassis, 1658). La chasse du roi Hugon n'est pas autre chose que notre chasse-gallery poitevine.

(5) Voir plus loin le chapitre consacré à Geoffroy la grand'dent.

campagnes eussent été imposés aux divinités payennes des lieux où ils s'élevaient ; ces monuments les enfermaient en quelque sorte au milieu de leurs fondations, aussi le génie enchaîné sortait-il de sa prison souterraine le jour de leur destruction (1).

On voyait encore, il y a quelques années, sur l'esplanade plantée, créée sur l'emplacement du château détruit, une petite dépression conduisant à une salle voûtée où coulait une fontaine. C'était de là, disait-on, que sortait Mélusine à minuit pour faire *son sabbat*, surtout à l'occasion des malheurs publics et notamment de la mort des grands personnages. L'excavation est aujourd'hui comblée (2).

Cette fontaine est sans doute celle que l'on voyait jadis dans l'une des tours et qui était dédiée à Mélusine.

III

Par un contraste plus apparent que véritable la divinité de l'ancien oppidum celtique était destinée à devenir *une fée bâtisseuse* dont la puissance créatrice aurait produit les innombrables édifices qui couvraient les vastes contrées soumises au sceptre des Lusignans (3). La mère Lusine construit elle-même ses châteaux au clair de la lune, de minuit au chant du coq, portant dans son devanteau (4) de mousseline les pierres et le sable qui lui sont nécessaires, elle renverse ceux qu'on élève dans un site qu'elle n'a pas choisi ou les change de place comme Aladin ; surveille-t-on son travail, elle condamne l'édifice à une ruine prochaine, etc.

(1) V. 2e partie, 2e chapitre, la *banshee*.

(2) Communiqué par M. le docteur V. Eymer, président de la Société de Statistique.

Cf. la grotte de la mère Lusine au château Salbart, dont nous parlerons bientôt.

(3) Tous les historiens ont constaté que les Lusignans furent des bâtisseurs obstinés. L'île de Chypre notamment est encore littéralement couverte des monuments qu'ils ont élevés.

(4) Tablier.

A ce titre, il faut bien l'avouer, la déité autochthone de la forteresse de Lusignan usurpe le domaine des autres génies locaux. Cet envahissement est si réel que nos légendes nous montreront parfois les deux puissances entrant en lutte ouverte.

Il serait facile de démontrer que la fée de la forteresse reparaît encore dans la serpente de la fontaine de Lusignan (1) que nous retrouvons encore dans le récit de Brantôme. Lorsque Catherine de Médicis, très soucieuse de tout ce qui touche au passé du château, interroge les vieilles femmes qui lavent à cette fontaine, elles lui représentent Mélusine comme une *très belle dame*(2) en habit de veuve (3) allant souvent à la fontaine pour s'y baigner. On la voyait alors se promener par les chemins avec une grave majesté. Ce n'était que le samedi à la vesprée qu'on la rencontrait à la fontaine *avec sa queue de serpent* et encore en cet état ne se laissait-elle guère voir.

IV

Dans l'étude d'un mythe aussi curieux que celui de la mère Lusine, il n'est point de détail inutile quelque frivole qu'il paraisse quand il peut fournir un supplément d'informations. Il nous sera donc permis de rappeler que les habitants de la ville de Lusignan, non moins fidèles à la mémoire de la pauvre serpente que leurs anciens seigneurs, se font encore aujourd'hui appeler les *Merlusins.* On désigne encore sous le nom de *Mères Lusines* des gâteaux d'une forme particulière fabriqués à Lusignan dont il se fait un grand débit, notamment à la foire de la Font-de-Cé, le lundi après la Pentecôte.

Ces pâtisseries ont été l'objet d'une savante dissertation de

(1) La Font de Soif de Jehan d'Arras, p. 35, aujourd'hui la Font-de-Cé ou plutût de Sé; Sé = Soif en patois poitevin.

(2) Malgré les odieuses métamorphoses de la fée, les auteurs allemands l'appellent toujours la belle Mélusine.

(3) Cet *habit de veuve* nous prouve que la légende de Sassenage n'était point admise en Poitou.

feu Belin de la Liborlière (1) à laquelle leur description a été par nous empruntée.

Le plus vulgaire de ces produits indigènes est connu *dans tout le Poitou.* On le confectionne en coupant la pâte en longs rouleaux de la grosseur d'une saucisse que l'on contourne en plusieurs replis de façon à représenter très grossièrement *une femme à queue de serpent,* les mains jointes sur la poitrine, dans l'attitude de la prière. L'autre beaucoup mieux fabriqué, *mais à peu près propre à Lusignan,* offre la figure d'une *femme à queue de poisson* tenant un peigne de la main gauche, appuyée sur la poitrine et portant la main droite à la tête. La chevelure paraît ornée d'un peigne en éventail.

Il est probable, dit Belin de la Liborlière, que la forme de ces gâteaux n'a jamais changé. Nodot cependant (2) dit qu'ils offraient de son temps (1698) la figure de femmes *bien coiffées,* ce qui pourrait faire croire que la disposition de la chevelure a parfois subi les caprices de la mode dans le gâteau de premier choix, la pâtisserie vulgaire étant trop simple pour s'être sensiblement modifiée.

On sait que le bonhomme de pain d'épices de Paris s'est souvent métamorphosé (3), il serait assez extraordinaire qu'il en eût été de même au fond du Poitou pour notre mère Lusine,

(1) *Rapport sur des gâteaux d'une forme particulière.* Notice sur Mélusine. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre, 1840, avec 2 fig.

(2) Page 13, en note, édition Favre.

(3) Il signor pulchinella a conservé à Naples son accoutrement primitif assez semblable à celui de notre pierrot. Ch. Monselet a suivi dans une savante étude les transformations du polichinel français dont le nez bourbonien rappelle, assure-t-il, le profil du roi Henri IV.

Le Poitou possède un autre gâteau anthropomorphe. A Noël les boulangers de notre ancienne capitale distribuent à leur clientèle un gâteau qui offre l'image d'un petit enfant et que l'on appelle *un naulet* (de Noël, en patois nau).

Naulet = enfant Jésus, petit enfant. La fabrication du naulet est identique à celle de la mère Lusine pisciforme. Le naulet est aussi connu à Fontenay. La Rochelle a ses *catins de nau,* gâteaux dont la forme nous est inconnue.

nous ne croyons pas, tout au moins, que les changements aient pu s'étendre aux attributs essentiels, tels que la queue et le peigne, et nous voyons dans nos gâteaux deux images de la fée (1), l'une sous sa forme de serpente-banshee, l'autre sous celle de nymphe aquatique (mermaid). Nodot n'avait pas lieu de se croire obligé de modifier de la façon suivante :

Desinit in colubrum mulier formosa supernè

le vers d'Horace si souvent cité :

Desinat in piscem mulier formosa supernè

puisque à Lusignan même les deux attributs subsistent à l'heure présente.

Resterait à savoir si quelque réminiscence donna au poète latin cette bizarre idée, cela paraît d'autant plus probable que les dieux pisciformes n'étaient pas rares chez les anciens, d'autres les ont cités avant nous, il nous paraît inutile d'en parler encore (2).

(1) M. Vaugeois cite une autre Mélusine *à queue de poisson*, sculptée sur le manteau d'une cheminée, dans une ferme près de Saint-Sauvant, du temps de Louis XV et transportée là on ne sait d'où.

(2) V. G. d'Espinay, *La fée Mélusine*, broch. in-8°. Angers, Lachèse et Dolbeau, s. d. Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, p. 10-11.

Puis porta Gieuffroy au gros dent,
Une dent en la bouche avoit
Qui grandement dehors yssoit,
Il fu moult fort et hideux
Et en tous ses faits merveilleux ;
Cil occit les moines noirs
De l'abbaye de Maillères :
Dont son père se courouça
Et à Mellusigne toucha,
Et lui dist tant de vilenie
Qu'il en perdit sa compaignie,
A donc son estat déchut moult.
(Couldrette. V. 1408-19.)

Ceulx qui de lui parler ouoient,
En eux moquant de lui disoient :
« Dont est ce preudomme venus ?
« Renart est moine devenus.
« Jamais ne cuidasse ce tour :
« Le loup est devenu pastour. »
(*Id.*, 5430-35.)

CHAPITRE V.

Les enfants de Mélusine. — Geoffroy au grant dent.

Sommaire : La légende et l'histoire. Le chevalier enchanté du château de Lusignan. Anciennes statues de Geoffroy. La tour et la fontaine de Mélusine et la Font-de-Cé. Margentine. Prise de Vouvent par saint Louis. Médaille bourguignonne à l'effigie de Geoffroy la grand'dent.

I

On croyait au moyen âge, avons-nous déjà dit, que tous les enfants nés de *mauvaise aventure* étaient indisciplinables et ne pouvaient trouver le bonheur :

« Ceux-là sont les enfants de Mélusine, les parents de Merlin et de la femme de Bauldouyn, comte de Flandres (1), ensemble aultres qui sont descendus des esprits succubes et incubes, comme scaiz de ceulx qui se jactent estre descendus de fayerie, que malheur suyt en celuy pays de Poictou et en la chastellenie tienne natifve de Melle (2). »

Et cependant si l'on excepte le huitième fils de Mélusine, Horrible, « qui avait trois yeux dont l'un était au front », qu'il fallut tuer au berceau d'après les ordres mêmes de sa mère, un seul des enfants issus du mariage de Raymondin devait pésenter ce caractère indomptable, c'était Geoffroy au grant dent (le sixième), ainsi nommé de ce que « au naître il apporta sur terre ung grand dent qui lui sailloit de la bouche plus d'ung pouce (3) ».

Les autres en furent quittes pour quelques difformités. L'aîné Urian ou Vrian montrait un visage court et large en travers avec un œil rouge et l'autre pers (4) « et les oreilles si très-grandes comme les *manilles d'ung van* (5).

Le puîné, Odon, portait une oreille « sans comparation plus grande ».

Le troisième, Guyon, était né avec un œil plus haut que l'autre.

(1) Cf. *l'histoire et cronique du noble et vaillant Baudouyn, comte de Flandres, lequel espousa le diable*, nouvellement imprimée à Paris, par Michel le Noir, s. d., figures sur bois. Manuel Brunet. V. Baudouin.

(2) J. Thenaud, gardien des Cordeliers d'Angoulême. *Le triomphe des vertus*, ouvrage inédit, que P. Pâris a mentionné dans ses manuscrits français de la bibliothèque du roi, t. I, IV et VI', 3e chapitre, qui traite de la première éducation. Cité par Pressac dans son *Essai bibliographique*, p. 105-106.

(3) Jehan d'Arras, 117.

(4) La chose ne serait pas physiologiquement impossible, un œil rouge serait un œil atteint d'albinisme, et pour ce qui est de l'œil *vert*, c'est sans doute l'œil *véron*, c'est-à-dire couleur glauque, que l'on rencontre parfois isolément chez le cheval et le chien.

(5) Et non les *mamilles d'un van*, Jehan d'Arras, 74, et même les mamielles d'ung vau, id., p. 118. La vraie leçon avait déjà été donnée par J. Babinet et par M. F. Herbet. Ces fautes d'impression sont loin d'être les seules que l'on rencontre dans la réédition de M. Ch. Brunet.

Le quatrième, Antoine, avait pour marque distinctive une griffe de lion sur la joue.

Le cinquième, Régnaut, avait la vue très perçante quoiqu'elle ne s'exerçât que par un œil unique.

Le septième, Froimont, plus tard novice à l'abbaye de Maillezais où il devait périr avec les autres moines dans l'incendie allumé par La grand'dent, était le moins défiguré, on ne lui voyait qu'une petite tache velue sur le nez « ainsi comme se ce fut la peau d'une talpe ou d'un fouant (1) ». Jehan d'Arras ne nous dit rien des deux autres, appelés Raymond et Thierry.

Nous aurions passé sous silence ces étrangetés si elles n'avaient conduit M. E. Blacher à son assimilation des dix fils de Mélusine aux Maruts de l'Inde, enfants de Rudra et de Priçni, comparés eux-mêmes au roi Élinas et à Pressine. La seule différence, dit-il, c'est que dans la chronique Thiaus et la fée sont les aïeux et non les parents, anomalie fréquente dans la mythologie (2).

Nous croyons plus volontiers que les stigmates imposés aux enfants de Mélusine ont été imaginés ou empruntés par l'un des précurseurs de Jehan d'Arras. La singulière comparaison des oreilles de Vrian aux *manilles* d'un van se retrouve notamment dans le liber *de monstris et belluis*, publié par Jules Berger de Xivrey d'après un manuscrit du xe siècle appartenant au marquis de Rosanbo (3). Les géants qui se couvrent de leurs oreilles pour dormir sont dits avoir « vannosas aures », c'est-à-dire d'immenses oreilles semblables à un van. L'image a paru trop forte, on s'est contenté des anses du van, et c'est déjà beaucoup dire. L'idée est trop originale pour qu'il n'y ait point plagiat.

(1) Jehan d'Arras, p. 118.

(2) C'est ainsi par exemple qu'Hébé est, suivant Homère, fille d'Ouranos et de Gæa, tandis qu'Hériode lui donna pour parents, Zeus et Héra. Protée est tantôt considéré comme fils de Poséidon, tantôt comme ayant Okéanos pour père. E. Blacher, L. C.

(3) J. Berger de Xivrey. Traditions tératologiques. *De Monstris*, XLVI, p. 143, Monstrosi homines qui auribus se substernunt et cooperiunt.

II

Un seul des enfants de Mélusine a un rôle mythique bien accusé et pourtant ce personnage appartient bien réellement à l'histoire, c'est encore Geoffroy la grand'dent.

Nous avons déjà dit qu'il s'était substitué à un seigneur de Lusignan de beaucoup antérieur, resté inconnu et peut-être purement légendaire. Il est facile d'en donner la preuve. Le roman de Jehan d'Arras met Geoffroy en possession du château de ses pères qui ne lui a jamais appartenu, c'est dans cette forteresse que se passe sa curieuse aventure avec le chevalier enchanté, champion des droits du pape pour la pénitence non acquittée par Raymondin, malheureusement beaucoup trop longue pour être relatée ici (1). Cette tradition du château de Lusignan se rapporte à un seigneur du lieu et n'a pu que tardivement être attribuée à un simple seigneur de Vouvent.

Dans sa curieuse description du château de Lusignan, l'auteur anonyme de la relation du siège de 1574 nous apprend que la porte principale de la forteresse avait retenu le nom de Geoffroy la grand'dent.

Une statue gigantesque ornait, nous dit Brantôme, le tympan de cette porte. C'était sans doute un bas-relief analogue à celui du donjon de Coucy dont le plan général rappelle sur plus d'un point Lusignan.

Le guerrier de Coucy est représenté armé de toutes pièces, luttant contre un lion. Cette sculpture date du XIIIe siècle, à cette époque devrait sans doute être attribuée l'image de Geoffroy disparue lors de la démolition du château par le sieur de Marigny-Chémerault.

Bien que Jehan d'Arras ne nous ait point parlé de cette statue, il est au moins probable qu'elle existait depuis longtemps lorsqu'il composa sa *Mélusine*. Geoffroy, plus heureux que les rois d'Arménie, de Chypre ou de Jérusalem, avait

(1) Jehan d'Arras, 404-412.

laissé son nom à l'une des défenses de la place, honneur que la seule Mélusine partageait avec lui (1). Cette exception est d'autant plus étrange que Geoffroy, nous l'avons dit, n'avait jamais été sgr de Lusignan, et que sa mort, arrivée en 1248 (2), ne put précéder que d'un petit nombre d'années la reconstruction du château (3), si l'on admet que les Lusignans l'aient rebâti vers la fin de leur domination. Ce serait donc en toute connaissance de cause et sous les yeux mêmes des paysans et des moines qu'il avait opprimés que ses cousins l'auraient installé à la place d'honneur ! Nous aimons mieux croire que là encore Geoffroy a remplacé l'un de ses ancêtres vrais ou supposés, *peut-être du même nom.* La statue pouvait encore être restée longtemps sans attribution bien définie.

III

Toutes ces substitutions nous paraissent l'œuvre des clercs aux gages des Lusignans. Jongleurs, trouvères et chroniqueurs célébrèrent à l'envi les exploits du fils d'Eustache Chabot; grâce à eux il devint le plus fier, le plus hardi et le plus entreprenant de la famille, *ne doubtant aucun homme*, combattant même avec succès, pour le plus grand bien de l'humanité, les géants et les chevaliers fayes.

S'il brûlait les moines de Maillezais, y compris son frère, le novice Froimont, *c'était pour leurs péchés et vie désor-*

(1) La fontaine de Mélusine se trouvait dans une tour voisine de celle qui portait son nom. C'est sur la tour poterne, non loin du portail de Geoffroy, que la serpente vint s'abattre à son arrivée de Mervent, et c'est encore là qu'elle vint se poser après avoir fait trois fois le tour de la forteresse quand elle vint annoncer à Geoffroy et à Thierry la mort de leur père. Au plus haut étage eut lieu la première rencontre de Geoffroy et du chevalier enchanté. La tour poterne était protégée par une charpente élevée terminée par une tige ornée d'un globe ou pommel. (Jehan d'Arras, passim.)

La font de Cé, où Raymondin rencontra Mélusine, ne peut être confondue avec la précédente. Elle est située hors de la ville et du château.

(2) B. Ledain. *La Gâtine,* p. 127.

(3) Lusignan fit retour à la couronne de France en 1308.

donnée (1). Ces flatteries réussirent à souhait, le terrible seigneur disparut derrière le chevalier fantastique et lorsque plus tard Jehan d'Arras recueillit la légende des Lusignans, Geoffroy en était devenu le principal héros, ses prouesses en faisaient même oublier le dénouement naturel et prévu dès la première page.

Ces attributions diverses au sgr de Vouvent sont d'une explication facile. Lorsqu'un mythe est créé, les divers personnages qu'il met en action se renouvellent d'âge en âge, tous les héros qui apparaissent successivement sur la scène du monde viennent tour à tour s'imposer au récit, il leur suffit de posséder des qualités analogues à celles de leurs devanciers pour les faire condamner à l'oubli.

Par sa force surhumaine, par sa bravoure à toute épreuve, Geoffroy se confondait avec quelque ancêtre inconnu, il n'en a pas fallu davantage pour qu'il fût appelé à hériter des exploits que lui attribuait la commune renommée. Cette réputation usurpée voilait les crimes du véritable Geoffroy, les Lusignans avaient trop intérêt à faire oublier le personnage historique pour ne pas favoriser cette tendance naturelle des esprits et l'on comprend l'empressement de leurs clercs à monumenter en quelque sorte la prétendue histoire du sixième fils de Mélusine. Ce qui reste vraiment extraordinaire, c'est que la substitution de la légende à la réalité ait pu s'accomplir aussi vite, car il ne faut pas oublier que le dernier descendant de la fée qui ait possédé Lusignan mourut soixante ans à peine après le chevalier à la grand'dent (2).

Vainement ferait-on intervenir ici ces traditions orales du bon peuple des campagnes qui, si l'on croit M. F. Herbet, ont fourni à Jehan d'Arras presque tous les éléments de son livre. *Abandonnée à elle-même,* la voix du peuple restait fort étrangère à ces complaisantes fictions. On la trouvera toujours peu favorable à la mémoire du terrible guerrier. Bien plus, l'illustre

(1 Jehan d'Arras.

(2) Nous verrons dans le prochain chapitre Jehan d'Arras attribuer à Mélusine la fondation du prieuré des Trinitaires de Sarzeau, *quarante-six ans* après le décès de son fondateur véritable.

mère des Lusignans est changée par elle en une *affreuse sorcière* cherchant à soustraire son fils bien-aimé à la juste colère du roi saint Louis en l'enlevant à sa suite dans les airs *sur un manche à balai.* La brillante épouse de Raymondin n'est même plus une fée bienfaisante, les crimes de son fils la mettent au nombre des plus infimes suppôts de l'enfer.

Voici l'un de ces récits populaires recueilli par Biaille de Germond, maire de Fontenay sous la première République, et reproduit plus tard par feu M. B. Fillon (1).

« Le borgne de Py-Chabot, l'âme damnée de la grand'dent, a enlevé la fille de Thibault le manchot, vieillard privé du bras droit perdu à la guerre, ce qui le met hors d'état de tirer vengeance d'un tel affront. Dans sa détresse, l'infortuné père implore le secours du roi alors occupé à rosser les Anglais dans le voisinage. Saint Louis accourt sans plus tarder, mais le borgne trouve asile avec sa proie dans le château de Fontenay dont le siège est immédiatement entrepris et poussé avec tant de vigueur que le chevalier manchot, à la tête de mille bons compagnons, pénètre le troisième jour dans la forteresse. Déjà les cris de victoire se font entendre, déjà la porte du donjon cède sous l'effort des assaillants, lorsque à leurs yeux étonnés la *Mrelusine* s'élève dans les airs à califourchon sur une acouette (2) emportant en croupe son terrible fils, Py-Chabot, sa captive, les 799 gibiers de potence qui défendaient la place et un gros matou noir fort occupé à ressouner (3) d'un moineau venu trop près de sa griffe.

« L'acouette rapide comme l'éloise (4) franchit coteaux, bois et ravines et va déposer sa charge sur la motte de Vouvent où *Mrelusine* se hâte de ramasser dans son devanteau (5) de mousseline une dornée de pierres dont elle bâtit plus bas en virant la main, la grosse tour pr' y caller sans bourder, tot le drigail qu'a traînait dare lé (6).

(1) *Poitou et Vendée.* Fontenay-le-Comte, 27, 28.
(2) Manche à balai.
(3) Dîner.
(4) Éclair.
(5) Tablier.
(6) Pour y mettre sans tarder toute la bande qu'elle traînait derrière elle.

« A peine la porte est-elle fermée sur le dernier payen ayant le chat à ses trousses qu'on voit arriver le roi à bride abattue. Mieux édifié cette fois sur l'espèce d'ennemis qu'il a à combattre, il fait signe à l'armée de s'arrêter. Suivi d'un seul moine avec son bénitier, il s'avance à la portée du trait, saisit le goupillon et sa forte main lance une telle quantité d'eau bénite, qu'elle retombe en pluie furieuse sur la tour qui s'écroule incontinent et laisse à sa merci hommes et choses, armes et bagages, y compris l'endiablé matou. Quant à la fée, dans sa frayeur des brûlures de l'eau bénite, elle entrouve du talon la terre et va sortir à la Fumerie de Jazeneuil (1), à treize lieues de là, sous la chaise de Catûche la revêche, qui dormait en triant des mojettes au nez de son voisin Michâ. Le choc est si rude qu'il envoie la vieille, avant de retomber à la même place à côté de son jadeau, passer par dessus la lune, où elle laisse échapper de sa main dans un champ labouré quatre mojettes qui fournissent l'espèce à ce pays réduit jusqu'alors à la gesse de Saintonge et au pois Limousin dont se nourrissent les gorets maigres et les habitants de Bourneau (2).

« Le borgne est pendu au chêne de la Grand'Rhée comme s'il était Jacques Bonhommet, le mennier de Pilorge, le chat noir est brûlé vif devant l'église de Vouvent, les 799 payens sont livrés aux grolles (3) et la grand'dent, que sa qualité de cousin du roi protège, se met en route, sous l'habit de moine, pour Jérusalem, afin d'y demander à Dieu pardon de ses méfaits.

« La jeune beauté, cause première de tant de bruit et de tant de combats, épouse le lendemain Gilles Mussaprès (4), le plus beau garçon du Poitou.

« Depuis cette aventure, Mrelusine a cessé de hanter ses

(1) Aujourd'hui la ferme de la Funerie, commune de Jazeneuil, située sur un coteau très accidenté. Le changement de l'*m* en *n* est fréquent dans le patois Poitevin : Sener = semer, gerner = germer.

(2) Comp. dans le roman de Jehan d'Arras le récit du voyage de la serpente de Mervent à Lusignan.

(3) Corbeaux.

(4) L'intention satirique est évidente (pour musse après).

anciens domaines et Mervent, Vouvent et Lusignan se sont en allés en devallant (1). »

Bien que cette légende ait subi des rajeunissements, nous n'hésitons pas à la croire fort ancienne, Geoffroy ne légua à la postérité que la mémoire de ses méfaits, sur ce point-là tout au moins nous la trouvons d'accord avec l'histoire. Au XVIe siècle on ne voyait encore en lui que le fier chevalier, à l'air furieux, toujours prêt à dégaîner. C'est sous cet aspect singulier que les moines de Maillezais, oubliant l'incendie de leur abbaye, le faisaient alors représenter sur son tombeau dans leur église, en souvenir de ses générosités forcées. Pantagruel, on le sait, alla visiter la sépulture de son *ancêtre* et fut peu flatté de la ressemblance (2). Il ne viendra à l'esprit de personne que la statue qu'il rencontra fût celle qu'avait vue Couldrette :

> Encores y est ensevelis (à Maillezais)
> Geoffroy, le chevalier *gentils* ;
> Là gist Geoffroy et là repose :
> Je l'ai véu, bien dire l'ose,
> Pourtrait en une tombe de pierre ;
> Dessoubz celle fu mis en terre (3).

Jean d'Arras parle d'une autre image de grandeur naturelle que Geoffroy lui-même aurait fait « signifier et escripre » à la porte du couvent (4). Ce devait être un dessin au trait, si l'on en juge par cette description.

Couldrette avait fait succomber son héros sous le poids des ans, mais Geoffroy n'en continua pas moins longtemps encore à figurer dans les récits fantastiques ; un nouveau trouvère le fit même mourir une seconde fois dans une lutte sans merci contre le champion de la fée Margentine (5).

(1) Déclinant.

(2) Ch. Arnauld, *Histoire de Maillezais*, 183-4. Rabelais, *Gargantua*, livre II, chapitre V, p. 112 de l'édition du bibliophile Jacob. On voit au Musée de Niort une tête sculptée du XVIe siècle que l'on croit être celle de la statue qui existait au temps de Rabelais.

(3) V. 5757-62.

(4) Jehan d'Arras, 403.

(5) Jérémie Babinet, *Mélusine, Geoffroy à la grand'dent*, légendes poitevines. Brochure in-8°, Paris-Poitiers, 1847, p. 79-82.

On finit par l'oublier, même à Lusignan, car nous ne le voyons point prendre part à un combat aérien livré au-dessus de cette ville, où sa place semblerait toute marquée (1).

« Le mercredi de nuit 22 de juillet s'apparut entre le château de Lusignan et le Parc, comme droit sur la rivière, deux hommes de feu extrêmement puissans, armés de toutes pièces, dont le harnois étoit tout enflamé, avec un glaive tout en feu en une main et une lance toute flambante en l'autre de laquelle dégouttoit du sang, et se rencontrant comme cela armés tous deux de semblables défenses et d'une même qualité, se combattirent longtemps; tellement qu'à la fin il y eut un des deux qui fut blessé, et tombant fit un si horrible cri qu'il réveilla plusieurs habitants de la haute et basse ville et étonna la garnison qui veilloit pour lors.

« Si tôt après cette batterie finie, s'apparut comme une longue souche de feu qui passa la rivière et s'en alla dans le parc, suivie de plusieurs monstres de feu comme de cinges; et quelques pauvres gens qui étoient allés là dedans la forêt pour apporter quelque peu de bois pour travailler et brûler, rencontrèrent ce prodige dont, bien étonnés, pensèrent mourir, et, entre autres, un pauvre ouvrier de bois de galoche qui en eut telle appréhension que la peur lui causa une fièvre qui ne l'a point quitté.

« Ce ne fut pas tout, car ainsi que les soldats étoient tous en alarmes du cri que avoit fait cet homme, s'en étoient allés sur les murailles pour voir; il passa sur eux une grande troupe d'oiseaux, les uns noirs, les autres blancs, criant tous d'une voix hideuse et épouvantable, et avoient deux flambeaux qui les précédoient et une figure en propre forme d'homme qui les suivoit, faisant le hibou. De telle vision furent-ils bien épouvantés (2) ».

(1) Lenglet-Dufresnoy. *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*. Paris, 1752, t. I, 2e partie, p. 127 et seq. Cité par Félix Liebrecht, *Des Gervasius von Tilbury. Otia Imperialia*, in-8°, Hannover, Carl Rümpler, 1856, p. 194.

(2) Cf. Grimm, *Veillées allemandes*, traduction L'Héritier, t. I, p. 482. Hackelnberg *(Chasseur maudit) précédé* d'une chouette qui crie hu! hu!

IV

On ne tarda point à remarquer que l'épisode de Geoffroy, résultat d'une adjonction tardive, compliquait inutilement la légende de Mélusine sans lui servir de conclusion. On en fit un roman nouveau, objet plus tard d'une publication spéciale. Nous avons, à l'exemple de M. Pressac, créé une division pour les diverses éditions du roman de Geoffroy. De même J. Babinet a traité à part les deux légendes dans son étude critique.

Contrairement au rôle exagéré de Geoffroy, celui de son frère puîné Odon « qui fut *comte de la Marche* » est à peine indiqué (1). Les puissants feudataires qui avaient si longtemps tenu en échec la politique des rois de France de l'autre côté de la Loire occupaient un assez haut rang pour ne pas dédaigner le personnage destiné à les représenter dans la chronique des Lusignans. L'oubli de Jehan d'Arras paraît étrange et fait involontairement penser à un épisode perdu à l'époque de sa rédaction.

Plus heureuse que les statues de Maillezais et de Lusignan, une médaille, sans doute bourguignonne, à l'effigie de Geoffroy, est venue jusqu'à nous (2). Cette attribution ne saurait être contestable, en présence de la légende qui entoure le buste du chevalier à la grand'dent : GODEFRIDS' DE LVZINEM.

La tête tournée à droite est couverte d'un large chapeau maintenu par une forte bride, orné d'une sorte de tortis et sommé d'une armature sans doute métallique, à bords frangés, terminée par une courte tige cylindrique (3) ; suivant une

Voir notre note sur la chasse-gallery, dans l'article intitulé *le monde fantastique*, in *Bulletins de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, n[os] 1-3, 1882.

(1) Il en est ainsi pour Thierry de Parthenay.

(2) Largeur, 37 millim. Les figures offrent une très forte saillie, elles sont d'un assez mauvais style.

(3) Le corps du chapeau était sans doute en cuir bouilli. V. Viollet-Leduc, *Dictionnaire du mobilier français*, verbo chapeau.

tradition acceptée plus tard par l'artiste qui dessina la tête reproduite dans le mémoire de Babinet, la dent légendaire figure à titre de canine de la mâchoire inférieure ; Nodot cependant avait cru devoir la donner « à la mâchoire d'en haut (1) ».

Le revers bien qu'anépigraphe offre évidemment l'image de la Mélusine de Stauffenberg, reconnaissable à ses bras en forme d'entonnoir ou de ventouses (2). C'est la seule représentation de ce monstre qui nous paraisse connue. La médaille semble dater du xve siècle, elle appartient à la Société polymathique du Morbihan (3) ; sa provenance est restée inconnue.

Après avoir suivi l'origine et le développement de l'histoire fabuleuse de Mélusine à l'aide des rares documents dont nous avons pu disposer et signalé en passant les divers éléments sur lesquels le roman chrétien est venu se greffer, il nous faut maintenant contrôler par la tradition les données du livre de Jehan d'Arras. Les légendes du Poitou nous offriront le plus précieux contingent d'informations nouvelles. On les trouvera groupées suivant les principaux aspects du mythe. Chaque attribut forme une série. S'il nous a été impossible d'arriver à un ordre parfait dans ce travail, malgré de longs rebrassements, les folkloristres reconnaîtront, je l'espère, que nous avons toujours recueilli « avec des mains pures (4) ». Grimm a dit, il y a longtemps déjà, qu'une tradition doit toujours apparaître sans variations et sans arrangements. Ce n'est que dans sa candeur virginale et naïve qu'elle offre tous ses enseignements.

(1) *Histoire de Geoffroy de Lusignan*, ch. 1er.

(2) Babinet. *Mélusine, Geoffroy, etc.*, p. 56.

(3) Nous la décrivons d'après un moulage pris par notre ami, M. J. Revelière (aujourd'hui receveur de l'enregistrement à Angers), avec la bienveillante autorisation de la Société Vannetaise.

(4) J. Grimm.

DEUXIÈME PARTIE.

—

LE MYTHE DE LA MÈRE LUSINE.

Qui n'a pas su de Mélusine
Et les amours et les malheurs?
Lusignan, tes murs en ruine
Attestent ses longues douleurs.

EDMOND GÉRAUD.

CHAPITRE Ier.

La fée.

SOMMAIRE : Les fées et le diable, les anges et la Vierge, émules de la mère Lusine dans l'art de bâtir. Le chant du coq et la dornée. Le cheval de la mère Lusine. Transport, destruction et préservation des monuments. Dolmens posés par la mère Lusine. Fontaines, souterrains et trésors, baguette et anneaux magiques, la pierre merveilleuse.

I

La multiplicité des traditions relatives aux *bâtisses* de la mère Lusine est vraiment incroyable. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à l'aurore de la Renaissance, presque tous les édifices de quelque importance qui s'élevèrent sur le sol du Poitou lui furent attribués. Plusieurs d'entre eux sont évidemment de date plus récente que la réunion des domaines des Lusignans à la couronne de France, on a donc avancé fort arbitrairement que la fée travaillait pour ses seuls enfants.

Nos traditions locales ne sauraient laisser subsister une pareille opinion, elles gratifient la mère Lusine de constructions de l'époque romaine tels que les anciennes voies qui sillonnent la contrée, les arènes et les aqueducs de Poitiers; plus anciennement encore, elle aurait érigé un grand nombre de monuments mégalithiques.

Si l'on en croit Couldrette, la fée songea d'abord à sa résidence.

> Et quand basti fu le château,
> Mellusigne qui le vit beau,
> De son droit nom le baptisa :
> Partie de son nom pris a,
> Lusignen lui donna en nom.

La fondation pieuse de l'église et du beau moustier de Notre-Dame ne se fit pas longtemps attendre. Nous voyons ensuite s'élever par ses soins :

> Le bourc et le chasteau de Melle,
> . . . . . . Vauvent et Mervent
> Et puis la tour de Saint-Maxant;
> Le bourc fist commença l'abbaye
> . . . .
> Puis la ville de Partenay
> Et le chastel joli et gai.

On la trouve enfin occupée plus tard à l'erection du

> . . . . beau fort.
> Des deux jumelles de Nyort.

Jehan d'Arras avait été plus généreux, il lui attribuait en outre les tours et le château de la Rochelle et même une partie de la ville, des fortifications nouvelles ajoutées à la tour voisine du chasteau Aiglon bâtie par César, la fondation de Pons, de Saintes et de Talmond.....

J. Babinet ajoute à cette longue liste les murs de Mirebeau, la tour de Béruges, les châteaux d'Issoudun, de Salbart (près Niort), du parc Soubise, de Caumont, de Marmande en Touraine, de Montelier et de Sassenage en Dauphiné, et enfin un souterrain de six lieues de longueur qui, du château de Lusignan, allait déboucher dans les arènes de Poitiers (1).

(1) Un aqueduc romain mal observé a probablement donné lieu à cettte tradition. Cependant il existe un autre souterrain en Bretagne aussi attribué à Mélusine et dont nous parlerons bientôt.

Nous avons pour notre part recueilli les noms de plusieurs autres monuments et chaque jour nous apporte un contingent nouveau.

Les Lusignans ne furent pas seuls à bâtir pendant les croisades. De tous côtés, d'immenses murailles surgirent comme par enchantement du sol de notre province. Aux chapelles de bois et aux forts palissadés de l'an mil, succédaient tout à coup de magnifiques églises et des donjons imposants. Rien de pareil ne s'était vu depuis la chute de l'empire romain.

Une architecture nationale, pleine d'audace et de majesté, née au contact des merveilles de l'Orient, couvrait de son magique épanouissement les villes et les solitudes agrestes. Le peuples des campagnes vit une cause surnaturelle à cette subite transformation. Il crut que les pierres obéissaient encore à la baguette des fées et naturellement ce fut la plus illustre, la brillante mère des Lusignans qu'il fit le plus souvent intervenir.

On raconta même qu'on l'avait surprise une fois pendant son travail et plus tard, lorsque la guerre de Cent ans eut couvert notre sol de nouvelles ruines, le peuple fit de l'abandon et du délabrement des forteresses enchantées la punition de cette indiscrète curiosité.

En Vendée nous ne la retrouvons pas seulement à Vouvent et à Mervent, les donjons de Tiffauge, Châteaumur et Pouzauge ont aussi retenu son nom. Si l'on en croit la tradition l'événement fatal serait survenu lors de la construction de cette dernière forteresse.

Les habitants de Pouzauge s'étonnaient de trouver les murs plus avancés chaque matin et de voir la *bâtisse* marcher ainsi vers son achèvement toute seule et sans le concours d'aucun ouvrier. L'un d'eux plus hardi résolut de pénétrer ce mystère. Il se cacha dans les broussailles au-dessous du bois de la *Folie* en face de la tour carrée alors bien près d'être finie.

A minuit sonnant, la mère Lusine apparut et se mit à monter le cîment et les pierres, mais l'importun ne put se dissimuler longtemps aux yeux vigilants de la fée; furieuse d'être découverte elle disparut en criant :

Pouzauge, Tiffauge, Mervent, Châteaumur et Vouvent
Iront chaque an, je le jure, d'une pierre en périssant.

Et depuis lors, tous les ans, une pierre se détache de l'une et de l'autre des forteresses dont il ne restera bientôt plus que le souvenir (1).

II

Il ne faudrait pas croire, nous l'avons dit, que la mère Lusine ait eu le monopole des constructions hardies, les fées et le diable, les anges et la bonne Vierge se livraient parfois à des travaux nocturnes tout aussi surprenants.

Sans sortir de la Vendée, le château et l'église de Mareuil, l'église d'Angles, la tour de Moric et l'église de Moutiers-les-Mauxfaits sont l'œuvre des fées.

A Curzon, leur reine décida une fois en conseil qu'elle et ses compagnes construiraient en *trois dornées,* la nuit suivante, *avant le chant du coq,* un pont traversant l'immense vallée du Lay (2). Un méchant homme qui les épiait entendit donner l'ordre et en empêcha l'exécution, au grand dommage des populations riveraines, en forçant le coq à chanter avant l'heure accoutumée. Les fées n'avaient pu apporter qu'une seule *dornée,* témoignage toujours visible de leur intention bienfaisante. A la suite de plusieurs autres méfaits, elles furent obligées de quitter le pays, mais désormais Curbon, « petite ville en grand renom », fut condamnée à se nommer Curzon et à varier chaque année *d'une maille et d'un denier*, ce qui rappelle trait pour trait, les châteaux bâtis par la mère Lusine et condamnés par elle à la ruine par suite de la surveillance indiscrète d'un habitant de Pouzauge.

(1) Abbé Ferdinand Baudry. *Antiquités celtiques de la Vendée*, in *Annuaire de la Vendée*, t. x, p. 240 et seq. Tirage à part pour les arrondissements de Fontenay-le-Comte et de la Roche-sur-Yon, p. 16.

(2) Abbé Baudry, L. C., canton des Moutiers-les-Mauxfaits, p. 31 du tirage à part.

Sur le littoral de la Vendée, c'est avec le diable que saint Martin fait marché pour la construction du pont (1) qui doit lui permettre d'aller évangéliser l'île d'Yeu, mais là encore le coq sonne le réveil avant l'heure habituelle et le travail reste inachevé comme la plupart des œuvres des fées et comme souvent celles de la mère Lusine elle-même (2).

L'époque mégalithique nous permettra de poursuivre cette assimilation de la mère des Lusignans aux autres déités locales. Sa *dorne* (3) ne contient pas toujours de simples matériaux de construction ; de même encore que les fées, Gargantua, le diable, etc., nous la voyons souvent transporter des pierres de dolmen ou des menhirs.

C'est la mère Lusine qui laisse tomber au-dessus de Montbernage la pierre levée de Poitiers (4) (dolmen). En Vendée, dans le parc des Roches-Baritaud, près Chantonnay, trois menhirs sont plantés par elle près d'une dornée dont la chute sur la gasse d'un chemin fait jaillir trois sources (5). Dans la plaine de Denans Lary mentionne une pierre levée, ouvrage de la Mélusine, dans sa *Notice sur quelques antiquités des environs de Niort* (*Mém. de la Soc. de statistique des* 2-*S.*, 1840-41).

A Champ-Arnauld, commune de Vouillé (Deux-Sèvres), surprise par l'aurore portant trois énormes pierres au château Salbart, dans sa dorne et sous ses bras, elle disparaît et les blocs vont joncher le sol de la plaine, là où ils sont restés jusqu'à nos jours, non loin du chemin de Vouillé à Prahecq et de la ferme de Blanzay (6).

Repoussée pendant un orage de Châtelaillon, elle joint ses

(1) La légende du pont du diable est très répandue (Marche, Bretagne, Berry, Poitou, etc.). Toujours le diable doit avoir pour sa peine l'âme du premier être qui traverse le pont et toujours ce premier passant se trouve être un matou.

(2) *Idem, ibidem*, 7.

(3) Giron.

(4) J. Babinet. *Mélusine, Geoffroy la grand'dent*, p. 25. Attribué aussi à sainte Radégonde.

(5) Abbé Baudry. *Antiquités celtiques de la Vendée, arrond. de Fontenay et des Sables*, p. 27 du tirage à part. — Gasse = mare, flaque d'eau.

(6) Cette légende est donnée in extenso à la fin du chapitre.

efforts à ceux de l'Océan pour détruire la forteresse et transporte jusqu'à Maillezais les pierres du château maudit quand la fatigue ne la force pas à les abandonner sur la route où elles se changent en dolmens (1).

Dans ces mêmes provinces de Saintonge et d'Aunis *le devanteau de mousseline de la Vierge* laisse aussi échapper des dornées et des pierres levées (2). Notre-Dame devient l'émule des fées et la substitution qui s'opère en sa faveur sous l'influence de la religion nouvelle se retrouverait encore dans le nom gracieux donné à ces fils ténus qui tapissent nos champs à l'automne, appelés encore en Allemagne *fils des vieilles femmes*.

La belle église de Parthenay-le-Vieux fut élevée *en trois nuits* par la mère Lusine.

Le jour l'ayant surprise à la fin de son travail, elle partit au galop et *son cheval* (3) laissa l'empreinte de ses fers sur la dernière pierre qu'elle voulait fendre. Vainement depuis lors, les maçons ont essayé de remplacer la pierre absente, celle qu'ils plaçaient tomba toujours, si bien que le monument resta inachevé malgré tous leurs efforts (4).

Lors de la construction du pont de Saint-Martin, la scie tombe des mains des fées au chant du coq, laissant une énorme entaille sur un rocher que l'on voit encore à la Martinière, commune de Pau (Loire-Inférieure) (5).

(1) Cette légende est aussi reproduite intégralement plus loin.

(2) Lesson René Primevère (*sic*). *Histoire, archéologie et légendes des Marches de la Saintonge*, 1 vol. in-8°.

(3) Cf. Les empreintes des pieds de derrière du cheval de Rolland dans la vallée qui conduit au cirque de Gavarnie que domine la brèche ouverte à travers les Pyrénées par la fameuse épée du paladin, la trace du pied du cheval du roi Grallon, sur le rocher de Carre; en Bretagne. (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p 285); le dolmen de Mavaux en Poitou, frappé par la jument de saint Jouin, un jour où le bienheureux était tourmenté par le diable. Guerry, *Usages et traditions du Poitou*, in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. VII; le piédestal de la croix Mathon frappé par la mule du diable après la destruction du château de Marsais près Thouars. H. Imbert, *Revue de l'Aunis*, 1869, p. 364.

(4) Baugier et Arnauld, *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou. — Deux-Sèvres*, p. 114.

(5) Abbé Baudry, L. C. Voir plus haut.

A Mervent, Mélusine laisse la trace de son pied sur l'appui de la fenêtre où elle s'envole et se transmue en serpente (1). On montre de même à Ranes et à Argouges les empreintes de la fée anonyme qu'épousa le chevalier Robert, mais à Noirmoutiers la roche Patte-de-Diable, et à Saint-Jean-de-Monts la pierre levée de la Vérie, montrent les griffes du maudit. A Gétigné, c'est Gargantua qui laisse sur la *Roche-aux-Ecuelles* du village de l'Anerie (2) des dépressions correspondant à ses genoux et à ses coudes.

S'agit-il de l'habitation, il est facile de voir combien la demeure de la mère Lusine rappelle celle des fées quand elle cesse d'appartenir à l'humanité.

En Vendée, les *belles dames* qui bâtirent l'église d'Angles avaient pour retraite un refuge en communication avec la crypte de l'édifice religieux ; les *demoiselles* qui furent les architectes de l'église des Moutiers-les-Mauxfaits se cachaient dans de longues galeries encore praticables creusées sous le plateau qui porte les maisons du bourg. A Curzon les fées résidaient encore sous terre, de même à Saint-Pierre-du-Chemin (3).

On sait que trois nuits suffirent à la mère Lusine pour l'érection du château Salbart. Elle travaillait au clair de la lune, portant sans fatigue, dans les pans de son tablier, les tours et les murailles. La tradition veut encore que ce manoir, partageant le sort de la plupart des édifices élevés par la fée bienfaisante, *n'ait jamais été fini* (4).

On montre à l'entrée de la contre-mine qui débouche au pied du donjon, un petit réduit voûté, connu sous le nom de Grotte de la mère Lusine. Cet appartement très obscur donnait

(1) Jean d'Arras, 359. Couldrette place cette scène à Vouvent, vers 3733, et Jehan d'Arras à Mervent, p. 350, ligne 20. La rubrique du XLVIIIe chapitre de l'édition Ch. Brunet est fautive. Pour lever toute incertitude à ce sujet voir la première phrase du second alinéa de la p. 359.

(2) Abbé Baudry, L. C. 7-8.

(3) Abbé Baudry. Arrondissement de la Roche, canton de Montaigu, p. 19.

(4) Baugier et Arnaud, L. C., p. 148.

peut-être accès aux substructions du château primitif que les tours et les redans du XIIIe siècle entourent à la façon d'une *chemise* (1).

La Mélusine du Dauphiné avait choisi pour résidence favorite les célèbres grottes de Sassenage, elle aimait encore à passer sa longue queue dans l'orifice d'une cavité circulaire pratiquée dans le mur d'un fossé du château de Montelier (2).

Si nous passons à la Mélusine de Staufenberg (3), nous la trouverons en possession d'un immense trésor analogue à ceux que gardent les fées Poitevines dans les caves de Saint-Pierre-du-Chemin et dans la tour de Moric (4). Par tous pays l'argent caché est confié à la vigilance des hôtes habituels des sombres demeures : Géants et fadets, vieillards et fées, chiens noirs et dragons. On admet en Poitou qu'au bout de cent ans il devient la proie de leur grand chef le diable, il est tout naturel que celui-ci en rende responsable qui bon lui semble. Le rôle de la mère Lusine n'a encore rien de personnel, les autres suppôts de l'enfer sont chargés des mêmes fonctions, il n'y a donc pas lieu de faire de la pauvre serpente, à l'exemple de feu M. Rondier, une sorte de Proserpine dispensatrice de tout ce que la terre renferme tant en richesses minières qu'en trésors (5). Peut-être cependant, en présence des gigantesques travaux auxquels a donné lieu l'antique exploitation métallurgique de Melle, le peuple a-t-il songé à la reine des merveilles, à celle qui absorbe toute la faérie locale.

On pourrait pousser plus loin encore l'assimilation de la mère Lusine avec nos fées celtiques, rappeler qu'elle apparaît près des fontaines (6), qu'elle possède des baguettes magiques

(1) Terme d'architecture militaire.
(2) J. Babinet, *Mélusine, etc.*, p. 49.
(3) *Idem*, p. 56.
(4) Abbé Baudry. *Fontenay et la Roche*, p. 14.
(5) *Historique des mines de Melle*, chap. IX.
(6) Jehan d'Arras, 37, 55, 41, 357. On croit apparemment que ces baguettes sont aujourd'hui cachées sous les dolmens. Il est impossible de fouiller un de ces monuments sans que l'on pense que vous en ayez rouvé, seulement ces baguettes ne sont plus que des *cannes en argent*.

et des anneaux merveilleux (1), qu'elle subit son châtiment le samedi (2).

Comment ne pas reconnaître l'œuf serpentaire des Druides dans cette pierre enchantée qui donne victoire contre les malveillants « si on ne l'abandonne, soit en plaidoirie ou meslée (3). »

III

La *dornée* de Mélusine va nous conduire à d'autres rapprochements, mais avant d'en parler il est bon de rappeler les légendes auxquelles elle se rapporte.

Dans la Vienne, la chapelle de l'abbaye de Valence près de Couhé est aussi passée par les mains de la mère des Lusignans. On assure qu'elle l'éleva en une seule nuit. Près de là existe encore une *dornée* provenant des matériaux perdus par l'ouvrière (4).

La dornée qui forma le terrier de Puyzay près de Lusignan échappa par un trou du tablier de la mère Lusine, tandis qu'elle apportait des pierres et du sable aux maçons qui bâtissaient son château favori (5).

Il faut sans doute attribuer à la construction de Saint-Maixent la *dornée* qui forme une petite montagne sur la rive droite de la Sèvre, au territoire de la commune de Nanteuil, à peu de distance de plusieurs pierres levées. D'autres cependant y voient le résultat de l'une des digestions de notre géant solaire et lui donnent le nom trop caractéristique « d'estr.... onc de Gargantua (6). »

Nous avons dit ailleurs que le personnage mythique laisse

(1) Voir la note 6 à la page précédente.

(2) Les fées perdaient leur puissance et subissaient leur châtiment le samedi, c'est au contraire le vendredi (Friday, le jour de Friga) qu elles avaient le plus de pouvoir. Walter Scott, *Démonologie*.

(3) Jehan d'Arras, 41.

(4) Aug. Lièvre, *Notes sur Couhé*, p. 133.

(5) J. Babinet, *Mélusine, Geoffroy, etc.*, p. 25.

(6) Communiqué par M. G. Richard, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, natif de Saint-Maixent.

quelquefois, comme la mère Lusine, de petites montagnes sur son chemin (1). La boue ou la poussière de ses sabots en font d'ordinaire les frais, on les voit aussi naître des déblais qu'il porte dans sa hotte et *cette hotte* n'est pas sans quelque analogie avec *la dorne* de la prétendue mère des Lusignans. Les dornées de Mélusine sont en rapport encore plus direct avec celle que les fées de Curzon transportent sur les bords du Lay.

Une dernière dornée nous conduit aux légendes où la mère Lusine opère de si curieux transports de monuments.

A Clussais, près de Melle, on songea tout d'abord à bâtir l'église au village de la Pommeraie, mais la besogne faite chaque jour disparaissant la nuit suivante on dut y renoncer. On reprit alors les travaux à Clussais et la mère Lusine pour témoigner sa satisfaction se mit dès la nuit suivante à construire elle-même, portant comme toujours dans son tablier les pierres et la terre dont elle avait besoin. Une fois le devanteau de mousseline, apparemment surchargé, céda malencontreusement sous le poids et laissa échapper une énorme quantité de matériaux qui allèrent former la butte du Montail appelée souvent par les bonnes gens du pays la *dornée* de la mère Lusine. Cet accident ne ralentit point l'ardeur de l'architecte qui eut bientôt achevé son travail (2).

Elle allait quelquefois plus vite, car nous la voyons en Vendée bâtir en une seule nuit les *sept* tours de Vouvent avec *trois* dornées de pierres et une *goulée d'eau* (3), et la construction du château de Lusignan ne lui prit pas plus de temps. On était, il est vrai, dans l'attente d'un siège.

IV

Un grand bâtiment orienté du nord au sud, contrairement à

(1) *Gargantua en Poitou avant Rabelais*, Niort, Clouzot, p. 7.

(2) *Monuments religieux, civils et militaires*, p. 81.

(3) Abbé Baudry. *Antiquités celtiques de la Vendée*. In *Annuaire de la Vendée*. t. x, p. 240 et seq. Tirage à part pour les arrondissements de Fontenay et de la Roche-sur-Yon, p. 13.

la tradition liturgique, remplace depuis quelques années déjà la vieille église romane de Verruyes, à laquelle la mère Lusine avait aussi mis la main (1). « Il fut question dans le commencement de placer cette église au Vieux-Verruyes (2), on fit les fondations et on se mit à *murailler,* mais il fallut bientôt y renoncer, toutes les nuits la mère Lusine emportait dans sa *dorne* au bourg actuel la bâtisse faite dans la journée, si bien qu'au bout de quelque temps l'église qu'on vient de démolir se trouva presque achevée. Au clocher seulement il manquait une fenêtre et jamais on ne put arriver à la faire. Tout allait bien jusqu'à la clef du cintre, mais cette pierre retombait toujours amenant avec elle tout ce que les maçons avaient ajouté depuis que la mère Lusine avait laissé le chantier. Il fallut bien à la fin se passer de cette fenêtre (3). »

La mère Lusine était d'humeur changeante, car nous allons trouver à Saint-Paul, canton des Herbiers (Vendée), la contrepartie de ce qui se passe à Verruyes et à Clussais.

L'église de cette paroisse est située à plus d'un kilomètre du chef-lieu où l'on avait fort sagement pensé à l'établir dans le principe. Chaque nuit la mère Lusine transportait au lieu qu'elle avait choisi les pans de murailles que les maçons édifiaient au centre du bourg, force fut encore d'en passer par sa volonté et de renoncer au premier emplacement (4).

On peut comparer ces singulières traditions à celle de

(1) Cette église a été décrite assez incomplètement par M. le chanoine Auber. *Notes géographiques et archéologiques d'un voyage dans le Bas-Poitou.* In *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, 1863, et tirage à part, H. Oudin, imprimeur, Poitiers. L'auteur n'a pas signalé notamment la curieuse *chaire en pierre* que l'on voyait dans cette église.

(2) Le *Vieux-Verruyes* est situé à peu de distance du bourg actuel et n'a plus que quelques maisons. Son nom dénote une origine ancienne et la légende en fait le chef-lieu primitif de la paroisse. Verruyes est situé canton de Mazières-en-Gâtine (Deux Sèvres).

(3) Raconté par Hyacinthe Métayer, fermier de ma mère au Grand Chambord de Verruyes.

(4) Abbé Baudry. *Antiquités celtiques de la Vendée. Fontenay-le-Comte et la Roche.* Tirage à part, p. 26. *Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée*, t. x, p. 240 et seq.

l'église d'Amuré où une puissance surnaturelle intervient pour empêcher la construction du temple chrétien sur l'ancien autel des Druides (1).

Les pierres celtiques d'Amuré seraient les premières fondations de l'église paroissiale. Lorsqu'elles furent en place, les ouvriers eurent beau travailler, ce fut peine perdue, le matin la besogne avait disparu. Alors dans son découragement l'un d'eux jeta son marteau bien loin en disant : « Va-t-en où nous pourrons travailler. » Le marteau partit comme une flèche et s'arrêta sur l'emplacement de l'église actuelle que l'on put bâtir sans encombre (2).

C'est surtout en Allemagne que nous trouverons des légendes analogues. Nous en citerons deux d'après Grimm, *Veillées allemandes*, traduction L'Héritier de l'Ain :

L'ÉGLISE D'ALTENBERG.

(J.-B. Heller. *Merkwurdigkeiten Thüringens*, I, 59, 466. — Falkenstein. *Thür., chronik*, II, 273. — Rem. B., III, 1272. — L'Héritier, L. C., I, 456-57.)

Au dessus du village d'Altenberg, dans la forêt de Thuringe, s'élève sur une haute montagne, au milieu d'un agréable massif d'arbres, la petite église du lieu, qu'on appelle l'église Saint-Jean. A cause de la difficulté des chemins qui y conduisent, particulièrement en hiver, lorsqu'il faut, au milieu des glaces, y porter des morts ou des enfants à baptiser, les habitants d'Altenberg voulurent, dit-on, abattre

(1) Baugier et Arnauld. *Monuments des Deux-Sèvres*, p. 11.

Dans une légende recueillie par Bonnafoux, *Fontaines celtiques de la Creuse*, Guéret, 1874, saint Martin tourmenté par la soif lance *son marteau* loin de lui en disant :

« Où mon marteau s'arrêtera
Fontaine, il y aura. »

Et une source surgit là où le marteau touche la terre.

Comp. *Le rocher de Cashel*. Loys Brueyre, *Contes populaires de la Grande-Bretagne*. Conte LXXXVII, p. 342-3, et surtout le marteau de Thor qui *ne manque jamais son but*.

(2) On portait encore des pièces de monnaie aux pierres d'Amuré, il y a quelques années. Ce petit sanctuaire avait aussi sa fontaine sacrée.

cette église et la reconstruire dans le village même, mais ils ne purent y parvenir. *Tout ce qu'ils avaient enlevé et descendu dans la vallée pendant le jour, le lendemain ils le trouvaient remis à sa place* et dans l'ordre convenable dans l'église, de sorte qu'ils durent renoncer à leur projet.

Cette église a été fondée par saint Boniface qui très souvent prêcha sur la montagne (1).

DES BŒUFS MONTRENT LE SAINT EMPLACEMENT.

(Kastofen, *Alpenrosen*, 1813, p. 188. — L'Héritier, I, 543-4).

Près de Matten, village presque situé à l'entrée du Fermesthal en Suisse, il y a un énorme bâtiment de pierre tout en ruines, voici ce que rapporte la tradition à son sujet :

Anciennement la commune voulut faire bâtir une église en l'honneur de saint Etienne et l'on jeta les yeux sur l'endroit où sont aujourd'hui les murailles, *mais chaque nuit*, au grand effroi de tout le monde, *ce que les vaillants habitants de la vallée avaient fait pendant le jour était détruit*. Alors la commune résolut de mettre, au milieu des prières, sur une paire de bœufs attelés au joug, les instruments qui devaient servir à la construction de l'église, de regarder le lieu où ils s'arrêteraient comme marqué par le doigt de Dieu même et d'y bâtir l'église. Les deux animaux passèrent la rivière et s'arrêtèrent sur l'autre bord à l'endroit où est maintenant l'église de saint Etienne (2).

A Châtelaillon, la scène change, la mère Lusine s'unit à l'Océan pour activer la destruction de la forteresse qu'elle a bâtie (3).

« Les vieilles gens du pays d'Aunis racontent que, par une nuit de tempête, une pauvre vieille femme, harassée de fatigue, vint frapper à la porte du manoir de Châtelaillon (4) et demander

(1) Circonstance qui rend probable l'existence d'un culte antérieur à sa prédication.

(2) Cf. la légende bretonne de la *châsse de saint Renan* que deux bœufs entraînent au plus épais d'une forêt ce qui fait que les disciples enterrent le saint et lui élèvent une chapelle au lieu où les bœufs s'arrêtent, croyant voir une indication divine dans ce fait singulier.

(3) Jehan d'Arras, p. 117.

(4) Commune d'Angoulins. canton de la Rochelle (Charente-Inférieure). autrefois aux Larchevêques.

l'hospitalité. Malgré l'heure avancée et sans s'arrêter aux dangers que la voyageuse pouvait courir, le seigneur refusa d'ouvrir. Mal lui en prit, celle qui était venue réclamer un si faible service n'était autre que la puissante Mélusine (1). Furieuse de sa mésaventure, elle se dresse en face de la forteresse et à la lueur des éclairs, elle lui jette sa malédiction. Puis arrachant quelques pierres de la falaise, *elle adjure la mer* de continuer son œuvre et de détruire cet arrogant donjon jusque dans ses fondements. A compter de ce jour, Mélusine revint souvent joindre ses efforts à ceux de l'Océan. C'était à Maillezais qu'elle transportait *dans les plis de sa robe* les débris des murailles renversées, destinés cette fois à la magnifique cathédrale dont on admire encore les restes. Souvent la fatigue lui faisait abandonner sur la route les énormes moellons arrachés à la ville ensevelie sous les flots (2). »

Du château dont la fondation fut attribuée à César il ne reste plus rien aujourd'hui et la mer roule ses galets là où se dressaient jadis les orgueilleux remparts des sires de Parthenay.

Dans un article récent sur la plage de Châtelaillon (3) nous voyons apparaître une seconde version. La destruction de la forteresse serait le résultat de la mort d'une sirène, tuée par un pêcheur imprudent. A partir de ce fâcheux événement, les murs n'auraient cessé de crouler pierre à pierre jusqu'au jour où l'Océan promena ses vagues sur ses antiques fondements.

La sirène habitait l'étroit canal qui sépare Châtelaillon de l'île d'Aix. Nous verrons que contrairement à la pensée de l'auteur, il est facile de la confondre avec la fée qui bâtit et renversa tour à tour le château englouti.

(1) *Notice sur Châtelaillon*, brochure de 24 pages. J. Teissier, impr., Surgères, 1878.

(2) Ce sont là, comme ailleurs, des pierres levées : Dolmens de l'Houmée, commune de Saint-Laurent de la Prée, d'Ardillères, de Clavette, de Salles.

(3) *La renaissance d'une ville. Châtelaillon*, in *Mémorial des Deux-Sèvres*, du 20 juillet 1882, article signé X. (Musset).

Nous n'avons point encore exposé tous les aspects du mythe de la fée bâtisseuse.

Sur la route de Parthenay à Poitiers, au bois des défûnts (1), non loin de Vouillé, on voit les ruines d'un château fort à la *reconstruction duquel Merlusine s'est toujours opposée.*

La mère Lusine apparaît encore pour sauver de la destruction les monuments qu'elle a bâtis. Nous l'avons déjà vue à Lusignan pousser vainement les *hauts* cris lorsque l'ordre est donné d'abattre ses châteaux (2), le même fait s'était produit avec plus de succès à Béruges (3), au moment où saint Louis, marchant contre les Anglais et le comte de la Marche leur allié, en 1242, s'empara de la célèbre tour et voulut la faire démolir. Un cri douloureux retentit dans les airs, traînant des sons plaintifs et suppliants. Alors les guerriers ébahis s'arrêtent et tournent leurs regards vers le roi, mais Louis se souvient de Mélusine, il dit à ses gens : « Amis, plus ne défaictes » (4).

Il nous reste à signaler parmi les monuments attribués à la mère Lusine la gracieuse chapelle de Menigoute, toujours à l'exception de la dernière pierre; là encore il lui a fallu s'enfuir sans délai au premier chant du coq, si terrible pour tous les êtres fantastiques (5). A Champeaux, la légende relative à la construction d'une autre chapelle, située dans la paroisse voisine de Saint-Marc-la-Lande, est déjà beaucoup plus vague quoique très répandue. Ce splendide édifice, plus remarquable à coup sûr que celui de Menigoute, desservait un monastère de religieux de l'ordre saint Antoine et ne remontait pas très haut. A Niort enfin on se contente d'attribuer à la mère Lusine la construction de la magnifique flèche de Notre-Dame, toute trace de légende a disparu (6). De toutes ces traditions rela-

(1) Sans doute pour défends (bois défendu). Bourgnon de l'Aire, *Le bois des défûnts*. Histoire du père Pichard, devin du village de Maillé. Chronique poitevine. *Revue de l'Ouest*, 1er vol. Bourbon-Vendée, 1832.

(2) Brantôme.

(3) Près Poitiers.

(4) G. d'Espinay, *la fée Mélusine*, broch. in-8°. Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*.

(5) Lettre de M. Bachard, notaire à Secondigny-en-Gâtine.

(6) Baugier et Ch. Arnauld, *Monuments civils et militaires*.

tives aux bâtisses de la mère Lusine découle plus d'un enseignement et ce n'est point sans raison que nous avons réuni celles qui ont trait au *transport*, *à la conservation, à la destruction même des monuments*, la banshee nous permettra, dans le prochain chapitre, de reprendre le même ordre d'idées, les conclusions se présenteront mieux alors à l'esprit du lecteur, s'il daigne nous suivre jusque-là. Il nous a été impossible, nous le disons encore, de grouper les légendes suivant un ordre absolument conforme aux divisions de ce travail. Beaucoup d'entre elles mettent en œuvre plusieurs des attributs que nous nous proposions d'isoler et chevauchent ainsi d'un article sur l'autre. Nons n'eussions pu les reproduire sans cesse sans fatiguer l'attention déjà soumise à une rude épreuve, nous avons préféré les donner *in extenso* une fois pour toutes et nous contenter d'une citation lorsqu'ils nous apportent quelque nouvel enseignement.

V

Le nombre des lieux-dits qui ont retenu le nom de la fée poitevine paraît fort restreint, nous n'en pouvons citer qu'un dont l'authenticité ne puisse faire l'objet d'aucun doute, c'est le *fossé de la mère Lusine*, situé sur le chemin de grande communication de Niort à Parthenay, à la limite des deux arrondissements et des communes de Mazières-en-Gâtine et de Champeaux.

La route actuelle a remplacé une voie plus ancienne souvent parcourue par des bandes armées au moyen âge, le *fossé* situé au sommet d'un dos d'âne séparant deux affluents de l'Egrée, en un point facilement défendable, près de la frontière des anciens barons de Parthenay, fait penser à une fortification temporaire dédiée par les Gâtineaux à l'aïeule légendaire de de leurs seigneurs. Il est donc assez logique de citer cet humble tènement à la suite des glorieuses constructions de la mère Lusine.

Tout près de là, dans la prairie de la Sauquetière se trouvait,

dit la tradition, un village détruit par les Anglais; on leur attribue encore le fort disparu de la Tavelière et les retranchements voisins des bois d'Arpentéreaux. Les longues guerres des Larchevêques avec le pays niortais leur firent fortifier plusieurs positions stratégiques, encore faciles à déterminer (1) sur la frontière méridionale de la Gâtine, la présence d'un retranchement sur l'un des anciens grands chemins de Niort à Parthenay est donc fort rationnelle. Le fossé de la mère Lusine cependant n'offre plus rien de caractéristique. Le peu de solidité du terrain et surtout sa situation sur une voie fréquentée ont sans doute hâté sa destruction.

On dit qu'il fut creusé par la mère Lusine et *c'est la seule tradition qui s'y rapporte.*

VI

Une légende mentionnée au chapitre consacré aux enfants de la fée, nous a montré la mère Lusine chassée par saint Louis des châteaux de Fontenay et de Vouvent, *ouvrant la terre d'un coup de talon* pour cheminer ensuite sous le sol, à la façon des coffrets de certains contes, et finalement revenir au jour après un voyage souterrain de treize lieues, à la Fumerie de Jazeneuil. M. J. Babinet nous apprend encore que la mère des Lusignans trouvant sans doute ce mode de locomotion pénible avait fait creuser un souterrain, long de six lieues, lui permettant de se rendre *incognito* de son cher château de Lusignan aux arènes de Poitiers.

Voici maintenant une légende qui a cours dans la presqu'île de Rhuys (Morbihan), et qui nous est communiquée par M. l'abbé Luco, bibliothécaire de la ville de Vannes, dont nous produisons intégralement la version : « Le château de Sucinio a été

(1) On rencontre de l'est à l'ouest le fort anglais de la Tavelière, les retranchements des bois d'Arpentéreaux, la mothe du pré Chimu, près la planche du *débat*, le fossé de la mère Lusine, le castrum de Ternant, le château des Mothes de Germond, le donjon de Béceleuf, et enfin plus au sud Salbar et le camp du Pas Noir.

bâti par la fée Mélusine et son époux, c'est elle aussi qui a fait construire le couvent des Trinitaires de Sarzeau (1), *à trois kilomètres* environ au nord-ouest de son manoir. Elle habitait Sucinio, et tous les dimanches et jours de fêtes elle assistait à la messe dans la chapelle des Trinitaires qu'elle avait choisie pour lieu de sa sépulture. Mais *elle faisait sous terre le trajet de Sucinio à Sarzeau*, aller et retour. *Un large souterrain reliait ces deux points et dans ce souterrain il y avait un canal et une voie carrossable.* Tantôt la fée se servait *d'un bateau*, tantôt *d'un carrosse traîné par des bœufs.* La très majeure partie de ce souterrain est maintenant détruite, les deux extrémités seules existent encore, mais on ne les connaît pas parce qu'elles sont bouchées depuis longtemps. Le tracé de la partie détruite est parfaitement reconnaissable. Il est indiqué par les salines qui partent du pied du château (entre le château et l'Océan) et se poursuivent jusqu'à un pont situé entre les villages de la Brousse et de la Parquerie. Au-delà, le tracé est donné par le grand étang de Calzac, dont la queue, maintenant desséchée et sous prairie, se prolonge jusque tout près de Sarzeau, du côté où se trouve le couvent de la Trinité.

La fée Mélusine était très vieille quand elle mourut, elle fut enterrée dans l'église des Trinitaires sous une grosse pierre que les vieillards se rappelaient encore y avoir vue avant la Révolution.

Notre aimable correspondant ajoute : « J'ai été pendant trois années professeur au collège fondé en 1850 par la congrégation de Picpus dans l'ancien couvent des Trinitaires; souvent des vieillards du pays sont venus me trouver pour me conseiller de chercher le souterrain de la fée Mélusine. La ministrerie des Trinitaires de Sarzeau a eu en réalité pour fondateur, en 1341, le mardi après la Quasimodo (17 avril), le duc de Bretagne, Jean III, alors au château de Sucinio, et qui mourut le 30 du même mois, comme le prouvent deux copies de l'acte de fondation, délivrées par la cour de Vannes, le 16 juillet 1395, qui existent aux archives départementales du Morbihan. »

(1) Cf. Jehan d'Arras, p. 112.

Nous n'avons pas cru ce renseignement inutile, il nous montre avec quelle rapidité les fables les plus absurdes se propageaient au moyen âge; Jean d'Arras commençait sa Mélusine en 1387, juste 46 ans après la fondation du couvent des Trinitaires de Sarzeau par Jean III, et il en trouvait déjà la fausse attribution à Mélusine acceptée de tous et monumentée sans doute dans les chroniques manuscrites (1). On comprendra mieux maintenant les substitutions diverses opérées en faveur de Geoffroy la grand'dent au siècle précédent, peu après sa mort. Comment, grâce à l'effort soudoyé des chroniqueurs et des trouvères, il avait pu au bout de quelques années faire oublier l'ancêtre légendaire des Lusignans et devenir le héros de leur épopée. A la fin du XVI[e] siècle, Jehan de la Haye (2), toujours peu scrupuleux, renchérit encore sur *l'historien* Jehan d'Arras. Raymondin et Mélusine habitent le château nommé le Sucinio. Il se disait comte de Forest, qui estoit l'île ferme appelée à présent l'isle de Ruys. Ils firent bastir un monastère en l'honneur de la Trinité, auquel ils *sont ensevelis moult honorablement.* Nous ne connaissons encore que deux décès de Geoffroy la grand'dent, sa mère, plus favorisée, sera morte trois fois au moins.

Si nous revenons maintenant à l'histoire, nous voyons que les Lusignans possédèrent dès le XIII[e] siècle le comté de Porhoët en Bretagne et qu'ils le perdirent au commencement du XIV[e], à la suite de la confiscation par Philippe le Bel des domaines de Guy, comte de la Marche et d'Angoulême. Le prétendu voyage de Raymondin en Bretagne pour reconquérir les biens de ses ancêtres, raconté par Jehan d'Arras, ne saurait donc être antérieur au XIV[e] siècle, preuve nouvelle de l'invention tardive de quelques-uns des épisodes du roman (3).

(1) Jehan d'Arras, 110-112.

(2) *Mémoires et recherches de France et de la Gaule Aquitanique.* Paris, Parent, 1581.

(3) On pourrait ajouter que la légende elle-même est forcément postérieure, au moins dans quelques-uns de ses éléments, à la fondation de la ministrerie des trinitaires.

Pour ne pas couper notre récit, nous avons dû citer très brièvement la légende des pierres de Vouillé. Elle nous paraît assez intéressante pour figurer *in extenso* à la fin de ce chapitre, à titre de note.

« Un pauvre moissonneur harassé du travail de sa journée, ne pouvant se rendre à sa demeure, résolut de passer la nuit dans les champs. On lui fit avec des gerbes une espèce de hutte dans laquelle il s'endormit bientôt. La fraîcheur du matin l'ayant réveillé, il se promenait pour se ranimer lorsqu'il aperçut la mère Lusine portant dans sa dorne un énorme bloc et sous ses bras deux pierres un peu plus petites. Surprise par le jour, elle laissa tomber son fardeau et disparut. »

La plus grosse pierre échut à la plaine de Champ-Arnauld, où on la voit encore près de la ferme de Blanzay, les deux autres glissèrent à quelques cents mètres plus au levant, près de la limite de la commune de Prahecq. Toutes les trois provenaient du lit de la Boutonne, la mère Lusine les portait au château Salbar, qu'elle était alors en train de bâtir. Autrefois, quand les coqs de Blanzay et de Saint-Ambroise (1) chantaient au matin, la grosse pierre changeait de bout. Les deux autres s'appellent encore les *pierres de justice*. On prétend que les seigneurs s'y rendaient jadis pour juger les différends de leurs vassaux (2).

(1) Fermes voisines.

(2) Lettre de M. Lière, instituteur communal de Vouillé. Il est à remarquer que l'une des pierres du sanctuaire de la haute Sèvre se nomme *pierre querelle*. Baugier et Sauzé, *Monuments des Deux-Sèvres*.

Quin ubi Parca ferox aliquem damnaverit Orco,
Mœsta subibo Lares duri prenuncia fati,
Flebilibusque leves replebo questibus auras.

(Le Président DE BOISSIEU, *Melusina*, poème
dédié à Christine de Suède, cité par Nodot.)

CHAPITRE II.

La Banshee.

SOMMAIRE : La banshee, la fée serpente des ruines, l'esprit du sol. Les oiseaux banshees et joyeux messagers. Mélusine en colère.

I

En Irlande, plusieurs familles dont l'origine est antérieure à la conquête prétendent avoir le singulier privilège de ne jamais perdre l'un des leurs sans qu'un esprit ne vienne prédire l'événement fatal. On donne le nom de *banshee* à ces sinistres prophètes.

Des traditions analogues existent dans toute l'Europe. Chez nous le *petit homme rouge* des Tuileries se montrait quelques jours avant la mort des rois (1). Une famille noble de Parme

(1) *Ce diable habillé d'écarlate* pourrait bien être un *ondin de la Seine*. Le *rouge* paraît être la couleur des ondins comme le *vert* est celle des fées. L'ondin de la Sèvre niortaise se nomme le *bras rouge* et il en est ainsi de celui de la Drôme (Eug. Rolland). Cette couleur reparaît jusqu'en Allemagne. Grimm a cité un quatrain des enfants de la Hesse tout aussi caractéristique. *Veillées allemandes*, traduction L'Héritier, t. I, 91-93. Chez nous le bras rouge se glisse jusqu'au fond des puits (B. Fillon et Baudry). Ces ondins sont toujours des génies malfaisants.

avait aussi, si l'on en croit Cardan, son messager funèbre, il apparaissait sous la figure d'une vieille femme qui s'asseyait devant la cheminée (1). On croit voir dans le Tyrol, pendant les nuits d'orage, une femme voilée et couverte d'un linceul, désignant de la main les maisons où la mort va bientôt frapper (2). Chez les Romains, Brutus s'entretint stoïquement avec son mauvais génie — nous allions dire son banshee — la veille de la bataille de Pharsale.

En Allemagne, la femme mystérieuse des châteaux de Neuhaus et de Rosenberg ajoutait à son rôle de banshee les fonctions assez singulières de messagère des événements heureux. Au dire de Gerlanius, une longue robe blanche remplaçait son vêtement noir lorsqu'elle venait annoncer les mariages ou les naissances. Guillaume Slavata, chancelier de Bohême, royaume où sont situés les deux manoirs, lui donne encore une robe brillante à l'occasion des décès, mais il y ajoute des gants noirs. Outre la maison de Brandebourg (3), on cite celles de Brunswick, de Bade et de Pernstein comme recevant d'elle des avertissements sur leur destinée.

En dehors de ces apparitions, la dame s'était rendue familière à plusieurs personnes. On la voyait dans les châteaux passer rapidement de chambre en chambre, soit de jour, soit de nuit, portant à la ceinture toutes les clefs dont elle avait besoin pour ouvrir et fermer les portes (4). Si quelqu'un la saluait sans la déranger, elle prenait un ton de voix de femme veuve et une gravité de personne noble, puis après une honnête révérence elle s'en allait. Toujours polie avec les plus humbles, elle s'irritait et allait même jusqu'à jeter des pierres à ceux qui lui tenaient des discours impies. Elle fit même un grand charivari (*sic*), lorsque les Suédois, maîtres de Rosen-

(1) Bullet, *Dissertations. Mélusine*, p. 14.

(2) Loys Brueyre. *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, p. 269 et seq. Suivant Grimm, le spectre du Tyrol regarde aux fenêtres comme le banshee des O'Brien de l'Irlande, *Veillées allemandes*, I, 428.

(3) La dame blanche apparaissait la veille de leurs trépas aux membres de la famille de Brandebourg. Loys Brueyre. L. C.

(4) Et couverte d'un voile blanc. Grimm, *Veillées allemandes*, I, 429.

berg, oublièrent la distribution de bouillie aux pauvres qu'elle avait fondée. Tout rentra dans l'ordre quand ces pieuses intentions furent de nouveau remplies (1).

Si l'on s'en rapporte au récit de Sersuelle, Mélusine lui apparut à la fois sous les formes de *serpente* et de *vieille femme*, peu de temps avant qu'il ne fut obligé de rendre Lusignan au duc de Berry (2).

Le gouverneur était alors couché avec sa maîtresse Alixandre. Ce fut tout d'abord la serpente qui se montra dans la chambre sans qu'on sut par où elle était passée, car portes et fenêtres étaient bien fermées et dans la cheminée brûlait un grand feu. La banshee allait et venait « débattant sa grande queue « sur le lict sans eulx malfaire..... et grant pièce aprez, elle « se mua en guise de femme haulte et droicte, et sambloit « estre vestue d'un gros bureau, et çainte dessoubz les ma- « melles et estoit affublée d'un couvrechief à la guise du « viel temps.... et plus il dist qu'elle se alla seoir sur le banc « auprez du feu (3). L'une heure avoit le visage de vers le lict et « le doz au feu, et si qu'il povoit bien tout à plain veoir sa face, « et bien sambloit qu'elle eut esté moult belle femme; et l'autre « heure, elle tenoit le visage devers le feu, et gaires de temps « ne se tenoit en ung mouvement. Et dist Sersuelle qu'elle de- « moura jusques à une heure près du jour (4). A doncques se « transfigura en guise de serpente comme devant (5), et s'en « alla débatant sa queue autour du lict et sur le piet, et puys

(1) Bullet. L. C. D'après Grimm, L. C., I, 429, Berchta de Rosenberg reconstruisit le château lorsqu'elle devint veuve de Jean de Lichtenstein. Pour exciter ses vassaux à l'ouvrage, elle leur promettait de bon bre lorsque la besogne serait finie. C'était la formule pour inviter à un festin. Elle ne se contenta pas de tenir sa parole, elle établit qu'à l'avenir tous les Rosenberg auraient à donner à leurs gens un semblable repas. C'est l'origine de la prétendue bouillie. Le brei se composait de pois, de gruau, de blé noir et de poisson.

(2) Jehan d'Arras. 421-22-23.

(3) Comme la béfane de Parme. V. plus haut.

(4) C'est-à-dire jusqu'au chant du coq.

(5) « Grande et grosse avec une queue longue de 7 à 8 pieds, brodée d'azur et d'argent. »

« elle se partit si soudainement qu'il ne vit point son parte-
« ment.....

« Encore est-il vérité qu'il y a ung lieu à Lusignen, *emprès*
« *le puys,* auquel au temps passé on a nourri poulaille, qu'elle
« se montroit pluisieurs fois à un homme qui est encore en
« vie..... Item Ivon de Gales (1) jura par sa foi à Monseigneur
« qu'il l'avoit veue par deux foys sur les murs de Lusignen,
« par trois jours avant que la forteresse fût rendue; et aultres
« pluisieurs en ont eues..... »

Brantôme rapporte à son tour que quand Catherine de Médicis interrogea les vieilles femmes qui lavaient la lessive à la fontaine de Lusignan, elles lui représentèrent Mélusine comme une très belle dame *en habit de veuve,* allant souvent à la source pour s'y baigner. On la voyait alors se promener par les chemins *avec une grave majesté* (2).

A Sassenage, lorsque Mélusine apparaissait trois jours avant la mort du seigneur, on la voyait sous la forme *d'une grande femme se promenant à pas lents* (3).

Voilà bien des similitudes entre Mélusine et la dame blanche de Neuhans et de Rosenberg, nous ne croyons pourtant pas devoir les confondre à l'exemple de Bullet, ce sont pour nous deux banshee différentes.

Il n'en est peut-être pas tout-à-fait ainsi à Luxembourg, mais ici la légende se scinde, la protectrice du château et l'aïeule des comtes ont chacune un nom différent. La première s'appelle encore *Mélusine,* l'autre a reçu le nom de Mélusinde. Il semble que les seigneurs aient eu quelque scrupule à rattacher leur généalogie au génie de la forteresse, toutefois il n'est pas douteux que la légende de Lusignan ne soit venue se greffer sur une tradition locale (4).

(1) Sans doute un Breton, comme Sersuelle paraît l'être lui-même.

(2) *Eloge de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier.*

(3) De la Liborlière. *Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e *Bulletin* de 1840. On y a surtout rapporté cependant la tradition de la *serpente-banshee.*

(4) Un Luxembourg avait pour cri de guerre : Lusignen. — Sa mère, qui était de la maison de Baux, devait être alliée aux Lusignans d'Orient;

Mélusinde, la noble aïeule des comtes, est vue un jour par Siegfried, ondateur de Luxembourg, comme elle se baignait dans les flots de l'Else. Frappé de ses attraits, il ne songe plus qu'à elle. Les jours suivants, il parcourt en tous sens la forêt pour la retrouver. Il la rencontre enfin et l'épouse, mais à la condition qu'il ne tentera jamais de la voir le samedi. La protection de la fée lui procure richesse, gloire et bonheur; puis il viole son serment, il l'épie et l'aperçoit sous la *forme d'un poisson*. La comtesse irritée s'élance dans l'Else, maudit ses enfants, et son mari ne la revoit plus. Mais quand quelque malheur menace la famille de Luxembourg, quand l'un de ses membres *doit mourir*, on la voit s'asseoir sur la plus haute tour du château, *pleurant et poussant des sanglots*.

Pour ce qui est de la Mélusine de Luxembourg, elle réside *dans les antres* que recèle le rocher sur lequel la forteresse est bâtie. Elle coud une chemise mystérieuse, à laquelle, dans l'apparition qu'elle fait *chaque septième année*, elle ajoute un point cousu avec le rare lin que fournissent les flancs arides de la montagne. L'instant où elle terminera son travail sera aussi celui de l'anéantissement de la ville et du château: ils s'engloutiront dans le sein de la terre et leurs ruines amoncelées formeront le tombeau de la fée *qui aura alors trouvé le repos*.

Plusieurs fois on l'a vue apparaître la nuit à la sentinelle *placée au-dessus de la porte de la forteresse;* elle implorait son secours pour accomplir des actes et des prières qui devaient faire cesser son expiation, promettant en récompense tous ses trésors et sa personne. La mort a puni les soldats qui manquaient à la parole qu'elle avait obtenue d'eux. Le dernier

son aïeule, Marguerite d'Enghien, était fille de Louis d'Enghien, comte de Brienne et de Conversano, et descendait de Marie de Lusignan, fille de Hugues, roi de Chypre, qui, vers 1240, avait épousé Gauthier le Grand, comte de Brienne.

G. Le Hardy, *Polybiblion*, novembre 1877, 453-54. Cf. aussi Lévêque de la Basse-Moûterie, *Itinéraire du Luxembourg*; et M. Delafontaine, volume de 1850 de la *Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché de Luxembourg*. V. *Bulletins*, 1850-52, *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, p. 23, 142, 297. Cet auteur croit la légende luxembourgeoise empruntée à celle du Poitou.

auquel elle se montra ayant fait à sa vue un signe de croix, depuis lors elle n'a plus reparu (1).

La famille de Luxembourg était alliée aux Lusignans, il n'est donc point étonnant que la célèbre banshee les ait encore suivis à leur château d'Enghien (2).

Paquot rapporte que l'on parlait des apparitions de la Mélusine à ce manoir à l'occasion de la mort de chacun des membres de la famille des seigneurs (3). Le duc d'Arschott l'avait assuré si positivement à la sœur d'Henri IV que cette princesse voulut le persuader à son tour au roi lui-même, qui se défendit d'y ajouter foi (4).

De même que la Mélusine de Luxembourg la dame blanche de Neuhans ne peut, au dire de Slavata, être délivrée *tant que le château sera debout* (5). (Jusqu'alors on ne pourra pas la retirer du Purgatoire.)

Dans ces diverses légendes les apparitions de la banshee ne sont qu'une manifestation ultime de l'antique divinité du sol se débattant sous l'étreinte des châteaux qu'elle supporte et attendant avec impatience le jour de leur destruction.

La tour octogone du donjon de Marmande (6) avait 365 marches; si l'on en croit une tradition locale (7) Mélusine en montait une chaque nuit, ce qui lui permettait de *s'envoler* du haut de la tour *à la fin de l'année,* en poussant de grands cris, pour reprendre ensuite son ascension dès la nuit suivante.

(1) Telle est la tradition luxembourgeoise que M. Theodor Von Cederstolpe a racontée dans une série de cinq romances historiques. Gedichte, Berlin, 1841. Pressac, L. C.)

(2) Ou plutôt Anguyen, ville du Hainaut.

(3) *Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*

(4) Henri IV fut duc d'Enghien. Cette ville était passée dans la maison de Bourbon par le mariage de Marie de Luxembourg avec François de Bourbon, comte de Vendôme, aïeul de Henri IV, en 1485. Ce roi la vendit, en 1607, à Charles de Ligne, comte d'Aremberg. (Pressac.)

(5) Bullet. L. C. 12.

(6) Commune de Vellèche, canton de Leigné-sur-Usseau (Vienne), autrefois en Touraine, bâti par Mélusine au rapport de M. J. Babinet.

(7) M. d'Argenson, *Notice sur le château et les seigneurs de Marmande,* in *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1853, p. 130.

II

La prétendue mère des Lusignans n'est pas seulement une fée celtique, une mermaid, une serpente, une banshee, elle tend à se confondre avec ces génies agrestes qu'il fallait en Angleterre apaiser avec du sang humain quand on voulait bâtir sur leur domaine et qui comme elle démolissaient la nuit l'œuvre de chaque journée quand on n'avait pas su se les rendre favorables.

« Les châteaux remarquables par leur grandeur, force et antiquité, dit W. Scott (1), sont communément attribués par le peuple aux Pictes ou Pechs, qu'ils croient en avoir baigné les fondations avec du sang humain pour se rendre la divinité du sol propice, ne croyant pas que leur science dans l'art de bâtir fût une garantie suffisante de leur solidité. »

Au moyen âge, quand un édifice en construction venait à s'écrouler, on ne s'en prenait pas toujours à l'inhabileté des ouvriers. Le diable passait parfois pour s'en mêler. C'était sans doute pour l'obliger à l'inaction qu'on enfouissait des reliques jusque dans les fondations. Ainsi s'expliqueraient les sarcophages chrétiens rencontrés sous les murs de plusieurs églises (2).

Une tradition gaélique semble rattacher cet usage aux pratiques sanguinaires dont nous venons de parler. Elle veut que saint Colomban ait enterré saint Oran *vivant* au-dessous des fondations de son monastère pour apaiser les esprits du sol qui

(1) Minstrelsy, *ballade du comte de Keeldar*, en note, citation de M. F. Liebrecht.

(2) L'abbé Cochet en cite plusieurs exemples, *Normandie souterraine*, édition 1855, p. 45-431. Le même fait a été observé au monastère de Saint-Bavon, à Gand. Mon ami Edmond Roy a rencontré un sarcophage engagé sous l'un des murs du prieuré de Sainte-Mégrine, commune de Coulon, près de Niort. On m'en signale un autre trouvé dans les mêmes conditions, à Notre-Dame de la Coudre, à Parthenay (Chapelle du château des Larchevêques).

s'obstinaient à détruire la nuit les constructions péniblement recommencées chaque jour (1).

Voici maintenant une légende Serbe (2) :

« Trois frères, le roi Vukaschin, Ugliescha le Voivode et Goicho le plus jeune, jetaient les fondations d'une forteresse. C'était sur le rivage de la Boiana, là où s'élève aujourd'hui Zidanié-Skadra dont le nom primitif est Skadar. Depuis *trois* années *trois cents* habiles ouvriers travaillaient sans relâche et loin de s'élever la ville n'avait pas encore ses fondements. C'est que, ce qu'on faisait le jour, la Vila (3) le défaisait la nuit.

« La quatrième année commençait lorsque la Vila fit entendre ces paroles : « Pourquoi toutes ces peines, roi Vukas- « chin? Pourquoi prodiguer en vain tes trésors? Espères-tu « bâtir une ville quand tu ne peux même en asseoir les fonde- « ments? Sache que tu n'y parviendras qu'*après avoir muré « dans les premières pierres* deux êtres enfants de la même « mère, Stoï et Stoïana, etc., etc. »

Mélusine attribuait apparemment à son fils Horrible un pouvoir analogue à celui de la *Vila* Serbe. Obligée de quitter Raymondin, elle lui conseille le meurtre de ce fils indigne : « Car, certainement, dit-elle, *il détruirait tout ce que j'ai « édifié* (4). »

Une légende de la collection Grimm, reproduite par M. Favre dans sa récente édition de la *Mélusine* de Nodot,

(1) Gervasius de Tilbury. Edition Liebrecht. *Bemerkungen zu Grimm's Deutsch myth.*, p. 170.

(2) *La Servie et le prince Michel Obrenovitch*, par M. Ivane Ghicardo. (*Magasin illustré*, extr. du journal l'*Instruction pour tous.*)

(3) Vila, nymphe des forêts, qui dans l'esprit des Serbes a *toute puissance du bien et du mal.*

J'entendais dire dans ma jeunesse aux maçons qui relevaient les murs écroulés que leur chute était due à l'évasion du goujat qu'on y avait enfermé lors de leur construction. Faut-il voir dans cette drôlerie un souvenir des anciens sacrifices humains ?

En est-il de même du coq dont le sang arrose le sol de toute maison neuve en certains pays.

(4) Jehan d'Arras, p. 356.

offre plus d'un point de contact avec celle de la dame blanche de Neuhans et de Rosenberg. Elle nous montrera en outre la fée des ruines en possession de la *queue de serpent qui a tant préoccupé les critiques*. D'autres encore diront suffisamment que ce laid attribut est loin d'être spécial à la belle Mélusine et prouveront, je l'espère, qu'il était bien inutile d'aller chercher jusqu'au fond de l'Inde et de la Scythie un prototype de la déesse mère du Poitou.

LA JEUNE FILLE DE L'OSELBERG.

Entre Dinkelsbülh et Hahnkamm, il y avait anciennement sur l'Oselberg un château où vivait une jeune fille, unique enfant d'un père veuf dont elle tenait la maison, elle avait à ce titre en mains toutes les clefs des armoires. Ce château s'étant écroulé, elle fut ensevelie sous les ruines et le bruit courut dans le pays que son esprit planait sur les murailles à demi-renversées et que la nuit des quatre temps elle apparaissait sous la figure d'une demoiselle portant un trousseau de clefs pendu à son côté. Mais les vieux paysans de l'endroit prétendent avoir recueilli de la bouche de leurs pères que cette jeune demoiselle était la fille d'un vieux payen, qu'elle fut changée, par l'effet d'une malédiction, en un serpent affreux à voir et qu'à cette époque elle se montre *sous la forme d'un serpent ayant la tête et le buste d'une femme* et un trousseau de clefs pendu au cou (1).

LE ROI ENCHANTÉ DE SCHILDHEISS (2).

Le vieux château de Schildheiss, situé dans une forêt déserte et dans un pays de montagnes, devait être reconstruit et relevé par les Bohémiens. Quand les entrepreneurs et les ouvriers visitèrent les ruines et les fondations, ils trouvèrent des galeries, des caves et des voûtes souterraines. Dans une vaste salle, un roi puissant éblouissant de pierreries était assis sur un trône (3). A sa droite se tenait immobile une gra-

(1) *Veillées allemandes*, I, 362-3.

(2) *Ibid.*, I, 36-37.

(3) De même, si l'on en croit une légende recueillie par M. Vaugeois, les derniers Lusignans revêtus de leurs armures et couchés sur des lits de fer

cieuse jeune fille ; elle tenait la tête du roi qui semblait reposer. Lorsqu'ils se furent approchés par curiosité et avidité du butin, *la jeune fille se changea tout à coup en serpent qui vomissait des flammes*, ce qui les fit tous reculer. Mais ils firent part de l'aventure à leur seigneur qui aussitôt se rendit à la voûte indiquée et entendit la jeune fille soupirer amèrement. Après, il entra avec son chien dans la caverne ; mais le feu et la fumée le firent malgré lui reculer de quelques pas et il crut son chien qui avait couru en avant, perdu. Le feu s'éteignit et comme il approchait de nouveau, il vit que la jeune fille tenait son chien dans ses bras sans lui faire de mal ; il aperçut aussi sur la muraille une inscription qui le menaçait de sa perte. Mais emporté par son courage il voulut tenter l'aventure et fut englouti par les flammes.

LA JEUNE FILLE DE LA PRAIRIE (1).

(Tradition orale de la Hesse)

Un garçon d'Auerbach, sur le chemin de la montagne, gardait les vaches de son père dans l'étroite prairie de la vallée, d'où l'on peut voir le vieux château. Voilà que tout à coup une main flasque lui donne par derrière un léger coup sur la joue ; il se retourne et voit devant lui une jeune fille d'une merveilleuse beauté, *vêtue de blanc* depuis les pieds jusqu'à la tête, et qui ouvrait la bouche pour lui adresser la parole ; mais lui, effrayé comme s'il avait à ses trousses le diable en personne, prit la fuite et se réfugia dans son village.

Cependant comme son père ne possédait que cette prairie, il fallut bien, bon gré, mal gré, qu'il se résignât à conduire toujours les vaches dans le même pacage. Il se passa longtemps sans que notre garçon ne vît rien de particulier, et il eut bientôt oublié l'apparition ; mais un jour d'été qu'il faisait une chaleur étouffante, il entendit un léger bruit dans le feuillage, et il vit ramper vers lui un *petit serpent* qui portait à sa bouche (*sic*) une petite fleur blanche, et tout à coup se mit à parler : « Ecoute, bon garçon, tu pourrais me délivrer, si tu me prenais « cette fleur qui est la clef de la petite chambre que j'ai là-haut dans « le château ; si tu le faisais tu serais sûr de trouver une grande

reposent dans l'une des salles souterraines de leur ancienne forteresse. Cf. les légendes de Charlemagne et de Barberousse, du sgr de Rodenstein, etc. *Veillées allemandes*, I, 33, 35, 291.

(1) *Veillées allemandes*, I, 365-67.

« quantité d'argent. » Mais le jeune vacher eut peur quand il entendit ces paroles, et il courut bien vite à la maison. Une autre fois, c'était un des derniers jours de l'automne, pendant qu'il gardait encore ses vaches dans la prairie, la même jeune fille aux blancs vêtements qui lui était déjà apparue, se montra de nouveau à lui, et lui donna encore un léger soufflet, en le suppliant de la délivrer, et lui indiquant tout ce qu'il y avait à faire pour cela; mais toutes ses prières ne servirent à rien; la peur était plus forte que le pauvre garçon; il fit le signe de la croix, se recommanda à Dieu et ne voulut pour rien au monde avoir à faire avec le spectre.

Alors la jeune fille lui dit en poussant un profond soupir : « Mal-« heureux, j'avais mis ma confiance en toi; maintenant il faut que je « souffre et que j'attende qu'il ait poussé dans la prairie un cerisier et « que du bois de ce cerisier il ait été fait un berceau. Il n'y aura que « l'enfant qui aura été le premier bercé dans ce berceau qui puisse « me délivrer un jour. » A ces mots elle disparut et le garçon, à ce qu'on dit, ne fit pas de vieux os; on ignore où il est mort (1).

En voilà bien assez sans doute pour montrer que le dragon qui vomit des flammes, la femme serpente qui garde les ruines, la fée brillante qui séduit les chevaliers et la banshee elle-même ne sont que des transformations diverses de la nymphe agreste qui présidait aux lieux où s'élevèrent les châteaux et les forteresses.

On peut encore rapprocher de notre Mélusine la fée normande anonyme qui avait épousé le brave chevalier Robert d'Argouges, vainqueur du géant Brun, dont Wace raconte la prouesse dans le roman de Rou (2).

La tradition est constatée par Pluquet dans son édition du roman de Rou, par Galleron (3), et par M. G. Le Hardy (4).

(1) Comp. encore dans le même recueil, *La Springwurzel*, I, 13-15. *La demoiselle de Boynebourg*, 16-19. *Le Piel Berg*, 19. *La jeune fille du Schlossberg*, 19-20.

(2) V. 16070 à 16168.

(3) *Mémoires des Antiquaires de Normandie*. t. IX, p. 184.

(4) *Polybiblion*, novembre 1877, 453-54.

V. aussi le journal *La Mélusine*, n° 4, p. 97-98, et le roman du marquis de Loulay, intitulé : *Les Eaux de Bagnoles*, etc.

La fée d'Argouges fut rencontrée par le chevalier sur *le bord d'une fontaine*; elle l'épousa et lui imposa pour unique condition de ne jamais prononcer le mot de *mort* devant elle. Son époux respecta longtemps cette promesse, mais un jour que la dame d'Argouges *s'attardait à sa toilette*, le chevalier s'impatienta et lui dit : « Vous « seriez bonne à aller quérir la mort car vous y mettriez du temps. »

A ce mot la fée poussa un grand cri et disparut, et à Ranes (1) comme à Argouges on montre encore l'empreinte de son pied sur le seuil du donjon ou sur le bord de l'une des fenêtres. Depuis, dans les environs de ces châteaux et de tous ceux qui ont appartenu à la famille d'Argouges, la fée revient souvent *la nuit errer autour des murailles* et crier encore le mot douloureux : la mort ! la mort !

G. le Hardy. *Polybiblion*, L. C.

Ces fées pleureuses, ces messagères funèbres font penser aux klagefrauen (filles de lamentation) et aux klagemütter (mères de lamentation) de l'Allemagne (2).

III

Sans nous attarder à cette comparaison, rappelons encore que le rôle de banshee n'est pas rempli en Poitou par la seule Mélusine. On croit encore dans nos campagnes que lorsqu'un oiseau de nuit vient se poser sur une maison, il présage la mort prochaine de l'un de ses habitants. Serait-ce cette analogie dans leurs fonctions de messagers funèbres qui faisait, à Béceleuf (3), attribuer à la mère Lusine les cris sinistres entendus la nuit au milieu des ruines de l'ancien château des Larchevêques, poussés en réalité par les effrayes et les hiboux, derniers gardiens de la forteresse démantelée. Il est curieux de

(1) Arrondissement d'Argentan (Orne). La double empreinte de Ranes et d'Argouges provient de ce que la légende est attribuée aux deux châteaux.

(2) Grimm. D. M. 403.

(3) Le château de Béceleuf, canton de Coulonges-sur-l'Autise, Deux-Sèvres, avait été bâti, sur les frontières de la Gâtine, par les Larchevêques, alliés des Lusignans.

voir chez nous ces tristes oiseaux *annoncer aussi les naissances* comme la dame blanche de la Bohême (1).

Béceleuf était, si l'on en croit la légende, l'une des résidences de la mère Lusine. On croit qu'elle s'est réfugiée depuis la destruction du château *sous un énorme rocher naturel* situé à quelques kilomètres, appelé Roc Cervelle. Elle *effraie* encore, dit-on, ceux qui passent de nuit dans ces parages (2).

Faut-il encore attribuer à la banshee *les cris* et *le train* de Mélusine passés en proverbe par toute la France (3).

De toutes ces locutions populaires la plus singulière est celle que M. E. Blacher (4) a recueillie en Bourgogne. Lorsqu'un orage éclate, les paysans ne manquent pas d'en rendre la fée responsable : « C'est, disent-ils, *que Mélusine est en colère* ». Le même auteur observe que Jehan d'Arras compare « *à la fouldre et à la tempeste prêtes à cheoir du ciel* le grand effroy que Mélusine en sa furieuseté menait par l'air sur le chemin de Lusignan après avoir fait ses adieux à son époux et à l'assistance éplorée au château de Mervent (5). Quand elle vint fondre sur la tour Poterne, le choc fut si soubdain et si horrible, elle menait telle tempeste et tel effroy qu'il sembla à tous que les pierres du sommet se heurtaient l'une l'autre et que la forteresse dut cheoir en abisme. »

Nous avons vu dans nos traditions locales la mère Lusine prendre le chemin des airs pour transporter plus rapidement ses matériaux de construction ou s'envoler *sur son cheval* au chant du coq. Le ciel semble donc son domaine aussi bien que

(1) Mon père, au temps de ma jeunesse, avait pour domestique un *Gâtineau* très au courant des superstitions du pays. Il ne manquait jamais de dire, quand une *chaveuche* (chouette, hibou, etc.) venait s'appuyer sur l'un des bâtiments de la maison, « qu'il y avait une femme enceinte dans le voisinage ». Cette croyance est générale en Poitou.

(2) Renseignement communiqué par M. Michaud, instituteur communal à Champdeniers, Deux-Sèvres, natif de Béceleuf.

(3) On dit partout des gens qui mènent un grand bruit qu'ils *font un train de Mélusine*. Les cris perçants et continus passent pour des *cris de Mélusine*. (Ch. Brunet, préface de l'édition de 1854.)

(4) *Essai sur la légende de Mélusine*. Paris, Parent, 1872, p. 10.

(5) Jehan d'Arras, p. 359-60.

l'eau et la terre. Nous dirons plus tard à quels mythes la mère des Lusignans emprunte ces attributions célestes. Une courte analyse de la brochure de M. E. Blacher nous conduira bientôt à ces rapprochements.

Nous reproduisons en note une légende rapportée par M. G. d'Espinay (1) relative au château de Marçay, situé à sept kilomètres au nord de Chinon, sur les confins de la Touraine et du Poitou.

« Dans ce château vivait à une époque inconnue une châtelaine, appelée Mme de Badou, qui, une fois par semaine, courait le loup-garou (2) pendant la nuit. Une de ces nuits, le fermier entend un grand bruit, il ouvre la fenêtre et aperçoit dans sa cour une truie monstrueuse; il saisit son fusil et tire, mais il n'ose sortir et se barricade dans son logis. A l'aube du jour il s'enhardit et se rend dans sa cour; mais, ô surprise! il aperçoit, au lieu du loup-garou, une femme couverte d'un linceul blanc, étendue sans vie sur le sol; il avait tué la châtelaine qu'il n'avait pu reconnaître la nuit sous sa singulière métamorphose. Il se hâte de l'enterrer, et depuis cette époque la malheureuse châtelaine, morte sans le secours de la religion, *revient errer sur les machicoulis du château en poussant des cris plaintifs.* »

M. G. d'Espinay compare la légende de Mme de Badou à celle de Mélusine et semble assez disposé à faire du spectre qui vient errer sur les machicoulis du château de Marçay une banshee assez analogue à la serpente de Lusignan. Si cela est, la tradition première nous arrive singulièrement voilée. L'idée qui se dégage est surtout celle du *revenant* en quête de prières pour sortir du purgatoire.

(1) *La fée Mélusine*, p. 7.
(2) Dans l'arrondissement de Niort on dirait courir la galipote.

. . . . Et vous réduisez à mémoire la force des géants anticques, lesquelz entreprindrent le haut mont Pélion imposer sur Osse et l'ombrageux Olympe auecques Osse envelopper pour combattre les dieux et du ciel les déniger. Ce n'estoyt force vulgaire ne médiocre. Iceulx toutes foys n'estoyent qu'andouilles par la moitié du corps, *ou serpens*, que ie ne mente.

Si ces discours ne satisfont à l'incrédulité de vos seigneuries, ... visitez Lusignau, Partenay, Vovant, Mervant et Pouzauges en Poitou : là trouverez témoings ..... lesquels vous iureront ..... que Mellusine, leur première fondatrice, avoyt corps féminin iusques aux boursauitz, et que le reste en bas estoyt *andouille serpentine*.....

La nymphe scythique Ora auoyt pareillement le corps mi-party en femme et en andouille. Elle toutes foys tant sembla belle à Jupiter..... qu'il en eut un beau fils nommé Colaxès.

(Rabelais. *Pantagruel*, livre iv, ch. 38.)

CHAPITRE III.

La serpente.

Sommaire : Les serpentes antérieures à Jehan d'Arras. Autres serpentes de France et d'Allemagne.

I

Si précaires que soient les indications fournies par Jehan d'Arras sur les sources où il a puisé, elles suffisent pour montrer à tout esprit non prévenu qu'il a dû bien souvent se con-

tenter de mettre en œuvre les divers documents qui lui ont été transmis et que son apport personnel est presque toujours fort restreint.

Nous avons pu constater l'existence des chroniques latines des Lusignans, sa mention d'une histoire de serpente dans le livre de Gervaise de Tilbury n'est pas moins exacte. Pourquoi soupçonnerait-on sa bonne foi quand nous ne le trouvons jamais en faute dans les trop rares circonstances où il nous est permis de contrôler ses citations.

Par un hasard singulier, l'épisode des *Otia imperialia* est resté inaperçu des critiques du romancier (1), il eût cependant montré que l'un des plus curieux attributs de Mélusine appartenait à la fée anonyme des bords du Laris, deux cents ans avant Jehan d'Arras, et l'on n'eût pas tardé à reconnaître qu'une foule d'autres femmes serpentes ont été signalées en Europe avant et après la rédaction du *livre des Lusignans*. A ce point de vue encore, elle ne constitue point une exception, les nombreuses légendes que nous avons déjà reproduites le prouvent surabondamment.

Devant le silence de nos devanciers, nous ne croyons point inutile de comparer le récit de Jehan d'Arras à la traduction du texte de Gervaise.

En allant chercher dans un manuscrit déjà ancien une autre aventure de serpente, le clerc du prince Jehan se propose, dit-il, *de coulourer son histoire à être vraie*, *comme il le tient* (2), il envisage que ce nouveau fait saura convaincre les plus incrédules :

« Les faées, dit Gervaise (3), se mettoient en guise de très

(1) Il faut cependant en excepter M. E. Blacher, *Essai sur la légende de Mélusine*, p. 10, qui se contente d'une simple mention.

(2) Jehan d'Arras, p. 13-14.

(3) Gervasius de Tilbury (bourg sur les bords de la Tamise), favori de l'empereur Othon IV, chancelier puis maréchal du royaume d'Arles, écrivit en 1185 les *Otia imperialia* pour l'amusement de son maître. C'est un recueil fort curieux de légendes et de traditions. Nous nous sommes servi de l'excellente édition de M. Félix Liebrecht. Hannover, Carl Rümpler, 1856.

belles femmes, et en ont eu aulcunes fois, pluisieurs hommes aulcunes pensées, et ont prins à femmes, moïennant aulcunes convenances (1) qu'elles leur faisoient jurer; les ungs qu'ils ne verroient jamais l'ung l'aultre; que le samedi ilz ne les enquerroient que elles seroient devenues en aulcunes manières; les autres que se elles avoient enfans, que leurs maris ne les verroient jamais en leurs gessines.

« Tant qu'ilz leur tenoient leur convenance ilz estoient en audience (2) et prospérité, et si tost qu'ilz défailoient en celle convenance, ilz décheoient de tout leur bonheur. Et ces choses advenues d'avoir enfraint leurs convenances, les aultres se convertissoient en serpens en pluisieurs jours. Et plus, dit ledit Gervaise, qu'il croit que ce soit pour aulcuns meffais estre fais en la desplaisance de Dieu; pourquoy il les punit si secrètement et si merveilleusement.....

« Avec ce, dit ledit Gervaise et met exemple d'ung chevalier nommé messire Rocher du Chasteau Roussel (3) en la province d'Aix (4) qui trouva d'aventure sur le serain une faée en une prairie, et la vouloit avoir à femme; et de fait elle si consentit par telle convenance que jamais il ne la verroit nue; et furent longtemps ensemble, et cressoit le chevalier de jour en jour en prospérité.

« Or advint grant temps aprez que il vouloit veoir la dicte faée, et tant que la dicte faée bouta sa teste dedens l'eaue, et devint serpent; et oncques puys ne fut veue. Et depuis le chevalier de jour en jour peu à peu commença à décliner de toutes ses prospéritez et de toutes choses (5). »

Remarquons qu'au début de son récit Gervaise n'est pas moins affirmatif que ne le sera Jehan d'Arras. Le fait est vieux, mais il est véritable : *Scio equidem jam pridem relatum veridica narratione.*

(1) Conventions.

(2) Ils étaient écoutés de Dieu, c'est-à-dire que leurs prières et leurs souhaits étaient exaucés.

(3) Gervaise l'appelle Raymond, sgr de Château-Rousset. Voir plus loin. Ces variations sont sans doute le fait des copistes.

(4) Et non province d'Acy. V. Jehan d'Arras, édition Ch. Brunet, p. 14.

(5) Jehan d'Arras, 13-14.

« Dans la province d'Aix (1), à peu de milles de la capitale, est situé le château Rousset qui domine la vallée de Trezence. Le seigneur du lieu, nommé Raymond, se promenant un jour seul à cheval sur les bords du Laris (2) rencontra tout à coup une dame d'une beauté merveilleuse splendidement vêtue, montée sur un palefroi richement caparaçonné. L'inconnue rendit au chevalier son salut en le nommant par son nom; sur cela conversation s'engagea et prit bientôt une tournure galante. Un mariage fut convenu; la dame promit au seigneur tous les bonheurs possibles à condition de ne jamais la voir nue, ajoutant que cette félicité cesserait alors et qu'il serait condamné à traîner une vie misérable.

« L'heureux époux croissait en toutes sortes de prospérités. La faveur des grands ne lui faisait pas défaut, ses richesses augmentaient chaque jour, il se faisait remarquer entre tous par son courage, on ne lui connaissait point d'ennemis, pour que rien ne manquât à sa joie, des fils et des filles étaient nés de son hymen.

« Le temps s'écoula, Raymond revint un jour de la chasse au moment où sa femme, retirée dans sa chambre, prenait son bain habituel. Pendant que ses serviteurs préparaient le gibier, il eut la malencontreuse idée de se rendre près d'elle, pensant que leur longue cohabitation lui permettrait enfin de la voir nue impunément.

« La dame rappela vainement à son mari le bonheur dont il n'avait cessé de jouir depuis son mariage et les chagrins dont il était menacé. Le chevalier mû par un sot orgueil ne se laissa point fléchir, il tira le rideau qui lui cachait la baigneuse. Aussitôt la fée se changea en serpent et disparut dans l'eau. Depuis lors on ne la revit plus.

« Cependant la pauvre mère revint encore la nuit visiter ses jeunes enfants, mais les nourrices l'entendaient sans distinguer aucune forme apparente (3).

(1) Provence.

(2) Laris fluvius.

(3) Mélusine revint aussi voir pendant la nuit ses enfants les plus jeunes. Jehan d'Arras, 361. De même Berthe de Rosemberg faisait des visites noc-

« Le seigneur privé de sa femme vit la prédiction s'accomplir et connut le malheur. Une de ses filles épousa un noble allié de la famille de Gervaise et sa race subsistait encore à l'époque où il écrivait (1). »

On croyait au temps de Gervaise qu'il y avait *beaucoup de femmes changées en serpents.* On les reconnaissait d'entre les autres reptiles à une petite bandelette blanche sur la tête (2). C'est à l'appui de ce fait que le maréchal nous donne l'aventure de la fée des bords du Laris.

Si Jehan d'Arras eût poursuivi ses recherches, il eût trouvé dans Vincent de Beauvais (3) la mention d'une autre serpente près de Langres. La traduction de ce curieux document montrera la parfaite identité des personnages :

« Un gentilhomme rencontra au fond d'une forêt du pays Langrois une très belle femme couverte de vêtements précieux, qu'il aima et épousa. La dame aimait beaucoup les bains, une suivante la vit un jour se muer en serpent pendant qu'elle se livrait à son divertissement favori. Elle en prévint le mari qui la surprit à son tour, mais alors la fée disparut pour ne plus reparaître. La race issue du chevalier et de la serpente existe encore.»

turnes aux nouveaux-nés de ses descendants comme une bonne grand'mère. *Veillées allemandes,* I, 430. Cf. aussi le second récit des *Tradicions del Vallès* (petite contrée de la Catalogne au nord de Barcelone), de D. Francisco Maspons y Labros. Barcelona estampa de la Renaixença, IV. Ce récit est intitulé *l'ondine* ou la dame d'eau (dona d'aigua). L'ondine catalane n'accorde sa main à l'héritier de Viaplana qu'à la condition qu'il ne l'appellera jamais « dame d'eau ». Le seigneur manque à sa parole et l'ondine disparaît; mais elle vient encore chaque nuit prendre soin de ses enfants jusqu'au moment où son mari l'ayant voulu voir, elle s'enfuit pour toujours. On trouve encore une légende analogue dans le Bessin. Journal la *Mélusine,* p. 176, note Ch. Joret.

(1) *Otia imperialia.* Prima decisio. Caput XV. De oculis apertis post peccatum.

(2) De nos jours une espèce tachetée de jaune très jolie a retenu le nom de couleuvre des *dames.* C'est elle sans doute que désigne le favori d'Othon IV. *Otia imperialia,* ibidem.

(3) *Speculum naturale,* II, 127. Vincent de Beauvais fut, dit-on, gardien de la librairie de saint Louis, il appartenait à l'ordre de saint Dominique. *Otia imperialia.* Edition F. Liebrecht, Anmerkung, VII, p. 66.

Le chevalier Langrois semble plus excusable que l'époux de la fée provençale et que Raymondin, car la belle inconnue paraît l'avoir pris sans lui imposer de condition. Cependant, malgré la brièveté du récit, il est facile de reconnaître le même fond légendaire, le même mythe en un mot. Le nom seul de Mélusine fait défaut dans les récits de Gervaise et de Vincent de Beauvais, sans cela il y aurait identité parfaite avec la fable recueillie par Jehan d'Arras.

Ce nom se retrouve, on le sait, en Dauphiné. Si l'on en croit cette autre tradition que nous avons déjà rapportée, Mélusine, toujours jeune et belle, se serait consolée de la trahison de Raymondin dans les bras d'un second mari (1). Réfugiée en Dauphiné après son veuvage, elle y aurait épousé un seigneur de la maison de Sassenage. Inutile d'ajouter que ses dix premiers enfants n'avaient point épuisé sa fécondité. Un nouveau fils naquit de cet hymen et devint ainsi le frère utérin des Lusignans. Grâce à cette ingénieuse fiction, il ne fut plus besoin de chercher des alliances entre les deux familles pour expliquer la présence de Mélusine dans les armes des seigneurs Delphinois.

Le troubadour inconnu qui ne craignit pas de réouvrir encore en faveur de ses maîtres le livre des Lusignans, ne voulut pas que d'autres après lui eussent cette tentation, il prit la peine de faire mourir son héroïne, laissant croire que la pauvre serpente sortait enfin victorieuse de l'épreuve imposée par sa mère (2).

L'effort pour relier une légende locale à celle qui avait servi de thème à Jehan d'Arras est des plus évidents, voyons donc ce qu'était la serpente du Dauphiné considérée en elle-même en dehors de toute idée généalogique.

Les grottes de Sassenage, bourg situé à deux lieues de Grenoble, le trou et la fontaine de Mélusine au château de Montelier, près de Valence, nous montrent que le souvenir de cette nouvelle fée est tout aussi ancien dans le Dauphiné que celui

(1) Bullet. *Dissertations sur la mythologie française*, 1771. *Mélusine*.
(2) Jehan d'Arras, 23.

de la véritable Mélusine en Poitou, et là encore il s'agissait bien d'une Mermaid, la fontaine voisine du château de Montelier et la cascade souterraine de Sassenage sont des accessoires très nettement typiques.

Le trou de Montelier, de forme circulaire, se voit encore dans le mur de l'antique résidence féodale, Mélusine aimait à y faire passer *l'extrémité de sa longue queue,* cependant Sassenage fut toujours sa résidence préférée.

Dans sa célèbre grotte, on montre encore la chambre, la table, le four où la fée faisait cuire son pain (1), les *tines* où elle subissait sa pénitence du samedi, et ces deux cavités rondes médiocrement profondes creusées par la nature dans un rocher solide ont conservé le don de prophétie.

Ils sont vides toute l'année et il n'y paraît d'eau que le jour des Rois, encore n'en voit-on guère dans la plus petite depuis quelque temps (2). Ce jour-là elle semble vaincre l'obstacle qui s'oppose d'ordinaire à son écoulement, et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le jour suivant on ne l'y voit point. On en tire un présage de la fertilité des terres et de l'abondance des blés et du vin; plus ils sont remplis et plus ils promettent de récoltes. L'une annonce ce qu'on doit attendre des blés, l'autre ce qu'on a à se promettre des vignes (3).

Tous ces détails fournissent la preuve d'un culte des plus primitifs. La prétention des Sassenages à se rattacher à une divinité indigène est tout aussi explicable que celle des Lusignans ou des Luxembourg, la gloire des enfants de Mélusine engagea seule les seigneurs du Dauphiné à confondre leur aïeule légendaire avec la fée des barons poitevins.

(1) Laisnel de la Salle, I, 105.

(2) Bullet, L. C. 1771.

(3) Chorier, *Histoire du Dauphiné*, p. 28. — Babinet, *Mélusine, Geoffroy, etc.*, p. 49. — Rondier, *Histoire des mines de Melle*. 67-68. — *Mémoires Acad. Inscriptions*, IX, 593. — Cf. Grimm., *Veillées allemandes*, p. 192 : La Source intermittente à Halle. — F. Baudry, *Traductions populaires de la Neuville Chant d'oisel*, n° 1, journal *la Mélusine* :

« A Boos, près de l'église, se trouve une petite mare; quand elle est pleine, c'est signe d'abondance pour l'année à venir; quand elle est tarie, c'est signe de stérilité. »

II

Les Allemands ont aussi leurs Mélusines et ce sont encore des déités locales qui ont hérité *du nom* de la mère des Lusignans après la vulgarisation de sa légende de beaucoup antérieure au succès du roman de Jehan d'Arras, comme le prouvent si bien les demandes adressées au duc de Berry par la duchesse de Bar et le marquis de Moraine.

Le château de Staufenberg, Stollenwald, Stollenberg, la ferme d'Eisenbülh et les douze pierres désignés dans la légende allemande de Mélusine, sont tous situés dans la vallée de Durbach (duché de Bade).

Bien que la forme du mythe ait un peu varié, on retrouve les traits principaux de la fée poitevine et parmi eux sa queue de serpent et ses ailes de chauve-souris. Nul doute que cette tradition locale ne soit également antérieure au roman de Jehan d'Arras.

Un jeune homme d'une grande vertu, Sebald, fils du Amtmann (bailli) de Staufenberg, attiré par une voix mélodieuse, rencontre un matin dans la forêt du Stollenwald, au sommet d'une montagne, une femme à la longue chevelure blonde, d'une surprenante beauté.

Il apprend que la malheureuse est *prisonnière* et ne peut être délivrée que par un homme exempt de tout péché. Elle se nomme Mélusine, est fille d'Himmel Stollen (1) et possède un immense trésor. La main de la belle et ses richesses seront la récompense du libérateur. Il suffit pour mettre fin à son tourment de venir trois jours de suite, à neuf heures du matin, sur le sommet de la montagne et de lui donner trois baisers sur la bouche et sur les yeux.

Le chevalier enflammé d'amour ne demande qu'à commencer l'épreuve, mais il s'aperçoit avec horreur que la jeune

(1) Littéralement du ciel de Stollen. Stollen signifie galerie de mine, caverne. Les Védas comparent les nuages à des montagnes creuses contenant des trésors. Ce ne serait donc pas trop forcer le sens que de faire de Mélusine, la fille des nuages.

fille traîne après elle *une horrible queue de serpent* et que ses bras ressemblent à d'immenses ventouses. Il s'enhardit cependant et donne les trois gages. Le lendemain la sirène exhibe en outre d'énormes ailes de chauve-souris, l'amour est encore vainqueur du dégoût (1), mais le troisième jour une odieuse tête de crapaud a remplacé le charmant visage et l'ondoyante chevelure.

Ces beaux yeux qui savaient si bien implorer ne sont plus là pour animer le courage du jeune homme, il se dérobe à grand'peine aux étreintes de la Harpie et s'enfuit au château de Staufenberg.

Deux années se passèrent, le vieil Amtmann avait remis à son fils le gouvernement du bailliage, Sebald oubliant ses premiers serments d'amour et l'aventure de la forêt épousait la fille du prévôt.

Le soir des noces, au milieu du festin, un grand coup ébranle la salle jusque dans ses fondements, le plafond s'entrouvre avec fracas et les convives terrifiés voient une longue queue de serpent se balancer sur leurs têtes. Bientôt l'ignoble tête de crapaud apparaît menaçante du côté de Sebald, elle distille son venin sur les mets placés devant lui et quelques heures après le jeune époux meurt, entendant encore la voix vengeresse de Mélusine murmurer à ses oreilles : « Tu es à moi pour toujours (2). »

(1) On se demande comment Sebald n'a pas vu tout d'abord *l'énorme queue*, peut-être la fée lui apparait-elle sur le bassin d'une fontaine.

Les Mermaids (fées des lacs et des fontaines) étaient, au dire de J. de Montlyard, des monstres marins à *visage de femme*. Il est facile de reconnaître les phoques et les morses à cette description singulière. De sorte que la Mermaid n'est en fin de compte qu'un animal marin mal observé. J. de Montlyard, *Mythologie* p. 798.

La tradition de poissons à tête humaine n'est point perdue. On dit en Poitou que la morue a une tête *semblable à celle de l'homme* et que c'est pour cette raison que les pêcheurs s'empressent de l'enlever quand le poisson est pris, de peur qu'elle ne les empêche de le vendre.

(2) Nous avons déjà dit qu'il existe une représentation numismatique de la Mélusine du Staufenberg, sans doute Bourguignonne, V. 1re partie chapitre v *in fine*. Le revers d'une médaille à l'effigie de Geoffroy la grand'dent porte en effet un monstre chevelu dont les membres antérieurs se terminent en

La tradition badoise veut que Mélusine soit encore vivante, elle indique en outre la montagne de Stollenberg, comme le lieu où elle subit sa punition. La pauvre prisonnière se serait révélée plusieurs fois à une vieille femme morte au commencement de ce siècle, au temps où elle était bergère à la ferme d'Eisenbülh, la priant de la délivrer, lui offrant même en retour des richesses suffisantes pour acheter des royaumes. La fée a laissé son nom à deux sapins issus de la même souche près du lieu appelé *les douze pierres.* C'est là qu'elle apparaissait à cette femme alors âgée de moins de dix-huit ans et, comme Sebald, pure de tout péché. La jeune fille devait attendre cet âge pour tenter l'aventure. Elle s'y refusa sur l'ordre du pasteur de la paroisse, malgré de pressantes instances. Mélusine la conduisit un jour au sommet du Stollenberg, la montagne s'ouvrit d'elle-même, découvrant une vaste excavation; là étaient tous ses trésors renfermés dans de grandes caisses, *six géants* défendaient l'entrée et *six chiens noirs* étaient couchés sur le couvercle des coffres. Un geste arrêta la fureur des géants, les dogues se levèrent et la pauvre bergère put brasser l'or à pleines mains (1).

Il est manifeste que le mythe allemand a subi l'influence des idées chrétiennes. C'est avec la fée de Sassenage que la Mélusine badoise offre le plus d'analogie. Là, comme à Stollenberg, la serpente peut encore être sauvée malgré l'insuccès de Raymondin, un nouveau seigneur tente même avec succès l'aventure (2).

ventouses. Profil mal indiqué tourné à droite, cou orné d'une chaîne avec médaillon ovale. Les replis de la croupe disparaissent en partie derrière le buste. Diamètre 37 millim. Collection de la Société polymathique du Morbihan.

(1) Auffess et Mone, *Indicateur de la littérature allemande au moyen-âge,* 1834, citation J. Babinet, pages 55-60. Grimm, *Veillées allemandes*, II, 399, donne une autre version. V. aussi, I, 369. La fée de Grimm, restant *anonyme,* on est en droit de conclure que le nom de *Mélusine* n'a été imposé que fort tardivement à la meerfei de Staufenberg. La légende de Grimm est empruntée au vieux poème allemand d'Erkenbold (XIV[e] siècle). V. la note à la fin du chapitre.

(2) V. Angelo de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, traduction Baudry, II, p. 493.

Les deux légendes empruntées à la collection Grimm qui vont suivre nous montreront des fées serpentes fort analogues à la Mélusine du Stollenberg, *mais complètement anonymes,* preuve nouvelle de l'importation tardive du vocable poitevin dans la vallée de la Durbach.

LA JEUNE FILLE SERPENT (1).

En 510, il y avait à Bâle, un nommé Léonard, plus souvent appelé Lienimom, fils d'un tailleur, homme d'une candeur plus que naïve et qui de plus s'exprimait avec peine parce qu'il bégayait. Cet homme était entré et avait pénétré, plus avant que jamais personne ne l'avait pu faire avant lui, dans la galerie voûtée qui s'étend sous terre jusqu'à Augst, en passant par Bâle, et il a su trouver assez de facilité à s'énoncer pour raconter des faits surprenants, des histoires merveilleuses. Il raconte, et il y a encore des gens qui l'ont entendu de sa bouche, qu'il prit un cierge, l'alluma et entra dans le souterrain ; que d'abord il lui avait fallu passer par une porte de fer, puis d'une voûte sous une autre et enfin par de beaux jardins parés d'une agréable verdure. Au milieu s'élevait un magnifique château où était une belle fille qui avait un corps humain jusqu'à la ceinture ; elle portait sur la tête une couronne d'or et sa chevelure descendait jusqu'à terre ; au-dessous de la ceinture, c'était un affreux serpent. Cette jeune fille l'avait conduit par la main à un coffre de fer, près duquel étaient attachés *deux chiens noirs*, toujours aboyants qui en défendaient l'approche ; mais ces chiens elle les avait apaisés et retenus par leurs chaînes, et il avait pu avancer sans autre empêchement. Prenant ensuite son trousseau de clefs qu'elle portait au cou (2), elle avait ouvert le coffre et en avait retiré diverses pièces, tant d'argent que d'autre métal. Elle lui avait fait présent, avec une grâce particulière, d'un assez grand nombre de ces pièces, qu'il avait emportées avec lui en sortant et qu'il a même montrées à plus d'une personne. La jeune fille lui avait dit aussi qu'elle était de race royale, mais qu'elle avait été maudite et métamorphosée en monstre, et qu'elle ne serait délivrée

(1) *Veillées allemandes*, I, 20-22, reproduit par M. L. Favre dans la préface de son édition de la *Mélusine* de Nodot.

(2) Cf. dans le chapitre précédent, Berthe de Rosenberg, la jeune fille de la prairie, etc.

que quand un jeune garçon dont l'innocence n'aurait souffert aucune atteinte, lui aurait donné *trois baisers* ; qu'alors elle recouvrerait sa première forme, et que pour prix de sa délivrance elle donnerait à son libérateur toutes les richesses qu'elle tenait cachées en ce lieu. Il raconta encore qu'il avait déjà donné deux baisers à la jeune fille, mais qu'à chacun de ces deux baisers la joie d'une délivrance inespirée l'avait jetée dans des transports si furieux, qu'il avait cru, dans sa frayeur, qu'elle allait le déchirer tout vivant; que par conséquent il n'avait pas osé donner le troisième baiser et s'en était allé. Dans la suite, il lui arriva de se laisser entraîner par des camarades dans un mauvais lieu et de s'oublier dans les bras d'une femme impudique, et depuis cette souillure il n'a jamais pu retrouver l'entrée du souterrain ; plus d'une fois il a versé des larmes de regrets.

LA CHAISE DES CRAPAUDS (1).

A Nothweiler, château-fort alsacien, dans le Wasgau, vivait anciennement la fille d'un duc; elle était jolie mais si fière qu'aucun de ceux qui recherchaient sa main n'avaient à son gré assez de biens et que plusieurs perdirent inutilement leur temps à la courtiser. En punition de cet orgueil, elle fut maudite et condamnée à habiter sur un rocher désert jusqu'au jour de sa délivrance. Elle ne peut paraître qu'une fois la semaine, le vendredi, mais une fois sous la forme d'un serpent, la seconde sous celle d'un crapaud et la troisième sous celle d'une jeune fille, c'est-à-dire sous sa propre figure. Chaque vendredi, elle se baigne sur le rocher qui aujourd'hui encore s'appelle le Krœtenstuhl (chaise de crapaud), *dans l'eau d'une fontaine*, et quand elle est dans son bain elle regarde au loin autour d'elle si personne ne vient la délivrer. Celui qui veut tenter cette délivrance trouve au sommet du Krœtenstuhl un *coquillage* contenant trois marques : une écaille de serpent, un morceau de peau de crapaud et une boucle de cheveux jaunes. Muni de ces trois choses, il doit un vendredi à midi monter dans le château désert, attendre que la jeune fille vienne au bain, et pendant trois semaines consécutives, la baiser sur la bouche quand elle paraît, et cela sans prendre la fuite. Si on a le courage de persister, on lui rend le repos et on reçoit en retour tous ses trésors. Plusieurs personnes ont bien déjà trouvé les signes distinctifs et osé pénétrer dans les ruines du vieux château, mais la plupart sont morts

(1) Grimm, *Veillées allemandes*, I, 363-5.

de frayeur. Une fois un garçon plein de hardiesse avait déjà posé ses lèvres sur la bouche du serpent et voulait attendre les autres apparitions, mais la peur s'empara de lui, et il descendit la montagne en courant à toutes jambes; la jeune fille qui était alors sous la forme d'un crapaud le poursuivit avec fureur jusque sur le Krœtenstuhl. Au reste, elle demeure toujours comme elle était et jamais ne vieillit. Comme serpent elle est on ne peut plus hideuse, et a au dire du peuple la grandeur d'une aiguille de charrette à foin, comme crapaud la grandeur d'un four et vomit des flammes.

M. L. Favre (1) a encore retrouvé en Alsace une autre serpente anonyme, mais si semblable de tous points à notre Mélusine qu'on se demande avec lui si la légende de la dame de Lutzelbourg n'est point un écho fidèle du roman de Jehan d'Arras. Il est possible cependant qu'elle se soit entée sur quelque tradition locale plus ancienne. N'oublions pas les serpentes de la Provence et du pays Langrois que Gervaise et Vincent de Beauvais avaient signalées plusieurs siècles avant Jehan d'Arras.

M. Favre nous apprend encore qu'il existe une Mélusine forézienne. M. le docteur Rimaud dans un article intitulé: *Excursions foréziennes sur le chemin de fer de Saint-Etienne à Montbrison*, dit qu'elle se rattache à l'ancien château de Marcilly sans plus amples détails. Il est probable que là encore Mélusine s'identifie avec l'ancienne divinité de la forteresse.

Près de Montbrison, une paroisse porte le nom de Lezignieux, ce nom si voisin de Lusignan ne lui paraît pas étranger à la formation d'une légende sur le type poitevin.

III

J. Babinet ne croit point à une Mélusine allemande, pour lui le mythe est exclusivement Poitevin; les mariages et les con-

(1) *Histoire de Mélusine* suivie de l'*Histoire de Geoffroy la grand'dent*, par Nodot, rééditée par L. Favre, Niort et Paris. In préface. L'origine de la légende n'est pas indiquée.

quêtes des Lusignans et plus tard la vulgarisation du roman de Jehan d'Arras expliqueraient la diffusion.

Il admettrait aussi volontiers qu'on ne connaissait guère Mélusine en Bourgogne avant le mariage d'Anne de Lusignan, fille de Jean II, roi de Chypre, avec Louis, prince de Piémont (2 janvier 1432). Le duc de Savoie célébra par des fêtes brillantes les noces de son fils. On y vit figurer, à côté du cardinal de Chypre qui conduisait la fiancée, le duc Philippe le Bon, allié à la maison de Savoie. Chacune des trois nations rivalisa de luxe et l'éclat de ces fêtes fut si grand que saint Remi, premier roi d'armes de l'ordre de la toison d'or, se plut à les décrire longuement. A l'un des banquets, il y avait, dit-il, au long de la salle *des formes de séraines* qui chantaient très gracieusement. Nul doute que si le roi d'armes eût entendu parler de Mélusine, il n'eût reconnu dans ces sirènes l'ancêtre légendaire des Lusignans.

Quelques années plus tard, au mois de février 1453, Mélusine de Lusignan figure sous son véritable nom dans une fête donnée à Lille par Philippe le Bon. Après les joûtes le duc de Bourgogne festoya les chevaliers et les dames du tournoi. A la deuxième table présidait le comte de Charolais qui devint plus tard Charles le Téméraire. Le second entremet, dit Olivier de la Marche, était un château à la façon de Lusignan, et sur ce château, au plus haut de la maîtresse tour, était Mélusine en forme de *serpente,* et par les deux moindres tours de ce château saillait, quand on voulait, *eau d'orange* qui tombait ès fossés.

Il n'y aurait point, d'après ce système, de légende bourguignonne antérieure à 1432 et la prétendue histoire de Mélusine serait passée en Allemagne par suite du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche (1).

Les sirènes du mariage d'Anne de Lusignan nous paraissent

(1) Babinet, 60, 66. La médaille de la Société polymathique du Morbihan, si elle appartient réellement à Bourgogne, prouverait sans doute que la Mélusine du Staufenberg y fut connue avant celle de Lusignan. V. 1re partie, chap. v, *in fine*.

aussi fort étrangères à Mélusine. Les sirènes furent très à la mode pendant tout le xve siècle, elles figurent souvent dans les fêtes données au roi Louis XI par ses bonnes villes. M. Henri Baudrillart nous apprend qu'elles étaient représentées par des jeunes filles *nues* plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture (1). Le dévôt monarque aimait à leur entendre réciter des vers à sa louange et préludait ainsi aux exhibitions singulières dont le siècle suivant devait si souvent donner au peuple le déplorable spectacle.

Nous avons déjà fait remarquer que la duchesse de Bar et plusieurs autres parents de Jehan de Berry connaissaient la légende de Lusignan avant Jehan d'Arras.

Il ne serait donc point impossible que Mélusine fût populaire en Bourgogne en 1432, la tradition relative à la colère de Mélusine lorsqu'un orage éclate, recueillie par M. E. Blacher et citée plus haut, paraît ancienne, elle confirmerait cette opinion.

Si, oubliant Mélusine et son roman au sujet desquels nous partageons pleinement le sentiment de M. J. Babinet, nous en venons à l'étude des différentes traditions locales sur lesquelles ils sont venus s'implanter (2), nous ne saurions nous empêcher de reconnaître que la légende du Stollenberg diffère essentiellement de celle de Lusignan et que son origine allemande n'est point contestable. En France même la tradition des fées serpentes n'est nullement localisée en Poitou, nous avons démontré que bien souvent elle reste étrangère à l'histoire des Lusignans et de leurs alliés. Ce mythe, en réalité, appartient à plusieurs peuplades de même origine disséminées de l'un et de l'autre côté du Rhin, et lui chercher un centre d'irradiation *en Europe* nous semblerait ridicule. Nos fées serpentes sont

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1878, p. 854.

(2) Jehan d'Arras n'inventa ni le nom ni la légende de Mélusine. Bien avant lui, ne l'oublions pas, les malheurs de la pauvre serpente couraient le monde et la rendaient très populaire. C'est sans doute cette première vulgarisation qui permit à la fée poitevine de transmettre son nom à quelques-unes des autres serpentes jusque-là anonymes.

sœurs des déesses Scythes et des Titans de la Grèce, c'est dans l'Inde qu'il faut chercher leur commune patrie.

Il en est tout autrement de la prétendue chronique à laquelle la serpente des Lusignans a donné lieu. On ne saurait nier que la Bourgogne ne l'ait reçue du Poitou et que Mélusine jusque-là reléguée dans les récits populaires ne soit, grâce à Jehan d'Arras, entrée en faveur auprès des grands (1).

Pendant les orages de la guerre de Cent ans, la cour de Dijon eut souvent le monopole des choses de l'esprit, les puissants ducs représentaient dignement la tradition des Valois de la première race dont ils étaient issus; un demi-siècle durant, ils réglèrent le goût et la mode. Les gravures des premières éditions de Mélusine reproduisent le costume des seigneurs de la suite de Charles le Téméraire. Il semblerait que le livre soit fait pour eux.

Cette vieille épopée féodale où l'on voyait les anciens dieux prendre part à la conquête du saint sépulcre, convenait bien à cette brillante société plus chevaleresque que convaincue. Il ne faut point oublier cependant que le livre n'apparut guère avant la fin tragique du dernier duc. Jusque-là l'œuvre de Jehan d'Arras ne s'était fait connaître que par les manuscrits, sans doute peu nombreux, même en Bourgogne. Il paraît probable que le premier qui vint dans ce pays fut envoyé par Jehan de Berry à son frère Philippe le Hardi.

Pour rendre notre étude plus claire et plus intelligible, nous nous sommes efforcé de séparer les divers attributs de la mère Lusine, quoique la nymphe agreste apparaisse sans cesse sous la serpente ou la banshee aussi bien que sous la mermaid ou la fée des ruines, manifestations successives du génie local sur le domaine duquel les châteaux se sont élevés. Un instant l'idée nous était venue de donner pour titre à notre travail : *Histoire d'un esprit du sol,* mais cette désignation laconique n'a pas tardé à nous paraître obscure et insuffisante.

(1) M. J. Barrois ne cite pas moins de trois exemplaires de l'histoire de Mélusine dans sa *Bibliothèque protolypographique des fils du roi Jean.*

Ces quelques mots résument pourtant toute la fable de la mère Lusine, et si parfois le génie local semble emprunter les attributs de divinités d'un ordre plus élevé, cela tient uniquement à ce que resté seul au milieu des débris du Panthéon national, il absorbe le domaine inoccupé des anciens dieux dont il n'offre plus que la pâle image.

NOTE

PIERRE DIMRINGER DE STAUFENBERG.

(*D'après le vieux poème allemand d'Enkenbold, du* XIV[e] *siècle.*)

Grimm. *Veillées allemandes*, traduction L'Héritier de l'Ain, II, 299.

Dans l'Ortenau, non loin d'Offenburg, est situé le Staufenberg, château héréditaire du chevalier Pierre Dimringer, sur lequel la tradition raconte ce qui suit :

Un jour de Pentecôte, de bon matin, il dit à son domestique de seller son cheval, parce qu'il voulait aller de son château à Nussbach pour y entendre matines. Le domestique passa devant ; chemin faisant, à l'entrée de la forêt, il vit une jeune fille merveilleusement belle et richement parée, assise toute seule sur une pierre ; il passa outre. Bientôt après arriva le seigneur Pierre lui-même ; il jeta sur la jeune fille un regard de satisfaction, la salua et lui adressa des paroles bienveillantes. Elle s'inclina devant lui et lui dit : « Que Dieu te remercie de ton salut. » Alors Pierre descendit de son cheval ; elle lui présenta les mains ; il l'enleva de la pierre où elle était assise et la prit dans ses bras. Tous les deux s'assirent sur le gazon et causèrent de tout ce qui s'offrit à leur esprit : « De grâce, belle dame, si je puis vous demander ce que j'ai à cœur de savoir, dites-moi pourquoi vous êtes assise ici toute seule ? — Je vais te le dire, ami, avec franchise : c'est que j'ai voulu t'attendre ici ; je t'aime depuis que tu sais monter un cheval ; je t'ai secrètement accompagné partout, dans les luttes et dans les combats, sur les routes, dans les rues et partout ; ma main libre étendue sur toi t'a préservé des atteintes du mal. » Le chevalier lui répondit : « Vous voir est ce qui pouvait m'arriver de plus agréable, et je voudrais être avec vous jusqu'à la mort. — Cela

peut bien être, dit la jeune fille, si tu suis mes préceptes. Si tu veux que je t'aime, il faut que jamais tu ne te maries, et si tu le fais, tu mourras le troisième jour de ton mariage; mais si tu restes seul, aussitôt que tu me demanderas tu m'auras près de toi et tu vivras dans les délices. » Pierre lui dit : « Femme, tout cela est-il bien vrai ? » Et elle prit Dieu à témoin de la vérité de ses paroles. Alors il lui promit de n'appartenir qu'à elle, et tous les deux s'engagèrent mutuellement leur foi. La noce devait, à la prière de la dame, se célébrer à Staufenberg; elle lui donna un bel anneau; ils se firent l'un à l'autre un chaste sourire, s'embrassèrent, et le seigneur Pierre continua sa route. Arrivé au village, il entendit la messe, fit sa prière, puis retourna dans son château. Aussitôt qu'il fut seul devant la cheminée, il pensa en lui-même : « Oh ! si j'avais à présent auprès de moi ma chère fiancée, que j'ai trouvée là-bas sur la pierre ! » A peine avait-il achevé ces mots que déjà elle était devant ses yeux ; ils se couvrirent de baisers et furent heureux de se trouver ensemble.

Ils vécurent ainsi pendant quelque temps ; elle lui donna de l'argent, du bien, tout ce qu'il faut pour vivre heureux dans le monde. Ensuite il partit pour voyager, et en quelque lieu qu'il fût, sa femme était auprès de lui dès qu'il en formait le souhait.

Enfin il revint dans sa patrie. Ses frères et ses amis l'assiégèrent pour l'engager à se marier; il fut effrayé de leur proposition et chercha à l'éluder. Ils le firent encore obséder davantage par un homme très habile qui était aussi de ses parents. Pierre répondit : « Je me ferai plutôt hacher en morceaux que de consentir à me marier. » Le soir, comme il était seul, sa femme, qui déjà savait ce qu'on lui proposait, vint le trouver et lui répéta la promesse qu'il lui avait faite ; mais à cette époque devait avoir lieu à Francfort l'élection de l'empereur d'Allemagne, et Pierre de Staufenberg s'y rendit avec beaucoup d'autres gentilshommes. Là, il se distingua tellement dans le tournoi qui eut lieu, qu'il attira sur lui l'attention du roi (1), et que le roi finit par lui offrir la main de sa cousine de Carinthie. Pierre fut en proie à de vives angoisses, mais il refusa, et comme tous les princes s'entretenaient de ce refus, il leur dit enfin qu'il avait déjà une jolie femme dont il n'avait qu'à se louer, qu'il ne pouvait à cause d'elle en épouser une autre, et que, s'il le faisait, il mourrait dans l'espace de trois jours. Alors l'évêque lui dit : « Seigneur, faites-moi voir cette femme. » Il répondit : « Elle ne se montre à personne qu'à moi. » — « Ce n'est

(1) Ou plutôt de l'empereur.

donc point une véritable femme, dirent aussitôt tous les assistants, c'est du diable que vous la tenez, et si la diablesse vous plaît mieux que les femmes pures et vertueuses, c'est aux yeux du monde entier une tache imprimée à votre nom et à votre honneur. » Embarrassé par ces discours, Pierre de Staufenberg dit qu'il ferait tout ce qui plairait au roi. Aussitôt la jeune princesse lui fut fiancée et le roi scella les fiançailles par les plus magnifiques présents. La noce, selon le désir de Pierre, dut être célébrée dans l'Ortenau. Lorsqu'il revit sa femme pour la première fois depuis cette résolution, elle lui fit de tendres reproches de ce qu'il avait transgressé sa défense et violé sa foi, et elle lui rappela que c'était aux dépens de sa vie : « Et je vais, ajouta-t-elle, t'indiquer à quels signes tu reconnaîtras que ta fin approche; quand tu verras mon pied et que tout le monde, hommes et femmes, le verront pendant la célébration de la noce, alors tu n'auras pas de temps à perdre, le moment sera venu de te confesser et de te préparer à la mort. » Mais Pierre crut, sur la foi du prêtre, qu'elle ne voulait peut-être que l'épouvanter par ces menaces et que c'étaient purs mensonges. Aussitôt donc que la jeune fiancée fut arrivée à Staufenberg il y eut grande fête au château, et le chevalier s'assit à table vis-à-vis d'elle. Tout-à-coup on vit sortir quelque chose à travers le plancher, c'était un pied humain ou plutôt une jambe d'une merveilleuse beauté et blanche comme de l'ivoire. Le chevalier pâlit et s'écria : « Ah! mes amis, vous m'avez perdu, et dans trois jours je serai parmi les morts. » Le pied disparut sans laisser de trou dans le plancher. Les fifres, les danses et les chants cessèrent, on appela un prêtre, et le chevalier, après avoir pris congé de sa fiancée et confessé ses péchés, mourut. Sa jeune femme entra au couvent et pria Dieu pour son âme, et dans toute l'Allemagne on regretta le vaillant chevalier.

Dans le XVI[e] siècle, selon le témoignage de Fischart, le peuple de toute la contrée savait encore l'histoire de Pierre de Staufenberg et de la *belle Meerfey* (1), comme on la nommait alors. On voit encore entre Staufenberg, Nussbach et Weileshofen, la pierre (Zwœlfstein, pierre des douze), où elle lui apparut pour la première fois, et l'on montre dans le château la chambre où Meerfei doit s'être tenue quelquefois (2).

(1) Fée des eaux.

(2) C'est une des innombrables variantes de l'histoire du chevalier qui trahit l'amour de la fée. La Merfei a cessé d'être anonyme le jour où la légende de sa sœur Mélusine a été connue à Staufenberg.

Nous invoquons le char des Maruts, qu'entoure l'abondance et sur lequel est monté Rodasi apportant les ondes pour plaire à ces dieux.

J'invoque donc cette forte et adorable famille des Maruts que l'on voit briller sur ce char. En même temps qu'eux est adorée une noble déesse. *Milushi* féconde et fortunée.

(*Hymne des Védas*, citation de M. E. Blacher.)

CHAPITRE IV.

La déesse.

SOMMAIRE : Elinas Thiaus, Pressine, Mélusine et ses dix enfants assimilés à Rudra, à Priçni, à Milushi et aux Maruts. La déesse généreuse de l'Inde et la fée pleureuse des trouvères. La serpente Holda. La dorne de la mère Lusine et la hotte de Gargantua. Mélusine en colère.

I

Pour M. E. Blacher (1), Mélusine n'est autre chose que la *féconde et fortunée Milushi,* personnification céleste analogue à Priçni et présidant comme elle, dans la mythologie indienne, *à la pluie et la tempête.* Priçni était en outre épouse de Rudra, *dieu des vents et des orages*, et mère des Maruts. Dans ce système Elinas Thiaus correspond à Rudra, Pressine à Priçni (2), les enfants de Mélusine et de Raymondin aux Maruts.

Pressine et Mélusine rappellent assez bien Priçni et Milushi; nos connaissances en linguistique sont malheureusement trop

(1) *Essai sur la légende de Mélusine,* par E. Blacher, brochure in-8°. Paris, Parent, 1872.

(2) Priçni paraît être devenue la Frigga scandinave.

bornées pour suivre l'auteur dans son assimilation d'Elinas Thiaus à Zeus — Ouranos — Diaus — Varuna — Rudra. Remarquons cependant que la légende de Staufenberg ne contredit pas cette manière de voir. Mélusine apprend à Sebald qu'elle est fille d'*Himmel Stollen*, c'est-à-dire sans doute des *nuages du ciel* (1). Dans le roman de Jehan d'Arras, ce père n'est autre qu'Elinas Thiaus, il peut donc y avoir quelque raison de croire que ce personnage représente encore *la voûte céleste où se forment les nuages*, c'est-à-dire le *ciel même*.

M. E. Blacher établit encore un parallèle entre les dix enfants de Mélusine et les dix Maruts (2). Revenons à Milushi dont le nom paraît provenir du radical *mîh* accepté par la langue grecque ὀμιχλή, nuage, de ὀμιχώ et plus tard par le latin — meio — d'où notre terme scientifique, miction.

Le *généreux* Rudra prend souvent lui-même l'épithète de *Midvas,* toujours en rapport avec l'idée grossière que l'on se formait alors de la façon dont les divinités célestes répandaient leurs bienfaits sur la terre. Que l'on se souvienne de Gargantua *inondant* les Parisiens du haut des tours de Notre-Dame et l'on aura le sens très exact de cette fonction naturelle :

Cujus recinet jocosa nomen imago.

Hâtons-nous d'ajouter que les Indiens comparaient volontiers les nuages à des montagnes et à des vaches (3). Dans l'imagination populaire ces vaches célestes ne tardèrent point à remplir le rôle *utile* des hôtes du ciel ; mais Midvas et Milushi n'en conservèrent pas moins leur désignation première et si la déesse *généreuse* de l'Inde devint plus tard la fée *pleureuse* de Lusignan, il ne faut y voir qu'un autre changement heureux apporté par le temps et des mœurs plus polies.

(1) Deuxième partie, chapitre III.

(2) M. Angelo de Gubernatis admet 21 Maruts. *Mythologie zoologique*.

(3) 4. Comme la vache chargée d'un lourd fardeau, les Maruts s'emportent avec violence ; sous leurs efforts ils agitent *la montagne lourde et retentissante*,

5. Lève-toi ! j'invoque dans mes hymnes la bande illustre, incomparable de ces Maruts qui grandissent et se répandent *tels qu'un troupeau de vaches*. *Védas*, traduction Langlois, t. II, p. 341, citation de M. E. Blacher.

Une station en Grèce n'est point inutile pour conduire Milushi de l'Inde jusqu'en Poitou. Les trois *Gorgones* (1) offrent à M. E. Blacher un mythe analogue à celui des trois filles de Pressine. *Méduse* subit les conséquences d'une étymologie assez hasardée en devenant une seconde incarnation de Milushi; *Sthénée* — la puissante — sera si l'on veut la tempête; *Euryale,* la vaste mer. Elles sont, il est vrai, filles de deux divinités océaniennes : *Phorcys* et *Kétos,* mais il s'agit évidemment de l'Océan atmosphérique, le *samudra* des Indiens et la preuve que cette interprétation est la vraie, c'est la poursuite de Méduse par Persée *dans les plaines de l'air.*

La forme ophique est un trait caractéristique de Mélusine, les Gorgones ont des serpents un peu partout (autour des reins, dans la chevelure, sur les mains); on va même parfois jusqu'à les représenter avec une tête de reptile comme la fée du Stollenberg (2). N'oublions pas aussi les cheveux blonds de Méduse, particularité antérieure à la punition de Minerve, qui la fait ressembler *de loin* à une fée celtique. Ce châtiment, l'attrait d'une beauté irrésistible, le malheur de ceux qui se laissent séduire sont peut-être autant de points de contact. Le nom seul de Méduse semble *pourtant avoir déterminé le choix de l'auteur. Les Harpyes, oiseaux stymphaliques, chiens de Jupiter,* etc., se prêteraient incontestablement mieux à un rapprochement avec le mythe Indien. Cette fois au moins l'étymologie ne saurait mentir. *Iris* est bien l'arc-en-ciel qui annonce la pluie; *Ocypode,* le nuage rapide; *Aëlla,* la tempête qui gronde. Malheureusement aucun de ces noms ne nous rend Priçni, Rudra, Milushi, et M. E. Blacher n'ayant pas l'embarras du choix a dû se rejeter sur la Gorgone blonde.

II

Si le savant orientaliste paraît avoir quelquefois fait

(1) De Γοργὸς prompt, terrible.

(2) J. de Montlyard, *Mythologie extraite du latin de Natalis Conti.* Lyon, Paul Frelon, 1600, p. 790.

fausse route, il lui reste le mérite indéniable d'avoir tenté le premier de débrouiller les origines du roman de Mélusine. M. E. Blacher ne s'ingénie plus à chercher dans les chroniques des croisades quelque brillante reine qui puisse servir de prototype à la prétendue mère des Lusignans. Il n'hésite pas à nous signaler au début du livre de Jehan d'Arras un mythe véritable, servant de prologue et de canevas à toute la légende héroïque.

Rabelais, en son temps, avait bien été frappé de la présence d'un attribut qui rattache Mélusine aux Titans de la Grèce et à la nymphe scythique Ora, aimée de Jupiter, M. Ursin et *après lui* M. J. Babinet retrouvaient encore en Scythie la déesse serpente Echidna; M. Félix Herbet enfin nous montrait *la sirène sous la fée* (1); mais l'effort n'avait jamais été porté plus loin. M. E. Blacher nous indique que pareille assimilation doit être tentée pour les autres acteurs du drame, ce qui paraît être vrai au moins pour le père, la mère et les sœurs de la fabuleuse épouse de Raymondin, malheureusement il semble chercher un peu loin les divinités similaires qui lui servent de termes de comparaison.

A l'époque où se forma la légende de la déesse mère de Lusignan, les Poitevins avaient depuis longtemps perdu le souvenir de la première patrie, les dieux de l'Inde leur étaient inconnus. D'autres mythes naissaient sous le ciel brumeux de l'Occident; c'était maintenant autour de la sauvage Bretagne que rayonnait le panthéon barbare, de nouveaux noms et de nouveaux attributs voilaient l'image des anciens dieux.

C'est dans cet autre Elysée qu'il faudrait à notre avis retrouver la famille de notre fée. La comparaison du mythe parallèle des nymphes de la Grèce aiderait sans doute dans cette recherche. Comme ses sœurs Méditerranéennes, la Mermaid bretonne passait sans doute pour être née de quelques divi-

(1) Sur l'un des sarcophages des catacombes de Rome, les sirènes sont représentées sous la forme *de femmes ailées à pieds d'oiseaux*, (de Rossi, *Rome souterraine*, traduction Allard, p. 433), ce qui prouve qu'elles appartiennent aussi bien à l'air qu'à l'eau, de même que notre mère Lusine.

nités marines, telles que les *nick* et les *nixes,* et cette autre origine n'empêcherait point encore d'en faire, à l'exemple de M. E. Blacher, une *personnification de la nuée pluvieuse.*

Nous arrivons au même résultat par une voie plus naturelle.

III

La plupart des traditions relatives aux édifices attribués à la mère Lusine nous montrent la fée transportant à travers l'atmosphère, dans son tablier de *mousseline*, tous les matériaux qui lui sont nécessaires. Souvent le *devanteau* cède sous le poids et son contenu tombant sur le sol y forme d'immenses amoncellements. Ces petites montagnes que la mère Lusine chasse devant elle, dans les airs, nous reportent aux nuages, ces autres montagnes creuses et résonnantes, des mythes de l'Inde. Bien plus la légende de Vouvent semble nous présenter ces prétendues montagnes se résolvant en eau. Rappelons-nous en effet que, lors de la construction de cette forteresse, la bâtisseuse portait *dans sa bouche l'énorme quantité d'eau qu'il lui fallait employer.*

Une fontaine monumentale, construite au XVIe siècle, dans la cour principale du château de Vouvent, en l'honneur de Mélusine, était uniquement alimentée par *l'eau de pluie* qu'on recueillait dans une vaste cuve placée au niveau du second étage. La fontaine se composait d'un bassin supporté par quatre serpentes; au-dessus Mélusine tenant un miroir d'une main et un peigne de l'autre, lançait des filets d'eau par les seins. Faut-il voir dans ce monument un souvenir de la tradition relative à la construction de Vouvent et un nouvel argument en faveur de la thèse émise par M. E. Blacher?

En Dauphiné l'écoulement intermittent des tines de Sassenage, mises sous le patronage de Mélusine, annonce ce que l'on doit attendre des prochaines récoltes (1). On ne saurait

(1) V. dans les notes de l'édition des *Otia imperialia* de M. Liebrecht. l'indication de plusieurs faits analogues. *Anmerkung*, 50, 128, 130.

demander une preuve plus évidente de l'influence bienfaisante sur les fruits de la terre, attribuée à la fée poitevine. Ce sont les eaux qui donnent le présage, c'est par elles seules que la déesse des nuées répand ses bienfaits.

Mais voici deux traditions locales dignes en tous points de la déesse *généreuse* de l'Inde.

A Béceleuf l'eau découlait *pendant l'hiver* de la voûte d'une salle basse moins élevée que la cour du château. On n'hésitait pas à attribuer cette humidité temporaire à la *mère Lusine elle-même*. Ce qui suit dira mieux comment la fée y contribuait.

Non loin de l'ancienne forteresse, dans la vallée de l'Autise, les pluies d'automne font naître une petite source au fond de la grotte que domine Roc Cervelle. Elle est encore produite, assure-t-on, par la fée *quæ mingit* (1).

Ainsi, si les trouvères se contentent de faire *pleurer* la mère Lusine, nos traditions populaires célèbrent encore *sa générosité* sous une forme identique à celle des mythes de l'Inde.

La chasseresse sauvage allemande Gueroryssa (ou Guro-Rysserova, d'après M. Liebrecht), autre forme de la Frau-Holle — le fantôme de l'hiver — Holda — Friga — est représentée *avec une queue de serpent*, comme la fée poitevine (2).

Holda est souvent en rapport avec l'élément liquide car elle personnifie à la fois les *nuages*, la *pluie*, l'hiver, la nuit et la mort (3). L'attribut qui lui est commun avec Mélusine semble expliquer comment la fée poitevine a fini par hériter de quelques-unes de ses fonctions divines. Les dieux se succèdent dans le ciel comme les héros dans les traditions populaires, la meilleure place est toujours au dernier arrivant, il lui suffit pour faire oublier son devancier de présenter les principaux traits qui le distinguent.

Mélusine, envisagée comme *banshee*, offre encore quelques points de contact avec la déesse de la mort.

(1) Renseignement communiqué par M. Michaud, instituteur communal à Champdeniers, natif de Béceleuf.

(2) A. de Gubernatis. *Mythologie zoologique*. Traduction P. Regnault, I, note de la p. 211.

(3) La mesnie furieuse (Borgnet) in *Otia imperialia*, p. 184-185, en note.

Nous n'osons pousser plus loin cette comparaison. On pourrait remarquer cependant qu'il existe un contraste évident entre le tablier *plein de montagnes* que la mère Lusine chasse *devant elle* et la hotte que Gargantua porte au contraire *derrière lui* (1).

Si l'on admet avec M. Gaidoz et M. de Gubernatis que le mythe du géant soit purement solaire, on reconnaît aisément dans le fardeau de la *hotte* les nuages qui s'amoncèlent derrière le dieu de l'été, tandis que la *dorne* de la mère Lusine nous offrira l'image contraire, car c'est devant elle, dans son giron, que les nuages se forment. Enfin, par son odieuse métamorphose, la mère Lusine rappelle, comme nous l'avons dit, l'affreuse vieille qui, dans le conte du fidèle Eckart, personnifie l'hiver (2).

En présence de la mère Lusine reproduisant Holda sous ses sombres attributs, nous trouverions Gargantua symbolisant à son tour, comme Wuotan, l'été, le jour, l'amour et les combats.

Il est regrettable qu'aucune des traditions que nous avons recueillies ne nous montre la fée en lutte avec Gargantua, comme Holda avec le dieu de l'été. Que signifie pourtant la colère de Mélusine quand un orage éclate (3)? Les gens fâchés sont bien près de se battre, la déesse ne prendrait-elle point sa part au tumulte du ciel?

(1) En Suisse, le diable, autre personnification solaire, figure souvent avec une *hotte* dans les récits populaires. On peut en dire autant de Croquemitaine chez nous. Les enfants dont il se charge rappellent les *singes* (nuages) des mythes de l'Inde.

Le bonhomme de la lune porte un *fagot*.

Gargantua porte des *montagnes* dans sa *hotte* et quelquefois *du bois*, une tradition recueillie par Bourquelot montre que c'est une *provision d'hiver*.

Le géant mange souvent des *bœufs* (nuages), il poursuit des *femmes (Holda)*. Sa chevelure est blanchie par *les frimas de l'hiver* comme celle de Wuotan. Il est enfin poursuivi lui-même comme le dieu germanique. Ce sont des chiens qui représentent l'hiver dans la tradition recueillie par l'abbé Baudry. *Antiquités celtiques de la Vendée. Fontenay et la Roche*, p. 30.

(2) P. de Saint-Victor. *Les femmes de Gœthe*, la jeune fille dans la forêt.

(3) E. Blacher, L. C., p. 10.

N'oublions pas que c'est au sein des nuages qu'au retour du printemps le dieu du soleil foudroie ses ennemis. *Les cris de Mélusine* sont peut-être un aveu de sa défaite *jusqu'au plus prochain hiver* (1), mais chez nous son glorieux adversaire n'a plus de nom, on ne sait à qui attribuer la victoire.

IV

La déesse ne doit point nous faire oublier l'humble fée champêtre qui protégea le berceau des Lusignans. Si la mère Lusine, héritant d'attributs empruntés à des divinités d'un ordre plus élevé, semble les remplacer parfois dans les traditions populaires, son avènement est trop tardif pour qu'une place lui soit réservée dans le Panthéon de la Gaule ou de la Germanie. Le développement du mythe suit en quelque sorte la fortune de la famille du chef barbare établie dans le vieux camp de Licinius (2), tandis qu'elle conquiert des couronnes et mêle son sang aux races les plus illustres, la *mère* gallo-romaine suit partout ses enfants et se substitue aux autres déités locales. La religion primitive n'existait plus qu'à l'état de traditions vagues et sans objet, ce qui en restait encore devient l'apanage de la divinité la plus en vue, et un jour arrive où la mère de *Lusignan* résume tous les souvenirs du paganisme expirant.

Il est aujourd'hui démontré que le culte des *déesses mères* n'appartenait point exclusivement à la Germanie et à nos provinces de l'Est, il n'est pas moins certain que ces divinités ne formaient pas toujours *des triades féminines* (3), la mère *Lusine* n'est que l'une de ces mères isolées; elle se confond avec la fée ou plutôt la mermaid de la fontaine de l'antique oppidum celtique, connue sans doute sous ce nom de *mère* avant que la

(1) V. Grimm. *Deutsch myth.*

(2) Voir 1re partie, chapitre Ier.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. III, 1880. De La Ménardière, *le culte chez les Pictons*, 28-29.

conquête romaine n'en fit l'Égérie de Licinius. A ceux qui tiendraient à donner aux *déesses mères* une origine germanique, il est facile de répondre que des barbares d'outre Rhin à la solde de l'empire ont pu donner cette désignation à la divinité agreste de Lusignan (1); *l'unique* génie indigène aurait alors été remplacé par une *simple* mère, et cette hypothèse expliquerait encore comment la *triade* a dû dans d'autres circonstances semblables se simplifier pareillement.

Quoi qu'il en soit la fée celtique apparaît clairement derrière la déesse mère, si même ces deux appellations n'ont pas été tout-à-fait synonymes dès le début. Les *mères* étaient des divinités dispensatrices de l'abondance, protectrices des maisons et des champs, des routes et des provinces (2). Tous ces brillants attributs ne les éloignent point sensiblement des fées gauloises. Nos légendes ne nous montrent-elles pas au-dessus des fées d'ordre inférieur des *reines* présidant à de vastes circonscriptions, comme les déesses mères dont les inscriptions nous ont gardé le souvenir. Si les mères et les fées ne se confondent pas entièrement, il faut au moins leur reconnaître ces traits communs qui appartiennent aux individus issus d'une même famille :

. . . . Facies nec omnibus una
Non diversa tamen, qualem decet esse sororum.

(1) Nous voyons de même César donner des noms latins aux divinités gauloises, suivant que leurs attributions lui semblent analogues à celles des dieux de Rome.

(2) De La Ménardière, L. C.

TROISIÈME PARTIE.

—

BIBLIOGRAPHIE.

Nympha, parisque gradus, et totius unæ laboris
Apta comes, speculo manifesta, et pectine nosci,
Dic, age, quo dominam memorem cognomine? quasque
Erigit indè novas, hinc priscas corrigit ædes
Conscia præteriti, venturi prescia vates,
Nil precor indignum. . . . .

(Poème sur la mort de François, cardinal de la Rochefoucault. Citation de Dreux du Radier. *Bibliothèque historique et critique du Poitou* I, 175.)

CHAPITRE Ier.

Manuscrits du roman de Jehan d'Arras et du poème de Couldrette.

A. — *Roman* en prose *française de Jehan d'Arras, clerc du duc de Berry, composé de 1387 à 1394, ordinairement intitulé* Mélusine.

1. — Bibliothèque de l'Arsenal, n° 234.

M. Pressac (1) considérait ce manuscrit comme la copie la plus ancienne et la meilleure, il en donne la description suivante.

Volume grand in-4° (30 centim. de hauteur sur 21), de 166 feuillets, vélin à deux colonnes, xve siècle, ancienne reliure

(1) *Essai bibliographique sur le roman de Mélusine*. Incomplet, 1855. Voir sur cet important ouvrage les biographies de l'abbé Gusteau et de M. Pressac (de M. Gustave Bardy), placées au commencement de l'édition des *Poésies patoises* de l'abbé Gusteau. Niort, Clouzot, 1862, pp. xiv-xv desdites biographies.

en bois où se voient encore les restes de deux fermoirs en cuivre et d'une armure en fer.

L'écriture de ce manuscrit semble appartenir au règne de Charles VII; les caractères sont ronds et nets. Il est orné de 36 miniatures ombrées d'un gris pareil à celui de l'encre de chine. Quelquefois elles sont rehaussées de certaines parties coloriées : ainsi les cheveux sont constamment roux et les visages légèrement carminés. Ces miniatures, la plupart belles, occupent seulement la largeur d'une colonne (6 centim. 1/2) et sont d'une hauteur qui varie de 8 à 9 centim. Les figures sont bien dessinées.

Les majuscules sont gothiques, gueules et azur, sans ornements. La première seulement qui est un E, est remplie et entourée de fleurons ; elle est aussi beaucoup plus grande que les autres.

Dans ce manuscrit, le roman est divisé en 35 chapitres, précédés du prologue de l'auteur (1). Chaque chapitre est annoncé par une rubrique à l'encre rouge, à la suite de laquelle se trouve une miniature. Le prologue a aussi la sienne placée en tête. Elle représente l'auteur écrivant sous la dictée du duc de Berry.

M. Pressac croit qu'elles n'ont point servi de modèles aux gravures des imprimés dont la composition est différente quand le sujet traité est le même que dans le manuscrit.

Commençant par :

« En toutes choses commencier on doit appeler le Créateur des créatures qui est maistre de toutes les choses faictes et à faire qui doivent tendre à perfection de bn̄ et *lex* autres *pervenir* selon les vices des *créatures*..... »

Et finissant par :

« ..... Doit estre réputée pour euure et cy se taist Jehan Darras (2) de la noble histoire de Lusegnen. Dieux doint aux

(1) La réédition de la *Mélusine* de Steinschaber. Paris, Jannet, 1854, n'a pas moins de 65 chapitres.

(2) Tous les manuscrits complets portent cette mention. Il ne peut donc y avoir de doute sur le nom de l'auteur du roman.

trespassez sa gloire et aux viuans force et victoire, que ilz la puissent conquerir cy vueil lystoire fenir (1). »

« Deo gracias. »

Les mots soulignés sont des surcharges opérées par une main maladroite qui a voulu rétablir la première page du manuscrit dont les caractères ont eu beaucoup à souffrir.

Le correcteur s'est presque constamment trompé, mais il est facile de le rectifier à son tour grâce aux manuscrits 7555, 7556² et 9856 de la Bibliothèque nationale *dont le texte est identique.* Un changement plus grave a encore été fait à la même page : le millésime 1392 remplace celui de 1387 que l'on trouve indiqué partout ailleurs comme date du commencement de la rédaction du roman; il est à remarquer que si cette leçon était fondée elle n'enlèverait point à Jehan d'Arras l'honneur d'avoir précédé Couldrette (2).

Les n°ˢ 7555, 7556² et 9866 de la Bibliothèque nationale offrent entre eux de grandes analogies et semblent être des reproductions plus ou moins exactes du précieux manuscrit de l'Arsenal.

Ces trois copies sont à peu près de la même époque, dans chacune d'elles les lettres majuscules de tous les alinéas manquent totalement et ne sont même pas indiquées. Aux endroits où, dans l'exemplaire modèle, existent des miniatures, sont réservés des blancs qui devaient être, sans doute, remplis plus tard par des dessins analogues. Ces espaces en blanc sont au nombre de 36 dans les trois manuscrits.

Tant de ressemblance n'indiquent-elles pas un type commun et ce type ne se retrouverait-il point à la Bibliothèque de l'Arsenal? Ce qui rend cette idée fort probable, c'est l'ancienneté

(1) Ces quatre vers sont écrits de suite comme de la prose. Il en est de même dans les manuscrits 1482, 1484, et dans l'édition de 1854 (Ch. Brunet). P. Jannet, Paris,

(2) M. Pressac observe encore avec raison qu'il ne faut pas hésiter à rejeter la date de 1407 acceptée par le continuateur du P. Lelong dans la Bibliothèque historique de la France (n° 43013), sur la foi de l'un des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

de son manuscrit, la matière sur laquelle il est écrit, les miniatures dont il est orné, le nombre de ces miniatures égal aux espaces vides des trois autres exemplaires. Enfin, les dessins achevés ou non achevés du n° 7556[2] sont évidemment la copie grossière des miniatures de l'Arsenal. Il serait difficile de trouver des signes plus probants (1). Il ressortira de nouvelles preuves de l'examen particulier de ces trois manuscrits. (M. Pressac.)

2. — Bibliothèque nationale. Catalogue imprimé de l'ancien fonds français de 1867, n° 1485. Ancien 7556[2].

Le roman de Mélusine en prose [par Jean d'Arras], commençant par :

« En toutes choses commencier on doit appeler le Créateur des créatures, qui est maistre de toutes les choses faites et à faire..... »

Et finissant par :

« ... du temps que Cersuelle tenoit ycelle forteresce pour les Anglois..... »

Trois pages au moins (2 feuillets) manquent à la fin, au cours du manuscrit les feuillets 2 et 7 font encore défaut.

Description de M. Pressac : Volume grand in-4°. (30 centim. de haut sur 27 de large) vélin, 134 feuillets à lignes longues, écriture du xv[e] siècle, veau brun, filets sur plats.

Quelques feuillets sont maculés de traits de plume, de dessins grossiers, de phrases et de signatures inscrites sur les marges et au bas des pages. On y lit les noms de Jehan Blondel, archer de la garde ; de Jacques Blondel et de Jehan Cormoreau, notaire à Beaumont-le-Roger, qui peut-être ont possédé ce manuscrit.

Les lettres majuscules ont été laissées en blanc, à l'exception

(1) Feu M. App. Briquet, ancien archiviste de la ville de Niort, avait bien voulu se charger de l'examen des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la prière de M. Pressac. Les notes manuscrites du savant archiviste ont été retrouvées parmi ses papiers récemment acquis par la Société de statistique des Deux-Sèvres.

de la première. Les figures ne sont que des exquisses à la plume, presque toutes grossièrement faites, et la plupart inachevées. On n'y trouve (2e feuillet recto) qu'une seule figure entièrement coloriée; le fond est d'un bleu terne; au milieu une fontaine; à droite Raymondin avec des chausses rouges, et devant lui deux chiens blancs qui se dressent sur leurs pattes pour le caresser; à gauche une dame agenouillée (Mélusine). Cette miniature est évidemment une imitation fort grossière de celle du manuscrit de l'Arsenal. (3e feuillet recto), des places vides pour des esquisses absentes. Celles qui existent sont sans intérêt et d'une mauvaise conservation. Écrit vers 1485. Ce volume provient de la célèbre bibliothèque Bigot.

3. — Bibliothèque nationale, catalogue (1867), n° 1482, ancien 7555.

« *La noble histoire de Lusignen,* » par « Jehan d'Arras, »

Commençant par :

« [E]n toutes choses commencer on doit appeler le Créateur des créatures qui est maistre de toutes les choses..... »

Et finissant par :

« ..... doit estre réputée pour euure. Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusignen. Dieux doint aux trespassez la gloire et aux vivans force et victoire ; qu'ils la puissent conquerir. Cy vueil l'istoire fenir. »

Amen.

Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit
Scriptori pro pena donetur pulcra puella.

Volume grand in-4° (30 centim. de hauteur sur 22), 140 feuillets, écriture du xve siècle. Vélin. Reliure moderne, veau racine, dos de maroquin rouge, dent. sur plats.

Comme dans le numéro précédent, les lettres majuscules ne sont point écrites et des blancs ont été réservés partout où des miniatures existaient dans le manuscrit qui servait d'original. M. Pressac et M. Apollin Briquet pensent qu'il fournit la plus ancienne des trois copies de la Bibliothèque nationale (nos 1485, 1482, 9866).

4. — Bibliothèque nationale, ancien fonds français, n° 9866. Ne figure pas dans la portion du catalogue déjà publiée (1878). Numérotation actuelle 5410 (1).

Volume petit in-folio (30 centim. de hauteur sur 24), papier, 140 feuillets, écriture du XVe siècle, mais peu soignée en certaines parties du livre, demi-reliure dos de maroquin rouge au chiffre de Louis XVI (2 L enlacées).

Il n'y a encore dans ce volume ni lettres historiées, ni figures; des blancs y ont été également réservés pour de futures miniatures ou des dessins; point de lettres majuscules non plus, si ce n'est celles qui, par hasard, se trouvaient commencer une page. Le copiste a entrepris de les historier à la plume, mais d'une manière tellement inhabile, que ces prétendus ornements ressemblent assez aux arabesques dont les écoliers se plaisent à illustrer leurs cahiers. En somme c'est une assez mauvaise copie. (M. Pressac.)

Commençant par :

« [E]n toutes ces chouses commencer on doit appeler le créatur des créatures qui est mestre de toutes chouses..... »

Et finissant par :

« ... est reputée pour le fait et cy se taist Jehan Daras

De la noble istoyre de Lusignam
Dieux doint aux trespacés sa gloire
Et aux viuans force et victoyre
Que il puissant conquerir
Si vieux listoyre finir.

Le copiste semble avoir cherché à ajouter un cinquième vers aux quatre qui terminent le roman de Jehan d'Arras, sans être pour cela mieux avisé que la plupart de ses confrères pour lesquels le quatrain est resté inaperçu.

5. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 1484, ancien 7556. « *Livre de Mélusine* en prose » ou « *La très noble hystoire de Lusignen* » par « Jehan d'Arras ».

(1) Lettre de M. Léopold Delisle, du 10 février 1878.

Commençant par :

« Cy commance le prologue du liure de Mélusine en prose et premièrement (en lettres rouges).

E (gothique rouge) n toutes (grande gothique noire) euures commencées (on avait sans doute primitivement écrit commencer) on doibt tout premièrement.....»

Et finissant par le quatrain toujours écrit comme de la prose :

« Sy veulle Dieu donner aux trespasse sa gloire et aux vivants force et victoire qu'il la puisent bien maintenir, cy vueil ceste hystoire finir. Amen.

« Deo gracias amen. »

Volume petit in-folio (31 centim. de hauteur sur 22), 199 feuillets papier, xve siècle, reliure moderne, veau racine, dos de maroquin rouge avec l'N impériale couronnée, provenant de Mazarin (1).

Vis à vis du premier folio, feuillet vélin sur lequel sont tracées des armoiries appartenant à quelque abbaye royale de Flandre ou d'Artois : *mi parti à dextre d'un lion rampant, armé et lampassé, à senestre aux fleurs de lys sans nombre* (2), *surmonté d'une crosse abbatiale.* Ce blason tracé vers la fin du xve siècle, n'est ni colorié, ni émaillé. Une main plus récente a écrit au haut du premier feuillet : « Histoire de Melusine dédiée à Jean duc de Berri et d'Auuergne, fils de Jean, roy de France, l'an 1387. »

Diffère essentiellement des précédents. Il n'y a point de places réservées pour des miniatures; les majuscules sont gothiques et en rouge. Chaque mot qui a pour première lettre une majuscule, est lui-même tracé en grandes lettres gothiques noires, moins longues cependant que celle-ci. Une différence notable consiste encore dans des rubriques écrites à l'encre rouge et qui divisent l'ouvrage en chapitres dont elles sont le sommaire. (Ces sommaires n'existent pas dans les trois autres manuscrits de la bibliothèque nationale; mais M. Pressac a

(1) Lettre de M. Léopold Delisle.

(2) Flandre, Hainaut ou Bourgogne ancienne.

oublié qu'il les avait mentionnés dans l'exemplaire de l'Arsenal.)

M. Briquet trouve que les caractères hauts et larges du manuscrit que nous décrivons ne rappellent guère l'écriture française de la fin du xv[e] siècle, il conjecture qu'il a été écrit en Belgique vers 1480. Quant au texte, il est facile de s'apercevoir, dit M. Pressac, qu'il offre une leçon nouvelle. Il a été singulièrement allongé par l'intercalation d'une foule de mots qui ne se trouvent point dans les autres manuscrits que nous avons examinés. Au dernier alinéa, les proverbes — à l'œuvre congnoist-on l'ouvrier — et — de petit mercier petit penier — ont disparu.

Il est à remarquer, ajoute encore le même auteur, que dans les imprimés, dans ceux au moins qu'il a vus, le commencement et la fin du roman sont presque identiques aux passages correspondants du manuscrit. Les mots ajoutés s'y trouvent, les proverbes manquent. Ne doit-on pas en inférer que c'est de ce dernier manuscrit, ou de toute autre copie analogue, que le premier éditeur de Jean d'Arras se sera servi, et que le volume sorti de ses presses sera devenu le type des éditions qui succédèrent immédiatement à la sienne? Or comme les intercalations que nous avons signalées nous paraissent l'indice certain d'une leçon plus moderne, il faudrait en conclure que nous ne possédons pas même dans les éditions les plus anciennes le texte pur et primitif du roman. Si jamais il venait à quelqu'un la pensée de le faire connaître, ce serait, jusqu'à de nouvelles découvertes, au manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal qu'il faudrait aller le demander. (M. Pressac.)

6. — Il est fort rare de rencontrer la mention de manuscrits du roman de Jehan d'Arras dans les catalogues de ventes publiques. En voici un cependant qui faisait partie de la *bibliotheca elegantissima Parisina* vendue à Londres en 1791 (1).

(1) Catalogue ..... Londres, Edwards, 102, Pall Mall. Paris, Laurent, 1790. On avait joint aux livres de M. P*** un choix provenant de la bibliothèque d'un autre amateur.

La première page du catalogue porte ce titre :

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. P***, et ce volume est ainsi décrit : 368. *Le roman de Mélusine*, fille du roi d'Albanie, in-folio velours vert avec boîte. Beau manuscrit sur vélin du xv[e] siècle avec 47 miniatures d'environ 6 pouces de hauteur sur 7 pouces de largeur.

Provenant de la bibliothèque de Claude d'Urfé (1).

Vendu 23 livres 2 sous sterling au libraire Laurent.

La trace de ce manuscrit est complètement perdue.

7. — Il en est de même pour celui qui figure à la vente Soubise, n° 5354 du catalogue, et qui est ainsi décrit :

Histoire de Mélusine, manuscrit in-folio vélin avec quelques figures.

Vendu 50 livres.

Lenglet du Fresnoy, dans sa *Bibliothèque des romans* (2) en cite trois sans aucun commentaire qui puisse nous guider :

A. 8. — *Histoire de Merlusine*, manuscrit in-4°, p. 225.

B. 9. — *Histoire de Merlusine,* manuscrit in-folio en la bibliothèque du chancelier Séguier, p. 248 (3).

C. 10. — *Le roman de Merlusine*, manuscrit in-folio, p. 248.

11. — Ung livre en parchemin, de moyen volume, illuminé d'or et d'azur, *à diverses histoires*, et armoyé en la première et autres plusieurs, des armes des seigneurs de Créqui, intitulé : *le livre de Méluzine*, couvert de cuyr doré et argenté, garni de

(1) Voir Auguste Bernard, *Les d'Urfé*, souvenirs historiques et littéraires du Forez aux xvi[e] et xvii[e] siècles. Imprimerie royale, 1839, gr. in-8°.

(2) *De l'usage des romans avec une bibliothèque des romans*. par Gordon de Percel (Lenglet du Fresnoy). Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12.

(3) Il s'agit peut-être ici d'un manuscrit du poème de Couldrette qui a appartenu audit chancelier et qui figure aujourd'hui sous le n° 20041 à la bibliothèque nationale. (Lettre de M. Léopold Delisle.)

cinq cloux, at ung cloant doré, et armoyé ledit cloant des armes dudit Créqui; quemenchant au second feuillet,

« ... Vrayes si come des choses que ont dist (1)... »

Et finissant ou derrenier feuillet,

« Cy veult ceste histoire finir. »

Bibliothèque prototypographique ou librairies des fils du roi Jean: Charles V, Jean de Berri, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, par J. Barrois, ancien député du Nord. Paris, Treuttell et Würtz, 1830. N° 1627.

12. — Un livre en parchemin couvert d'aisselles painturées à manie de draperie d'or, intitulé au dehors : *Livre de Mélusine;* fermans et esmaillé des armes de Mgr de Créqui, et boches de laiton dorez; historié de histoires; quemenchant le second feuillet après la table :

« Leur faisoient jurer (2) »

Et le dernier :

« De Dieu et les pugnicons (3). »

Et est escript à deux coulombes de très bonnes lettres.

Bibliothèque prototypographique. N° 1269.

13. — Faut-il ajouter aux manuscrits du roman de Jehan d'Arras la *Mélusine en prose* qui figure dans l'inventaire de Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, fait après le décès de cette princesse, en 1484? Telle semble être l'opinion de M. L. Delisle sur la nature de ce document. *Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale,* tome 1er, p. 93.

(1) Ces mots appartiennent à la fin de la première phrase du premier chapitre du roman de Jehan d'Arras, édition de 1854.

(2) Chapitre 1er, au commencement de la relation des histoires de serpentes épousées par des chevaliers, empruntée à Gervaise.

(3) Avant-dernier alinéa du dernier chapitre. Edition de 1854.

B. — *Le roman de Parthenay ou roman de Lusignan, poème en françois rimé, composé vers 1401 par Couldrette, chapelain de Guillaume VII Larchevêque, sgr de Parthenay.*

1. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 12575. Supplément français 630.

Commençant par :

« Le philosophe fu moult sage
« Qui dist en la première page... »

Et finissant par :

« Auec vous soions logiés
« On ciel on n'a n'a nulles complaintes. »

(Ces vers font partie d'une litanie à la vierge qui termine le poème dans les manuscrits complets.)

Vélin, in-4° magno (29 centim. sur 22 de large), 132 folios, très incomplet, écrit vers 1430, 16 miniatures.

Lacune entre le 131e folio et le 132e de 10 folios pleins. En outre les 26 derniers vers manquent, il y a de ce chef lacune d'un autre folio, de sorte que complet ce manuscrit aurait 143 folios.

Les quatre premiers folios sont employés à une table de matières divisée en 6 parties et 84 chapitres.

« Cy comence la table de ce liure lequel est intitulé de listoire de Lusignen. »

Les majuscules sont tracées or et ornées à l'intérieur gueules avec filet blanc et à l'extérieur azur avec filet blanc.

Des rubriques écrites à l'encre rouge accompagnent les miniatures, mais elles ne sont pas semblables aux rubriques de la table des matières. On s'est contenté de rappeler le titre des chapitres en marge, dans le courant du livre.

Les miniatures sont rehaussées de filets d'or dans les accessoires et dans les vêtements et en outre largement mosaïquées et brillantées d'or. Elles ont été faites par des artistes différents.

Les nos 2, 3, 4, 6, 8 et 14, d'une finesse remarquable, sem-

blent appartenir à la même main; les nos 7, 9, 11 et 12 offrant au contraire une assez mauvaise exécution sont aussi l'œuvre d'un seul.

Le fond du n° 9 est entièrement doré, celui des nos 13, 15 et 16 entièrement argenté, ce qui produit un assez mauvais effet. Le n° 13 représente Mélusine sous la forme *d'un dragon vert*, et le n° 14 *en femme-poisson* allaitant son dernier né.

Le n° 1 représente le sgr de Parthenay sous la forme d'un *vieillard à barbe blanche et pointue* remettant deux volumes à Couldrette.

Le plus ancien manuscrit du poème de Couldrette.

Ap. B.

. Publié par M. Francisque Michel sous ce titre: *Mellusine, poème relatif à cette fée poitevine, composé dans le* XIVe *siècle*, in-8°, Niort, Robin et Favre, 1854. Le plus beau de la série de la bibliothèque nationale, mais présentant des feuilles arrachées et des *interpositions de cahiers*, et incomplet à la fin. Lacune d'environ 450 vers.

Personne n'a encore fait connaître intégralement la remarquable litanie à la vierge, de douze strophes, qui termine les manuscrits les plus complets. Elle est écrite en vers de quatre et de huit pieds habilement entrelacés. M. Herbet en donne une strophe fort belle et y remarque l'heureux effet produit par l'alternance des rimes masculine et féminine, règle harmonique que l'on ne connaissait pas encore au XVe siècle, et que le génie de Couldrette semble lui avoir révélée (1).

En 1865, M. Pressac a donné dans son *Essai bibliographique* quelques-uns de ces vers omis (p. 162 à 164), le manuscrit 24383 a fourni à M. B. Ledain ceux qu'il a publiés dans sa *Gâtine historique et monumentale* (2). Ils contiennent un éloge de divers membres de la famille des Larchevêques à propos de la mort de Guillaume VII, survenue le 17 mai 1401, avant que Couldrette n'eût achevé son poème.

(1) F. Herbet. *Le roman de Mélusine*, in *Revue d'Aunis*, 25 mai 1869, p. 312-13.

(2) Paris, Claye, 1876.

2. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 1459, ancien 7541[3]. *Colbert* 2721. Incomplet seulement à la fin.

1° « *Le Rommant de Partenay* » ou « *Le Rommant de Luzignen* » par « Couldrette ».

Commençant par :

« [L]e philosophe fut moult saige
« Qui dit en la première paige... »

Et finissant par :

« Toute l'ouvraige sera faicte,
« A dont se taira Couldrette. »

2° *Prière pour la famille des Larchevêques* (et non des Lusignans).

Commençant (folio 118) par :

« Glorieuse Trinité,
« Incompregnable déitté... «

Et finissant par :

« Doulx dieux, doubz père charitable,
« Garde nous des las du deable. »

Papier, écrit vers 1450, in-folio, mais dimension d'in-4° (28 centim. sur 19 de large), 120 feuillets à longues lignes, point de rubriques, les majuscules sont seulement *réservées*. Lacune de 15 vers à la fin de la prière. Venant de Colbert.

3. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 24383 (1). Fonds *Lavallière,* n° 53.

1°

Commençant par :

« Ce philosophe fut moult saige,
« Qui dit en sa première page... »

Et finissant par :

« Apres ntre jour derrenier
« Pardurable félicité. »

Explicit.

(Ces vers appartiennent à la litanie qui termine le poème.)

(1) V. la *notice de deux manuscrits de la bibliothèque du duc de la Vallière*, dont l'un a pour titre *le roman d'Artus*, et l'autre *le roman de Partenay*, de J.-Jos. Rive. Paris, 1779,

2° *Cy s'ensuivent les fais avenuz au royaume de France depuis l'an de grâce mil iiij^c trois.*

Cette chronique s'arrête à l'an 1454. Elle est écrite de la même main que le poème de Couldrette (Apollin Briquet). D. Rivet (*Histoire littéraire de la France*) est d'un avis contraire.

Vélin, in-4° magno (30 centim. sur 22 de large) 54 folios, dont 47 pour le poème et 7 pour la chronique, écrit vers 1460, beaux caractères, à 2 colonnes, 14 miniatures, complet.

Les majuscules sont azur ou gueules, la première plus ornée est enrichie de filets d'or.

Les miniatures sont toutes d'égale largeur (16 centim.), quant à la hauteur elle varie parce que quelques-unes de ces miniatures sont cintrées et les autres rectangulaires, les premières ont 11 centim. de haut et les autres 8 centim. 1/2, elles sont belles et rehaussées d'or, c'est-à-dire que les vêtements, les colliers, etc., sont ornés de filets d'or.

Ces miniatures sont bien traitées. Sept représentent deux scènes séparées l'une de l'autre, il y a donc 21 sujets dessinés. Elles ne ressemblent ni pour le fond ni pour la forme à celles du n° 630, comme on en peut juger par les exemples qui suivent :

1. Le seigneur de Parthenay est représenté sous la figure *d'un jeune homme.*

12. Deux compartiments : à gauche Mélusine s'envole sous la forme *d'une femme à queue de dragon ;* à droite Mélusine, sous le même aspect, allaite son dernier né.

Venant du duc de La Vallière.

4. — Bibliothèque nationale, n° 1560. Fonds *St-Germain.*

Au bas de la première page se trouve cette note imprimée : « Ex bibliotheca mss. Coisliniana, olim Segueriana, quam illustr. Henricus du Cambout dux de Coislin par Franciæ, eps Metensis etc. Monasterio S. Germani a pratis legavit an. MDCCXXXII. »

1° *Vie de Du Guesclin,* en prose, incomplète au commencement, à la fin le copiste dit avoir terminé de l'écrire le 3 octobre

1460. L'écriture du poème de Couldrette qui suit est de la même main.

2° *Cy apres ensuyvent les hystoires de Raymond, comte de Poitiers, et de Mellusigne sa feme et de leurs enfants, cy aps cōe il aparaistra plus à plain.*

Commençant par :

« Le philosophe fut bien sage
« Qui dist en la première page... »

Et finissant par :

(Rouge) « Après noustre jour derrenier
(Rouge) « Pardurable félicité. Amen. » (noir)
(Maj. r.) « Et sit est finis »
« Deo gratias »
(Rouge) « Priez tous Dieu pour lescpuain
« Qui a escrit cestuy Romain. »

Papier, in-folio (31 centim. sur 21 de large), écrit vers 1460, à 2 colonnes, 50 folios dont un entièrement blanc entre le 41e et le 42e.

Majuscules peintes en rouge.

Les litanies qui terminent le poème sont écrites alternativement de deux vers en deux vers, rouge et noir.

Manuscrit complet et d'une belle écriture, bonne copie se rapprochant du n° 630.

5. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 1483, ancien 7555[3.3]. Colbert 1840. Au bas de la première page signature de de Thou (Jac.-Aug. Thuani).

2° *Le Rommant de Partenay*... ou *le Rommant de Lusignen* par « Coudrette ».

Commençant par :

« Le philosophe fut moult saige
« Qui dit en la première page... »

Et finissant par :

« Toute l'ouvraige sera faicte,
« Adoncques se taira Coudrecte... »

A la suite (folio 118) *La prière ou litanie pour lès Larchevêques*, qui se termine ainsi :

« Après nostre jour derrenier
« Pardurable félicité. Amen. »
Explicit.

(Rouge) « Datur po̅ pena scritory pulcra pluella. » (*sic*)

Papier, in-folio (29 centim. sur 20 de large), écrit vers 1460, à longues lignes, 119 folios. Les majuscules peintes, la première plus ornée que les autres est rehaussée d'or. Venant de Colbert.

6. — Bibliothèque nationale, n° 1662. Fonds Saint-Germain.

1° Commençant par :

« Le philosophe fut moult saige
« Qui dit à la première page... »

Et finissant par :

« Après nostre jour derrenier
« Pardurable félicité. Amen.
Explicit.

Au bas de la première page se trouve une note identique à celle du n° 1560 : « Ex bibliotheca mss. Coisliniana, olim Segueriana ... Monasterio S. Germani a pratis legavit... »

Papier, in-folio (20 centim. sur 18 de large), écrit vers 1470, à longues lignes, fortement coupé à la reliure (plusieurs vers ne sont plus entiers) et profondément atteint par l'humidité, 107 folios, la première majuscule peinte et ornée.

2° *Grand et petit testament,* et autres œuvres de Villon.

7. Bibliothèque nationale, n° 1673. Fonds Saint-Germain.

1° *Le roman* (en prose) *de la belle Hélène, mère de Saint-Martin de Tours et de Saint-Brice.* Les premiers feuillets manquent et plusieurs autres folios de l'intérieur.

2° *Le Roman de Partenay ou de Lusignen* (en vers) *avec une vieille létanie rymée.*

Commençant par :

« Le philosophe qui fut moult sage
« Ont dit en sa première paage... »

Et finissant par :

« Apres le nostre jour dernier
« Pardurable félicité. Amen. »

Explicit l'histoire de Meluzine qui fut fille du roy Helynas d'Albanye.

Papier, in-folio fortement coupé à la reliure (27 centim. sur 20 de large), à longues lignes, écrit vers 1470, 137 feuillets dont trois lacérés en partie (plusieurs mots enlevés), majuscules coloriées, la première de plus grande dimension a 4 centim. sur 5.

En dedans de la couverture se trouve la même note imprimée que l'on voit au bas de la première page dans les nos 1560 et 1662 (1).

3° *L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne* (en prose).

8. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° **1631**, ancien 7630^5. Supplément français, n° 98^6.

1° *Roman de la destruction de Troye.* Incomplet.

2° *Roman de Melusine autrement de Lusignan ou de Partenay*, semblable à celui de la bibliothèque du Roy, mais plus ample, ayant à la fin deux feuillets d'oraisons qui ne sont pas dans l'exemplaire du Roy.

Commençant (folio 83) par :

« J'ay de douleur le cueur noircy
« Par trop merveilleuse adventure... »

Et finissant par :

« Toute œuvre sera parfecte
« Adoncques se taira Coudrette. »

3° *Prière ou litanie en l'honneur des Larchevêques.*

Commençant (folio 198) par :

« Glorieuse Trinité
« Incomprenable déité. »

Et finissant par :

(1) Les trois manuscrits du poème de Couldrette, venant de Séguier, aujourd'hui à la bibliothèque nationale, portent actuellement les nos 20041, 18623, 19167.

« Après nostre jour derrenier
Pardurable félicité. Amen. »

Papier, in-folio (28 centim. sur 20 de large), 118 feuillets (pour Mélusine), longues lignes, incomplet, écrit vers 1480. Lacune de 9 ou 10 feuillets comprenant les 539 premiers vers.

9. — Bibliothèque nationale. Catalogue (1867), n° 1458, ancien 7541.

« *Le Romant de Partenay* » ou « *Romant de Luzignen* » par Couldrette.

Commençant par :

« [L]e philozophe fut mult sage
« Qui dist en sa première page... »

Et finissant par :

« Prenez lequel que vous voulrez
« Car ainsi nomer le porrez. »

Inachevé, vélin, in-4° (30 centim. sur 22 de large, 57 feuillets à deux colonnes, écrit vers 1490. Blancs réservés pour les rubriques et les majuscules. Provenant de Gaston d'Orléans (1).

10. — Bibliothèque de l'Arsenal, n° 187.

Sensuit le romant de Melusine la faée.

Commençant par :

« Ce philosophe fut mlt sage
« Qui dit en la première page... »

Et finissant par :

« Lassus on ciel en paradis
« A tant de luy fine mes dis. »

Qui fecit finem sit bndictm. Amen.

Le copiste a négligé plus de 350 vers de la fin.

Papier, petit in-4° (19 centim. sur 14 de large) 104 feuillets à longues lignes, écrit vers 1490.

Reliure armoriée sur la tranche, blason entouré d'un manteau d'hermines, portant trois tours, 2 et 1 et timbré de marquis. Ce sont les armes de la marquise de Pompadour.

(1) Lettre de M. Léopold Delisle, du 10 février 1878.

11. — Dans le *catalogue* de vente des livres *de la bibliothèque de M. L. D. D. L. V.* (le duc de la Vallière), on trouve cette indication :

2e volume. Livres omis. 5609, *le roman de Mélusigne*, composé en ryme françoise. Manuscrit sur papier (1), en lettres gothiques, in-4° veau fauve.

12. — Inventaire de la bibliothèque de Jean duc de Berry, en 1416. *Bibliothèque prototypographique des enfants du roi Jean*. J. Barrois. Paris, Treuttel et Wurtz, 1830. N° 590, un livre appelé *Mélusine*, selon les vraies chroniques fournies par Jean duc de Berry écrit en *françois rimé*.

13. — Il faudrait sans doute ajouter à cette liste le manuscrit de la Bibliothèque de Stuttgard, objet de trois publications successives de la part de M. Schwab (Stuttgard, 1836, 42-46) et sur lequel nous n'avons aucun renseignement. M. Pressac se promettait de lui consacrer une note spéciale. Nous l'attribuons au *poème de Couldrette* parce qu'il ne figure point parmi les *manuscrits du roman de Jehan* décrits par M. Pressac (2). Nous pensons qu'il s'agit d'une traduction allemande, peut-être de celle de Thüring von Ringeltingen (3).

(1) Le numéro 24383 venant aussi du duc de La Vallière que nous avons cité est sur *vélin*.

(2) La mort de M. Pressac suspendit le tirage de son *Essai bibliographique* au moment où commençait la description des manuscrits du poème de Couldrette, tandis que celle des manuscrits de Jehan d'Arras semble terminée.

(3) V. plus loin la description des éditions allemandes.

CHAPITRE II.

Éditions françaises du roman de Mélusine, du roman de Geoffroy la grand'dent et du poème de Couldrette.

A. — *Éditions en langue française du roman de Mélusine, etc.*

1. — *La Mélusine.* — Cy finist le liure de Mélusine en Fra̅coys, imprimé par maistre Adam Steinschaber, natif de Suinfurt en la noble cité de Genève, l'an de grâce mil ccccIxxviij au mois d'aoust, in-folio, gothique, figures en bois.

La Mélusine est le second livre sorti des presses de Genève.

Imprimé à longues lignes, sans chiffres, réclames ni signatures. Renferme nombre de figures en bois aussi grandes que les pages. Les pages entières portent 32 et 33 lignes. Paraît se composer de 193 feuillets. Le seul exemplaire complet appartenait à la Bibliothèque de Wolfenbüttel où il fut pris pour un manuscrit jusqu'en 1826, époque où le savant bibliographe allemand Ebert signala son existence. (Pressac.)

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale a perdu le feuillet où se trouve la souscription ci-dessus mentionnée.

(J.-C. Brunet, *Manuel du libraire*, 1862, t. III, 1re partie, page 519, *verbo* Jehan d'Arras).

M. Ch. Brunet, dans la préface de sa réédition de 1854, dit que le livre de Steinschaber renferme une partie des prouesses de Geoffroy à la grant dent qui ne se trouvent pas dans toutes les autres éditions.

Steinschaber était de Schweinfurth en Franconie, s'il n'était pas graveur lui-même, il avait du moins apporté de son pays, avec ses caractères, l'usage des planches de bois. (Jules Renouvier, *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du* XVe *siècle.* Bruxelles, Hayez, 1860.)

2. — *Le roman de Mélusine* fait par le commandement de Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, en 1387. Lyon, par Guillaume Le Roi, in-folio gothique s. d.

Cité par M. Ursin dans sa *Notice sur Mélusine* (1). Vendu à Londres vers 1831 plus de 20 livres sterling (Ursin). C'est sans doute la même édition qui figure à la vente Gaignat et est ainsi indiquée dans le *Manuel* de Brunet : Lyon, maistre Le Roi, s.-d., in-folio gothique, *figures en bois.*

3. — *La Mélusine.* Cy finist listoire de Melusine, imprimée à Lyon par maistre Mathieu Husz, imprimeur. Petit in-folio gothique de 128 feuillets non chiffrés, avec figures en bois dans le texte. La marque de Mathieu Husz se trouve au dernier feuillet, s. d. (vers 1480.)

Volume imprimé à longues lignes, au nombre de 42 à 44, avec des signatures de a-x, la première de 8 feuillets et toutes les autres de 6.

Le même exemplaire a figuré à la vente Richard Heber, à celle du prince d'Essling, et enfin à celle de M. Yemeniz, de Lyon (1867), reliure en maroquin, par Bauzonnet, où il a été adjugé à M. de Lignerolles pour 5,700 francs. Ce savant bibliophile a bien voulu nous adresser les renseignements suivants à la date du 23 février 1878 :

1° Les miniatures des manuscrits n'ont pas servi de modèles pour l'édition de 1478 et pour celles qui l'ont suivie.

2° Les figures de la Mélusine de Mathieu Husz, bien qu'inspirées par celles de l'édition de maistre Adam Steinschaber, Genève, 1478, *ne leur ressemblent pas.*

3° Il y a des différences dans le texte de ces deux éditions.

4° Le nombre des planches est égal.

4. — *Mélusine* nouuellemẽt corrigée et imprimée, a Paris, par Pierre le Caron. — Cy finist lystoire de Melusine nouuellement imprimée à Paris, par Pierre le Caron, Demourant en

(1) *Annales de la Société académique de Nantes,* 2e vol., 12e livraison. Décembre 1831, p. 404-18.

la rue de la Juyrie, à l'enseigne de la rose. S. d., in-folio gothique, figures en bois (fin du xv[e] siècle), 112 feuillets.

Imprimée à longues lignes, sans chiffres ni réclames, mais avec des signatures. Le titre au recto du premier feuillet en grosses lettres de forme, avec la marque de Jehan Petit, et au verso une grande figure en bois. La souscription au dernier feuillet.

Le même exemplaire figure aux ventes Roxburghe, Withe Kingts, Hibbert, Heber, d'Essling.

Autre, vente de Bure 1838 (*Manuel*).

Catalogue A.-F. Didot, juin 1878, p. 189, n° 601.

5. — *Mélusine* nouuellement imprimée à Paris. — Cy fine lhystoire de Melusine imprimée à Paris par maistre Thomas du Guernier pour Jean Petit. S. d. (un peu après 1506) petit in-fol. gothique, figures en bois.

Imprimé à 2 colonnes, signatures de A jusqu'à Siij. Impression fort médiocre. (Brunet). Imprimé à longues lignes d'après le supplément au *Manuel* de Brunet.

Le même exemplaire en maroquin doublé de Trautz, figure à la vente Double et à la vente Techener.

6. — *Histoire de Lusignan ou Histoire de Mélusine,* fille du roi d'Albanie et de Madame Pressine, faite par le commandement de Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne ; par Jean d'Arras en 1387, à Paris chez Petit et à Lyon chez Ortuin, s. d. (vers 1500), in-folio.

Citée par Pressac, d'après Lenglet du Fresnoy, David Clément et la *Bibliothèque historique de la France,* n'est pas indiquée dans le *Manuel,* probablement parce que l'auteur avait des raisons de croire qu'elle n'est autre que celle que mentionne La Croix du Maine sans en indiquer le format : *Lyon,* par Gaspard Ortuin et Pierre Schenck. Vers 1500.

L'importance de cette édition nous engage à en donner la description d'après le supplément au *Manuel* de Brunet, t. 1[er], p. 695, *verbo* Jehan d'Arras.

Melusine. Imprimé à Lyon par maistre Gaspard Ortuin et

Pierre Schenck, imprimeurs de liures, s. d., petit in-folio gothique à longues lignes, 35 à la page, figures en bois de la grandeur des pages; signatures A-Y.

On ne connait pas d'exemplaire complet de cette édition infiniment précieuse, que Brunet n'a pas vue, l'exemplaire consulté par les auteurs du *supplément* portait la souscription au verso du feuillet Y, il leur paraît antérieur à 1500.

7. — *Mélusine* (roman tiré du latin de Jean d'Arras), nouuellement imprimé à Paris. On les vend à Paris, en la rue Neufve Nostre Dame, à l'escu de France, s. d. In-4° gothique, figures en bois. Pressac, d'après le catalogue d'une collection de très beaux livres..... de MM. W. et A. A., n° 946.

M. Brunet pense que cette édition est peut-être la même que celle qui porte : Nouuellement imprimé à Paris, par Alain Lotrian et Denis Janot, aussi s. d., in-4°, figures en bois, parce que Alain Lotrian a tenu librairie en la rue Notre-Dame, à l'escu de France. (Pressac.)

8. — *Mélusine,* nouuellemēt imprimée à Paris. A la fin : « Et fut acheué le XIIII iour d'aous. L'an mil cinq cens et XVII, par Michel le Noir, » petit in-4° gothique à longues lignes.

Edition fort rare mais peu importante que n'a pas connu Brunet. Vente Tross, novembre 1865, *Supplément du Manuel du Libraire,* t. Ier, 696.

9. — *Lhystoire de Melusine* nouuellemēt imprimée, s. d. ni nom d'imprimeur. In-4° en mauvaise petite gothique, avec la marque de Philippe le Noir. Paris, vers 1525, frontispice bizarre et grossièrement exécuté.

(Pressac, d'après Dibdin, *Voyage bibliographique et archéologique en France.* Traduction Licquet et Crapelet, t. III, p. 381, qui mentionne l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal. Brunet et J. Babinet in *Mélusine, Geoffroy la grand'dent*).

10. — Sensuyt ung beau liure en Francoys nomē *Melusine*

qui fut fille au roi Helynas, et femē a Raymondin duquel elle eut huyt filz...

Cy finist lhistoire de Melusine nouuellement imprimée à Lyon le xiiij iour de feburier mil ccccc xliiij par Oliuier Arnoullet, in-4° gothique à longues lignes, figures en bois.

Catalogue d'Essling, n° 312. (Brunet, Pressac.)

11. — *Mélusine* nouuellement imprimée à Paris, xxiij c. Cy finist lhistoire de Mélusine, nouuellement imprimée à Paris, pour la vefve Jehan Bonfons, s. d., in-4° gothique à 2 colonnes, figures en bois, maroquin rouge. Vente Lefebvre, vente Heber, vente d'Essling et vente Utterson. (*Manuel*, Pressac.)

12. — La même. Rouen, par J. Crevel, s. d. Caractères gothiques in-4°. Vente Lefebvre. (*Manuel.*)

13. — *L'histoire de Mélusine,* faite par le commandement de Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auuergne, l'an mil trois cent quatre vingt et sept, par Jehan d'Arras. Paris, Nicolas Bonfons, s. d., petit in-4° gothique, avec figures en bois, 92 feuillets à 2 colonnes sans chiffres. La souscription est au recto du dernier feuillet, derrière lequel se voit une figure en bois. Ventes La Vallière, Hibbert. (Brunet, Pressac.)

14. — *L'histoire de Melvsine,* fille du roi d'Albanie et de Madame Pressine. Reveu et mis en meilleur ordre que ci deuant. A Paris, par Nicolas Bonfons, demeurant ruëe Neuue Nostre Dame, à l'enseigne Sainct Nicolas, s. d. In-4° de 79 feuillets chiffrés seulement au recto, plus à la fin un feuillet non chiffré, sur ce feuillet gravure en bois représentant 2 chevaliers combattant la lance au poing.

Sur le titre gravure à deux compartiments.

A gauche, Mélusine se baignant dans une cuve. La fée a des ailes, des pieds et une queue de dragon. Raymondin placé dans le compartiment de droite regarde à travers le trou pratiqué dans la porte de fer, au-dessus la fée s'envole du château

de Mervent. Comparez le frontispice de l'édition de Jacques Oudot, Troyes, 1699.

Sur le verso du feuillet du titre, chevalier armé de toutes pièces se dirigeant à cheval vers un château, au-dessus de la porte duquel apparaît un personnage. (Pressac.)

15. — La même, revue et mise en meilleur ordre. Paris, Bonfons, 1584, in-4°. (Pressac, d'après la *Bibliothèque historique de la France*, n° 43013.)

16. — *L'histoire de Mélusine*, fille du roi d'Albanie et de dame Pressine, reveue et mise en meilleur langage que par ci-devant. Lyon, 1597, *in*-8°. (Pressac, sur les indications de M. le baron de Reiffenberg.)

17. — Lyon, Benoist Rigaud, 1597, *in*-4°, figures en bois. (Brunet.)

18. — *Melusine* nouvellement imprimée. A Troyes, chez la vefve Nicolas Oudot, demeurant en la rüe Nostre Dame, au Chappon d'or couronné, 1639, in-4°, figures en bois (1).

Ces figures sont au nombre de 42, y compris le frontispice qui est répété au feuillet Q et au feuillet R. Presque toutes les autres figures sont également répétées, quelques-unes jusqu'à trois fois. Cette édition est une des mieux imprimées et des plus correctes de celles qu'ont fournies les presses de Troyes.

Elle est à longues lignes et contient 68 feuillets non chiffrés. Signé A-Rij. Vente Soubise en 1789, 4 fr. Peut-être la première qu'aient donnée les imprimeurs de Troyes. (M. Pressac.)

Citée par M. de la Fontenelle de Vaudoré, en marge de l'article consacré à Mélusine dans son exemplaire du *Dictionnaire historique et bibliographique* de Dreux du Radier, aujourd'hui à la Bibliothèque de Niort.

(1) Le Chapon d'or acquit une juste célébrité sous Louis XIV par son immense commerce, Claude Perrault répondait à Boileau, fier du succès de ses satires, que leur vogue n'égalait point celle des opuscules du chapon d'or.

La veuve Nic. Oudot succéda à son mari en 1636. M. Assier ne cite qu'un livre sorti de ses presses : *La navigation du compagnon à la bouteille,* preuve évidente qu'il n'a pas connu celui-ci (1).

19. — *Histoire de Mélusine,* fille du roy d'Albanie et de dame Pressine. Lyon, 1644, figures sur bois, in-4°. Catalogue des livres imprimés, etc., de M. C. Leber. Paris, Techener, 4 vol. in-8°, t. Ier, p. 314, n° 2018.

20. — *L'histoire de Mélusine* copiée nouvellement, imprimée à Troyes par Nicolas Oudot, 1649, in-4°, gravures en bois, frontispice de l'édition de Philippe le Noir. (Paris, vers 1525.) (Babinet, *Mémoire de* 1828. Pressac, d'après Dibdin (2) qui l'a vue à la Bibliothèque de l'Arsenal.)

Imprimée à longues lignes, caractères romains, gravures sur bois.

21. — La même. Troyes, Oudot, 1660, in-4°. Catalogue La Vallière, 2e partie, n° 9947. (Pressac.)

21 *bis.* — *Mélusine,* nouvellement imprimée à Troyes, chez Jacques Febvre, imprimeur demeurant en la grande rue au grand Saint-Augustin, 1692. Frontispice analogue à celui du n° 22. (Apollin Briquet.)

22. — *L'histoire de Mélusine* nouvellement imprimée. Troyes, chez Jacques Oudot, imprimeur et marchand libraire, rue du Temple, 1699.

Titre orné d'un bois à deux compartiments : Raymondin surprend sa femme s'ébattant dans l'auge à gauche, à droite la serpente s'envole du château de Mervent. Dans ces 2 figures Mélusine a des ailes munies de plumes et des pattes postérieures armées de griffes. 136 p. in-4°, nombreux bois dans le

(1) Alex Assier, *Bibliothèque bleue,* 1600-1863. Paris, Champion, 1874, brochure in-8°, 60 pages, p. 16.

(2) *Voyage bibliographique en France,* t. III, p. 381.

texte souvent répétés, à longues lignes. (Bibliothèque P. Frappier, Niort.)

23. — *L'histoire de Mélusine.* Troyes, Jacques Oudot, aussi 1699, in-4° à 2 *colonnes,* figures sur bois. Vente du prince d'Essling, 30 fr., reliure antique tranche dorée. (Thouvenin.)

Ces deux éditions dans une seule année par le même imprimeur prouvent la vogue immense dont jouissait alors le roman de Mélusine.

24. — *Histoire de Mélusine* nouvellement imprimée et corrigée. A Troyes, chez Pierre Garnier, ruë du Temple, avec permission, s. d., vers 1720, in-4°, 108 p. (Bibliothèque P. Frappier.)

Pierre Garnier était en 1698, procureur de la communauté des imprimeurs, il mourut en 1738. Il habita d'abord place Saint-Jacques. Vente Hérisson, 1841. M. Pressac cite peut-être à tort une autre édition du même, s. d., et aussi in-4°.

25. — *Histoire de Mélusine, de Gallien restauré, de Valentin et Orson.* Troyes, Oudot et Garnier, s. d., in-4°.

26. — *Histoire de Mélusine.* Troyes, Jacques Oudot, in-4°, figures en bois.

27. — *L'histoire de Mélusine,* Catalogue des livres qui s'impriment et se vendent chez la veuve de Jacques Oudot, imprimeur-libraire à Troyes, rue du Temple, in-4°, de 1711 à 1742. (Assier.)

Bien que M. J.-Ch. Brunet n'ait pas jugé les éditions de Troyes dignes de son *Manuel,* nous avons cru devoir les mentionner parce qu'elles indiquent une phase de l'histoire de la légende. Mélusine jusque-là accueillie avec une égale faveur par les humbles et par les grands, laisse décidément les palais pour les chaumières (1). Nous l'avons déjà vue rajeunir sous

(1) Les livres de la Bibliothèque bleue figuraient avec de riches reliures dans les bibliothèques du prince d'Essling, de Crozet et de Ch. Nodier.

la plume de Jehan d'Arras dont la version française fit vite oublier le latin des chroniques. A Troyes, le roman du secrétaire du duc de Berry est à son tour mis *en style moderne* pour être mieux à la portée de ses lecteurs. La littérature des beaux esprits ne voulait plus être que grecque ou romaine. Les Dieux de l'Empyrée avaient chassé les vieilles divinités gauloises, les campagnes seules ne les avaient point encore oubliées.

Mélusine eut pourtant un moment de faveur à la fin du XVIIe siècle. La vieille grand'mère reparut dans le monde singulièrement accoutrée à la mode nouvelle, un commissaire aux vivres qui faisait de la littérature à temps perdu, la présenta sous le patronage de Mademoiselle. Le livre eut deux éditions, plusieurs familles qui prétendaient descendre de la fée poitevine n'étaient pas fâchées de voir revivre leur aïeule, mais la *République des Lettres* l'accueillit fort mal dès le début, et plus tard Lenglet-Dufresnoy se montra tout aussi impitoyable (1).

Bien que la postérité ait confirmé ces jugements, il n'en est pas moins certain que le pastiche de Nodot fit oublier les éditions antérieures et prit même aux yeux de beaucoup de personnes un certain caractère d'authenticité. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons constaté que plusieurs de nos critiques poitevins ne se sont pas fait faute de la citer, le prenant sans doute pour le roman même de Jehan d'Arras, quoique Nodot l'eût odieusement transformé. Le munitionnaire se flattait, il est vrai, d'avoir tiré son histoire des chroniques du Poitou et même *de l'avoir éclaircie* en certains endroits.

28. — *Histoire de Mélusine,* tirée des chroniques du Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne maison de Lusignan. A Paris, chez Claude Barbin et Thomas Moette, MDCXCVIII, 1 vol. in-12, de 9 feuillets préliminaires, 271 pages de texte. Epître dédicatoire à Mademoiselle, signé N. (Nodot.) Frontispice souvent absent, représentant sur le premier plan Mélusine dans une cuve

(1) *Nouvelles de la République des Lettres,* juin, 1699. Lenglet-Dufresnoy, *Bibliothèque des Romans,* p. 278.

de marbre (style XVIIe siècle) se peignant de la main droite. (La main gauche n'a pas de miroir et le corps de la fée se termine par une queue de serpent.)

Au second plan, vue fantaisiste de Lusignan et de son château perché sur un rocher élevé, près duquel vole la serpente.

Au-dessous :

Desinit in colubrum mulier formosa supernè.

Guérard invenit et fecit.

Le roman de Geoffroy reste confondu avec celui de Mélusine comme dans l'œuvre de Jehan d'Arras.

29. — *Histoire de Mélusine,* princesse de Lusignan, et de ses fils, scavoir: Guy, roi de Jérusalem et de Chypre; Urian, roi d'Arménie; Renault, roi de Bohême; Antoine, duc de Luxembourg, et Odon, comte de la Marche; desquels l'illustre Maison de Lusignan tire son origine, par Nodot. Suivie de *l'histoire de Geoffroy* surnommé à la grand'dent (formant le 2e volume), aussi par Nodot. Réédition de la *Mélusine* de 1698, 2 vol. in-12. Paris, veuve de Claude Barbin, 1700; même dédicace aussi signée N. et même frontispice.

30. — *Mélusine,* par Jehan d'Arras, nouvelle édition conforme à celle de 1478, revue et corrigée, avec une préface par M. Ch. Brunet. Bibliothèque Elzévirienne. Paris, P. Jeannet, libraire, 1854, in-16.

31. — *Mélusine.* — *Geoffroy la grant'dent.* In collection des *Romans de chevalerie,* publié par Alfred Delvau. Paris, Bachelin-Deflorenne, 4 vol. grand in-4°, 1869, t. III.

Il serait curieux de savoir si quelque version autorise l'éditeur à porter en plein air au milieu d'arbres épais où voltigent des oiseaux le charmant épisode de la pénitence de Mélusine. La solide porte de fer que Raymond perce de son épée s'accommode assez mal à ce riant tableau et semble plutôt faite pour quelque réduit écarté ou même quelque souterrain. Le nou-

veau traducteur dénie pourtant toute invention personnelle et prétend avoir suivi les manuscrits et les incunables de la Bibliothèque nationale. Ce sujet est l'objet d'une jolie vignette (p. 145) reproduite sur la couverture.

32. — *Histoire de Mélusine*, princesse de Lusignan, et de ses fils, suivie de l'histoire de Geofroy à la grand'dent, sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan, par Nodot, avec une introduction sur l'origine des légendes concernant la Mélusine (par L. Favre). Niort, L. Favre, éditeur; Paris, Champion, 1876, in-8° (1).

Nous décrirons à la suite des diverses versions du roman de Jehan d'Arras les ouvrages auxquels Mélusine n'a plus servi que d'enseigne comme l'a si bien dit M. Pressac.

33. — *Le roman de Mélusine,* par M. L. M. D. M. Paris, Pierre Rocolet, 1637, in-8°. Dédicace à Mlle Séguier, signée P. Rocolet.

Il n'est question de Mélusine que dans les trente pages de l'introduction, encore la fée n'intervient-elle que pour donner à l'une de ses descendantes le manuscrit de ce roman ridicule où l'on voit Alexandre le Grand ressusciter après une longue léthargie. Le roi de Macédoine reprend ensuite le cours de ses exploits et se marie finalement avec la fille de l'empereur de la Chine !

M. Pressac qui n'avait pas vu ce livre assez rare se demandait ce que ce pouvait bien être. Il en signale avec raison une seconde édition d'après la *Bibliothèque historique de la France.* Lyon, Huguetan, 1644, in-4°. (Bibliothèque P. Frappier, Niort.)

34. — *Mélusine* ou les tombeaux des Lusignans, manuscrit trouvé dans les archives d'un ancien monastère de Poitiers, traduit et publié par M. Paccard, 4 vol. in-12, Paris, Béchet, 1815. (Bibliothèque P. Frappier.)

(1) Il est curieux que la première édition poitevine du roman de Jehan d'Arras n'ait paru qu'en 1876.

L'auteur nous apprend dans son introduction que le nom de Mélusine sert surtout d'enseigne à son roman. Son œuvre en effet ainsi que celle de M. L. M. D. M. est tout à fait étrangère à la légende de la fée poitevine.

35. — *Mélusine,* conte historique par M. Berquin (Duvallon), petit neveu de l'auteur de l'*Ami des Enfants.* Paris, C.-J. Trouvé, 1824, in-18. (Bibliothèque de Niort.)
L'auteur met en scène une Mélusine de son invention qui n'a rien à faire avec la nôtre.

36. — Em. Carpentier. *Les jumeaux de Lusignan ou les petits-fils de Mellusine,* in-12, Paris, Vermot, vers 1867. Roman sur le thème de Jean d'Arras.

B. — *Éditions du roman de Geoffroy à la grand'dent.*

1. — *Les conquestes du très noble et vaillant Geoffroy à la grand'dent,* seigneur de Lusignan, et sisiesme fils de Mélusine et de Raymondin, conte du dict lieu. Paris, pour Jehan Bonfons, s. d., in-4° gothique, signature A-Liij. Vente Hibbert, (*Manuel,* édition 1861, t. II, 2e p.)

2. — *S'ensuyt les faitz et gestes des nobles cōquestes de Geoffroy à la grāt det,* seigneur de Lusignen et sixiesme filz de Raymondin cōte dudict lieu et de Mélusine. (A la fin): Imprimé à Lyon sur le Rosne près Nostre Dame de Cōfort, par Olivier Arnoullet le xxv de octobre mil cccccxlix, in-4° gothique, figures sur bois, au titre et au verso du dernier feuillet. Edition imprimée à longues lignes, au nombre de 33 par page, signature a-m. Ventes Lavallière, Roxburghe, Heber, d'Essling. Catalogue de Lang, n° 1036, et enfin vente Yemeniz 1867, catalogue n° 2355, vendu au prix de 1700 fr. (Relié aux armes du duc de Marlboroug, venant de R. Heber.) Bibliothèque A.-Firmin Didot. *Catalogue des livres rares et précieux, manuscrits et imprimés, belles-lettres, histoire,* juin 1878, p. 190, n° 603. Donné avec raison dans ce catalogue comme la plus ancienne édition de ce roman.

3. — *Les conquestes de très noble et vaillant Geoffroy à la grand'dent,* seigneur de Lusignan, etc. Louvain, Jean Bogard, s. d., in-4° gothique. Imprimé vers 1560. Catalogue Edw. Vernon Uttersen, Londres, 1857, n° 721. (Brunet, *Manuel.*)

4. — *Id.* Lyon, B. Rigaud, petit in-8°, 1580 et 1597. (Brunet.)

5. — *Id.* Rouen, J. Oursel, in-8° 1681. (Brunet.)

6. — *Histoire de Geoffroy*, surnommé à la grand'dent, in-12. Veuve de Cl. Barbin, Paris, 1700, par Nodot, à la suite de l'*histoire de Mélusine*, princesse de Lusignan, et de ses fils, etc., par le même.

7. — *Geoffroy la grand'dent.* In collection de *romans de chevalerie* d'Alfred Delvau. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 4 vol. grand in-4°, t. III.

8. — *La vie de Geoffroy la grand'dent,* fils de Mellusine. Almanach des foires et marchés des Deux-Sèvres, etc. Niort, Robin, rue des Halles, 1841.

9. — *Histoire de Geofroy surnommé à la grand'dent,* sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan, à la suite de *l'histoire de Mélusine,* princesse de Lusignan, et de ses fils, par Nodot, avec une introduction par M. L. Favre, grand in-8°, 1876, Niort, L. Favre; Paris Champion.

C. — *Poème de Couldrette.*

1. — *Mellusine,* poème relatif à cette fée poitevine, composé dans le XIV° siècle par Couldrette, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale par Francisque Michel, grand in-8°, Niort, Robin et L. Favre, 1854. En tête de la première page on lit ce nouveau titre : *Le livre de Lusignan.*

CHAPITRE III.

Editions en langues étrangères.

I. — Langue allemande.

Bien que l'histoire de Mélusine ait été imprimée pour la première fois en langue allemande, nous avons cru devoir placer en première ligne les éditions françaises plus conformes au texte de Jehan d'Arras.

L'original français, traduit en 1456, par Thüring von Ringeltingen ne fut point donné par le roman même du clerc de Jehan de Berry, puisque le translateur nous parle du seigneur de Parthenay et de son chapelain. (Couldrette.)

Nous avons dit ailleurs que des raisons purement littéraires firent adopter de préférence la version du trouvère. Il est probable que le favori du margrave Rodolphe de Hochberg y apporta en outre quelques arrangements, car il déclare avoir fait *de son mieux* pour rendre honneur et service à son gracieux seigneur.

Quoi qu'il en soit, Jean Baëmler donna incontestablement en 1474, à Augsbourg, la première édition allemande de Mélusine, antérieure de quatre ans à la première édition française de Steinschaber. (Genève, 1478.)

Baëmler publia la traduction de Thüring von Ringeltingen, et pendant plusieurs siècles les imprimeurs allemands n'ont point donné d'autre version.

1. — *Historie der Melusine.* Augspurg. J. Baëmler, 1474, in-folio gothique, sans signature ni chiffre, de 99 feuillets à 27 lignes, figures en bois.

Sur le recto du premier feuillet :

« [D]As abenteürlich buch beweyset vns von einer frawen genandt Melusina, die do ein merfaym..... »

La préface commence par ces mots :

« [S]Eyt das der gross natürlich meyster Aristotiles.....»

Plus loin le nom du traducteur est mentionné. Il se nomme, comme nous l'avons déjà dit, Thüring von Ringeltingen, de Berne en Luchtlang. L'histoire qu'il a traduite en allemand était en français, il a fait de son mieux pour son noble maître, le margrave Rodolphe de Hochberg, sgr de Rœttel et de Susemberg.

A la fin du volume, folio 99, verso :

« Gedruckt und volenndt von Johanne Bœmler zu Augspurg an dem mitwochen nach aller heyligen tag anno..... jm lxxiiij. » (Imprimé et terminé par Jean Bœmler, à Augsbourg, le mercredi après la Toussaint, l'an 1474.)

Hain 11064. Ce savant fait remarquer que dans certains exemplaires le feuillet 44 ne porte qu'une gravure et que dans d'autres il s'en trouve deux. Ce feuillet, dans ce dernier cas, est d'une impression différente.

Ebert 13700. (*Allgemeines bibliographisches Lexicon*) (1). Bœmler avait été enlumineur de livres avant d'être imprimeur, il est donc assez probable que les gravures de *l'historie* lui appartiennent. M. Renouvier (2) lui accorde assez de mesure dans les attitudes de ses personnages, on y surprend même, dit-il, plus d'une bonne expression.

2. — (*Melusina*) *Das abenteürlich bůch beweiset vns võ einer frawen genant Melusina.....*

A la fin :

Getruckt und vollendt von Johanni Bämler zu Augspurg.... Anno dñi M.CCCC.LXXX. iar, in-folio gothique, figures sur bois.

Edition inconnue à M. Brunet.

Les gravures sur bois sont singulières par leur rudesse et leur extrême archaïsme. Elles sont exécutées dans la manière des xylographes primitifs. (Didot, *Catalogue raisonné*, n° 10.) Bibliothèque A. Firmin-Didot, *Catalogue des livres rares et*

(1) Leipsig, Brockhaus, 1821-30.

(2) *Histoire des origines et des progrès de la gravure...* Bruxelles, 1860, p. 226-28.

précieux, manuscrits et imprimés, belles-lettres, histoire, juin 1878, p. 186, n° 602.

Nous avons cru devoir placer cette édition avant celles qui lui sont antérieures, pour ne pas interrompre la série des éditions de J. Baemler.

3. — *Historie der Melusina*, sans lieu ni date, in-folio, gothique, de 64 feuillets dont le dernier blanc, signés A ij-H iiij, avec 76 figures sur bois fort curieuses.

Edition qui paraît avoir été imprimée avant 1480, elle n'est pas signalée par Hain. Exemplaire sans reliure, vente Chedeau. *Supplément manuel* Brunet, *verbo* J. d'Arras, p. 696.

4. — *Dis ouentürlich buch bewiset wie von einer frauwen genantt Melusina die ein merfey...* S. l. n. d. ni nom d'impr., peut-être Strasbourg vers 1477 (Brunet).

Hain (11061) semble la croire antérieure à celle de Bœmler, qu'elle précède dans son répertoire. Gothique in-folio, de 79 pages à 34 lignes par page, 67 figures sur bois, sans chiffre, signature, ni réclame.

Le premier feuillet est blanc, sur le second, au recto, se trouvent les lignes ci-dessus :

« Dis ouentürlich..... »

Puis la table imprimée en rouge et un avertissement du traducteur. Le texte commence au recto du troisième feuillet :

« Wye her Johannes von portenach sienem capplon beualch dis busch in franczosischer sprach zu machen. » (Comment le sgr Jean de Parthenay commanda à son chapelain de composer ce livre en langue française.)

Le texte se termine à la 31e ligne du 79e feuillet, au recto :

« Grœsser langer wurm Hie mit so nympt dis buch ein end, Dos gott vns allen sinen heiligen sehen send. Amen. » (Un grand et long serpent. Que Dieu nous accorde de voir tous ses saints. Amen.)

5. — *Dis ouentürlich buch bewiset wye von einer frouwen genant Melusina...* In-folio, 90 feuillets gothique sans chiffre,

réclame, ni signature, 66 *aliàs* 60 figures sur bois, s. l. n. d., ni nom d'impr.

Après le titre et sans interruption la préface qui commence ainsi :

« [S]Itt das der grosse natürliche Aristotiles... »

Feuillet 2, recto :

« Wye her Johannes von portenach...»

M. Brunet (*Catalogue d'Ourches*, 1811) la dit aussi imprimée à Strasbourg vers 1477. Il ne la mentionne que très sommairement dans son *Manuel* où il se contente de constater qu'elle diffère de la précédente (1).

L'exemplaire vendu 120 fr. à la vente d'Ourches, provenait du savant bibliographe Panzer, qui a reconnu que les caractères de ce livre sont les mêmes que ceux de l'histoire de Bourgogne *imprimée à Strasbourg en* 1477 (2).

Hain, 11063.

Renouvier semble croire cependant que Brunet n'indique en réalité que deux exemplaires dont l'un a simplement une figure de plus que l'autre (66 et 67), l'un d'eux existe à la bibliothèque nationale sous le n° 656. Cette édition présentant un grand intérêt xylographique, il donne une description fort intéressante de ce volume.

Il y a un fleuron ramifié avec palmes et oiseaux à la marge du titre, un S initial à grands rameaux et feuilles rondes et 67 planches à mi-page d'un texte à longues lignes avec figures dont la dimension plus grande fait paraître le style plus barbare, le travail plus grossoyé.

Les tailles sont inégales, anguleuses, n'ayant pour ombre que des traits renflés et des places noires. Les fonds nus ont quelques arbres rudimentaires dont les feuilles se détachent sur un fond noir, les terrains sont semés de fleurs. Dans plusieurs planches les angles supérieurs ont quelques tracés ogi-

(1) *Cal. of the library of Dr. Kloss of Francfort a M. professor, including many original and unpublished Manuscripts. and printed Books with ms. annotations by Philip Melancthon.* London, 1835, in-8°, n° 4272.

(2) Panzer. *Annal. der Deutsch. litterat.*, p. 53, n° 95.

vaux. L'expression des figures est nulle quand elle n'est pas à contre-sens, mais les costumes prêtent une signification suffisante aux personnages du roman.

Après le frontispice qui représente le duc Jean (1) et son conseiller debout, l'un en robe, l'autre en jaque, devant l'auteur à son lutrin, on voit représentés Raymondin et Mélusine, à table, à la chasse, au bain où paraît la queue de la fée, au lit nuptial que vient bénir l'évêque, Geoffroy la grant dent et enfin le géant Guédon. Les vêtements consistent en jaques très courtes, bonnets à plumes sur des cheveux longs, chausses en pointe, hennins à une ou deux flèches. Ce sont les plus anciens échantillons des modes bourguignonnes qui envahissent l'Allemagne sous Frédéric III.

Dans leur grossière exécution les gravures de la Mélusine allemande méritent d'autant plus d'attention qu'elles servirent peut-être de modèles pour les éditions de Genève et de Lyon. Steinschaber qui souscrivit en 1478 l'édition de Genève, qui est la première en français, était de Schweinfurth, ville de Franconie, s'il n'était pas graveur lui-même il avait du moins apporté avec ses caractères l'usage des planches de bois de son pays (2).

C'est sans doute à cette édition ou à la précédente qu'il faut attribuer celle qui est ainsi désignée dans le *Supplément au manuel: Historie der Melusina*, s. l. n. d., petit in-folio gothique avec 67 figures sur bois. Exemplaire incomplet du premier feuillet. Vente Tufton.

6. — *[D]As abenteüerlich Büch beweyset vns von eyner frauwen genant. Melusina...* S. l. n. d., mais caractères d'Antoine Sorg à Augsbourg, in-4° gothique de 108 feuillets à 28 lignes par page, avec figures en bois, sans chiffre, réclame, ni signature.

Hain, 11062. Même titre et même préface que le n° 1. Le

(1) Ceci paraît une erreur. C'est le seigneur de Parthenay et non le *duc de Berry* qui doit être représenté si on s'en rapporte au titre du premier chapitre.

(2) Renouvier, L. C., p. 251-252.

volume se termine au 108e feuillet, verso, ligne 17, par ces mots :

« Scinen frid sende. » (Que Dieu nous accorde sa paix.)

Sorg, dans plusieurs de ses livres, ne fit que répéter les textes et les bois de ses confrères de la même ville, et entre autres de Baemler (1).

7. — Sans nom de ville, mais datée de 1478, in-folio. (Brunet, d'après Panzer, *Deutsche Annal.* suppl. p. 41.)

Hain 11065. Anno dm̄ MCCCCLXXVIII, iar, in-folio.

8. — *Melosine geschicht mit den figuren.....* (Histoire de Mélusine avec les figures.) Heidelberg, Henri Knoblochtzern, 1491, petit in-folio gothique, figures en bois, 39 feuillets à 2 colonnes de 45 à 46 lignes, sans chiffre, réclame, ni signature.

Hain, 11066.

Le titre Melosine.... est gravé en bois sur le recto du premier feuillet, et sur le recto du second se trouve reproduit l'entête des éditions précédentes :

« Dyss owentürlich buch beweyset wye von einer frouwen..... »

A la fin, feuillet 39, recto, col. 2 :

« Und das buch hat gedruckt. Henricus Knoblochtzern zu Heydelberg auff sant Lucien und Otilien tag nacht Cristi unsers herren geburt Tausent vierhundert und dar nach in dem eyn und nüntzigisten iare. »

(Et ce livre, Henri Knoblochtzern l'a imprimé à Heidelberg le jour de Sainte-Luce et de Sainte-Otilie, après la naissance de Jésus-Christ Notre Seigneur 1400, et en outre dans la 91e année).

9. — *Die historia von Melusina,* Strasburg, Mathis Hupfuff, 1506, figures en bois. In-fol. d'après Brunet; in-4° suivant Grœsse. (Lehrbuch einer Litterœr geschichte der berühmtesten

(1) A. Renouvier, L. C., p. 226-228.

vœlker des mittelalters..... Leipsig und Dresden, in-8° dans la 3° partie (1).

10. — Augspurg, 1538, Steyner, petit in-4°, fig. en bois. Vente Heber et vente Libri.

11. — *Die historie oder geschicht von der edle unnd schœnen Melusina.* Augspurg, H. Steyner, 1547, in-fol. figures en bois. (Brunet et Grœsse.)

Les éditions suivantes ne sont pas indiquées dans le *Manuel du libraire*, nous n'avons pour guide que l'excellent travail de M. Pressac.

12. — Strasburg, 1577 (Græsse), in-8°.

13. — *La même.* In *Buch der Liebe,* verso du 262° feuillet, Francfurth-am-Meyn, 1587, in-fol. figures sur bois.

Le *Buch der Liebe* est un recueil de 13 romans dans le genre de ceux de notre *Bibliothèque bleue.*

14. — *La même,* Strasburg, 1624, in-8°.

15. — *Wunderbare geschichte von der edeln und schœnen Melusina.....* Nürnberg, s. d., in-8°, cité par J. Gœrres. (*Die teutschen Volksbücher.* Heidelberg, 1807, p. 234-7.)

16. — *Nouvelle version de l'histoire de Mélusine.* In *Hinterlassenen Schriften,* de F. W. Zachariæ (p. 40 à 59), in-8°, Braunschweig, 1781.

17. — *Die schœne Melusina,* 2° vol. du *Buch der schonsten Geschichten und sagen für alt und Jung wieder erzœhlt,* von Gustav Schwab, Stuttgart, 1834, 2 vol. in-8°.

18. — *La même.* In *Die Deutschen volksbücher für Jung und alt wieder erzæhlt,* von Gustav Schwab, Stuttgart, 2 vol. in-8°, 1842, 4 grav., 12° histoire.

(1) L'ouvrage précité forme la seconde partie du *Lehrbuch einer allgemeinen Litteræer geschichte* du même auteur.

19. — *La même*, dans la 3e édition du même ouvrage, Stuttgard, 1846, 2 vol. in-8°.

Dans la préface du second vol. (édition 1833), M. Schwab nous apprend que pour la rédaction de sa *Mélusine* il s'est servi d'un des livrets populaires contenant l'histoire de la fée et d'un *manuscrit de la Bibliothèque de Stuttgart.* Il a cru devoir supprimer dans l'intérêt de ses jeunes lecteurs tout ce qui lui a paru superflu ou nuisible, conservant scrupuleusement le reste, à part quelques mots archaïques qu'il a remplacés par leurs analogues dans la langue moderne.

20. — *Geschichte von der elden und schœnen Melusina.....* In *Volksbücher,* publiés par G. O. Marbach. Leipsig, 1838, bei Otto Wigand, in-8° de 72 p., figures sur bois. Histoire 3e. Rédaction analogue à celle de Schwab, mais plus condensée.

21. — *Geschichte von der edlen und schœnen, Melusina.* In *Walhalla. Meisterwerke Deutscher Poésie. Die deutschen Wolksbücher,* etc. Berlin. A. Stange, grand in-8° à 2 col. avec gravures sur cuivre, 4e histoire.

Le texte du Walhalla est presque identique à celui de M. Schwab, moins développé toutefois au commencement et ne donnant pas à la fin l'histoire des deux sœurs de Mélusine. Réédité à Leipsig par Franz Peter, en 1844.

22. — *Wunderbare Geschichte von der edlen und schœnen Melusina.....* Frankfurt-am-Main, Brœnner, 1848, in-8° de 118 p., 8 figures sur bois. In *Deutsche Wolsbücher.....* du docteur Simrock, 23e histoire.

D'après les plus anciennes éditions allemandes, mais en allemand classique moderne (1).

23. — *Historie von der edlen und schœnen Melusina.....* avec figures. (Ottman F. H. Schœnhuth), Reutlingen, Fleischhauer und Spohn, 1848, in-8°.

D'après les éditions anciennes, mais en allemand classique comme toutes les éditions contemporaines.

(1) Les premières éditions sont en dialecte Souabe.

24. — *Theodor Apel Melusine. Gedicht in drey Gesangen* (poème en 3 chants). Leipsig, J.-C. Henrichs, 1844, pet. in-8°.

25. — *Sehr Wunderbare Historie von der Melusina, in drei Abtheilungen.* Tome XIII des œuvres de Tieck. Berlin, 1829, in-8°, 67-170.

Imitation de l'ancien récit avec des fragments en vers dont le plus long donne les aventures de Mélior et de Palatine. (Pressac.)

26. — *Ottmar pseudonyme de J. Ch. Christ. Nachtigal.* Wolkssagen, Brême, 1800, in-8°. Quelques pages consacrées à Mélusine, 201 et suiv.

27. — Théod. Grœsse, *Die Grosse Sagenkreise,* Dresde et Leipsig, 1842, a aussi rappelé le souvenir de la fée poitevine, p. 382-86.

28. — Eduard Bulow. *Ein allerneuste Melusine.* Frankfurt-am-Main, 1849, in-12. Roman auquel Mélusine sert d'enseigne comme chez nous à ceux de Paccard, de Berquin Duvallon et de Rocolet.

II. — Langue flamande.

1. — *Hier beghint een schœn historie sprekende van eenre vrowen ghe heeten Meluzine van haren kinde ren en haren geslachte en van haren wonderliken wercken T Er eeren gods ons he re, etc.*

Au verso du feuillet 138, ligne 13 :

« Hier es voleyndt die wond'like vreede en schone historie va Meluzyne en va hare geslachte. Gepret tatwerpe bi my Geraert leen MCCCC en XCI den IX dach februarij. »

Suit la grande marque de l'imprimeur. In-folio de 138 feuillets gothiques à 2 colonnes, 38 et 39 lignes avec signatures aij et chiffres irréguliers sans réclames, 46 figures sur bois.

Le seul exemplaire connu de cette édition précieuse a figuré aux ventes Kloss et Canazar (1). De là il est entré dans la collection La Ferté Senectère où il fut acquis par M. Olivier, libraire à Bruxelles, qui le céda à M. Serrure. V. 2e partie du catalogue de la vente Serrure.

Supplément au manuel.

2. — *Een seer sonderlinghe, schone ende wonderlike historie, die men warachtich hout te syne end auctentick sprekende van eenre vrouwen gheheeten Melusine.....*

A la fin :

« Dit boek is gheprent thantwerpen bi my Henrick Eckert von homborch in tjaer ons heren als men screeft MCCCCC, ende tiene den vierden dach van januario. » In-fol. gothique de 106 feuillets à longues lignes avec beaucoup de gravures en bois. Anvers, Henri Eckert, 4 janvier 1510.

Analysée et décrite par Mone, p. 74-76 de son *Uebersicht der Niederlandischen Volksliteratur alter zeit.* Tubingen, 1838, in-8°.

M. Pressac croit que l'auteur du livre flamand a suivi pas à pas la version de Jean d'Arras.

Mone nous apprend qu'en 1621 l'évêque d'Anvers, par une ordonnance du 16 avril, proscrivit *l'histoire de Mélusine,* en même temps qu'une foule d'autres livres appartenant pour la plupart à la collection des romans français. Pour que l'œuvre de Jehan fût ainsi poursuivie il fallait qu'elle fût très répandue, il est donc probable qu'elle eût plusieurs autres éditions en langue flamande antérieurement à 1621.

III. — *Langue danoise.*

Erasme Nyerup cite trois éditions danoises de Mélusine dans son livre qui a pour titre : *Om Almindelig Moerskabs læsning i Danmark og Norge igiennem Aarhundreder.* S. l. n. d., in-8° p. 135.

(1) Pseudonyme de Libri ou H. Ternaux-Compans, *Supplément au Manuel du Libraire,* p. 696.

1. — *Melusine,* Kjoebenhavn (Copenhague), 1667, in-8°.

2. — *Ibidem,* 1702, in-8°.

3. — *Ibidem,* 1729, in-8°.

IV. — Langue suédoise.

1. — *Melusines historie oversat of Dansken paa Svensk.* S. l. n. d., in-8°.
(Svenska Poesiens historiá af C. J. Lenstrœm, Fœrra Delen. *Orebro* 1839, in-8°. Partie 1re, p. 117.

Grœsse affirme que les diverses éditions bohêmes, danoises et suédoises de *Mélusine* ont toutes été faites d'après la traduction allemande de Thüring von Ringeltingen.

V. — Langue bohême.

1. — *Kronyka kratochwilna o ctné a slch netné Panné Meluzijne.* Z nem prelozana od Durynka z Ryngolw. W Praze. (Prague, 1760, in-8°.)

2. — *Ibidem,* W. Olomanci (à Olmutz), 1764, in-8°.

3. — *Ibidem,* W. Gihlawe (à Breslau), 1805, in-8°.

VI. — Langue espagnole.

1. — *Historia de la linda Melosyna.* Tholosa (de Guipuzcoa) Juan Parix et Estevan Clebat *Allemands* qui la firent traduire de Français en Castillan avec le plus grand soin.

« E despues de muy *emendada* la mandaron ymprimir. » En l'an du Sgr 1489, le 14 juillet. In-fol., figures en bois, caractères gothiques à longues lignes, 37 à 38 lignes par page, sans chiffres ni réclames. Le texte commence au recto du second feuillet, signature aij, et finit au verso du 9e feuillet du cahier V. Le 1er feuillet porte au verso une gravure sur bois.

(*Mendez, typographia espanola.* Madrid, 1796, in-4°. *La Serna Santander, Dictionnaire bibliographique choisi du* XVe

siècle. Bruxelles, 1805-7, in-8°, 3 vol., n° 148, et *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles.* Bruxelles, Braeckenier, 1809, petit in-4°, p. 36. Brunet, *Manuel,* et Pressac, *Essai bibliographique.*)

2. — *La hystoria de la linda Melosina.*

A la fin :

« Fue impresso en la... Ciudad de Sevilla por Jacobo Cromberger Aleman y Juan Cromberger, Año do MDXXVI. »

In-fol. gothique, figures en bois. 64 feuillets y compris le titre et les 2 feuillets de table dont le second porte la souscription ci-dessus. Le feuillet 62 est mal coté 72.

Vente Meerman et vente Heber.

3. — *La historia de Melosina.* Valencia, 1512, à 18 de marzo, in-fol. gothique à 2 col. figures sur bois. Edition disparue qui ne se trouve mentionnée qu'au catalogue de Bibl. colon. de Séville.

Supplément au manuel de Brunet.

CHAPITRE IV.

Auteurs cités, Critiques, etc.

I. — Poitevins.

1. — Jehan Bouchet. *Les Annales d'Aquitaine*, faits et gestes des rois de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan, augmentées de plusieurs pièces rares et historiques, recueillies par Abraham Mounin. In-f°, Poitiers, Abraham Mounin, 1644.

2. — Jehan de la Haye, baron des Coultaux. *Les Mémoires et recherches de la Gaule Aquitanique.* Poitiers, Abraham Mounin, 1643.

3. — Robert du Dorat, apud Dom Fonteneau, manuscrit. (Bibliothèque de Poitiers.)

4. — Dreux du Radier. *Bibliothèque historique et critique du Poitou.* 5 vol. petit in-8°. Paris, Ganeau, 1754, tome Ier, p. 172, et II, p. 32, art. *Jean d'Authon*, où il est dit que le château de Lusignan servit de prison au duc d'Orléans (Louis XII), après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

5. — Thibaudeau. *Abrégé de l'histoire du Poitou*, 6 vol. in-12. Paris, Demonville; Poitiers, Auguste Girault, 1782, tome Ier, p. 324.

6. — Dom Mazet. *Mémoire sur la Mellusine*, in *Athenée de Poitiers*, an XII (1804), p. 42 et seq. M. de la Fontenelle de Vaudoré (*Bulletin* 24 *de la Société d'agriculture de Poitiers,* t. II, p. 218 en note) prétend que cette dissertation est de D. Fon-

teneau et que l'original écrit de sa main existe à la bibliothèque de Poitiers.

7. — Baron DUPIN, ancien préfet des Deux-Sèvres. *Mémoire sur la Gâtine du Poitou,* in *Mémoire de la Société des Antiquaires de France,* tome III, p. 279-80.

8. — JÉRÉMIE BABINET, juge d'instruction à Niort, (mort en 1855). *Mémoire sur la fée Mélusine,* lu par M. de la Fontenelle de Vaudoré à la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, dans la séance du 3 décembre 1828, et enrichi de notes par ce savant. V. le n° 6 (*Bulletin* n° 24, p. 210-22).

9. — *Histoire du Poitou,* par Thibaudeau, précédée d'une introduction par H. de Sainte-Hermine, avec notes. 3 vol. in-8°, Niort, Robin, 1839, note 8 du chapitre XIII, p. 474-5.

10. — BELIN DE LA LIBORLIÈRE. *Rapport sur des gâteaux d'une forme particulière. Notice sur Mélusine.* In *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre, 1840, p. 51-66, avec deux figures représentant les célèbres gâteaux Merlusins.

11. — *Dissertations anonymes sur la fée Mélusine.* (Journal de la Vienne 1841, nos des 22 avril, 22 juin, 1er juillet et 28 octobre). Ces dissertations sont de deux auteurs, dont l'un est certainement M. Jérémie Babinet.

12. — A. D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ. *Archives historiques du Bas-Poitou. Chroniques fontenaisiennes,* 1 vol. in-8°. Fontenay-le-Comte, Gaudin fils, 1841, p. 331.

13. — CH. ARNAULD. *Histoire de Maillezais,* 1 vol. in-8°. Paris, Dumoulin, 1840. Première reproduction de la tête de la statue de Geoffroy la grand'dent, trouvée à Maillezais et conservée au Musée de Niort. Ce masque expressif paraît avoir appartenu à la statue décrite par Rabelais, *Pantagruel,* cha-

pitre v, p. 112. Edition du bibliophile L. Jacob. Paris, Charpentier, 1853.

14. — Abbé Lacurie. *Histoire de l'abbaye de Maillezais.* Edm. Fillon. Fontenay-le-Comte, 1 vol. in-8°.

15. — C. D. M. B. (Abbé Aubert). *Comme quoi la fameuse Mellusine n'est autre chose que Geneviève de Brabant.* (*Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature,* n° 16. Poitiers.)

16. — Baugier et Arnauld. *Monuments religieux civils et militaires du Poitou* (*Deux-Sèvres*). Niort, Robin, 1843, in-4°.

17. — Abbé Cousseau. *Mémoire historique sur l'église de Notre-Dame de Lusignan et ses fondateurs.* In *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1844, p. 287.

18. — Jérémie Babinet, président démissionnaire du tribunal civil des Sables-d'Olonne, mort en 1855, (V. n° 8). *Mélusine*, *Geoffroy à la grand'dent*, *légendes poitevines.* Paris, Techener, et Poitiers, 1847, br. in-12, petit in-4° de 88 p. sans signatures ni réclames; paraît être la reproduction d'articles de journal.

M. Gustave Bardy, conseiller à la Cour de Poitiers, dans ses biographies de l'abbé Gusteau et de M. Pressac, qui servent d'introduction à la réédition des poésies patoises de l'abbé Gusteau (in-12, Poitiers, Henri Oudin, 1855-61, et sur la couverture, Niort, Mme Clouzot et fils, 1862, nous apprend que le remarquable Mémoire de M. Babinet devait être suivi d'une nomenclature raisonnée des manuscrits et des imprimés ayant pour objet Mélusine, par M. Pressac. Le manuscrit de cet excellent travail semble perdu, mais on rencontre parfois les quelques pages qui en furent imprimées aux frais du président Babinet (1). Elles nous ont été d'un très grand secours. La mort de M. Pressac survenue aussi en

(1) V. le n° 19.

1855, peu de jours après celle de M. Babinet, nous a privé de la fin de cette étude qui eût couronné dignement la vie si laborieuse du savant bibliothécaire de Poitiers.

19. — *Essai bibliographique sur le roman de Mélusine.* Incomplet. Mêmes caractères que pour le second Mémoire de M. J. Babinet (v. le n° 18), Henri Oudin, impr., Poitiers, 1855. S. l. n. d. Petit in-4°. Commence à la page 93 (1) avec le faux-titre ci-dessus et finit à la page 164 au début de la thèse sur Couldrette dont les manuscrits ne sont pas décrits.

Il ne saurait y avoir de doute sur l'auteur désigné par M. G. Bardy, président da la Société des Antiquaires de l'Ouest (2) et par M. A. Ménard, secrétaire (3). Ce dernier donne même le titre exact de l'ouvrage.

Dans une première partie, M. Pressac donne la description des ouvrages imprimés. La première section donne les éditions en langue française. Trente-et-un ouvrages figurent sous cette rubrique, pour être juste cependant il en faudrait retrancher le n° XVII (Rocolet, 1637) et le n° XXXI (Berquin Duvallon), ce qui porterait à vingt-neuf le total des éditions françaises connues de M. Pressac (4).

La seconde section, langue espagnole ne contient que deux éditions.

La troisième, langue allemande, mentionne les éditions les plus anciennes; la 1re de 1474 précède de quatre années le n° 1 des éditions françaises qui porte la date de 1478. Total des éditions allemandes d'après M. Pressac : 22.

4e section, langue flamande, 2 éditions.
5e — — danoise, 3 —
6e — — suédoise, 1 —
7e — — bohême, 3 —

(1) Qui suit immédiatement la dernière du Mémoire précédent.

(2) L. C., p. 14 (1861).

(3) *Rapport sur les travaux de la Société*, du 22 janvier 1855 au 30 décembre de la même année, p. 57 en note.

(4) Il est curieux que personne ne connaisse d'édition poitevine ancienne.

La seconde partie relative aux manuscrits est divisée en deux sections :

La première consacrée à Jehan d'Arras décrit 5 manuscrits et en cite 8 autres, total 13.

La seconde section traitait de Couldrette, elle est interrompue avant la description des manuscrits ; M. Pressac n'en a pas moins eu l'honneur d'établir le premier sur des bases solides l'antériorité du roman de Jehan d'Arras.

La troisième partie aurait décrit les éditions du roman de Geoffroy la grand'dent.

20. — B. FILLON. *Poitou et Vendée.* Niort, Clouzot, art. Fontenay-le-Comte, p. 27-28.

21. — Abbé BAUDRY. *Antiquités celtiques de la Vendée.* In *Annuaire de la Vendée,* 8e, 9e et 10e années, et tirage à part. La Roche-sur-Yon, J. Sory, L. Gasté.

22. — R.-F. RONDIER. *Historique des mines de Melle.* Niort, Clouzot, 1870.

23. — AUGUSTE LIÈVRE. — *Notes sur Couhé.* 2 vol. in-8°. Poitiers, Bernard, 1872.

24. — B. LEDAIN. *La Gâtine historique et monumentale,* grand in-4°. Paris, J. Claye, 1876, p. 182-187.

25. — FÉLIX HERBET, archiviste paléographe. *Le roman de Mélusine.* In *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou.* Niort, L. Clouzot, 1869, p. 296-313.

26. — BABINET, avocat général à la Cour de cassation. *Notice sur le château de Lusignan.* In *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre, 1872, p. 216-27. (Avec une vue cavalière du château, lors du siège de 1574, d'après un dessin authentique contemporain conservé aux estampes de la Bibliothèque nationale (1).

(1) V. même recueil, 1850-52, p. 23, 142 et 297. (*Mélusine Luxembourgeoise.*)

27. — Babinet, avocat général, etc. *Deuxième note sur le château de Lusignan.* In *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre, 1872, p. 307-17.

28. — L. Favre. *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis.* In-8°. Niort, Robin et Favre, 1868, *verbo* Mélusine, 223-4-5-6.

29. — *Mélusine,* in *Précis historique sur quelques lieux principaux du département. Vouvant,* in *Almanach du département de la Vendée,* pour l'an VII de la République, par le citoyen Esnard, défenseur officieux à Fontenay-le-Peuple. Fontenay, Cochon, imprimeur du département et de la République, p. 86-88.

30. — *Histoire surprenante de la belle fée Mellusine, tirée des chroniques du Poitou,* in *Almanach des foires et marchés des Deux-Sèvres,* etc. Niort, Robin, rue des Halles, 1839. Sur le verso de la couverture inférieure mauvais bois reproduisant grossièrement le frontispice de la Mélusine de Nodot, signé Petit, Niort.

31. — *Histoire de Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, et de son frère Urian, roi de Chypre, fils de Mellusine.* Sur le verso de la couverture inférieure bois non signé, représentant Guy armé de toutes pièces sur un cheval richement caparaçonné.

32. — Jaques Yver, sgr de Plaisance et de la Bigottrie, gentilhomme poitevin. *Le printemps d'Yver.* Lyon, héritiers de Benoist Bizard, 1600, 1re journée, p. 16.

Yver voulant peindre la splendeur du château du Printemps où vont s'ébattre Bel-Accueil, Fleur-d'Amour et Ferme-Foy, dit qu'il fut « basty jadis, comme on tient pour certain, par la tant renommée fée Mellusine, pour monstrer l'excellence de ses arts cachez, y laissant plusieurs marques de ses miracles interprétez par prophéties... » (1).

(1) Disons encore pour ne rien omettre que la mort surprit M. de Fontanes, ex-grand-maître de l'Université, natif de Niort, au moment où il se proposait de composer un poème en l'honneur de Mélusine.

33. — BEAUCHET-FILLEAU. *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou. Verbo* Lusignan.

II. — *Autres auteurs français.*

1. — VINCENT DE BEAUVAIS, dominicain, gardien de la librairie de saint Louis. *Speculum naturale*, II, 127.

2. — J. DE MONTLYARD. *Mythologie extraite du latin de Noël Comte* (Natalis Comitis). Lyon, Paul Frelon, 1600.

3. — BULLET. *Dissertations sur la mythologie française.* Paris, L. Moutard, 1771.

4. — *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. IX, p. 573, d'après Rondier, *Histoire des mines de Melle*, p. 68.

5. — MORÉRI. *Grand dictionnaire historique.* Basles, Jean Brandmuller, 1731, t. IV, 1094. Lusignan ou Lezignem, Lusignanum.

6. — *Le comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes* (par l'abbé de Villars). Londres, chez les frères Vaillant, 2 vol. in-12, t. 1er, entretien IV, 129-131.

7. — LENGLET-DUFRESNOY. *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*, *etc.* Paris, 1752, 4 vol.

8. — EUSÈBE SULVERTE. *Dissertation sur les dragons et les serpents monstrueux. Revue encyclopédique*, t. II, p. 623 et seqq.

9. — BERGER DE XIVREY. Traditions tératologiques. Imprimerie royale, Paris, 1836, notes p. 318-22.

10. — C. LEBER, J.-B. SALGUE, etc. *Collection des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, 20 vol. in-8°. Paris, 1826-43.

11. — Laisnel de la Salle. *Croyances et légendes du centre de la France*, 2 vol. in-8°, Paris, Chaix, 1875, t. i, 122-123.

12. — Loys Brueyre. *Contes populaires de la Grande-Bretagne*. Paris, Chaix.

13. — Jean-Joseph Rive. *Notice de deux manuscrits de la bibliothèque du duc de la Vallière, dont l'un a pour titre le roman d'Artus, et l'autre le roman de Parthenay*. Paris, 1779, gr. in-4°.

14. — Boessius (Le président Salvaing de Boissieu). *Septem miracula Delphinatus*. Gratianopoli, apud Ph. Charvys, 1656, pet. in-8°.

15. — Chorier (Nicolas). *Histoire générale du Dauphiné*. Grenoble, Ph. Charvys, 1661, et Lyon, Thioly, 1672, 2 vol. in-folio. A la suite : *Généalogie de la maison de Sassenage*.

16. — Ursin. *Notice sur Mélusine*, in *Annales de la Société académique de Nantes*, 2e vol., 12e livr., décembre 1831, p. 408-418, avec figure représentant les meneaux de l'imposte de la porte d'entrée de l'octogone de Montmorillon, le profil et la coupe de ce monument.

L'auteur débute par une analyse du roman de Jehan d'Arras. Il a été suivant lui composé sur des traditions recueillies dans les archives des Lusignans. « Si l'on réfléchit que cette ingénieuse fiction n'est qu'un ancien mythe apporté dans la Gaule par les nations indo-germaniques qui vinrent s'y établir dans les temps antérieurs à l'histoire ; si l'on observe en outre que ce mythe nous offre quelques-uns des principaux traits du culte religieux de ces peuples dont nous sommes issus, on concevra quel immense intérêt nous présente ce précieux monument national. »

Après avoir parlé de la Mélusine de Sassenage, l'auteur reconnaît dans la mère des Lusignans un personnage analogue aux dames blanches et noires de l'Ecosse et de la Germanie. Malheureusement ce travail est un peu court et l'on pourrait

reprocher à M. Ursin d'avoir été souvent chercher bien loin des termes de comparaison si faciles à rencontrer en Allemagne et même chez nous.

17. — E. B. (Blacher), membre de la Société asiatique. *Essai sur la légende de Mélusine. Etude de philologie et de mythologie comparées*, brochure 40 pages. Paris, Parent, 1872.

18. — G. d'Espinay. *La fée Mélusine*, brochure 15 pages, imprimerie Lachèze et Dolbeau, Angers, s. d. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*)

19. — Ernest Faligan. *Note sur une légende attribuant une origine satanique aux Plantagenets*, brochure 28 pages, imprimerie Lachèze et Dolbeau, Angers, 1882. (Extrait des *Mémoires* de la même Société.)

22. — Abbé Mahé, chanoine de Vannes, membre de la Société polymathique du Morbihan. *Recherches sur la fée Mélusine,* travail non publié et dont le manuscrit semble perdu. On en trouvera une analyse très sommaire dans les comptes travaux de ladite Société pendant l'année 1830-31, 4-6 (1). Le docte chanoine *aimait à croire* que le *fonds* de l'histoire de Méleusine (*sic*) était véritable, que cette célèbre princesse avait vécu dans la presqu'île de Rhuis, qu'elle y avait fini sa carrière et que ses restes mortels y subsistaient encore.

Plus tard, M. de Sainte-Hermine a repris en partie ce thème. Il dit en parlant de Mélusine : « L'illustration de la maison à laquelle elle appartenait, et de celle dans laquelle elle était entrée, son mérite extraordinaire, son savoir, ses grâces naturelles, sa prudence et peut-être aussi son goût pour l'architecture, lui donnèrent de la célébrité, et dans ces siècles d'ignorance et de crédulité, *on en fit une magicienne et une fée.* »

(1) M. le docteur Mauricet désigne au nombre des *romanciers* qui ont retracé les aventures de la fée, un certain *Jean Féras* que *personne* ne connaît aujourd'hui. On croit à une erreur typographique.

Les légendes bretonnes de Mélusine, souvenirs des Lusignans, sgrs de Porhoët (V. 2e partie, chap. Ier, VI), et surtout la lecture du roman de Jehan d'Arras, p. 25-75, qui fait de Henri, comte de Forez, père de Raymondin, *un noble homme de la brute Bretagne*, obligé de quitter ce pays pour avoir tué le propre neveu du roi, en légitime défense, et dont la famille avait possédé Guérande et Penicense (Penthièvre?), ont conduit l'abbé Mahé à faire de Mélusine une bretonne; mais il est aisé de voir qu'on la connaît bien moins dans l'Armorique que chez nous. La légende de Succinio est la seule qui nous soit parvenue.

Les lettres lues par Mahé à la Société polymathique semblent à M. Bizeul (de Blain): « prises de Jehan d'Arras et de ceux qui depuis ont parlé de cette fée ». *Bibliothèque bretonne.*

23. — Jean-Marie de Lamure. *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez, etc.* Lyon, Jean Posuel, 1674, in-4°.

24. — Fr. de Corlieu. *Recueil en forme d'histoire de la ville et comtes d'Engolesme, etc.* Engolesme, J. de Minières, 1566, pet. in-4°, p. 48.

III. — Auteurs étrangers.

1. — Gervasius von Tilbury. *Otia Imperialia.* Edition Félix Liebrecht, Hannover, Carl Rümpler, 1856, in-8°.

Prima decisio. Cap. XV. De oculis apertis post peccatum.

2. — Walter Scott. *Demonology. Minstrelsy.*

3. — O' Brien Focaloir. *Gaoidhilgesax-bhearla or Frish-English Dictionary.* Paris, 1768, in-4°. (Banshee — bean sighe — au mot sith-bhrogh ou sigh-bhrog).

4. — Angelo de Gubernatis. *Mythologie zoologique.* Traduction Baudry, 2 vol. in-8°. Paris, Durand, 1874, t. II, p. 443.

5. — Jules Renouvier. *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du XVe siècle*, in-8°, Bruxelles, Hayez, 1860, p. 226-28, 251-52.

6. — *Chronique rimée de Phil. Mouskes* dans la collection des *Chroniques Belges*. Introduction au second volume par le baron de Reiffenberg. (Dames blanches de la Frise, du château d'Egmond en Hollande, de Neuhaus, de Rosenberg, de Staufenberg, de Guttenberg, en Allemagne; de Colatto en Italie, d'Angweiler, de Croy, de Bassompierre et de Salm.)

7. — Erasmus Francisci. *Das erœffnete lust haus der ober und meder welt...* Nurnberg, 1676, petit in-4° de 1576 pages. (Dame blanche de Rosemberg.)

8. — *Gedichte von Theodor von Cederstolpe*, in-12, Berlin, 1841. (Traduction luxembourgeoise de Mélusine).

9. — L'Evêque de la Basse-Moûterie. *Itinéraire du Luxembourg.*

10. — *Société du Luxembourg*, vol. de 1850, article de M. de la Fontaine. (*Mélusine Luxembourgeoise.*)

11. — Conrad Vicerius. *De rebus gestis imperatoris Henrici VIII libellus.* In Reuber (Just.) *Scriptorum veterum qui Cœsarum et imperatorum Germanicorum res... mandarunt.* Francfort, 1583, in-folio. Hanau, 1619, in-folio. Francfort, 1726, in-folio, p. 458 de l'édition de 1619.

IV. — *Histoire des Lusignans.*

1. — Frère Estienne de Cypre de Lusignan. *Les généalogies de 67 très nobles et très illustres maisons, partie de France, partie étrangères, yssues de Mérovée, etc.* Paris, Guill. Le Noir, 1586, in-4°. On y trouve l'énumération de *la plupart* des familles qui prétendaient descendre de Mélusine.

Frère Estienne cite, p. 45, *cinq châteaux* dits de Lusignan : celui du Poitou, un autre en Languedoc (entre Narbonne et Carcassonne), et trois en Italie, dont l'un s'écrit : *Lucignan.* Si le fait est vrai, il fournit une preuve de plus en faveur du vocable latin.

Du temps de frère Estienne beaucoup de femmes de Chypre se nommaient *Mélusine.*

Enfin on lit p. 49, v° : « Le comte de Sanzay René, troisième du nom, vicomte héréditaire de Poictiers, m'a dict davantage qu'il a veu au monastère de Croysic, près de Vannes, en Bretagne, *le sépulchre de ladite Mélusine* et de son mary Raymondin, et qu'à Poictiers, en l'église Saint-Hilaire, il y a quelques obits fondés afin de prier Dieu pour les fils de Mélusine. » La tradition relative aux sépultures de Mélusine et de son mari dans la chapelle de Croysic existait donc bien réellement dès le XVIe siècle.

2. — Le même. *Description de toute l'isle de Cypre et des roys, princes et seigneurs qui ont commandé en icelle jusqu'en l'an* 1572. Paris, Guill. Chaudière, 1580, in-4°.

Première édition en italien. Bologne, Aless. Benaccio, 1573, in-4°.

3. — Le même. *Histoire contenant une sommaire description des généalogies, alliances et gestes de tous les princes et grands seigneurs, dont la plupart estoient françoys, qui ont jadis commandé ès royaumes de Hiérusalem, Cypre, Arménie.* Paris, Guill. Chaudière, 1579, in-4°.

4. — Le même. *Les droitz, autoritez et prérogatives que prétendent au royaume de Hiérusalem... les pape, patriarche, empereur, roi de France, etc.*, 1586, in-4°.

5. — Giblet Cypriot. *Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan,* traduit de l'italien. Paris, 1732, 2 vol. in-12.

Dans les *œuvres de Loredano.* Venise, 1667, in-12, t. v.

Première édition, in-4°, Bologne, 1647. *Historie de re Lusignani* da Henrico Giblet cav. libri undeci.

6. — CYPRIEN. *Histoire de l'île de Chypre*, en grec vulgaire. Venise, 1788, in-4°.

7. — Chevalier DOMINIQUE JAUNA. *Histoire générale des royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie*, Leyde, 2 vol. in-4°, 1741.

8. — JOHANN-PAUL REINHARDS. *Vollstandige Geschichte des Konigreichs Cypern*, 2 vol. in-4°. Erlangen et Leipsick, 1766.

9. — L. DE MAS-LATRIE. *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, 3 vol. gr. in-4°, dont 2 de pièces justificatives. Paris, imprimerie nationale, 1852-61. Ouvrage incomplet d'un volume de l'histoire et d'un volume des preuves. Depuis 1861, M. de Mas-Latrie a publié à part une *Géographie de l'île de Chypre* qui devait faire partie du troisième volume des preuves. V. II, p. 23, une intéressante appréciation sur la façon dont s'est formée la légende des Lusignans.

10. — E. D'ESCHAVANNES. *Notice historique sur la maison de Lusignan, son illustration en Occident et en Orient.* Broch. in-8°, 80 pages. Paris, Just. Rouvier, 1853, etc., etc.

11. — Manuscrits de D. FONTENEAU. (Bibl. de Poitiers), t. LXXXIV. *Preuves de la généalogie des Lusignans.*

CHAPITRE V.

Iconographie.

I. — Généralités.

> Pictoribus atque poetis
> Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.
> HORACE.

Nous n'avons à considérer ni la brillante châtelaine, ni la veuve austère qui pleure Raymondin, Mélusine ne nous intéresse que lorsqu'elle cesse d'appartenir à l'humanité.

Remarquons tout d'abord que sa métamorphose est plus ou moins complète.

1° Elle se mue entièrement en un *serpent ailé* « moult grande et longue comme de xv piés (1) » lorsqu'il lui faut annoncer la mort de l'un de ses enfants (banshee).

Les images du *dragon* sont assez rares; celles que l'on rencontre aux manuscrits 12575 (*dragon vert*) et 7556[2] de la bibliothèque nationale, 234 de l'Arsenal, ou dans les éditions de Genève (1478) et de Jehan Petit, à Paris, s. d., et surtout celle qui orne le frontispice de la Mélusine de Nodot (1698) semblent avoir été exécutées loin du Poitou. La seule peut-être qui soit véritablement typique apparait sur le sceau de Lusignan pendant l'occupation anglaise (1362-1372) (2), nous la reproduisons sous le n° 1 de notre planche.

(1) Jehan d'Arras, 358-359.

(2) Le sceau royal français fut employé jusqu'au carême de 1362. V. *Procès-verbal de délivrance à J. Chandos des places de France abandonnées par le traité de Brétigny.* (Abel Bardonnet.) *Mémoires* de la Société de statistique des Deux-Sèvres, 1866, p. 152.

Un dragon ailé, bipède et cornu, rampe sur les trois côtés du blason royal, autour duquel est écrit :

S. REGIVM. APVD. LISIGNIANV (1). CONSTITVM (2).

Il nous semble difficile d'y voir autre chose qu'une représentation de la divinité protectrice de l'antique oppidum de Licinius, épouse du fondateur de la dynastie des Lusignans, *alors simple banshee des rois d'Angleterre,* et l'on comprendra que nous avions bien quelque raison de rapprocher la fée poitevine du dragon des cavernes.

2° C'est presque uniquement dans son état de *métamorphose partielle* que Mélusine a inspiré les peintres et les sculpteurs depuis le moyen âge jusqu'à nos jours (M. P. Chenavard la représentait encore sous cette forme en 1848 dans les cartons de la grandiose composition destinée à la décoration du Panthéon.)

Ce qu'était la pauvre fée lorsqu'elle subissait sa pénitence du samedi, Jehan d'Arras nous le dira encore : « et (Raymondin) vit Mélusine qui estoit en une moult grande cuve de mabbre jusques au nombril en signe de *femme, et peignoit ses cheveulx;* et du nombril en bas en signe de *la queue d'une serpente* grosse comme ung quaque à harenc... et estoit *brodée de couleur d'asur et d'argent* (3) ». Couldrette insiste encore davantage sur cette broderie d'azur et d'argent où les Lusignans voyaient l'origine des *burelles* de leur blason, et cependant les enlumineurs des manuscrits et de la première édition du roman n'hésitèrent point à donner une couleur uniforme à la queue de la *pauvre serpente.* Des taches arrondies analogues à celles qu'offre le tégument de certaines salamandres apparaissent même dans la Mélusine imprimée par Mathieu Husz à Lyon (vers 1480).

(1) Remarquons en passant que cette forme est très voisine de *Licinius.*

(2) Ce sceau en cuivre, découvert il y a une vingtaine d'années avec plusieurs autres *dans les latrines* d'un château du Berry, est passé de la collection B. Fillon dans celle de la Société de statistique des Deux-Sèvres.

(3) Jehan d'Arras, 331-32, 422.

Un attribut assez essentiel, le *peigne*, disparaît presque toujours dans ces premières images. Point n'était question encore du miroir que nous retrouverons un peu plus tard aux mains de la fée. Un peigne suffisait à la toilette des mermaids bretonnes, n'avaient-elles pas pour se mirer le cristal des eaux comme Vénus anadyomène.

3° A partir du XVIe siècle, Mélusine est quelquefois *anguipède*, ou pour mieux dire ses membres abdominaux prennent la forme de serpents enroulés l'un sur l'autre. Elle apparaît ainsi sur le frontispice des *généalogies de Fr. Estienne de Cypre* (1586), et souvent c'est sous cette forme qu'elle sert plus tard de support aux armoiries (1).

4° Nous avons vu la Mélusine de Luxembourg se changer en *poisson* quand elle est surprise par son époux. Le mythe de la fée étant devenu très complexe par suite d'apports successifs, il est rationnel que ses images offrent des attributs fort variables.

La queue de poisson n'apparaît cependant que sur un seul des manuscrits dont la description nous est parvenue (2). A Lusignan cette forme est peut-être aujourd'hui la plus universellement acceptée. Elle nous est offerte par l'un des célèbres gâteaux décrits par La Liborlière (3), et par l'enseigne du café Mélusin, cité par La Liborlière et Rondier (4); c'est celle enfin qu'a choisie le sculpteur Baujault dans le bas-relief du viaduc du chemin de fer, et M. Vaugeois la retrouve encore sur le manteau d'une cheminée transportée dans une ferme près de Saint-Sauvant (Deux-Sèvres).

La queue de *poisson* avec le miroir et le peigne fait de la fée un être assez analogue aux sirènes de nos églises et les fait

(1) Notamment à celles d'une prieure du couvent de Puyberland (commune de Saint-Genard, Deux-Sèvres), de la famille de Lezay-Lusignan.

On a signalé dans ces derniers temps des divinités fluviales anguipèdes.

(2) C'est le n° 12575 de la bibliothèque nationale.

(3) Belin de la Liborlière. *Rapport sur des gâteaux d'une forme particulière, etc.* Société des Antiquaires de l'ouest. *Bulletins*, 2e trim. 1840. V. aussi 1re partie, chap. IV *in fine*.

(4) *Historique des mines de Melle*, p. 65.

parfois sans raison prendre pour des Mélusines (1). La *fée poisson* nous semble plus directement en rapport avec l'élément liquide, c'est une sœur des ondines allemandes aussi bien que des mermaids bretonnes, la forme ophique, les ailes de chauve-souris, le dragon en un mot rappelle plutôt la divinité des cavernes et des souterrains, la fée autochtone, la *mère,* le *genius loci.*

Il nous reste à parler des transformations d'un dernier accessoire avant d'aborder la description de la Mélusine allemande.

La *cuve de marbre* où Mélusine accomplit sa pénitence se change en une *cuve de bois* — on a souvent dit un *baquet* — sur le frontispice des *Généalogies* de Frère Estienne de Cypre, et ce *baquet* apparaît encore sur le cimier de Charles de Saint-Gelais de Lusignan du Puy-Jourdain, sgr de Saint-Gelais, Cherveux et du Coudrai-Salbart dans la dernière moitié du XVIIe siècle dont nous reproduisons le sceau au n° 2 de la planche. Deux serpentes avec peignes et miroirs y servent de supports au blason (2). Ce cimier et ces supports réapparaissent dans une foule d'autres armoiries, La Liborlière et Rondier ont en outre signalé le baquet sur l'enseigne du café Merlusin. Nous le retrouvons encore aujourd'hui sur le cachet des pots de la moutarde dite de la *Mélusine* fabriquée à Lusignan.

Mélusine se montre sans autre attribut caractéristique que sa queue sur le plus populaire des gâteaux décrits par M. de La Liborlière, fabriqué encore aujourd'hui sur plusieurs points du Poitou (3). Nous en donnons deux représentations : l'une

(1) M. Léon Dumuys a bien voulu m'adresser le dessin d'une *sirène*, relevé sur un cul de lampe de l'ancien hôtel de ville d'Orléans. Plusieurs sont figurées dans l'abécédaire de M. de Caumont, on les a parfois représentées plongées dans l'eau, notamment sur l'un des chapiteaux de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et sur un autre de l'église de Cunault (Maine-et-Loire). Nous citerons près de Niort la sirène de l'église de Prahecq et celle de l'église de Sciecq.

(2) Ce sceau aussi en cuivre appartient depuis longtemps à la Société de statistique des Deux-Sèvres. Sur un vitrail de la collection Bonsergent conservée au musée de Poitiers, l'une des serpentes tient le peigne, et le miroir est tenu par l'autre, telles elles se montrent encore sur un cachet des Saint-Georges de Vérac (XVIIIe siècle).

(3) V. la description de ces gâteaux, 1re partie, à la fin du chap. IV.

reproduit la figure donnée par M. de La Liborlière, l'autre offre l'image d'un spécimen fourni par un brioleur de Champdeniers (fig. 3 et 4).

On ne saurait nier l'antique fabrication de ces gâteaux dont Nodot parle dès 1698.

5° Notre figure 5 est consacrée à la médaille de cuivre offrant à la fois l'image de Geoffroy la grand'dent et celle de la Mélusine allemande (de Staufenberg) dont la Société polymathique du Morbihan a bien voulu autoriser la reproduction. Nous avons déjà décrit longuement l'obvers et sa légende consacrées à Geoffroy (1), avant de parler du revers, il nous semble indispensable de rappeler en quelques mots les principaux traits de la Mélusine de Staufenberg.

Ce monstre plus changeant encore que notre fée poitevine se présente une première fois à Sebald avec une *queue de serpent* et des bras en forme d'entonnoirs ou de *ventouses*, plus tard le buste, jusque-là plein de grâce, apparaît avec d'énormes ailes de chauve-souris et la queue de serpent elle-même devient celle d'un dragon furieux, une dernière fois enfin il ne reste plus rien de la femme, la figure dont la beauté avait frappé le chevalier est remplacée par une odieuse tête de crapaud (2).

Le graveur (3) a représenté la fée telle qu'elle apparut le premier jour à Sebald, *c'est-à-dire sous sa forme habituelle*. La tête vue de profil est ornée d'une longue chevelure relevée sur les épaules, un collier portant un médaillon ovale descend sur le buste qui dissimule en partie les replis de la croupe serpentine, les bras terminés en ventouses s'étalent sur les côtés.

C'est en un mot un véritable monstre marin, une sorte de *pieuvre* divinisée (4).

(1) 1re partie, chap. v *in fine*.

(2) Babinet. *Mélusine, Geoffroy, etc.*, 57-58.

(3) La médaille est traitée au burin et présumée du xve siècle. Elle nous a été signalée par notre ami J. Revelière, alors receveur de l'enregistrement à Vannes.

(4) Sur l'autre face se voit, comme nous l'avons déjà dit, le buste de Geoffroy, accompagné de ces mots : *Godefrid's de Lusignem*, en légende circulaire.

La médaille est percée d'un trou, ce qui permet de croire qu'on en avait fait une sorte d'amulette.

La réunion de deux types dont l'un appartient au Poitou (Geoffroy), et l'autre à l'Allemagne est due sans doute à la vulgarisation de la légende de Lusignan qui vint dès le XIII[e] siècle se greffer sur la vieille tradition germanique par suite des alliances des ducs de Luxembourg avec les barons poitevins. Le monstre à ventouses qui hantait les bords de la Durbach, jusque-là sans doute anonyme, reçut le nom de la fée poitevine dont la forme véritable était inconnue en Allemagne, on lui donna même pour fils Geoffroy la grand'dent regardé comme le plus illustre descendant de la Mélusine de Lusignan. En un mot les deux divinités, distinctes à l'origine, finirent par se confondre.

Les grandes destinées des ducs de Luxembourg, *empereurs, rois de Bohême,* etc., ne furent sans doute pas étrangères à la diffusion de la légende poitevine. Mélusine passa bientôt pour avoir bâti la tour de Luxembourg tout aussi bien que le château de Lusignan (1). C'est pour n'avoir point tenu compte de l'antériorité de cette légende par rapport au roman de Jehan d'Arras que M. Babinet a été conduit à reporter jusqu'au XV[e] siècle la formation d'un mythe allemand de Mélusine

Josse, *marquis de Moravie,* qui s'unit à Marie, duchesse de Bar, pour demander à Jean de Berry l'*Histoire de Mélusine,* était un Luxembourg, il connaissait déjà la légende que sa famille lui avait transmise, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner c'est la demande elle-même.

Malheureusement au lieu d'une histoire il n'eut qu'un roman sous lequel les faits véritables sont le plus souvent impossibles à déterminer. Il est curieux d'y voir les Luxembourgs tenir rang au milieu des Lusignans les plus incontestables, tels que

(1) « Commune opinion des François et des Flamens et ceux de ladite comté même de Luxembourg est telle, dit frère Estienne, *Généalogies*, p. 100, v°, qu'ils affirment que Mélusine, comtesse de Lusignan, avoit édifié et basty une tour en la ville de Luxembourg, *où elle faisoit son exercice comme au château de Lusignan :* laquelle menoit grand bruit et faisoit des cris étranges quand il mourroit un mâle des Lusignans. »

les comtes de la Marche, les rois de l'Orient, etc. Au XVIe siècle les deux familles passaient encore pour si étroitement unies que certains auteurs les croyaient issues l'une de l'autre sans s'entendre toutefois sur la question de priorité (1). Le roman de Jehan d'Arras se prononce en faveur des Lusignans quoique il semble que les deux maisons soient toujours restées très nettement distinctes.

II. — *Représentations diverses de Mélusine.*

1. A. — Journal *l'Indicateur de Fontenay-le-Comte,* du 19 mars 1874. *Archives historiques de Fontenay,* par M. Benjamin Fillon. (Extrait du livre de voyage de Joseph Delamure, médecin de Lyon, mai 1734) (2).

« . . . . . Vouvant lieu autrefois fortifié, avec les restes d'un château, dans la cour duquel se voit une fontaine décorée de femmes à corps de bêtes, qu'on dit dans le pays estre la représentation des *filles* de la Merlusine, la fée qui a bâti le château. »

C'est la seule mention qui nous soit parvenue de filles de Mélusine. Y a-t-il là une trace de légende perdue, ces singulières représentations ne sont-elles dues qu'à une fantaisie d'artiste sur laquelle serait venue plus tard se greffer une nouvelle tradition? Jehan d'Arras donne à Mélusine dix garçons et pas une seule fille. La tradition nouvelle serait certainement plus conforme aux lois de la nature que le roman.

B. — Journal *le Phare de la Loire* du 21 avril 1874. *Les bas reliefs de la rue de la Juiverie* (à Nantes), par M. D. M. (Dugast-Matifeux).

A la fin de l'article description de la fontaine monumentale du château de Vouvant.

(1) V. les *Généalogies* du frère Estienne de Cypre.

(2) Le manuscrit original de ce Livre-Journal appartenait en 1848 à M. Desperest, dessinateur à Paris.

Cette fontaine se composait d'un bassin en granit supporté par quatre figures de Mélusine en calcaire. Au-dessus de la cuve une autre Mélusine, tenant un miroir d'une main et un peigne de l'autre, lançait des filets d'eau par les seins. M. Dugast-Matifeux croit que cette curieuse composition avait été inspirée par l'une des gravures du songe de Poliphile (1). Elle ne pourrait dès lors être antérieure à la Renaissance.

Deux des Mélusines inférieures se voient encore à Vouvant dans le jardin de M. Félix Chaigneau, maire, à l'ancienne recette de la châtellenie. Le bassin est également conservé dans une maison voisine du château (2).

C. — Voir aussi B. Fillon. *Quelques mots sur le songe de Poliphile.* Paris, Quantin, 1879 (in fine).

2. — Jal. *Dictionnaire de biographie et d'histoire.* Paris, Plon, 1867. *Verbo* Navailles.

Le maréchal de Navailles mourut le 5 février 1684, *en son hôtel de Mélusine,* situé rue des Bons Enfants et très voisin du Palais-Royal. Sa veuve, Suzanne de Neuillant, comtesse de Parabère, le quitta ensuite pour aller rue de Grenelle-Saint-Germain. L'hôtel de Mélusine avait été habité auparavant par Boisrobert. Cette maison possédait une série de peintures représentant l'histoire de la fée (3).

3. — *Allgemeine zeitung* du 14 novembre 1849, supplément, p. 4945.

M. Léopold Pollack, peintre de Vienne, a exposé dans son atelier un tableau qui a excité l'admiration des amis des arts. Mélusine y est représentée seule : elle habite le lac où l'a confinée la malédiction de sa mère. Les ondes et les roseaux

(1) Folio 73 d'après M. Dugast-Matifeux. Il s'agit sans doute de l'édition de 1501, Venise, Alde Manuce. Dans la traduction de Beroalde, Paris, 1600, ce doit être la figure de la page 29-30, chap. viii.

(2) Renseignement communiqué par M. Tom Arnauldet, bibliothécaire de la ville de Niort, ex-attaché au cabinet des estampes.

(3) Renseignement communiqué par M. Tom Arnauldet.

cachent à demi l'horrible queue de serpent qui termine son beau corps. Les yeux de la *belle Mélusine* semblent exprimer un secret pressentiment de l'avenir. La crainte et l'amour se sont emparés d'elle. (Pressac.)

4. — Nº 5 du *Journal la Mélusine.* Paris, Viaut, 1877. *La légende de la belle Mélusine.* Collection de onze photographies d'après les peintures de Maurice de Schwind, peintre Viennois, mort en 1871, publiées chez Paul Neff, à Stuttgard.

Ces peintures, représentant aux termes de l'annonce les épisodes de la légende française, se rapportent en réalité à une tradition complètement différente si on en juge par la description de la 10ᵉ figure.

5. — Jérémie Babinet. *Mélusine, Geoffroy la grand'dent, Légendes poitevines.* Paris, Techener, 1847, broch. pet. in-4°. Frontispice représentant Mélusine en costume du commencement du xvᵉ siècle, avec ailes de chauve-souris et queue trilobée s'envolant par la fenêtre du château de Mervent. Encadrement gothique d'assez mauvais goût. Au-dessus une arcature porte le blason des Lusignans, au-dessous le titre suivant: *Le Rouman de Mélusine de* 1387, nouvellement mis en lumière.

Une seconde gravure au commencement du roman de Geoffroy représente le héros à la grand'dent de dos et en buste, la tête tournée à gauche avec casque empennaché, cuirasse et manteau, signé du monogramme R. H. B. Au-dessous *Geoffroy la grand'dent* (Tête romantique).

Un bois non signé, placé dans le texte, p. 82, reproduit la tête de Geoffroy avec chaperon et plume trouvée à Maillezais, dont il existe une seconde représentation dans *l'histoire de Maillezais*, de Charles Arnauld. Paris, Dumoulin, 1840. Cette tête est conservée au musée de Niort (1).

6. — Nodot. *Histoire de Mélusine.* Edition de 1698 et de 1700, et réédition niortaise de 1876, frontispice représentant

(1) Ces gravures paraissent avoir inspiré le sculpteur Baujault dans la décoration de la façade intérieure de la gare de Lusignan.

Mélusine avec sa queue de serpent prenant son bain dans la cuve de marbre, bassin reposant sur trois consoles à griffes et orné de têtes de lion portant des anneaux (1). La fée se peigne de la main droite, la gauche n'a pas de miroir, par la fenêtre on voit la ville et le château de Lusignan près duquel vole un dragon. On lit au-dessous :

Desinit in colubrum mulier formosa supernè.

La scène de la cuve de marbre est encore reproduite sur la couverture inférieure de l'*Almanach des foires et marchés des Deux-Sèvres.* Niort, Robin, 1839.

7. — ALFRED DELVAU. *Collection des romans de chevalerie.* Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, t. III, gravure représentant Mélusine s'ébattant *en plein air* dans une vaste piscine avec son peigne et son miroir. La figure de Raymondin apparaît derrière la porte de fer. Dans ce dessin fantaisiste la queue de la fée se termine par une double nageoire.

8. — LAISNEL DE LA SALLE. *Croyances et légendes du centre de la France.* Paris, Chaix, 1875. Mention d'une grande et belle statue de cuivre doré représentant Mélusine, que l'on voyait encore à la fin du XVIIIe siècle sur la lanterne de la plus haute des tours de Châteaumeillant. L'auteur la croit du milieu du XVIIe siècle. T. I, 122-123 (2).

9. — Plusieurs marques d'imprimeurs semblent offrir l'image de Mélusine.

La plus gracieuse est peut-être celle de Constantin Fradin sur l'*Arisméthique* d'Estienne de la Roche. Lyon, 1520. Un écu aux initiales de l'imprimeur est retenu à un arbre et porté par une serpente et un chevalier armé de toutes pièces, entre lesquels jaillit une fontaine dans un bassin hexagone, un encadrement architectural renaissance entoure la composition.

(1) Style du XVIIe siècle.

(2) Marie de Saint-Gelais-Lusignan, épouse de Jehan de Fradet, sgr de Châteaumeillant, vivait vers le milieu du XVIIe siècle. L'auteur lui attribue sans preuves certaines l'érection de cette statue.

Le grand Thérence, en françois, imprimé pour Guill. Le Bret, Paris, 1539, offre encore deux serpentes sur la marque du libraire. Elles accostent un écu aux initiales de l'imprimeur, attaché aux branches d'un arbre, l'une d'elles porte un miroir.

C'est enfin une femme à *queue de poisson*, se peignant de la main droite et soutenant de l'autre une ancre marine accostée des lettres R. M., qui apparaît sur celle de Robinet Mace de Rouen, dans le *Doctrinal des nouveaux mariés*, petit in-folio gothique s. l. n. d.

10. — André Thevet. *Les vrays pourtraicts et vies des hommes illustres*. Paris, veuve J. Kervert et Guill. Chaudière, 1584, p. 239.

L'auteur *dit avoir vu* la statue de Geoffroy la grand'dent du château de Lusignan, et même si on l'en croit le *pourtraict* qu'il donne en serait la reproduction exacte.

« Plusieurs qui verront le pourtraict qu'icy je représente (tel que je l'ay prins à la face du château de Lusignan *où il estoit eslevé entre les deux grosses tours, avec celuy de Rémond et de Mellusine*) de prime face diront que ce que nous prétendons proposer présentement n'est que risée ou portion des bourdes qui ont assez impudemment esté couchées dans le romans de Mellusine. »

Dans la suite de l'article, si Thevet évite *les bourdes* de Jehan d'Arras, il reproduit fidèlement celles de Jehan de la Haye, ce qui ne vaut guère mieux. Reste la statue de Geoffroy qui a une grande importance, *car elle appartient sûrement à la Renaissance* et ne peut dès lors avoir été faite du temps des Lusignans, dont le domaine fut réuni à la couronne dès 1308.

La présence de cette statue deviendrait dès lors beaucoup plus facile à expliquer.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que le *pourtraict* de Thevet n'ait inspiré l'artiste qui dessina la prétendue *tête romantique* de la brochure de J. Babinet (V. n° 5). Dans ces deux gravures, le chevalier est vu de dos, la tête tournée, mais tandis que le profil est à la gauche de Geoffroy dans Thevet, il

est tourné à droite dans le dessin *romantique*, par suite du changement de pose la canine *inférieure* légendaire passe de droite (Thevet) à gauche. Enfin tandis que nous n'avons plus qu'un buste en 1847, le recueil de 1584 représente le guerrier à mi-corps revêtu d'une brigantine avec hausse-col par dessus la jaque de maille. Une cotte d'armes est ajustée au-dessus de la brigantine, le bras droit tient une épée renversée et une rondache, l'autre est relevée sur la hanche. Ce qui rend la copie évidente ce sont les plumes du panache et surtout les volutes qui terminent la visière du casque.

Thevet cite une autre statue de Geoffroy au palais royal de Nicosie (Chypre).

Le frère Etienne dit que le château de Lusignan ne fut détruit qu'en 1577, Brantôme, sans doute mieux informé, croit que sa démolition remonte à 1575.

Musique.

1. — La touchante légende de Mélusine n'a pas seulement inspiré les poètes et les romanciers, les peintres et les sculpteurs, la musique s'en est aussi emparée. Mendelshon Bartholdy a écrit la partition d'un opéra dont Conrad Kreutzer avait fourni le livret. (Pressac.)

2. — *La Magicienne,* opéra français, musique de Halévy, paroles de M. de Saint-Georges.

ADDITIONS

> Ce qu'on sait souffre toujours de ce qu'on ne sait pas.
>
> Mme Dupin.

I.

Fragments manuscrits d'un roman de chevalerie (par M. Rosenzweig.)

(Bulletins de la Société polymathique du Morbihan, 1er semestre 1871.)

Les deux fragments, recueillis sur la *couverture* en parchemin d'un registre du XVIIe siècle de la commune de Moustoir-Remungol, appartiennent indubitablement au XIVe; M. Rosenzweig a même reconnu qu'ils ont été écrits *antérieurement* à 1387, date à laquelle Jehan d'Arras commença la rédaction de sa Mélusine (1).

Il n'en est que plus intéressant de constater que ces fragments sont à peu près intégralement reproduits dans l'édition de 1854 du roman de Jehan d'Arras (2).

Premier fragment: de la p. 297, 2e alinéa, 4e ligne à la p. 299, 2e alinéa, 11e ligne. Le texte est identique et sans interpolations, à cela près que le fils de Vrian, roi de Chypre, et

(1) Nous avions pris la liberté d'exposer à M. Rosenzweig, que Jehan d'Arras — s'il s'agit du manuscrit original — ou plus vraisemblablement le copiste — s'il ne s'agit que d'une simple reproduction — pouvait être âgé lorsque fut écrit le manuscrit d'où les fragments sont extraits.

M. Rosenzweig a bien voulu nous répondre, à la date du 5 mars 1883 : « Je persiste à attribuer à l'écriture de ces fragments une date antérieure à 1387. » On comprendra toute l'importance de cette nouvelle affirmation du savant paléographe.

(2) *Bibliothèque Elzévirienne*. Paris, P. Jannet.

d'Hermine est nommé *Hervieu* (1) dans le fragment, et Henri dans l'imprimé.

Deuxième fragment: de la p. 326, 2e alinéa, 3e ligne, à la p. 327, fin du 1er alinéa. La reproduction n'est pas moins fidèle, mais il est à observer que le dernier alinéa du second fragment *n'existe pas* dans l'édition de 1854. Il a trait au retour des trois frères (2) en Arménie, d'où Urien (ou Vrian) et Geoffroy se rendent à Rhodes chez le grand-maître. Il est question pour la première fois d'un fils de Guion, roi d'Arménie et de Florie, nommé *Rémonnet*, « qui povait avoir environ iiij ans. » D'ailleurs la version imprimée ramène trop brusquement Geoffroy de Jérusalem à la Rochelle pour que l'omission de ce passage soit contestable.

Aucun des manuscrits du roman de Mélusine qui nous ont été signalés ne remonte au XIVe siècle, aussi est-il de ce seul chef fort regrettable que la découverte de M. Rosenzweig se réduise à ces deux fragments.

Leur antériorité à 1387 est d'une importance extrême, car personne n'a contesté la date assignée par Jehan d'Arras au commencement de la rédaction de son roman. Nous nous trouvons donc forcément en présence d'une version plus ancienne, et il faudra bien admettre que cette fois au moins le secrétaire du duc de Berry a suivi pas à pas un document préexistant, ce que nous avions cru reconnaître en diverses autres circonstances.

M. de Mas Latrie (3) n'admet pas non plus que le roman de Mélusine ait été composé de *toutes pièces* par Jehan d'Arras, comme l'a cru M. F. Herbet dans ces derniers temps (4). Il raconte la *légende* du mariage de Guy de Lusignan avec Sybille, telle qu'elle est donnée par Bernard le trésorier et par le manuscrit de Cangé « pour montrer comment les événe-

(1) Ce nom nous semble breton.

(2) Guyon, roi d'Arménie, Vrian, roi de Chypre, et Geoffroy la grand' dent.

(3) *Histoire de Chypre sous le règne des Lusignans*, t. II, 1re partie (Documents), p. 25, second alinéa.

(4) *Le roman de Mélusine*, in *Revue de l'Aunis*, 1869, 296-313.

ments d'Orient éloignés à peine d'un demi-siècle, s'altéraient déjà dans des chroniques sérieuses comme celles de Bernard le trésorier, ou dans les compositions historiques en apparence, comme celles du manuscrit de Cangé, *d'où allaient naître bientôt les fabuleuses légendes de Mélusine.* »

Nous avons fait remarquer au chapitre consacré à Geoffroy la grand'dent (1) et à l'occasion des Lusignans de Bretagne (2), qu'un temps tout aussi court avait suffi pour que la légende se substituât au fait historique. Ces altérations nous semblent l'œuvre des troubadours bien plus encore que des chroniqueurs.

II.

Josse, marquis de Moravie.

Nous nous étions demandé (3) quel pouvait bien être le marquis de *Moraine* qui joignit ses instances à celles de Marie, duchesse de Bar et marquise de Pont, près de Jehan de Berry pour qu'il fît rédiger l'histoire de Mélusine (4).

Il s'agit de Josse, marquis de *Moravie,* et tout s'explique par une simple faute d'impression.

Ledit Josse était fils de Jean-Henri de Luxembourg, aussi marquis de Moravie, frère de Bonne de Luxembourg, femme de Jean II, roi de France, père et mère de Jean de Berry et de Marie, épouse de Robert, duc de Bar. La qualité de cousin-germain donnée à Josse par Jehan d'Arras par rapport à Jehan de Berry et à Marie de Bar, rend cette détermination absolument certaine.

Josse mourut en 1411 après avoir été pendant quelques mois empereur des Romains. Il avait vendu à Louis d'Orléans,

(1) 1re partie, chap. v.
(2) 2e partie, chap. I.
(3) 1re partie, chap. II, § I.
(4) Jehan d'Arras. Edition de 1854, p. 421.

frère de Charles VI, le duché de Luxembourg qu'il avait eu lui-même par achat.

Nous avons vu les Luxembourg s'allier aux Lusignans dès le commencement du XIIIe siècle. Ainsi s'explique la demande du futur empereur désireux de connaître l'histoire de sa légendaire aïeule. Seuls entre tous les alliés de la glorieuse famille des barons poitevins, les Luxembourg ont une chronique spéciale dans le livre des Lusignans. Au XVIe siècle, nous dit le frère Estienne, on regardait les deux familles comme étroitement unies à l'origine et procédant directement l'une de l'autre, sans savoir à qui donner la priorité. Il est probable cependant que les Luxembourg durent surtout à leur illustre destinée le rang privilégié qui leur fut assigné dans la légende héroïque des enfants de la fée.

III. — Guillaume de Machaut troubadour de Pierre le Grand, roi de Chypre.

M. Ap. Briquet avait relevé, sans en déterminer l'auteur, dans la *bibliothèque prototypographique des enfants du roi Jean,* sous le n° 1265 : « *un livre en papier couvert de parchemin escrit à deux coulombes en rime de Pierre de Lusignem, roy de Cyppre, etc.* » Tout nous porte à croire qu'il s'agit du poème de *douze mille vers* de Guillaume de Machaut sur les exploits de Pierre le Grand, roi de Jérusalem et de Chypre (1), intitulé la *prise d'Alexandrie.* Guillaume de Machaut est le seul troubadour des rois de Chypre dont les œuvres nous soient parvenues (2), il n'acheva son poème qu'après l'assassinat de son maître survenu en 1369, trente ans à peine avant que Couldrette ne composât sa *Mélusine.*

Guillaume de Machaut accompagna sans doute le roi de

(1) Pierre Ier, assassiné en 1369, qui succéda à Hugues IV en 1360.

(2) Bibliothèque nationale. Manuscrit, ancien fonds français, 7609 ; La Vallière, 25 ; supplément français, 43.

Chypre dans le long voyage quil fit en Europe pour y susciter une nouvelle croisade. Pierre Ier visita en 1364 le Poitou alors aux mains des Anglais (1).

Machaut est en outre l'auteur du *livre du Voir-dit* publié pour la première fois par Paulin Paris en 1875. Paris, Aubry.

N'est-il pas probable que bien d'autres ménestrels ont célébré les malheurs de Mélusine et les prouesses de ses fils ?

IV. — Légende slave.

D'après un chant slave (2), Dieu, pendant qu'il était occupé à créer le monde, parcourait l'espace portant dans ses mains un grand sac où étaient renfermées les collines et les montagnes qu'il semait çà et là sur la terre comme un laboureur sème le grain dans un champ. Or, comme il passait au-dessus du Montenegro, le sac vint à crever si bien que les montagnes tombèrent pêle-mêle sur le sol où elles prirent racine et formèrent la Tsernagora.

Vte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR (3).

V. — Mélusine et Madame de Maintenon au château de Saint-Gelais.

Il est tout naturel qu'on ait attribué à Mélusine le château de Saint-Gelais puisque les seigneurs qui le bâtirent se considéraient comme les puînés des Lusignans. Les Lezay, possesseurs du château voisin de Murçay, avaient la même prétention. Notons en passant que Madame de Maintenon, petite-fille de Suzanne de Lezay, épouse d'Agrippa d'Aubigné, pouvait donc se dire de la lignée de Mélusine et semblait avoir quelque droit à sa sollicitude.

Vers le milieu du XVIIe siècle des relations de bon voisinage,

(1) Froissart, livre I, chap. 132, 164; Mas-Latrie, II, 240.

(2) V. deuxième partie, chapitre 1er, § III.

(3) *La Bosnie et l'Herzégovine*, in *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1883.

sinon de parenté, existaient sans doute entre les Villette de Murçay et les seigneurs de Saint-Gelais; toujours est-il qu'on racontait, il y a une vingtaine d'années, que la future reine de France s'était réveillée en grand effroi, une nuit qu'elle était couchée à Saint-Gelais. Mélusine lui était apparue pour lui prédire ses malheurs et sa brillante destinée.

Mon ami Abel Bardonnet, beau-frère du propriétaire actuel du château de Saint-Gelais, hésite à croire à une tradition ancienne. Il pense que le récit pourrait bien avoir été imaginé par quelque adepte Niortais de l'école romantique.

Sub judice lis est.



